



**Notices de présentation  
des supports en unités de compte  
des contrats AGIPI**



**ÉPARGNE - RETRAITE**

Mars 2021



# Notices de présentation des supports en unités de compte des contrats AGIPI

## Supports en unités de compte accessibles dans tous les types de gestion

Support	Société de gestion	Code ISIN	Catégorie	page
Agipi Obligations Inflation	AXA INVESTMENT MANAGERS	FR0010606681	obligataires	2
Agipi Obligations Monde	AXA INVESTMENT MANAGERS	FR0012749893	obligataires	4
Agipi Ambition	AXA INVESTMENT MANAGERS	FR0000299240	diversifiés	6
Agipi Convictions	ARCHITAS	FR0011355510	diversifiés	8
Agipi Immobilier	AXA INVESTMENT MANAGERS	FR0011545680	diversifiés	10
Agipi Actions Emergents	BFT INVESTMENT MANAGERS	FR0010996611	actions	12
Agipi Actions Europe	AXA INVESTMENT MANAGERS	FR0010606673	actions	14
Agipi Actions Monde	AXA INVESTMENT MANAGERS	FR0000283749	actions	16
Agipi Grandes Tendances	BFT INVESTMENT MANAGERS	FR0010492405	actions	18
Agipi Innovation	AXA INVESTMENT MANAGERS	FR0007024245	actions	20
Agipi Monde Durable	BNP PARIBAS ASSET MANAGEMENT	FR0010500603	actions	24

## Supports en unités de compte complémentaires accessibles en convention de gestion personnalisée

Support	Société de gestion	Code ISIN	Catégorie	page
AXAWF Fram Clean Economy AH	AXA INVESTMENT MANAGERS	LU1914342263	actions	26
AXAWF Fram Digital Economy AH	AXA INVESTMENT MANAGERS	LU1684369710	actions	28
AXAWF Fram Evolving Trends A	AXA INVESTMENT MANAGERS	LU1830285299	actions	30
AXAWF Fram Longevity Eco A H	AXA INVESTMENT MANAGERS	LU1830283831	actions	32
AXAWF Fram Robotech A H	AXA INVESTMENT MANAGERS	LU1644517127	actions	34
Pictet-Global Env Opp P	PICTET ASSET MANAGEMENT	LU0503631714	actions	36
Schroder ISF Gbl Clmt Chg AH	SCHRODERS	LU0306804302	actions	38

## Supports en unités de compte complémentaires disponibles uniquement en gestion pilotée thématique ESG

Support	Société de gestion	Code ISIN	Catégorie	page
Amundi Rspnb Invest Imp Gr Bds	AMUNDI ASSET MANAGEMENT	FR0013188745	obligataires	40
AXA Label Euro Oblig A	AXA INVESTMENT MANAGERS	FR0010979922	obligataires	42
AXA Oblig Rendement Resp	AXA INVESTMENT MANAGERS	FR0050000969	obligataires	44
AXA WF Europe HY Bd A-C EUR	AXA INVESTMENT MANAGERS	LU0800573858	obligataires	46
AXA WF Planet Bonds A C	AXA INVESTMENT MANAGERS	LU1280195881	obligataires	48
AXAWF Euro Buy Maintain Cdt A	AXA INVESTMENT MANAGERS	LU1670744215	obligataires	50
AXAWF Global Emerg Mkts Bds AH	AXA INVESTMENT MANAGERS	LU0251658026	obligataires	52
AXAWF Global High Yield Bd AH	AXA INVESTMENT MANAGERS	LU0125750504	obligataires	54
Candriam SRI bd EU Corp C-C	CANDRIAM INVESTORS GROUP	LU1313770452	obligataires	56
Candriam SRI Bd Gbl Hih Yld C	CANDRIAM INVESTORS GROUP	LU1644441120	obligataires	58
Candriam SRI Bond Em Mkts R H	CANDRIAM INVESTORS GROUP	LU1797946248	obligataires	60

Mirova Global Green Bd R A	NATIXIS INVEST. MANAGERS INTERN.	LU1472740767	obligataires	62
NN (L) Green Bond P	NN INVESTMENT PARTNERS	LU1586216068	obligataires	64
Robeco QI Gbl Dc Dur DH EUR	ROBECO	LU0084302339	obligataires	66
AB International HC A	ALLIANCEBERNSTEIN	LU1834054899	actions	68
AB Sust Gbl Thematic A H	ALLIANCEBERNSTEIN	LU0511383332	actions	70
AB Sust US Thematic AH	ALLIANCEBERNSTEIN	LU0520233601	actions	72
AXA WF Frm Gbl Small Cap AC H	AXA INVESTMENT MANAGERS	LU0868490466	actions	74
AXAWF Fram Clean Economy AH	AXA INVESTMENT MANAGERS	LU1914342263	actions	76
AXAWF Fram Digital Economy AH	AXA INVESTMENT MANAGERS	LU1684369710	actions	78
AXAWF Fram Evolving Trends A	AXA INVESTMENT MANAGERS	LU1830285299	actions	80
AXAWF Fram Longevity Eco A H	AXA INVESTMENT MANAGERS	LU1830283831	actions	82
AXAWF Fram Robotech A H	AXA INVESTMENT MANAGERS	LU1644517127	actions	84
AXAWF Fram Women Empwrmnt AH	AXA INVESTMENT MANAGERS	LU1737505872	actions	86
BGF Sustainable Energy AH	BLACKROCK	LU1822773807	actions	88
BGF World Technology A2 H	BLACKROCK	LU1822773716	actions	90
BNP Paribas Disrpt Tech CI HC	BNP PARIBAS ASSET MANAGEMENT	LU1844093135	actions	92
BNP Paribas SMaRT Food	BNP PARIBAS ASSET MANAGEMENT	LU2155810471	actions	94
Candriam Eq Oncology Impact C	CANDRIAM INVESTORS GROUP	LU1864484214	actions	96
Candriam Eq Rbtc&Innov Tech CH	CANDRIAM INVESTORS GROUP	LU1806526718	actions	98
Candriam SRI Eq World C-C	CANDRIAM INVESTORS GROUP	LU1434527435	actions	100
Candriam SRI Eqty Emg Mkt C	CANDRIAM INVESTORS GROUP	LU1434523954	actions	102
Echiquier Positive Impact A	LA FINANCIÈRE DE L'ECHIQUIER	FR0010863688	actions	104
Ecofi Enjeux Futurs C	ECOFI INVESTISSEMENTS	FR0010592022	actions	106
Fidelity Gbl Demographics AH	FIDELITY	LU0528228074	actions	108
Fidelity Sust Water & Waste AH	FIDELITY	LU1892830248	actions	110
Mirova Global Sustainable	NATIXIS INVEST. MANA. INTERNAT.	LU1712237095	actions	112
OFI RS Europ Eq Pos Eco RC	OFI ASSET MANAGEMENT	LU1209226023	actions	114
OFI RS Europ Gth Clim Chg RC	OFI ASSET MANAGEMENT	FR0013267150	actions	116
Pictet-Clean Energy HP EUR	PICTET ASSET MANAGEMENT	LU0650147779	actions	118
Pictet-Global Env Opp P	PICTET ASSET MANAGEMENT	LU0503631714	actions	120
Robeco Gbl Consumer Trends DH	ROBECO	LU1834769124	actions	122
RobecoSAM Gender Equ Impact D	ROBECO	LU2145458969	actions	124
RobecoSAM Smart Energy D	ROBECO	LU2145461757	actions	126
Schroder ISF Gbl Engy Tnstn AH	SCHRODERS	LU2016064201	actions	128
Schroder ISF Gbl Clmt Chg AH	SCHRODERS	LU0306804302	actions	130
Schroders QEP Gbl Quality	SCHRODERS	LU0323591833	actions	132
UBAM 30 Gbl Leaders Equity ACH	UBP ASSET MANAGEMENT	LU0877608710	actions	134

## Supports en unités de compte spécifiques disponibles à côté du type de gestion

Support	Société de gestion	Code ISIN	Catégorie	page
Agipi Régions Solidaire	AXA INVESTMENT MANAGERS	FR0013218302	diversifiés	136
AXA Selectiv' Immo	AXA INVESTMENT MANAGERS	FR0011129717	diversifiés	138
AXA Selectiv' Immoservice	AXA REAL ESTATE	FR0013076031	diversifiés	140
AXA Avenir Entrepreneurs	AXA INVESTMENT MANAGERS	FR0013473543	diversifiés	142
AXA Avenir Infrastructure	AXA REAL ESTATE	FR0013466562	diversifiés	145

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de cet OPCVM. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans cet OPCVM et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

## FIXED INCOME

# AGIPI Obligations Inflation

Catégorie d'actions : AGIPI Obligations Inflation Capitalisation EUR (ISIN : FR0010606681)

Cet OPCVM est géré par AXA IM Paris, filiale du Groupe AXA IM

## Objectif et politique d'investissement

L'OPCVM est classé dans la catégorie suivante : «Obligations et autres titres de créance libellés en Euro».

### Objectif de gestion

L'objectif de l'OPCVM est la recherche de performance à moyen terme en investissant principalement dans des obligations de la zone euro indexées à l'inflation.

### Politique d'investissement

L'OPCVM est activement géré afin de capturer les opportunités sur le marché des obligations libellées en euros indexées à l'inflation. Après avoir réalisé des analyses macroéconomiques et microéconomiques, l'OPCVM met en œuvre les stratégies suivantes :

- le positionnement sur la courbe de taux indexée à l'inflation (la courbe de taux indexée à l'inflation illustre la relation entre la maturité et le taux d'un titre obligataire)
- la gestion de la durée des obligations indexées à l'inflation (la durée mesure en nombre d'années la sensibilité d'un portefeuille aux variations des taux d'intérêts)
- la prise de position en fonction des anticipations d'inflation
- et l'allocation géographique

Le gérant pourra ou non investir dans des titres composant l'indicateur de référence à sa libre discrétion et sans contrainte particulière.

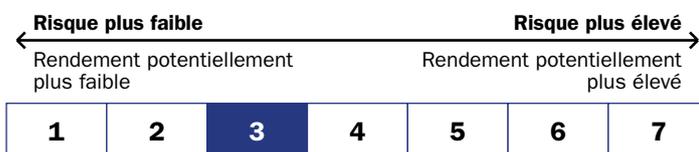
L'OPCVM investit principalement en obligations et titres de créances émis ou garantis par des Etats ou des émetteurs privés, libellés en euro et, dont les notations sont comprises entre AAA et BBB- sur l'échelle Standard & Poor's (ou équivalente chez toute autre agence de notation), étant entendu que la sélection des instruments de crédit ne se fonde pas mécaniquement et exclusivement sur le critère de leur notation, mais repose également sur d'autres critères d'analyse du gérant, tel qu'une analyse interne du risque de crédit ou de marché. L'OPCVM peut également investir dans des instruments de titrisation.

L'OPCVM applique la Politique d'AXA IM sur les normes Environnementales, Sociales et de Gouvernance (« Politique d'AXA IM sur les normes ESG»), qui sont disponibles sur le site internet : <https://particuliers.axa-im.fr/fr/investissement-responsable>.

L'OPCVM a une fourchette de sensibilité comprise entre 0 et +15 : en cas de variation à la hausse de 1% des taux d'intérêt, la valeur liquidative de l'OPCVM pourra diminuer jusqu'à 15%.

Dans la limite de 200% l'actif net de l'OPCVM, la stratégie d'investissement peut être réalisée par des investissements en direct ou via des dérivés. L'OPCVM peut utiliser des dérivés également pour se couvrir.

## Profil de risque et de rendement



Les données historiques, telles que celles utilisées pour calculer l'indicateur synthétique, pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur de l'OPCVM.

La catégorie de risque associée à cet OPCVM n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps.

La catégorie la plus faible ne signifie pas « sans risque ».

### Pourquoi l'OPCVM est-il dans cette catégorie ?

L'OPCVM n'est pas garanti en capital. Il est investi sur des marchés et/ou utilise des techniques ou instruments, soumis à des variations à la hausse comme à la baisse pouvant engendrer des gains ou des pertes.

L'indicateur de risque de l'OPCVM est représentatif de son exposition aux marchés obligataires libellés en Euro.

### Risques importants non pris en compte par l'indicateur de risque

Risque de contrepartie: risque d'insolvabilité ou de défaillance d'une

### Indicateur de référence

L'indice Barclays Euro Inflation 1 - 5 ans Série L, coupons réinvestis, établi par Barclays Capital, représente les titres obligataires gouvernementaux, libellés en euro, indexés à l'inflation de la zone euro. Cet indice s'intéresse aux obligations de maturité de 1 à 5 ans avec un rating minimum égal à BBB- (Série L) selon l'échelle Standard & Poor's (ou équivalent chez Moody's et Fitch). La composition de l'indice est disponible sur le site: [www.barcap.com/indices](http://www.barcap.com/indices).

### Devise de l'OPCVM

Devise de référence de l'OPCVM : Euro.

### Durée de placement recommandée

Cet OPCVM pourrait ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leur apport avant 3 ans.

### Modalités de souscription/rachat

Les ordres de souscription et de rachat doivent parvenir auprès du dépositaire, chaque jour ouvré avant 12h00 (heure de Paris) et sont exécutés sur la base de la prochaine valeur liquidative. L'attention des actionnaires est attirée sur l'existence potentielle de délais de traitement supplémentaires du fait de l'existence d'intermédiaires tels que le conseiller financier ou le distributeur.

La valeur liquidative de cet OPCVM est calculée sur une base quotidienne.

contrepartie de l'OPCVM, pouvant conduire à un défaut de paiement ou de livraison.

Risque de crédit: risque que les émetteurs des instruments de dette détenus par l'OPCVM puissent faire défaut ou voir leur qualité de crédit se dégrader, pouvant entraîner une baisse de la valeur liquidative.

Impact de certaines techniques de gestion telles que l'utilisation de produits dérivés: le recours à ces techniques peut entraîner un levier ayant pour conséquence une amplification de l'impact des mouvements de marché sur l'OPCVM et peut engendrer des risques de pertes importantes et une baisse de la valeur liquidative.

## FIXED INCOME

### AGIPI Obligations Inflation

#### Frais

Les frais et commissions acquittés servent à couvrir les coûts d'exploitation de l'OPCVM y compris les coûts de commercialisation et de distribution des parts, ces frais réduisent la croissance potentielle des investissements.

##### Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement

Frais d'entrée	5.00%
Frais de sortie	5.00%

Le pourcentage indiqué est le maximum pouvant être prélevé sur votre capital (pour les souscriptions: avant que celui-ci ne soit investi / pour les rachats: avant que le revenu de votre investissement ne vous soit distribué).

##### Frais prélevés par le fonds sur une année

Frais courants	0.44%
----------------	-------

##### Frais prélevés par le fonds dans certaines circonstances

Commission de performance	Aucune
---------------------------	--------

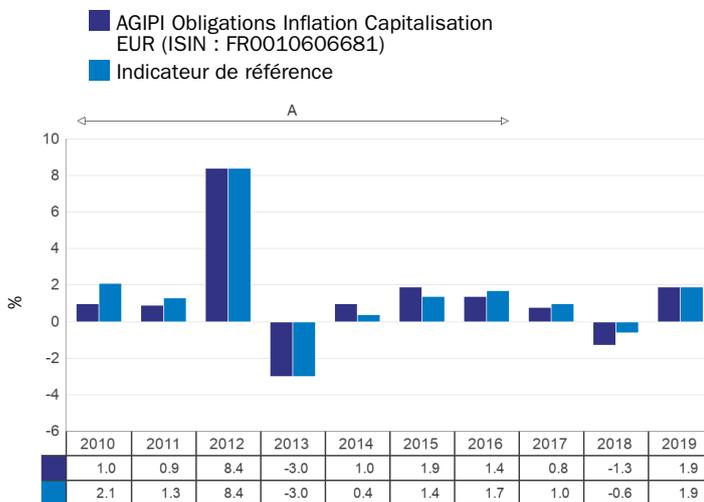
Les frais d'entrée et de sortie affichés sont des frais maximum. Dans certains cas, les frais payés peuvent être inférieurs. L'investisseur peut obtenir de son conseil ou de son distributeur le montant effectif des frais d'entrée et de sortie.

Les frais courants sont fondés sur les dépenses de la période des 12 derniers mois se terminant en décembre 2019. Ce pourcentage peut varier d'une année sur l'autre. Il exclut :

- les commissions de performance
- les frais d'intermédiation, à l'exception des frais d'entrée et de sortie payés par l'OPCVM lorsqu'il achète ou vend des parts d'un autre OPCVM. Certaines stratégies d'investissement entraînant une rotation du portefeuille régulière génèrent des coûts supplémentaires de transaction

Pour plus d'informations sur les frais, veuillez vous référer à la section « frais » du prospectus de cet OPCVM, disponible sur le site internet [www.axa-im.com](http://www.axa-im.com).

#### Performances passées



Les performances passées ne préjugent pas des performances futures.

Les performances présentées sont nettes de frais. Les frais d'entrée et de sortie ne sont pas inclus dans les performances.

L'OPCVM a été créé le 25/04/2003.

Les performances passées sont calculées en Euro et sont exprimées en pourcentage de la valeur liquidative de l'OPCVM à chaque fin d'année.

A compter du 24 avril 2017, les sommes distribuables sont affectées en actions de capitalisation.

A: Affectation des sommes distribuables: Distribution.

#### Informations pratiques

##### Dépositaire :

BNP-Paribas Securities Services, Grands Moulins de Pantin  
9, rue du Débarcadère - 93500 Pantin

##### Informations supplémentaires :

Plus d'informations concernant cet OPCVM, tels que le dernier prospectus, ainsi que le rapport annuel ou semi-annuel sont disponibles gratuitement auprès de la société de gestion ou bien sur le site [www.axa-im.com](http://www.axa-im.com).

Des détails sur la politique de rémunération actuelle de la société de gestion sont disponibles à l'adresse <https://www.axa-im.com/en/remuneration>. Ils incluent la description du mode d'attribution de la rémunération et des avantages aux employés ainsi que le comité de rémunération. La société de gestion peut en fournir une copie papier sur demande.

##### Lieu et modalités d'obtention de la valeur liquidative :

La dernière valeur liquidative de l'OPCVM est disponible sur simple demande auprès d'AXA Investment Managers Paris ou sur son site [www.axa-im.com](http://www.axa-im.com).

##### Fiscalité :

L'OPCVM est soumis au régime fiscal de la France. Selon votre régime fiscal, les plus-values et revenus éventuels liés à la détention de titres de l'OPCVM peuvent être soumis à taxation. Nous vous conseillons de vous renseigner à ce sujet auprès du commercialisateur de l'OPCVM ou de votre conseiller habituel.

##### Déclaration de responsabilité :

La responsabilité d'AXA Investment Managers Paris ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus de l'OPCVM.

L'OPCVM n'est pas ouvert aux Investisseurs US visés dans le prospectus.

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de cet OPCVM. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans cet OPCVM et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

## FIXED INCOME

# AGIPI Obligations Monde

Catégorie d'actions : AGIPI Obligations Monde Capitalisation EUR (ISIN : FR0012749893)

Cet OPCVM est géré par AXA IM Paris, filiale du Groupe AXA IM

## Objectif et politique d'investissement

L'OPCVM est classé dans la catégorie suivante: « Obligations et autres titres de créance internationaux ».

L'OPCVM AGIPI Obligations Monde est nourricier de l'OPCVM AXA World Funds – Global Strategic Bonds (l'OPCVM maître de droit luxembourgeois). A ce titre, AGIPI Obligations Monde est investi en totalité et en permanence dans la classe M de l'OPCVM maître, hors liquidités qui resteront accessoires.

**Rappel de l'objectif de gestion et de la politique d'investissement de l'OPCVM maître :**

### Objectif de gestion

L'OPCVM a pour objectif de réaliser des performances en investissant dans des obligations d'Etat et d'entreprises et des instruments du marché monétaire émis dans le monde entier sur une période de moyen terme.

L'attention des actionnaires est attirée sur le fait que la performance d'AGIPI Obligations Monde sera inférieure à la performance d'AXA Worlds Funds – Global Strategic Bonds, en raison des frais propres à l'OPCVM AGIPI Obligations Monde.

### Politique d'investissement

L'OPCVM est géré de manière active, sans référence à un indice de référence, afin de saisir les opportunités des obligations d'entreprise et d'Etat internationales émises dans le monde entier.

Les décisions de placement suivantes sont prises après une analyse approfondie des facteurs macroéconomiques et microéconomiques régissant ce marché :

- allocation d'actifs parmi les différents types d'obligations
- positionnement en duration (la duration mesure, en nombre d'années, la sensibilité du portefeuille aux variations de taux d'intérêt)
- allocation géographique
- sélection des émetteurs

L'OPCVM investit dans des titres de créance (de qualité "investment grade" et/ou à haut rendement), y compris des obligations indexées sur l'inflation et des instruments du marché monétaire émis par des gouvernements et des entreprises situés n'importe où dans le monde, même sur les marchés émergents.

L'OPCVM pourra investir moins de 20% de ses actifs dans des actifs émis par des véhicules de titrisation ou leur équivalent (tels que des titres garantis à des actifs (ABS), des Collateralised Debt Obligations (CDO), des Collateralised Loan Obligations (CLO) ou des actifs similaires).

L'OPCVM peut investir jusqu'à 5% de son actif net dans des obligations Contingent Convertible (« CoCos »).

Le Compartiment applique la politique d'AXA Investment Managers en matière de standards Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance (« Standards ESG ») disponible sur [www.axa-im.com/en/responsible-investing](http://www.axa-im.com/en/responsible-investing), selon laquelle le Gestionnaire Financier vise à intégrer les Standards ESG au processus d'investissement en appliquant des exclusions sectorielles spécifiques telles que le tabac et les armes au phosphore blanc, et en excluant les investissements dans des titres émis par des sociétés en grave violation des principes du Pacte Mondial des Nations Unies et affichant les

scores ESG les plus faibles tels que décrit dans la politique. Le Gestionnaire Financier applique obligatoirement en permanence les Standards ESG lors du processus de sélection des titres, à l'exception des produits dérivés et des OPC sous-jacents éligibles.

Dans la limite de 200% de son actif net, l'OPCVM peut utiliser des investissements directs et/ou des instruments dérivés pour réaliser sa stratégie d'investissement. Des instruments dérivés peuvent également être utilisés à des fins de couverture.

La Classe d'actions vise à couvrir le risque de change découlant de l'écart entre la devise de référence du compartiment et la devise de cette Classe d'actions en utilisant des instruments dérivés tout en conservant la politique d'investissement décrite ci-dessus.

### Indicateur de référence

Au regard de la stratégie d'investissement utilisée, aucun indicateur de référence n'est pertinent pour cet OPCVM. Par conséquent, le processus de gestion ne peut pas être lié à un indice et l'utilisation d'un indicateur de référence pourrait susciter une mauvaise compréhension de la part des actionnaires.

### Devise de l'OPCVM

Devise de référence de l'OPCVM nourricier : Euro.

Devise de référence de l'OPCVM maître : USD.

### Durée de placement recommandée

Cet OPCVM pourrait ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leur apport avant 5 ans.

### Modalités de souscription/rachat

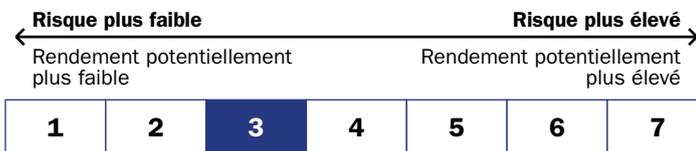
Les ordres de souscription et de rachat doivent parvenir auprès du dépositaire, chaque jour ouvré avant 12H00 (heure de Paris). Ces ordres seront exécutés sur la base de la valeur liquidative calculée le deuxième jour ouvré suivant. L'attention des actionnaires est attirée sur l'existence potentielle de délais de traitement supplémentaires du fait de l'existence d'intermédiaires tels que le conseiller financier ou le distributeur.

La valeur liquidative de cet OPCVM est calculée sur une base quotidienne. Elle est établie lors des jours de bourse hors jours fériés légaux en France, au Luxembourg, aux Etats – Unis et au Royaume – Uni. Le calendrier boursier de référence est celui de NYSE Euronext (Paris) et tient aussi compte du calendrier de valorisation de l'OPCVM maître.

Les dispositions en matière de souscription/rachat de l'OPCVM maître sont disponibles dans le prospectus de celui-ci.

Montant minimum de souscription initial 100 Euros.

## Profil de risque et de rendement



Les données historiques, telles que celles utilisées pour calculer l'indicateur synthétique, pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur de l'OPCVM.

La catégorie de risque associée à cet OPCVM n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps.

La catégorie la plus faible ne signifie pas « sans risque ».

### Pourquoi l'OPCVM est-il dans cette catégorie ?

L'OPCVM n'est pas garanti en capital. Il est investi sur des marchés et/ou utilise des techniques ou instruments, soumis à des variations à la hausse comme à la baisse pouvant engendrer des gains ou des pertes.

L'indicateur de risque de l'OPCVM est représentatif de son exposition aux marchés obligataires internationaux.

**Risques importants non pris en compte par l'indicateur de risque**

L'OPCVM AGIPI Obligations Monde est nourricier de l'OPCVM AXA World Funds – Global Strategic Bonds (l'OPCVM maître). A ce titre, il supporte les mêmes risques additionnels que son maître, à savoir :

Risque de contrepartie : risque de faillite, d'insolvabilité ou de défaillance d'une contrepartie de l'OPCVM, pouvant entraîner un défaut de paiement ou de livraison.

Risque opérationnel : risque que les processus opérationnels, incluant ceux liés à la conservation des actifs, puissent échouer, ce qui engendrerait des pertes.

Risque de crédit : risque que les émetteurs de titres de créance détenus par l'OPCVM ne s'acquittent pas de leurs obligations ou voient leur note de crédit abaissée, ce qui entraînerait une baisse de la valeur liquidative.

Impact de certaines techniques de gestion telles que l'utilisation de produits dérivés: le recours à ces techniques peut entraîner un levier ayant pour conséquence une amplification de l'impact des mouvements de marché sur l'OPCVM et peut engendrer des risques de pertes importantes et une baisse de la valeur liquidative.



## FIXED INCOME AGIPI Obligations Monde

### Frais

Les frais et commissions acquittés servent à couvrir les coûts d'exploitation de l'OPCVM y compris les coûts de commercialisation et de distribution des actions, ces frais réduisent la croissance potentielle des investissements.

#### Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement

Frais d'entrée	5.00%
Frais de sortie	5.00%

Le pourcentage indiqué est le maximum pouvant être prélevé sur votre capital (pour les souscriptions: avant que celui-ci ne soit investi / pour les rachats: avant que le revenu de votre investissement ne vous soit distribué).

#### Frais prélevés par le fonds sur une année

Frais courants	1.19%
----------------	-------

#### Frais prélevés par le fonds dans certaines circonstances

Commission de performance	Aucune
---------------------------	--------

Les frais d'entrée et de sortie affichés sont des frais maximum. Dans certains cas, les frais payés peuvent être inférieurs. L'investisseur peut obtenir de son conseil ou de son distributeur le montant effectif des frais d'entrée et de sortie.

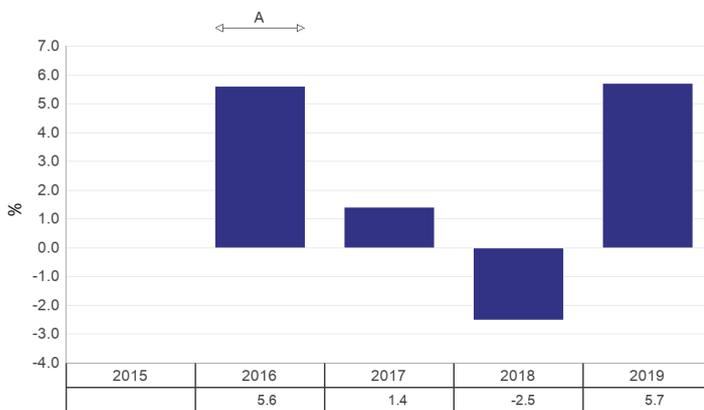
Les frais courants sont fondés sur les dépenses de la période des 12 derniers mois se terminant en décembre 2019. Ce pourcentage peut varier d'une année sur l'autre. Il exclut :

- les commissions de performance
- les frais d'intermédiation, à l'exception des frais d'entrée et de sortie payés par l'OPCVM lorsqu'il achète ou vend des parts d'un autre OPCVM. Certaines stratégies d'investissement entraînant une rotation du portefeuille régulière génèrent des coûts supplémentaires de transaction

Pour plus d'informations sur les frais, veuillez vous référer à la section « frais » du prospectus de cet OPCVM, disponible sur le site internet [www.axa-im.com](http://www.axa-im.com).

### Performances passées

■ AGIPI Obligations Monde Capitalisation EUR (ISIN : FR0012749893)



Les performances passées ne préjugent pas des performances futures.

Les performances présentées sont nettes de frais. Les frais d'entrée et de sortie ne sont pas inclus dans les performances.

L'OPCVM a été créé le 06/07/2015.

Les performances passées sont calculées en Euro et sont exprimées en pourcentage de la valeur liquidative de l'OPCVM à chaque fin d'année.

A compter du 24 avril 2017, les sommes distribuables sont affectées en actions de capitalisation.

A: Affectation des sommes distribuables : Distribution.

### Informations pratiques

#### Dépositaire :

BNP-Paribas Securities Services, Grands Moulins de Pantin  
9, rue du Débarcadère - 93500 Pantin

**L'OPCVM nourricier est établi en France ; l'OPCVM maître est établi au Luxembourg.**

#### Informations supplémentaires relatives à l'OPCVM nourricier :

Plus d'informations concernant l'OPCVM nourricier, tels que le dernier prospectus, ainsi que le rapport annuel ou semi-annuel sont disponibles gratuitement en français auprès de la société de gestion, ou bien sur le site [www.axa-im.com](http://www.axa-im.com).

Des détails sur la politique de rémunération actuelle de la société de gestion sont disponibles à l'adresse <https://www.axa-im.com/en/remuneration>. Ils incluent la description du mode d'attribution de la rémunération et des avantages aux employés ainsi que le comité de rémunération. La société de gestion peut en fournir une copie papier sur demande.

#### Informations supplémentaires relatives à l'OPCVM maître :

Plus d'informations concernant l'OPCVM maître, tels que le dernier prospectus, ainsi que le rapport annuel ou semi-annuel sont librement disponibles en français auprès de AXA Funds Management S.A. (49, Avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg, Grand Duché de Luxembourg), ou bien sur le site [www.axa-im.com](http://www.axa-im.com).

#### Lieu et modalités d'obtention de la valeur liquidative :

La dernière valeur liquidative de l'OPCVM est disponible sur simple demande auprès d'AXA Investment Managers Paris ou sur son site [www.axa-im.com](http://www.axa-im.com).

#### Fiscalité :

L'OPCVM nourricier est soumis au régime fiscal de la France. L'OPCVM maître est soumis au régime fiscal du Luxembourg. Selon votre régime fiscal, les plus-values et revenus éventuels liés à la détention de titres de l'OPCVM nourricier peuvent être soumis à taxation. Nous vous conseillons de vous renseigner auprès du commercialisateur de l'OPCVM ou de votre conseiller habituel.

#### Déclaration de responsabilité :

La responsabilité d'AXA Investment Managers Paris ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus de l'OPCVM. L'OPCVM n'est pas ouvert aux Investisseurs US visés dans le prospectus.

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs du FIA. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce FIA et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

## MULTI ASSET CLIENT SOLUTIONS

# AGIPI Ambition

Catégorie d'actions : AGIPI Ambition Capitalisation EUR (ISIN : FR0000299240)

Ce FIA est géré par AXA IM Paris, filiale du Groupe AXA IM

Fonds d'investissement à vocation générale - FIA soumis au droit français

## Objectif et politique d'investissement

### Objectif de gestion

L'objectif de l'OPC est la recherche de performance corrélée aux marchés financiers par la mise en œuvre d'une gestion dynamique et discrétionnaire reposant sur une allocation tactique des investissements fondée sur la sélection d'une ou plusieurs classes d'actifs, un ou plusieurs marchés et styles de gestion.

### Politique d'investissement

La stratégie d'investissement consiste en une gestion active et discrétionnaire afin de bénéficier d'opportunités de marché parmi différentes classes d'actifs, notamment sur les marchés obligataires et actions. Le gérant pourra ou non investir dans les titres composant l'indicateur de référence à sa libre discrétion et sans contrainte particulière. L'allocation tactique des investissements repose sur l'analyse de l'environnement économique et financier, les perspectives de gestion définies en fonction des risques/rendements attendus, une construction de portefeuille, et la sélection de sociétés selon des critères qualitatifs et quantitatifs. Les investissements se feront essentiellement par la sélection d'autres OPC français ou européens coordonnés.

L'OPC peut s'exposer en totalité, en direct ou via des OPC, sur les marchés des actions internationales principalement membres de l'OCDE. L'investissement en actions de petites capitalisations ne peut excéder 20% de l'actif de l'OPC.

L'OPC peut s'exposer en totalité, en direct ou via des OPC, dans des titres de créance internationaux d'émetteurs privés ou publics principalement des pays membres de l'OCDE, libellés en euro ou autre devise, sans notation minimale définie (dont des obligations convertibles et/ou titres issus de la titrisation).

L'OPC a une fourchette de sensibilité comprise entre 0 et 7 : en cas de variation à la hausse de 1% des taux d'intérêt, la valeur liquidative de l'OPC pourra diminuer jusqu'à 7%.

Dans la limite de 200% l'actif net de l'OPC, la stratégie d'investissement peut être réalisée par des investissements en direct ou via des dérivés. L'OPC peut utiliser des dérivés également pour se couvrir.

### Indicateur de référence

L'indicateur de référence composite est le suivant : 30% de l'indice MSCI zone Euro, 20% de l'indice MSCI Monde ex EMU, 25% Barclays Capital Global Aggregate – OECD Currencies (hedge en Euro), et 25% de l'indice Citigroup Eurobig 5-7.

Les indices MSCI zone Euro et MSCI Monde ex EMU, dividendes nets réinvestis, sont des indices boursiers établis par Morgan Stanley Capital International regroupant les plus grandes capitalisations mondiales.

L'indice Barclays Capital Global Aggregate OECD Currencies (hedge en euro), coupons réinvestis, correspond à l'indice établi par Barclays Capital s'intéressant à des obligations mondiales gouvernementales et privées émises dans des devises de pays membres de l'OCDE avec une couverture de change en euro.

L'indice Citigroup Eurobig 5-7 ans, établi par Citigroup, coupons réinvestis, reflète la typologie réelle des émetteurs du marché obligataire de la zone euro et est composé d'obligations à maturité moyenne (5 à 7 ans). La composition des indices est disponible sur les sites suivants: [www.msci.com](http://www.msci.com), [www.barcap.com/indices](http://www.barcap.com/indices) et [www.yieldbook.com](http://www.yieldbook.com).

La gestion de l'OPC n'étant pas indiciaire, la performance de l'OPC pourra s'éloigner sensiblement de l'indicateur de référence qui n'est qu'un indicateur de comparaison.

### Devise de l'OPC

Devise de référence de l'OPC : Euro

### Durée de placement recommandée

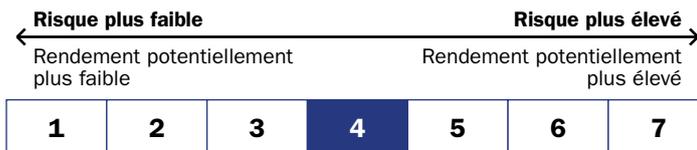
Cet OPC pourrait ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leur apport avant 4 ans.

### Modalités de souscription/rachat

Les ordres de souscription et de rachat doivent parvenir auprès du dépositaire, chaque jour ouvré avant 10h30 (heure de Paris) et sont exécutés sur la base de la prochaine valeur liquidative. L'attention des actionnaires est attirée sur l'existence potentielle de délais de traitement supplémentaires du fait de l'existence d'intermédiaires tels que le conseiller financier ou le distributeur.

La valeur liquidative de cet OPC est calculée sur une base quotidienne.

## Profil de risque et de rendement



Les données historiques, telles que celles utilisées pour calculer l'indicateur synthétique, pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur du FIA.

La catégorie de risque associée à ce FIA n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps.

La catégorie la plus faible ne signifie pas « sans risque ».

### Pourquoi le FIA est-il dans cette catégorie ?

Le FIA n'est pas garanti en capital. Il est investi sur des marchés et/ou utilise des techniques ou instruments, soumis à des variations à la hausse comme à la baisse pouvant engendrer des gains ou des pertes.

L'indicateur de risque du FIA est représentatif de son exposition diversifiée aux marchés actions, obligataires et monétaires.

### Risques importants non pris en compte par l'indicateur de risque

Risque de liquidité : risque de rencontrer des difficultés à acheter ou vendre les actifs du FIA.

Risque de crédit : risque que les émetteurs des instruments de dette détenus par le FIA puissent faire défaut ou voir leur qualité de crédit se dégrader, pouvant entraîner une baisse de la valeur liquidative.

Impact de certaines techniques de gestion telles que l'utilisation de produits dérivés: le recours à ces techniques peut entraîner un levier ayant pour conséquence une amplification de l'impact des mouvements de marché sur le FIA et peut engendrer des risques de pertes importantes et une baisse de la valeur liquidative.

## MULTI ASSET CLIENT SOLUTIONS AGIPI Ambition

### Frais

Les frais et commissions acquittés servent à couvrir les coûts d'exploitation du FIA y compris les coûts de commercialisation et de distribution des actions, ces frais réduisent la croissance potentielle des investissements.

#### Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement

Frais d'entrée	5.00%
Frais de sortie	5.00%

Le pourcentage indiqué est le maximum pouvant être prélevé sur votre capital (pour les souscriptions: avant que celui-ci ne soit investi / pour les rachats: avant que le revenu de votre investissement ne vous soit distribué).

#### Frais prélevés par le fonds sur une année

Frais courants	1.64%
----------------	-------

#### Frais prélevés par le fonds dans certaines circonstances

Commission de performance	Aucune
---------------------------	--------

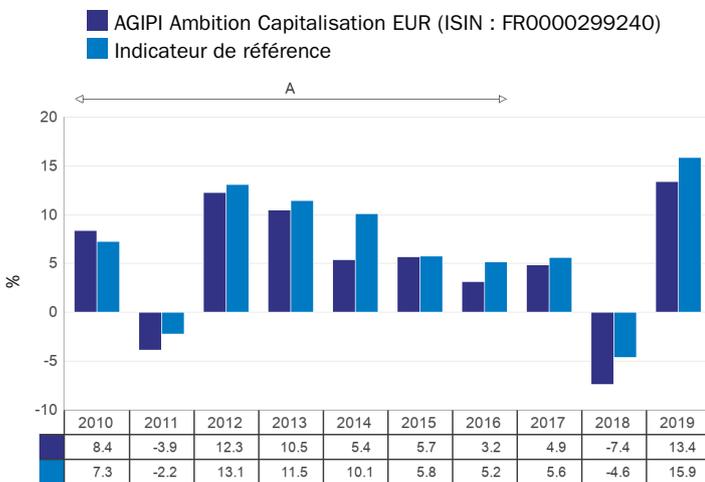
Les frais d'entrée et de sortie affichés sont des frais maximum. Dans certains cas, les frais payés peuvent être inférieurs. L'investisseur peut obtenir de son conseil ou de son distributeur le montant effectif des frais d'entrée et de sortie.

Les frais courants sont fondés sur les dépenses de la période des 12 derniers mois se terminant en décembre 2019. Ce pourcentage peut varier d'une année sur l'autre. Il exclut :

- les commissions de performance
- les frais d'intermédiation, à l'exception des frais d'entrée et de sortie payés par le FIA lorsqu'il achète ou vend des parts d'un autre OPC. Certaines stratégies d'investissement entraînant une rotation du portefeuille régulière génèrent des coûts supplémentaires de transaction

Pour plus d'informations sur les frais, veuillez vous référer à la section « frais » du prospectus de ce FIA, disponible sur le site internet [www.axa-im.com](http://www.axa-im.com).

### Performances passées



Les performances passées ne préjugent pas des performances futures.

Les performances présentées sont nettes de frais. Les frais d'entrée et de sortie ne sont pas inclus dans les performances.

Le FIA a été créé le 26/10/1994.

Les performances passées sont calculées en Euro et sont exprimées en pourcentage de la valeur liquidative du FIA à chaque fin d'année.

A compter du 24 avril 2017, les sommes distribuables sont affectées en actions de capitalisation.

A: Affectation des sommes distribuables : Distribution.

### Informations pratiques

#### Dépositaire :

BNP-Paribas Securities Services, Grands Moulins de Pantin  
9, rue du Débarcadère - 93500 Pantin

#### Informations supplémentaires :

Plus d'informations concernant ce FIA, tels que le dernier prospectus, ainsi que le rapport annuel ou semi-annuel sont disponibles gratuitement auprès de la société de gestion ou bien sur le site [www.axa-im.com](http://www.axa-im.com).

#### Lieu et modalités d'obtention de la valeur liquidative :

La dernière valeur liquidative du FIA est disponible sur simple demande auprès d'AXA Investment Managers Paris ou sur son site [www.axa-im.com](http://www.axa-im.com).

#### Fiscalité :

Le FIA est soumis au régime fiscal de la France. Selon votre régime fiscal, les plus-values et revenus éventuels liés à la détention de titres du FIA peuvent être soumis à taxation. Nous vous conseillons de vous renseigner à ce sujet auprès du commercialisateur du FIA ou de votre conseiller habituel.

#### Déclaration de responsabilité :

La responsabilité d'AXA Investment Managers Paris ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus du FIA.

Le FIA n'est pas ouvert aux Investisseurs US visés dans le prospectus.

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de cet OPCVM. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans cet OPCVM et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

## SICAV AGIPI CONVICTIONS

Classe d'action: Capitalisation / Distribution (ISIN FR0011355510)

Cet OPCVM soumis au droit français est géré par ARCHITAS France (société appartenant au groupe AXA)

### Objectif et politique d'investissement

#### Objectif de gestion

L'objectif de gestion de la SICAV est de rechercher une performance positive via une sélection d'OPCVM ou de FIA dont l'univers d'investissement correspondra aux actions et obligations internationales.

#### Indicateur de référence

La progression de la valeur liquidative pourra être comparée *a posteriori* à un indicateur de référence composé des indices suivants : MSCI WORLD (EUR) (dividendes nets réinvestis) à 50% et BARCLAYS GLOBAL AGGREGATE (EUR) (coupons réinvestis) à 50%.

La gestion de la SICAV n'étant pas indicielle, la performance de la SICAV pourra s'éloigner de l'indicateur de référence qui n'est qu'un indicateur de performance.

#### Politique d'investissement

La gestion de la SICAV s'articulera autour de trois poches : la poche taux, la poche actions et la poche de diversification.

Poche actions : Elle permettra à la SICAV de s'exposer aux marchés actions, et représentera de 0% à 100% de l'actif net. La poche actions sera investie par le biais d'OPCVM ou de FIA, sur des émetteurs situés dans l'Union Européenne, l'EEE et les pays de l'OCDE, ainsi que sur les marchés émergents. La SICAV pourra intervenir sur tous types de secteurs d'activité, ainsi que sur tous types de capitalisation (grandes, moyennes, petites).

Poche taux : La poche taux sera investie en obligations, titres de créance et instruments du marché monétaire, de tous type de notation et émis par tous types d'émetteur et représentera de 0 à 100% de l'actif net.

La SICAV pourra être exposée aux obligations, titres de créance et instruments du marché monétaire de type :

- « Investment Grade » (titres de bonne qualité), par le biais de titres en direct et d'OPCVM ou de FIA.

- spéculatif (obligations de types « High Yield » ou équivalente pour le marché monétaire), ou à des émissions réalisées en dehors de l'OCDE, sans limitation, par le biais d'OPCVM ou de FIA.

La poche taux sera gérée dans une fourchette de durée aux taux d'intérêt pouvant évoluer entre 0 et 10.

Poche de diversification : Elle permettra de s'exposer à des stratégies de diversification, jusqu'à 100% de l'actif net, par le biais d'OPCVM ou de FIA. Les principales stratégies de diversification seront de type matières premières (OPCVM ou FIA intervenant sur des indices de futures de matières premières) ou rendement absolu. Le détail des stratégies de diversification figure dans le prospectus de la SICAV.

La SICAV n'aura pas recours aux instruments financiers à terme.

La SICAV peut être exposée, directement ou indirectement, au risque de change jusqu'à 100% de son actif net.

La sélection des OPCVM ou FIA sous-jacents est réalisée au terme d'un processus d'investissement basé sur des critères qualitatifs et quantitatifs.

#### Modalités de souscription/rachat

L'investisseur peut obtenir le remboursement de ses parts sur demande avec une fréquence quotidienne. Les ordres de souscription et de rachat sont reçus par le dépositaire chaque jour avant 9h00 et sont exécutés sur la base de la prochaine valeur liquidative, calculée quotidiennement sur les cours de clôture du jour.

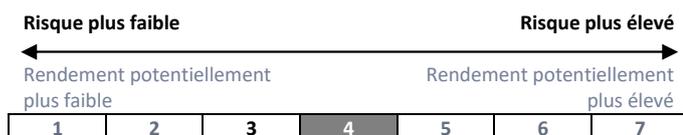
#### Affectation des sommes distribuables

Les sommes distribuables de la SICAV sont capitalisées et/ou distribuées.

#### Durée de placement recommandée

Recommandation : cette SICAV pourrait ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leur apport dans moins de 8 ans.

### Profil de risque et de rendement



#### Pourquoi l'OPCVM est-il dans cette catégorie?

La SICAV est classée dans la catégorie 4, ce qui reflète son exposition aux marchés actions et obligataires internationaux, notamment son exposition, même indirecte, à des émissions provenant de pays émergents, ainsi que l'utilisation de stratégies de diversification. Les données historiques telles que celles utilisées pour calculer l'indicateur synthétique, pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur de la SICAV.

Il n'est pas certain que la catégorie de risque et de rendement affichée demeure inchangée et le classement de la SICAV est susceptible d'évoluer dans le temps.

La catégorie la plus basse n'est pas synonyme d'investissement sans risques.

La SICAV n'offre aucune garantie ou protection du capital.

#### Risques importants non pris en compte par l'indicateur de risque

Risque de contrepartie : risque que la contrepartie à une opération ou à un contrat puisse faillir à ses obligations avant que l'opération ait été réglée de manière définitive.

## Frais

Les frais et commissions acquittés servent à couvrir les coûts d'exploitation de la SICAV y compris les coûts de commercialisation et de distribution des actions. Ces frais réduisent la croissance potentielle des investissements.

### Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement

Frais d'entrée	5,00%
Frais de sortie	Néant

Le pourcentage indiqué est le maximum pouvant être prélevé sur votre capital avant que celui-ci ne soit investi, ou ne vous soit remboursé.

### Frais prélevés par le fonds sur une année

Frais courants	2,08%
----------------	-------

### Frais prélevés par le fonds dans certaines circonstances

Commission de performance	Aucune
---------------------------	--------

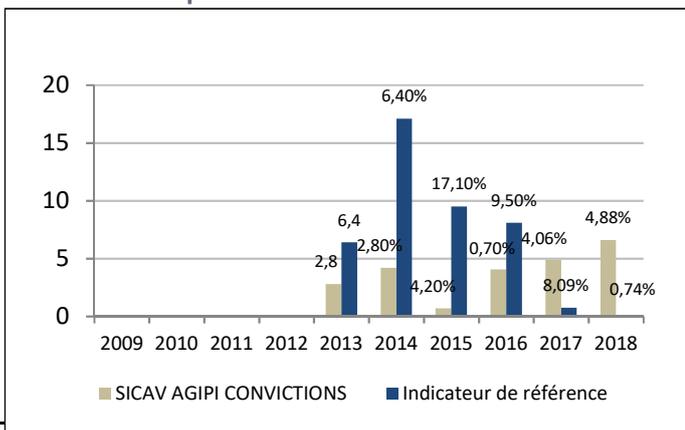
Les frais d'entrée et de sortie affichés sont des frais maximum. Dans certains cas l'investisseur paie moins. L'investisseur pourra obtenir de son conseiller ou de son distributeur financier la communication du montant effectif des frais d'entrée et de sortie.

Les frais courants sont fondés sur les dépenses de la période des 12 derniers mois se terminant en juin 2020. Ce pourcentage peut varier d'une année sur l'autre. Il exclut :

- les commissions de performance ;
- les frais d'intermédiation, à l'exception des frais d'entrée et de sortie payés par la SICAV lorsqu'il achète ou vend des parts d'un autre OPCVM ou FIA. Certaines stratégies d'investissement entraînant une rotation du portefeuille régulière génèrent des coûts supplémentaires de transaction.

Pour plus d'information sur les frais, veuillez-vous référer à la section « Frais » du prospectus de cette SICAV, disponible sur demande à l'adresse électronique suivante : [serviceclients.france@architas.com](mailto:serviceclients.france@architas.com)

## Performances passées



Les performances passées ne préjugent pas des performances futures.

Les données présentées incluent l'ensemble des frais présentés dans la partie « Frais », à l'exception des frais d'entrée et de sortie.

La SICAV a été créée le 20 décembre 2012.

Les performances passées sont calculées en euro et sont exprimées en pourcentage de la valeur liquidative de la SICAV à chaque fin d'année.

## Informations pratiques

### Dépositaire :

BNP Paribas Securities Services, Grands Moulins de Pantin  
9, rue du Débarcadère - 93500 Pantin

### Informations supplémentaires :

Plus d'informations concernant cet OPCVM, tels que le dernier prospectus, ainsi que le rapport annuel ou semi-annuel sont disponibles gratuitement auprès de la société de gestion ou bien sur demande à l'adresse électronique suivante : [serviceclients.france@architas.com](mailto:serviceclients.france@architas.com)

L'information est fournie gratuitement en langue française.

### Lieu et modalités d'obtention de la valeur liquidative :

La dernière valeur liquidative de l'OPCVM est disponible sur simple demande auprès d'ARCHITAS France ou sur demande à l'adresse électronique suivante : [serviceclients.france@architas.com](mailto:serviceclients.france@architas.com)

### Fiscalité :

L'OPCVM est soumis au régime fiscal de la France. Selon votre régime fiscal, les plus-values et revenus éventuels liés à la détention de titres de l'OPCVM peuvent être soumis à taxation. Nous vous conseillons de vous renseigner à ce sujet auprès du commercialisateur de l'OPCVM ou de votre conseiller habituel

### Déclaration de responsabilité :

La responsabilité d'ARCHITAS France ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus de l'OPCVM.

Cet OPCVM est agréé en France et réglementé par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF).

ARCHITAS France (société appartenant au groupe AXA) est agréée en France et réglementée par l'Autorité des Marchés Financiers.

Les informations clés pour l'investisseur ici fournies sont exactes et à jour au 23/09/2020.

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de cet OPCVM. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans cet OPCVM et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

## REAL ASSETS

# AGIPI Immobilier

Catégorie d'actions : AGIPI Immobilier Capitalisation EUR (ISIN : FR0011545680)

Cet OPCVM est géré par AXA REIM SGP, filiale du Groupe AXA IM

## Objectif et politique d'investissement

### Objectif de gestion

L'objectif de l'OPCVM est la recherche de performance en investissant majoritairement sur les marchés d'actions, obligations du secteur immobilier mondial par la mise en oeuvre d'une gestion dynamique et discrétionnaire.

### Politique d'investissement

La stratégie d'investissement consiste à rechercher, dans le cadre d'une gestion active et discrétionnaire, des opportunités de marché parmi différentes classes d'actifs du secteur immobilier, notamment sur les marchés actions, obligations et monétaires. L'OPCVM n'ayant pas d'indicateur de référence, le gérant n'aura aucune contrainte particulière d'investissement lié à un éventuel indice.

Le secteur immobilier regroupe les sociétés se livrant à des activités immobilières telles que la location, l'achat, la vente, le courtage et le développement de biens immobiliers.

L'allocation tactique des investissements entre les classes d'actifs du secteur immobilier repose sur l'analyse de l'environnement économique et financier, les perspectives de gestion définies en fonction des risques/rendements attendus, une construction de portefeuille, et la sélection de sociétés selon des critères qualitatifs et quantitatifs.

L'OPCVM sera investi majoritairement (pour 50% au moins de son actif) sur les classes d'actifs (actions/obligations) du secteur immobilier mondial, en instruments du marché monétaire et/ou dans la limite de 10% de son actif sur les marchés actions hors du secteur immobilier.

L'OPCVM peut s'exposer, en direct ou via des OPCVM et/ou FIA et/ou fonds d'investissement, jusqu'à 75% de son actif sur les marchés actions internationaux.

L'OPCVM peut s'exposer, en direct ou via des OPCVM et/ou FIA et/ou fonds d'investissement, jusqu'à 100% de son actif sur les marchés obligations, titres de créance internationaux et instruments du marché monétaire, dont au moins 50% avec une notation au minimum de BBB- (chez Standard & Poor's ou équivalent chez les autres agences de notation), ces titres relevant de la catégorie « Investment grade ». Le reste pourra avoir une notation strictement inférieure à BBB- (chez Standard & Poor's ou équivalent chez les autres agences de notation), ces titres qui relèvent de la catégorie des titres à haut rendement ou non notés, peuvent présenter des caractéristiques spéculatives.

Pour ce qui concerne les titres de taux dans lesquelles l'OPCVM est investi, le gérant mène sa propre analyse de crédit pour sélectionner les titres. Ainsi, la décision d'acquiescer ou de céder un titre ne se fonde pas mécaniquement et exclusivement sur le critère de leur notation, mais repose également sur d'autres critères d'analyse du gérant, tel qu'une analyse interne du risque de crédit ou de marché.

La partie obligataire de l'OPCVM a une fourchette de sensibilité comprise entre 0 et 6 : en cas de variation à la hausse de 1% des taux d'intérêt, la poche obligataire de l'OPCVM pourra diminuer jusqu'à 6%.

Dans la limite de 200% de l'actif net de l'OPCVM, la stratégie d'investissement peut être réalisée par des investissements en direct ou via des dérivés. L'OPCVM peut utiliser des dérivés également pour se couvrir.

### Devise de l'OPCVM

Devise de référence de l'OPCVM : Euro.

### Durée de placement recommandée

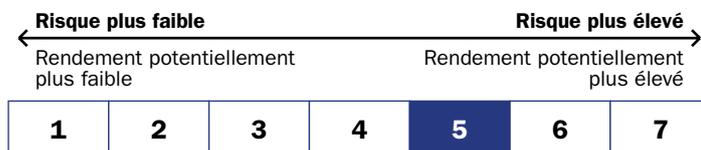
Cet OPCVM pourrait ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leur apport avant 5 ans.

### Modalités de souscription/rachat

Les ordres de souscription et de rachat doivent parvenir auprès du dépositaire, chaque jour ouvré avant 10h30 (heure de Paris) et sont exécutés sur la base de la prochaine valeur liquidative. L'attention des actionnaires est attirée sur l'existence potentielle de délais de traitement supplémentaires du fait de l'existence d'intermédiaires tels que le conseiller financier ou le distributeur.

La valeur liquidative de cet OPCVM est calculée sur une base quotidienne.

## Profil de risque et de rendement



Les données historiques, telles que celles utilisées pour calculer l'indicateur synthétique, pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur de l'OPCVM.

La catégorie de risque associée à cet OPCVM n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps.

La catégorie la plus faible ne signifie pas « sans risque ».

### Pourquoi l'OPCVM est-il dans cette catégorie ?

L'OPCVM n'est pas garanti en capital. Il est investi sur des marchés et/ou utilise des techniques ou instruments, soumis à des variations à la hausse comme à la baisse pouvant engendrer des gains ou des pertes.

L'indicateur de risque de l'OPCVM est représentatif de son exposition diversifiée aux marchés actions, obligataires et monétaires

### Risques importants non pris en compte par l'indicateur de risque

Risque de liquidité : risque de rencontrer des difficultés à acheter ou vendre les actifs de l'OPCVM.

Risque de crédit : risque que les émetteurs des instruments de dette détenus par l'OPCVM puissent faire défaut ou voir leur qualité de crédit se dégrader, pouvant entraîner une baisse de la valeur liquidative.

Impact de certaines techniques de gestion telles que l'utilisation de produits dérivés: le recours à ces techniques peut entraîner un levier ayant pour conséquence une amplification de l'impact des mouvements de marché sur l'OPCVM et peut engendrer des risques de pertes importantes et une baisse de la valeur liquidative.

## REAL ASSETS AGIPI Immobilier

### Frais

Les frais et commissions acquittés servent à couvrir les coûts d'exploitation de l'OPCVM y compris les coûts de commercialisation et de distribution des actions, ces frais réduisent la croissance potentielle des investissements.

#### Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement

Frais d'entrée	5.00%
Frais de sortie	5.00%

Le pourcentage indiqué est le maximum pouvant être prélevé sur votre capital (pour les souscriptions: avant que celui-ci ne soit investi / pour les rachats: avant que le revenu de votre investissement ne vous soit distribué).

#### Frais prélevés par le fonds sur une année

Frais courants	1.68%
----------------	-------

#### Frais prélevés par le fonds dans certaines circonstances

Commission de performance	Aucune
---------------------------	--------

Les frais d'entrée et de sortie affichés sont des frais maximum. Dans certains cas, les frais payés peuvent être inférieurs. L'investisseur peut obtenir de son conseil ou de son distributeur le montant effectif des frais d'entrée et de sortie.

Les frais courants sont fondés sur les dépenses de la période des 12 derniers mois se terminant en décembre 2019. Le rapport annuel de l'OPCVM donnera le montant exact des frais encourus.

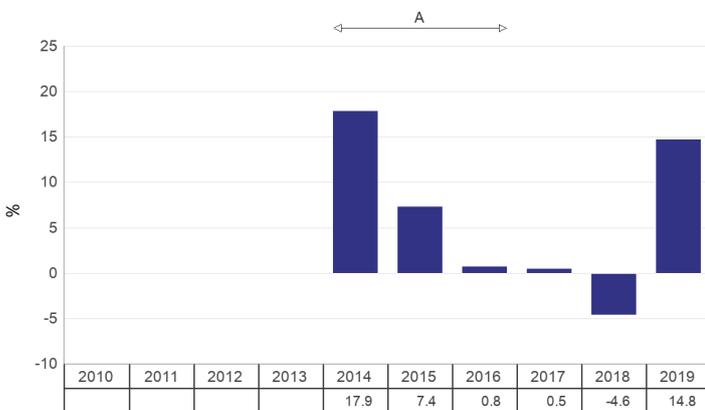
Ce pourcentage peut varier d'une année sur l'autre. Il exclut:

- les commissions de performance
  - les frais d'intermédiation, à l'exception des frais d'entrée et de sortie payés par l'OPCVM lorsqu'il achète ou vend des parts d'un autre OPCVM et/ou FIA et/ou fonds d'investissement.
- Les frais d'entrée affichés sont des frais maximum. Dans certains cas, les frais payés peuvent être inférieurs. L'investisseur peut obtenir de son conseil ou de son distributeur le montant effectif des frais d'entrée.

Pour plus d'informations sur les frais, veuillez vous référer à la section « frais » du prospectus de cet OPCVM, disponible sur le site internet [www.axa-reimsgp.fr](http://www.axa-reimsgp.fr).

### Performances passées

■ AGIPI Immobilier Capitalisation EUR (ISIN : FR0011545680)



Les performances passées ne préjugent pas des performances futures.

Les performances présentées sont nettes de frais. Les frais d'entrée et de sortie ne sont pas inclus dans les performances.

L'OPCVM a été créé le 09/10/2013.

Les performances passées sont calculées en Euro et sont exprimées en pourcentage de la valeur liquidative de l'OPCVM à chaque fin d'année.

A compter du 24 avril 2017, les sommes distribuables sont affectées en actions de capitalisation.

A: Affectation des sommes distribuables : Distribution.

En date d'effet du 1er avril 2020, l'OPCVM sera géré par la société de gestion AXA REIM SGP en remplacement d'AXA IM Paris.

### Informations pratiques

#### Dépositaire :

BNP-Paribas Securities Services, Grands Moulins de Pantin  
9, rue du Débarcadère - 93500 Pantin

#### Informations supplémentaires :

Plus d'informations concernant cet OPCVM, tels que le dernier prospectus, ainsi que le rapport annuel ou semi-annuel sont disponibles gratuitement auprès de la société de gestion ou bien sur le site [www.axa-reimsgp.fr](http://www.axa-reimsgp.fr).

Des détails sur la politique de rémunération actuelle de la société de gestion sont disponibles à l'adresse <https://www.axa-im.com/en/remuneration>. Ils incluent la description du mode d'attribution de la rémunération et des avantages aux employés ainsi que le comité de rémunération. La société de gestion peut en fournir une copie papier sur demande.

#### Lieu et modalités d'obtention de la valeur liquidative :

La dernière valeur liquidative de l'OPCVM est disponible sur simple demande auprès d'AXA REIM SGP ou sur son site [www.axa-reimsgp.fr](http://www.axa-reimsgp.fr).

#### Fiscalité :

L'OPCVM est soumis au régime fiscal de la France. Selon votre régime fiscal, les plus-values et revenus éventuels liés à la détention de titres de l'OPCVM peuvent être soumis à taxation. Nous vous conseillons de vous renseigner à ce sujet auprès du commercialisateur de l'OPCVM ou de votre conseiller habituel.

#### Déclaration de responsabilité :

La responsabilité d'AXA REIM SGP ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus de l'OPCVM. L'OPCVM n'est pas ouvert aux Investisseurs US visés dans le prospectus.



## Informations clés pour l'investisseur

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de cet OPC. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans cet OPC et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

### AGIPI ACTIONS EMERGENTS

Code ISIN : (C/D) FR0010996611

Fonds d'Investissement à Vocation Générale (FIVG) soumis au droit français

Cette SICAV est gérée par BFT Investment Managers, société de Amundi

#### Objectifs et politique d'investissement

Classification AMF ("Autorité des Marchés Financiers") : Actions internationales

En souscrivant à AGIPI ACTIONS EMERGENTS, vous investissez dans une sélection d'OPC actions, dont l'univers de gestion est centré sur les pays émergents.

L'objectif de gestion est de rechercher, sur un horizon d'investissement d'au moins 8 ans, une performance via une sélection d'OPC actions, dont l'univers de gestion est centré sur les pays émergents.

L'OPC n'est pas corrélé à un indice de référence. Néanmoins, sa performance peut être comparée a posteriori à celle de l'indicateur MSCI Emerging Markets en Euro : indice représentatif des actions de pays émergents.

L'indice MSCI est calculé par Morgan Stanley Capital International. Il est converti en euro, dividendes nets réinvestis.

Pour y parvenir, l'équipe de gestion sélectionne des titres sur la base d'analyses macro-économiques, qualitative et quantitative.

L'OPC a vocation à être investi jusqu'à 100% de son actif en OPC actions internationales, de toutes tailles de capitalisation et de toutes zones géographiques.

L'exposition maximale de l'OPC aux marchés émergents est à 100% de l'actif.

Les investissements en produits de taux sont limités à 40% de l'actif. Tous produits de taux sont autorisés (titres de créances émis par des entités publiques et / ou privées et instruments du marché monétaire, OPC obligataires, diversifiés ou monétaires...) sur tout marché réglementé de l'OCDE.

Ils peuvent être émis par des entités publiques et / ou privées, sans répartition prédéfinie en matière de secteur ou de nature des instruments. Ces titres obligataires seront sélectionnés selon le jugement de la gestion et dans le respect de la politique interne de suivi du risque de crédit de la Société de gestion. La gestion pourra recourir, de façon non exclusive et non mécanique, à des titres ayant une notation, à l'acquisition, allant de AAA à BBB- sur l'échelle de notation de Standard & Poor's ou de notation équivalente par des agences de notation agréés.

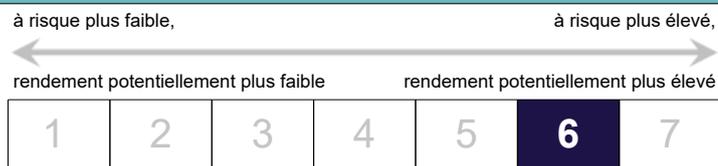
La gestion active de cette SICAV peut entraîner des frais de transaction significatifs qui auront un impact sur la performance.

Le résultat net de la SICAV est réinvesti ou redistribué sur décision de la de la SICAV et les plus-values nettes réalisées de la SICAV sont réinvesties ou redistribuées sur décision de la SICAV.

Vous pouvez demander le remboursement de vos actions chaque jour, les opérations de rachat sont exécutées de façon quotidienne.

Recommandation : cette SICAV pourrait ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leur apport avant 8 ans.

#### Profil de risque et de rendement



Le niveau de risque de cet OPC reflète principalement le risque du marché des actions de pays émergents sur lequel il est investi.

Les données historiques utilisées pour le calcul de l'indicateur de risque numérique pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur.

La catégorie de risque associée à cette SICAV n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps.

La catégorie la plus faible ne signifie pas « sans risque ».

Le capital initialement investi ne bénéficie d'aucune garantie.

Les risques importants non pris en compte dans l'indicateur sont :

- Risque de liquidité : dans le cas particulier où les volumes d'échange sur les marchés financiers sont très faibles, toute opération d'achat ou vente sur ces derniers peut entraîner d'importantes variations du marché.
- Risque de contrepartie : il représente le risque de défaillance d'un intervenant de marché l'empêchant d'honorer ses engagements vis-à-vis de votre portefeuille.
- L'utilisation de produits complexes tels que les produits dérivés peut entraîner une amplification des mouvements de titres dans votre portefeuille.

La survenance de l'un de ces risques peut entraîner une baisse de la valeur liquidative du portefeuille.

## Frais

Les frais et commissions acquittés servent à couvrir les coûts d'exploitation de la SICAV y compris les coûts de commercialisation et de distribution des actions, ces frais réduisent la croissance potentielle des investissements.

Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement	
<b>Frais d'entrée</b>	5,00 %
<b>Frais de sortie</b>	5,00 %
Ces taux correspondent au pourcentage maximal pouvant être prélevé sur votre capital avant que celui-ci ne soit investi (entrée) ou ne vous soit remboursé (sortie).	
Frais prélevés par la SICAV sur une année	
<b>Frais courants</b>	1,73 % de l'actif net moyen
Frais prélevés par la SICAV dans certaines circonstances	
Commission de performance	Néant

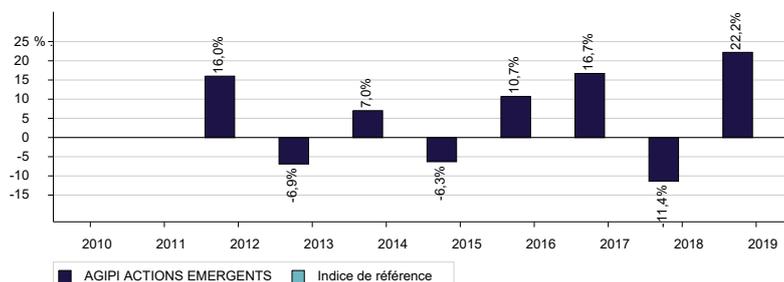
Les **frais d'entrée et de sortie** affichés sont des frais maximum. Dans certains cas, les frais payés peuvent être inférieurs - vous pouvez obtenir plus d'information auprès de votre conseiller financier.

Les **frais courants** sont fondés sur les chiffres de l'exercice précédent, clos le 29 mai 2020. Ce pourcentage peut varier d'une année sur l'autre. Il exclut :

- les commissions de surperformance,
- les frais d'intermédiation, à l'exception des frais d'entrée et de sortie payés par la SICAV lorsqu'il achète ou vend des parts d'un autre OPC.

Pour plus d'information sur les frais, veuillez vous référer à la rubrique « **frais et commissions** » du prospectus, disponible sur simple demande auprès du Service Client de la société de gestion.

## Performances passées



Les performances ne sont pas constantes dans le temps et ne préjugent pas des performances futures.

Les performances annualisées présentées dans ce diagramme sont calculées revenus nets réinvestis et après déduction de tous les frais prélevés par la SICAV.

La SICAV a été créée le 14 février 2011.

La devise de référence est l'euro (EUR).

## Informations pratiques

Souscripteurs concernés : Tous souscripteurs

Nom du dépositaire : BNP PARIBAS SECURITIES SERVICES.

Le dernier prospectus et les derniers documents d'information périodique réglementaires, ainsi que toutes autres informations pratiques, sont disponibles gratuitement auprès de la société de gestion.

La valeur liquidative est disponible sur simple demande auprès de la société de gestion et du dépositaire.

Selon votre régime fiscal, les plus-values et revenus éventuels liés à la détention de titres de la SICAV peuvent être soumis à taxation. Nous vous conseillons de vous renseigner à ce sujet auprès du commercialisateur de la SICAV.

La responsabilité de BFT Investment Managers ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus.

Cette SICAV est agréé(e) en France et réglementé par l'Autorité des marchés financiers (AMF).

La société de gestion BFT Investment Managers est agréée en France et réglementée par l'Autorité des marchés financiers (AMF).

Les informations clés pour l'investisseur ici fournies sont exactes et à jour au 28 septembre 2020.

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de cet OPCVM. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans cet OPCVM et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

## FRAMLINGTON EQUITIES

# AGIPI Actions Europe

Catégorie d'actions : AGIPI Actions Europe Capitalisation EUR (ISIN : FR0010606673)

Cet OPCVM est géré par AXA IM Paris, filiale du Groupe AXA IM

## Objectif et politique d'investissement

L'OPCVM est classé dans la catégorie suivante: « Actions internationales ».

### Objectif de gestion

L'objectif de l'OPCVM est la recherche de performance à long terme du capital, mesurée en Euro, en investissant sur les marchés internationaux des actions.

### Politique d'investissement

L'OPCVM est activement géré afin de capturer les opportunités sur les marchés internationaux des actions. Le gérant pourra ou non investir dans des titres composant l'indicateur de référence à sa libre discrétion et sans contrainte particulière.

Les décisions d'investissement se fondent sur une combinaison d'analyses spécifiques macroéconomiques, sectorielles et d'entreprises. Le processus de sélection des actions se base principalement sur une analyse rigoureuse du modèle économique des sociétés, de la qualité de gestion, des perspectives de croissance et du profil général de rendement-risque.

L'OPCVM peut investir jusqu'à 100% de son actif en actions de toutes capitalisations et de tous secteurs économiques dont 50% au moins en actions, titres et valeurs assimilées de l'Union Européenne négociées sur un marché réglementé européen et éligibles aux contrats d'assurance « DSK ».

L'OPCVM peut également investir jusqu'à 40% de son actif dans des titres de créance et instruments du marché monétaire émis ou garantis par des états ou des émetteurs publics ou privés membres ou non de l'OCDE et dont les notations sont comprises entre AAA et BBB- selon l'échelle Standard & Poor's (ou équivalente chez toute autre agence de notation), étant entendu que la décision d'acquérir ou de céder un titre ne se fonde pas mécaniquement et exclusivement sur le critère de leur notation, mais repose également sur d'autres critères d'analyse du gérant, tel qu'une analyse interne du risque de crédit ou de marché.

L'OPCVM applique la Politique d'AXA IM sur les normes Environnementales, Sociales et de Gouvernance (« Politique d'AXA IM sur les normes ESG »), qui sont disponibles sur le site internet : <https://particuliers.axa-im.fr/fr/investissement-responsable>.

Dans la limite de 200% de l'actif net de l'OPCVM, la stratégie d'investissement peut être réalisée par des investissements en direct ou via des dérivés. L'OPCVM peut utiliser des dérivés également pour se couvrir.

### Indicateur de référence

L'indice MSCI Europe Total Return Net. L'indice MSCI Europe, dividendes nets réinvestis, établi par Morgan Stanley Capital International, est représentatif de la performance des marchés des actions de pays développés dont la Suisse et la Norvège. La composition de cet indice est disponible sur le site: [www.msci.com](http://www.msci.com)

La gestion de l'OPCVM n'étant pas indiciaire, sa performance pourra s'éloigner sensiblement de l'indicateur de référence qui n'est qu'un indicateur de comparaison.

### Devise de l'OPCVM

Devise de référence de l'OPCVM : Euro.

### Durée de placement recommandée

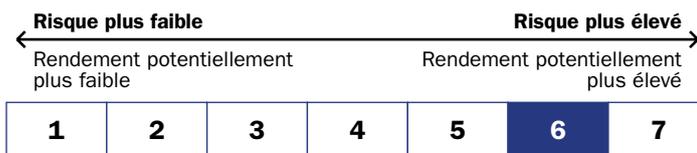
Cet OPCVM pourrait ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leur apport avant 8 ans.

### Modalités de souscription/rachat

Les ordres de souscription et de rachat doivent parvenir auprès du dépositaire, chaque jour ouvré avant 12h00 (heure de Paris) et sont exécutés sur la base de la prochaine valeur liquidative. L'attention des actionnaires est attirée sur l'existence potentielle de délais de traitement supplémentaires du fait de l'existence d'intermédiaires tels que le conseiller financier ou le distributeur.

La valeur liquidative de cet OPCVM est calculée sur une base quotidienne.

## Profil de risque et de rendement



Les données historiques, telles que celles utilisées pour calculer l'indicateur synthétique, pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur de l'OPCVM.

La catégorie de risque associée à cet OPCVM n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps.

La catégorie la plus faible ne signifie pas « sans risque ».

### Pourquoi l'OPCVM est-il dans cette catégorie?

L'OPCVM n'est pas garanti en capital. Il est investi sur des marchés et/ou utilise des techniques ou instruments qui peuvent faire face à des fluctuations rapides et significatives pouvant engendrer des gains ou pertes importants.

L'indicateur de risque de l'OPCVM est représentatif de son exposition aux marchés actions internationales.

### Risques importants non pris en compte par l'indicateur de risque

Risque de contrepartie: risque d'insolvabilité ou de défaillance d'une contrepartie de l'OPCVM, pouvant conduire à un défaut de paiement ou de livraison.

Impact de certaines techniques de gestion telles que l'utilisation de produits dérivés: le recours à ces techniques peut entraîner un levier ayant pour conséquence une amplification de l'impact des mouvements de marché sur l'OPCVM et peut engendrer des risques de pertes importantes et une baisse de la valeur liquidative.

## FRAMLINGTON EQUITIES AGIPI Actions Europe

### Frais

Les frais et commissions acquittés servent à couvrir les coûts d'exploitation de l'OPCVM y compris les coûts de commercialisation et de distribution des actions, ces frais réduisent la croissance potentielle des investissements.

#### Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement

Frais d'entrée	5.00%
Frais de sortie	5.00%

Le pourcentage indiqué est le maximum pouvant être prélevé sur votre capital (pour les souscriptions: avant que celui-ci ne soit investi / pour les rachats: avant que le revenu de votre investissement ne vous soit distribué).

#### Frais prélevés par le fonds sur une année

Frais courants	1.38%
----------------	-------

#### Frais prélevés par le fonds dans certaines circonstances

Commission de performance	Aucune
---------------------------	--------

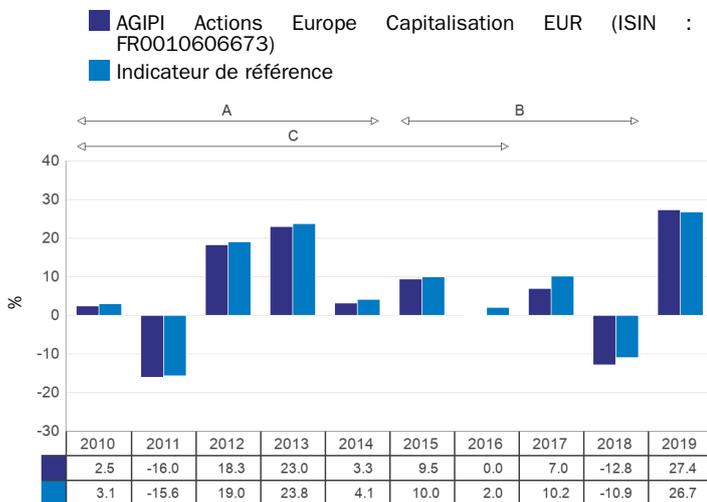
Les frais d'entrée et de sortie affichés sont des frais maximum. Dans certains cas, les frais payés peuvent être inférieurs. L'investisseur peut obtenir de son conseil ou de son distributeur le montant effectif des frais d'entrée et de sortie.

Les frais courants sont fondés sur les dépenses de la période des 12 derniers mois se terminant en décembre 2019. Ce pourcentage peut varier d'une année sur l'autre. Il exclut :

- les commissions de performance
- les frais d'intermédiation, à l'exception des frais d'entrée et de sortie payés par l'OPCVM lorsqu'il achète ou vend des parts d'un autre OPCVM. Certaines stratégies d'investissement entraînant une rotation du portefeuille régulière génèrent des coûts supplémentaires de transaction

Pour plus d'informations sur les frais, veuillez vous référer à la section « frais » du prospectus de cet OPCVM, disponible sur le site internet [www.axa-im.com](http://www.axa-im.com).

### Performances passées



Les performances passées ne préjugent pas des performances futures.

Les performances présentées sont nettes de frais. Les frais d'entrée et de sortie ne sont pas inclus dans les performances.

L'OPCVM a été créé le 29/07/1998.

Les performances passées sont calculées en Euro et sont exprimées en pourcentage de la valeur liquidative de l'OPCVM à chaque fin d'année.

A compter du 24 avril 2017, les sommes distribuables sont affectées en actions de capitalisation.

A: Les performances passées ont été réalisées dans des conditions qui ne sont plus d'actualité.

B: A partir du 30/09/2015, la stratégie d'investissement et le profil de risques de l'OPCVM ont été modifiés et l'indicateur de référence est désormais le MSCI Europe.

C: Affectation des sommes distribuables: Distribution.

### Informations pratiques

#### Dépositaire :

BNP-Paribas Securities Services, Grands Moulins de Pantin  
9, rue du Débarcadère - 93500 Pantin

#### Informations supplémentaires :

Plus d'informations concernant cet OPCVM, tels que le dernier prospectus, ainsi que le rapport annuel ou semi-annuel sont disponibles gratuitement auprès de la société de gestion.

Des détails sur la politique de rémunération actuelle de la société de gestion sont disponibles à l'adresse <https://www.axa-im.com/en/remuneration>. Ils incluent la description du mode d'attribution de la rémunération et des avantages aux employés ainsi que le comité de rémunération. La société de gestion peut en fournir une copie papier sur demande.

#### Lieu et modalités d'obtention de la valeur liquidative :

La dernière valeur liquidative de l'OPCVM est disponible sur simple demande auprès d'AXA Investment Managers Paris ou sur son site [www.axa-im.com](http://www.axa-im.com).

#### Fiscalité :

L'OPCVM est soumis au régime fiscal de la France. Selon votre régime fiscal, les plus-values et revenus éventuels liés à la détention de titres de l'OPCVM peuvent être soumis à taxation. Nous vous conseillons de vous renseigner à ce sujet auprès du commercialisateur de l'OPCVM ou de votre conseiller habituel.

#### Déclaration de responsabilité :

La responsabilité d'AXA Investment Managers Paris ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus de l'OPCVM.

L'OPCVM n'est pas ouvert aux Investisseurs US visés dans le prospectus.

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de cet OPCVM. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans cet OPCVM et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

## FRAMLINGTON EQUITIES

# AGIPI Actions Monde

Catégorie d'actions : AGIPI Actions Monde Capitalisation EUR (ISIN : FRO000283749)

Cet OPCVM est géré par AXA IM Paris, filiale du Groupe AXA IM

## Objectif et politique d'investissement

L'OPCVM est classé dans la catégorie suivante: « Actions internationales ».

### Objectif de gestion

L'objectif de l'OPCVM est la recherche de performance à long terme du capital, mesurée en Euro, en investissant sur les marchés internationaux des actions.

### Politique d'investissement

L'OPCVM est activement géré afin de capturer les opportunités sur les marchés internationaux des actions. Le gérant pourra ou non investir dans des titres composant l'indicateur de référence à sa libre discrétion et sans contrainte particulière.

Les décisions d'investissement se fondent sur une combinaison d'analyses spécifiques macroéconomiques, sectorielles et d'entreprises. Le processus de sélection des actions se base principalement sur une analyse rigoureuse du modèle économique des sociétés, de la qualité de gestion, des perspectives de croissance et du profil général de rendement-risque.

L'OPCVM peut investir jusqu'à 100% de son actif en actions et titres assimilés de toutes capitalisations et de tous les secteurs économiques sur les marchés de pays membres de l'OCDE ou hors OCDE.

L'OPCVM peut également investir jusqu'à 40% de son actif dans des titres de créance et instruments du marché monétaire émis ou garantis par des états ou des émetteurs publics ou privés membres ou non de l'OCDE et dont les notations sont comprises entre AAA et BBB- sur l'échelle Standard & Poor's (ou équivalente chez toute autre agence de notation), étant entendu que la décision d'acquiescer ou de céder un titre ne se fonde pas mécaniquement et exclusivement sur le critère de leur notation, mais repose également sur d'autres critères d'analyse du gérant, tel qu'une analyse interne du risque de crédit ou de marché.

L'OPCVM applique la Politique d'AXA IM sur les normes Environnementales, Sociales et de Gouvernance (« Politique d'AXA IM sur les normes ESG»), qui sont disponibles sur le site internet : <https://particuliers.axa-im.fr/fr/investissement-responsable>.

Dans la limite de 200% de l'actif net de l'OPCVM, la stratégie d'investissement peut être réalisée par des investissements en direct ou via des dérivés. L'OPCVM peut utiliser des dérivés également pour se couvrir.

### Indicateur de référence

L'indice MSCI World Total Return Net (MSCI World Index).

L'indice MSCI World, dividendes nets réinvestis, établis par Morgan Stanley Capital International, est représentatif de la performance des marchés internationaux des actions de pays membres de l'OCDE, de Hong-Kong et de Singapour, hors OCDE.

Pour des informations complémentaires vous pouvez vous connecter sur le site: [www.msci.com](http://www.msci.com)

La gestion de l'OPCVM n'étant pas indiciaire, sa performance pourra s'éloigner sensiblement de l'indicateur de référence qui n'est qu'un indicateur de comparaison.

### Devise de l'OPCVM

Devise de référence de l'OPCVM : Euro.

### Durée de placement recommandée

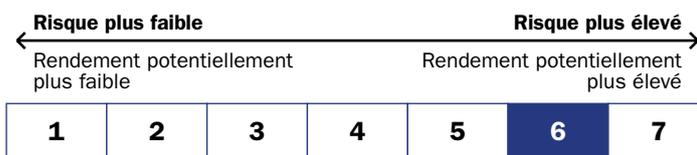
Cet OPCVM pourrait ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leur apport avant 8 ans.

### Modalités de souscription/rachat

Les ordres de souscription et de rachat doivent parvenir auprès du dépositaire, chaque jour ouvré avant 12h00 (heure de Paris) et sont exécutés sur la base de la prochaine valeur liquidative. L'attention des actionnaires est attirée sur l'existence potentielle de délais de traitement supplémentaires du fait de l'existence d'intermédiaires tels que le conseiller financier ou le distributeur.

La valeur liquidative de cet OPCVM est calculée sur une base quotidienne.

## Profil de risque et de rendement



Les données historiques, telles que celles utilisées pour calculer l'indicateur synthétique, pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur de l'OPCVM.

La catégorie de risque associée à cet OPCVM n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps.

La catégorie la plus faible ne signifie pas « sans risque ».

### Pourquoi l'OPCVM est-il dans cette catégorie?

L'OPCVM n'est pas garanti en capital. Il est investi sur des marchés et/ou utilise des techniques ou instruments qui peuvent faire face à des fluctuations rapides et significatives pouvant engendrer des gains ou pertes importants.

L'indicateur de risque de l'OPCVM est représentatif de son exposition aux marchés actions internationales.

### Risques importants non pris en compte par l'indicateur de risque

Risque de contrepartie : risque d'insolvabilité ou de défaillance d'une contrepartie de l'OPCVM, pouvant conduire à un défaut de paiement ou de livraison.

Impact de certaines techniques de gestion telles que l'utilisation de produits dérivés: le recours à ces techniques peut entraîner un levier ayant pour conséquence une amplification de l'impact des mouvements de marché sur l'OPCVM et peut engendrer des risques de pertes importantes et une baisse de la valeur liquidative.

## FRAMLINGTON EQUITIES AGIPI Actions Monde

### Frais

Les frais et commissions acquittés servent à couvrir les coûts d'exploitation de l'OPCVM y compris les coûts de commercialisation et de distribution des actions, ces frais réduisent la croissance potentielle des investissements.

#### Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement

Frais d'entrée	5.00%
Frais de sortie	5.00%

Le pourcentage indiqué est le maximum pouvant être prélevé sur votre capital (pour les souscriptions: avant que celui-ci ne soit investi / pour les rachats: avant que le revenu de votre investissement ne vous soit distribué).

#### Frais prélevés par le fonds sur une année

Frais courants	1.08%
----------------	-------

#### Frais prélevés par le fonds dans certaines circonstances

Commission de performance	Aucune
---------------------------	--------

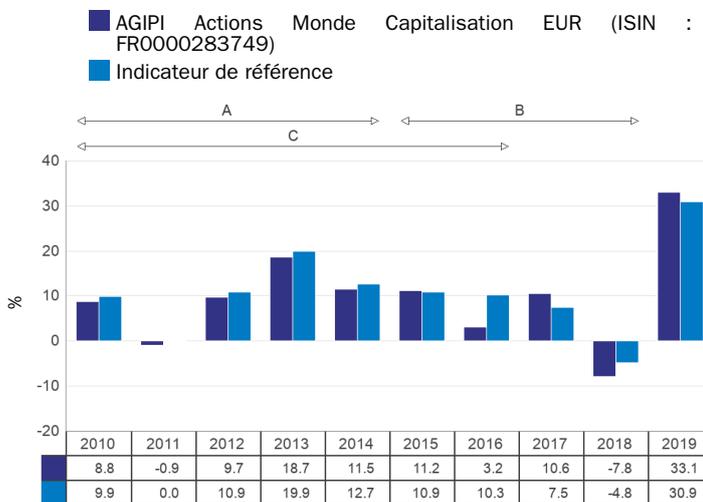
Les frais d'entrée et de sortie affichés sont des frais maximum. Dans certains cas, les frais payés peuvent être inférieurs. L'investisseur peut obtenir de son conseil ou de son distributeur le montant effectif des frais d'entrée et de sortie.

Les frais courants sont fondés sur les dépenses de la période des 12 derniers mois se terminant en décembre 2019. Ce pourcentage peut varier d'une année sur l'autre. Il exclut :

- les commissions de performance
- les frais d'intermédiation, à l'exception des frais d'entrée et de sortie payés par l'OPCVM lorsqu'il achète ou vend des parts d'un autre OPCVM. Certaines stratégies d'investissement entraînant une rotation du portefeuille régulière génèrent des coûts supplémentaires de transaction

Pour plus d'informations sur les frais, veuillez vous référer à la section « frais » du prospectus de cet OPCVM, disponible sur le site internet [www.axa-im.com](http://www.axa-im.com).

### Performances passées



Les performances passées ne préjugent pas des performances futures.

Les performances présentées sont nettes de frais. Les frais d'entrée et de sortie ne sont pas inclus dans les performances.

L'OPCVM a été créé le 31/03/1997.

Les performances passées sont calculées en Euro et sont exprimées en pourcentage de la valeur liquidative de l'OPCVM à chaque fin d'année.

A compter du 24 avril 2017, les sommes distribuables sont affectées en actions de capitalisation.

A: Les performances passées ont été réalisées dans des conditions qui ne sont plus d'actualité.

B: A partir du 30/09/2015, la stratégie d'investissement et le profil de risques de l'OPCVM ont été modifiés et l'indicateur de référence est désormais le MSCI Europe.

C: Affectation des sommes distribuables: Distribution.

### Informations pratiques

#### Dépositaire :

BNP-Paribas Securities Services, Grands Moulins de Pantin  
9, rue du Débarcadère - 93500 Pantin

#### Informations supplémentaires :

Plus d'informations concernant cet OPCVM, tels que le dernier prospectus, ainsi que le rapport annuel ou semi-annuel sont disponibles gratuitement auprès de la société de gestion ou bien sur le site [www.axa-im.com](http://www.axa-im.com).

Des détails sur la politique de rémunération actuelle de la société de gestion sont disponibles à l'adresse <https://www.axa-im.com/en/remuneration>. Ils incluent la description du mode d'attribution de la rémunération et des avantages aux employés ainsi que le comité de rémunération. La société de gestion peut en fournir une copie papier sur demande.

#### Lieu et modalités d'obtention de la valeur liquidative :

La dernière valeur liquidative de l'OPCVM est disponible sur simple demande auprès d'AXA Investment Managers Paris ou sur son site [www.axa-im.com](http://www.axa-im.com).

#### Fiscalité :

L'OPCVM est soumis au régime fiscal de la France. Selon votre régime fiscal, les plus-values et revenus éventuels liés à la détention de titres de l'OPCVM peuvent être soumis à taxation. Nous vous conseillons de vous renseigner à ce sujet auprès du commercialisateur de l'OPCVM ou de votre conseiller habituel.

#### Déclaration de responsabilité :

La responsabilité d'AXA Investment Managers Paris ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus de l'OPCVM. L'OPCVM n'est pas ouvert aux Investisseurs US visés dans le prospectus.

## Informations clés pour l'investisseur

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de cet OPC. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans cet OPC et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

### AGIPI GRANDES TENDANCES

Code ISIN : (C/D) FR0010492405

Fonds d'Investissement à Vocation Générale (FIVG) soumis au droit français

Cette SICAV est gérée par BFT Investment Managers, société de Amundi

#### Objectifs et politique d'investissement

Classification AMF ("Autorité des Marchés Financiers") : Actions internationales

En souscrivant à AGIPI GRANDES TENDANCES, vous investissez dans une sélection d'OPC actions intervenant sur l'ensemble des zones géographiques, sans répartition par pays prédéterminée.

L'objectif est, sur un horizon de placement de 8 ans, de profiter de la valorisation d'une sélection d'OPC dont l'univers de gestion est centré sur des entreprises dont les perspectives de bénéfices et de chiffres d'affaires sont fortement influencées par les grandes tendances mondiales à long terme notamment économiques, sociales, démographiques ou technologiques.

Pour y parvenir, l'équipe de gestion sélectionne des titres sur la base d'analyses macro-économiques, qualitative et quantitative.

L'OPC a vocation à être investi jusqu'à 100% de son actif en OPC actions internationales, de toutes tailles de capitalisation et de toutes zones géographiques. L'exposition de l'OPC aux marchés émergents est limitée à 30% de l'actif.

Les investissements en produits de taux sont limités à 40% de l'actif. Ils peuvent être émis par des entités publiques et / ou privées, sans répartition prédéfinie en matière de secteur ou de nature des instruments. Ces titres obligataires seront sélectionnés selon le jugement de la gestion et dans le respect de la politique interne de suivi du risque de crédit de la Société de gestion. La gestion pourra recourir, de façon non exclusive et non mécanique, à des titres ayant une notation, à l'acquisition, allant de AAA à BBB- sur l'échelle de notation de Standard & Poor's ou de notation équivalente par des agences de notation agréés.

Le résultat net de la SICAV est réinvesti ou redistribué sur décision de la de la SICAV et les plus-values nettes réalisées de la SICAV sont réinvesties ou redistribuées sur décision de la SICAV.

Vous pouvez demander le remboursement de vos actions chaque jour, les opérations de rachat sont exécutées de façon quotidienne.

Recommandation : cette SICAV pourrait ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leur apport avant 8 ans.

#### Profil de risque et de rendement



Le niveau de risque de ce fonds reflète principalement le risque du secteur du marché actions sur lequel il est investi.

Les données historiques utilisées pour le calcul de l'indicateur de risque numérique pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur.

La catégorie de risque associée à cette SICAV n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps.

La catégorie la plus faible ne signifie pas « sans risque ».

Le capital initialement investi ne bénéficie d'aucune garantie.

Les risques importants non pris en compte dans l'indicateur sont :

- Risque de liquidité : dans le cas particulier où les volumes d'échange sur les marchés financiers sont très faibles, toute opération d'achat ou vente sur ces derniers peut entraîner d'importantes variations du marché.
- Risque de contrepartie : il représente le risque de défaillance d'un intervenant de marché l'empêchant d'honorer ses engagements vis-à-vis de votre portefeuille.
- L'utilisation de produits complexes tels que les produits dérivés peut entraîner une amplification des mouvements de titres dans votre portefeuille.

La survenance de l'un de ces risques peut entraîner une baisse de la valeur liquidative du portefeuille.

## Frais

Les frais et commissions acquittés servent à couvrir les coûts d'exploitation de la SICAV y compris les coûts de commercialisation et de distribution des actions, ces frais réduisent la croissance potentielle des investissements.

### Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement

Frais d'entrée	5,00 %
Frais de sortie	5,00 %

Ces taux correspondent au pourcentage maximal pouvant être prélevé sur votre capital avant que celui-ci ne soit investi (entrée) ou ne vous soit remboursé (sortie).

### Frais prélevés par la SICAV sur une année

Frais courants	2,28 % de l'actif net moyen
----------------	-----------------------------

### Frais prélevés par la SICAV dans certaines circonstances

Commission de performance	Néant
---------------------------	-------

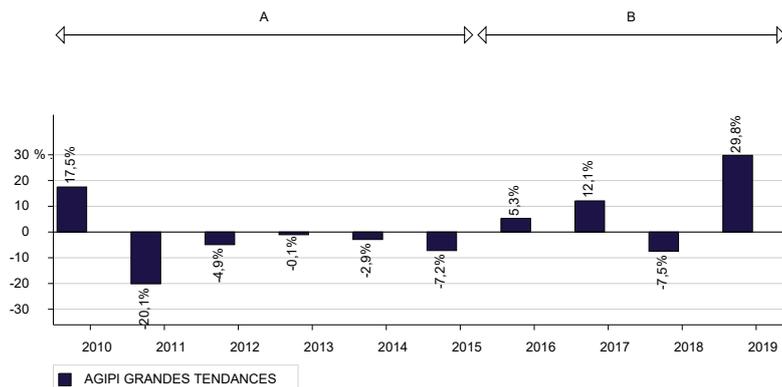
Pour plus d'information sur les frais, veuillez vous référer à la rubrique « **frais et commissions** » du prospectus, disponible sur simple demande auprès du Service Client de la société de gestion.

Les **frais d'entrée et de sortie** affichés sont des frais maximum. Dans certains cas, les frais payés peuvent être inférieurs - vous pouvez obtenir plus d'information auprès de votre conseiller financier.

Les **frais courants** sont fondés sur les chiffres de l'exercice précédent, clos le 29 mai 2020. Ce pourcentage peut varier d'une année sur l'autre. Il exclut :

- les commissions de surperformance,
- les frais d'intermédiation, à l'exception des frais d'entrée et de sortie payés par la SICAV lorsqu'il achète ou vend des parts d'un autre OPC.

## Performances passées



Les performances ne sont pas constantes dans le temps et ne préjugent pas des performances futures.

Les performances annualisées présentées dans ce diagramme sont calculées revenus nets réinvestis et après déduction de tous les frais prélevés par la SICAV.

La SICAV a été créée le 22 août 2007.

La devise de référence est l'euro (EUR).

A : Durant cette période, l'allocation thématique de la SICAV est centrée sur les secteurs mondiaux des ressources naturelles, de l'énergie, des énergies renouvelables et de l'environnement.  
 B : Durant cette période, l'allocation thématique de la SICAV est centrée sur les entreprises qui devraient tirer profit de l'évolution de grandes tendances mondiales à long terme.

Les performances antérieures au 30/09/2015 ont été réalisées dans des circonstances qui ne sont plus d'actualité.

## Informations pratiques

Nom du dépositaire : BNP PARIBAS SECURITIES SERVICES.

Le dernier prospectus et les derniers documents d'information périodique réglementaires, ainsi que toutes autres informations pratiques, sont disponibles gratuitement auprès de la société de gestion.

La valeur liquidative est disponible sur simple demande auprès de la société de gestion et du dépositaire.

Selon votre régime fiscal, les plus-values et revenus éventuels liés à la détention de titres de la SICAV peuvent être soumis à taxation. Nous vous conseillons de vous renseigner à ce sujet auprès du commercialisateur de la SICAV.

La responsabilité de BFT Investment Managers ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus.

Cette SICAV est agré(e) en France et réglementé par l'Autorité des marchés financiers (AMF).

La société de gestion BFT Investment Managers est agré(e) en France et réglementée par l'Autorité des marchés financiers (AMF).

Les informations clés pour l'investisseur ici fournies sont exactes et à jour au 28 octobre 2019

## INFORMATIONS CLÉS POUR L'INVESTISSEUR (DICI)

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de cet OPCVM. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce fonds et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

**AGIPI INNOVATION**  
**FONDS COMMUN DE PLACEMENT A RISQUES (FCPR)**  
Code ISIN : FR0007024245  
Non coordonné soumis au droit français (ci-après le « Fonds »)  
Société de gestion : AXA Investment Managers Paris

### • Objectif et politique d'investissement

#### Objectif de Gestion

Le Fonds a pour objet la constitution d'un portefeuille diversifié de participations par la réalisation, pour au moins 50% de son actif, d'opérations d'investissements en titre de capital ou donnant accès au capital de sociétés non cotées actives dans différents secteurs d'activités industrielles ou de services.

#### Politique d'investissement

Le Fonds investira principalement de façon minoritaire, aux côtés d'opérateur du métier, dans des sociétés européennes de taille et de maturité diversifiées (chiffre d'affaires généralement compris entre 7,5 millions et plusieurs milliards d'euros). Le Fonds pourra également investir dans d'autres fonds sélectionnés en fonction de la qualité des équipes de gestion de ces fonds. Ces fonds peuvent être gérés par des sociétés du groupe AXA.

Le Fonds axera sa stratégie sur la réalisation d'opérations de capital-développement dans des sociétés ou dans des FCPR qui répondront aux critères exposés ci-dessus.

Le Fonds pourra par ailleurs et à titre accessoire intervenir sur d'autres secteurs du capital-investissement tels que le capital-amorçage, le capital-retournement ou le capital-transmission ou participer à des opérations de pré-introduction en bourse dans des sociétés opérant dans tous secteurs d'activités.

Le Fonds pourra également investir à titre accessoire :

- en valeurs mobilières émises par des sociétés françaises ou de la zone euro cotées sur des marchés réglementés (titres de capital et titres donnant accès au capital, obligations, obligations convertibles, bons, comptes courants d'associés) ;
- en parts ou actions d'OPCVM monétaires ou obligataires ainsi qu'en certificats de dépôt et dépôt à terme.

Enfin, le Fonds pourra investir dans des instruments financiers à terme, dans le cadre d'une politique de couverture du risque de change. La décision de constituer une couverture sera prise pour des périodes de temps limitées, après une étude d'opportunité mettant en relief le coût et la nature de la couverture.

Le résultat net de chaque exercice du Fonds ainsi que les produits de cession peuvent être, à la discrétion de la Société de gestion, distribués en tout ou partie ou capitalisés.

Le Fonds a été créé le 29 juillet 1998 pour une durée initiale de dix (10) ans, sauf en cas de dissolution anticipée telle que visée à l'article 27 du Règlement. La durée de vie du Fonds a été prorogée jusqu'au 29 novembre 2013.

### • Profil de risque et de rendement

#### Indicateur de risque du Fonds

A risque plus faible

A risque plus élevé

Rendement potentiellement plus faible

Rendement potentiellement plus élevé

1	2	3	4	5	6	7
---	---	---	---	---	---	---

Le Fonds présentant un risque très élevé de perte en capital, la case 7 apparaît comme la plus pertinente pour matérialiser le degré de ce risque (notamment lié aux investissements non cotés).

#### Les risques importants du Fonds sont par ailleurs :

**Risques de perte en capital :** Le Fonds a vocation à financer en fonds propres des entreprises. La performance du Fonds est donc directement liée à la performance des entreprises dans lesquelles il est investi, laquelle est soumise à de nombreux aléas tels que : retournement du secteur d'activité, récession de la zone géographique, modification substantielle apportée à l'environnement juridique et fiscal, évolution défavorable des taux de change, etc.

**Risques d'illiquidité des actifs du Fonds :** Le Fonds est un fonds de capital-investissement qui pourra être investi dans des titres non cotés sur un marché d'instruments financiers. Ces titres sont peu ou pas liquides. Par suite, et bien que le Fonds aura pour objectif d'organiser la cession de ses participations dans les meilleures conditions, il ne peut être exclu que le Fonds éprouve des difficultés à céder de telles participations dans les délais et à un niveau de prix souhaités. Cela est susceptible de se traduire par une baisse corrélative de la valeur liquidative du Fonds.

**Risques de crédit :** La part du Fonds investie dans les instruments de taux et d'obligations sera soumise à un risque de crédit, en cas de dégradation ou de défaillance d'un émetteur, ce qui peut entraîner une baisse de la valeur liquidative du Fonds.

**Risque opérationnel :** Le Fonds est géré par une société de gestion, laquelle peut représenter un risque opérationnel en cas d'inadéquation de ses processus internes, de ses contrôles ou d'événements externes. Il en est de même pour le dépositaire ou tout autre prestataire du Fonds.

## • Frais

Les frais et commissions acquittés servent à couvrir les coûts d'exploitation du FCPR agréé y compris les coûts de commercialisation et de distribution des parts ; ces frais réduisent la croissance potentielle des investissements.

### Frais, commissions et partage des plus-values

#### Répartition des taux de frais annuels moyens (TFAM) maximaux gestionnaire et distributeur par catégorie agrégée de frais

Le Taux de Frais Annuel Moyen (TFAM) gestionnaire et distributeur supporté par le souscripteur est égal au ratio calculé en moyenne annuelle sur une période de neuf ans entre :

- le total des frais et commissions prélevés tout au long de la vie du Fonds y compris ses éventuelles prorogations, telles qu'elles sont prévues dans son règlement ;
- et le montant des souscriptions initiales totales.

Ce tableau présente les valeurs maximales que peuvent atteindre les décompositions, entre gestionnaire et distributeur, de ce TFAM.

Les frais et commissions acquittés servent à couvrir les coûts d'exploitation du Fonds y compris les coûts de commercialisation et de distribution des parts ; ces frais réduisent la croissance potentielle des investissements.

Catégorie agrégée de frais	Taux de frais annuels moyens (TFAM) maximum (1)	
	TFAM gestionnaire et distributeur maximum	Dont TFAM distributeur maximum
a) Droits d'entrée et de sortie (2)	0,34%	0%
b) Frais récurrents de gestion et de fonctionnement maximum (3)	2,1%	0%
c) Frais de constitution du Fonds (4)	0%	0%
d) Frais de fonctionnement non récurrents liés à l'acquisition, au suivi et à la cession des participations (5)	0,03%	0%
e) Frais de gestion indirects (6)	2,87%	0%
<b>TOTAL</b>	<b>5,42%</b>	<b>0%</b>

(1) La politique de gestion des frais n'a pas vocation à évoluer en fin de vie du Fonds.

(2) Les droits d'entrée sont payés par le souscripteur

(3) Les frais récurrents de gestion et de fonctionnement du Fonds comprennent notamment la rémunération de la Société de gestion, du Dépositaire, des Commissaires aux Comptes, etc.

(4) Les frais de constitution du Fonds correspondent aux frais et charges supportés par le Fonds pour la création, l'organisation et la promotion du Fonds (frais juridiques, frais de marketing, etc.)

(5) Les frais non récurrents de fonctionnement liés à l'acquisition, au suivi et à la cession des participations sont tous les frais à la charge du Fonds liés à ses activités d'investissement. Ces frais recouvrent les frais et honoraires d'audit, d'études et de conseils relatifs à l'acquisition, la cession de titres et au suivi des participations, etc.

(6) La Société de Gestion du Fonds ne prélève pas de frais de gestion indirects. Les frais de gestion indirects sont les frais de gestion à la charge du Fonds liés aux investissements dans d'autres OPCVM et fonds d'investissement.

Pour plus d'informations sur les frais, veuillez-vous référer aux pages 22 à 23 du Règlement du Fonds, disponible sur le site Internet : [www.axa-im.com](http://www.axa-im.com).

#### Modalités spécifiques de partage de la plus-value (« Carried interest »)

DESCRIPTION DES PRINCIPALES RÈGLES DE PARTAGE DE LA PLUS-VALUE (« Carried interest »)	ABRÉVIATION ou formule de calcul	VALEUR
Pourcentage des produits et plus-values nets de charges du Fonds attribuées aux parts dotées de droits différenciés dès lors que le nominal des parts aura été remboursé au souscripteur	PVD	0 %
Pourcentage minimal du montant des souscriptions initiales totales que les titulaires de parts dotées de droits différenciés doivent souscrire pour bénéficier du pourcentage (PVD)	SM	0%
Conditions de rentabilité du Fonds qui doit être atteint pour que les titulaires de parts dotées de droits différenciés puissent bénéficier du pourcentage ci-dessus mentionné : % du nominal remboursé au souscripteur.	RM	0%

**Commission normalisée, selon trois scénarios de performance, entre le montant des parts ordinaires souscrites par le souscripteur, les frais de gestion et de distribution et le coût pour le souscripteur du « Carried interest ».**

Rappel de l'horizon temporel utilisé pour la simulation : durée de vie du Fonds (y compris prorogations réalisées), soit 14 ans.

SCÉNARIOS DE PERFORMANCE (évolution de l'actif net du Fonds depuis la souscription, en % de la valeur initiale)	MONTANTS TOTAUX, SUR TOUTE LA DURÉE DE VIE DU FONDS (y compris prorogations) pour un montant initiale de parts ordinaires souscrites de 1.000 € dans le Fonds			
	Montant initial des parts ordinaires souscrites	Frais de gestion et de distribution (hors droits d'entrée)	Impact du « Carried Interest »	Total des distributions au bénéfice du souscripteur de parts lors de la liquidation (nettes de frais)
<b>Scénario pessimiste : 50 %</b>	1.000 €	272 €	0 €	228 €
<b>Scénario moyen : 150 %</b>	1.000 €	440 €	0 €	1060 €
<b>Scénario optimiste : 250 %</b>	1.000 €	608 €	0 €	1609 €

*Attention, les scénarios ne sont donnés qu'à titre indicatif et leur présentation ne constitue en aucun cas une garantie sur leur réalisation effective. Ils résultent d'une simulation réalisée selon les normes réglementaires prévues à l'article 5 de l'arrêté du 10 avril 2012, pris pour l'application du décret n°2012-465 du 10 avril 2012 relatif à l'encadrement et à la transparence des frais et commissions prélevés directement ou indirectement par les fonds et sociétés mentionnés à l'article 199 terdecies-0 A du CGI et 885-0 V bis du CGI.*

## • Informations pratiques

**Nom du dépositaire :** BNP Paribas Securities Services

**Lieu et modalités d'obtention d'information sur le Fonds :**

Le Règlement, le dernier rapport annuel, la dernière composition de l'actif sont ou seront disponibles sur simple demande écrite du porteur adressée à la Société de gestion dans un délai de 8 jours à compter de la réception de la demande. Sur demande, ces documents pourront lui être adressés sous format électronique.

Le Règlement du Fonds et le DICI sont téléchargeables sur le site [www.axa-im.com](http://www.axa-im.com).

**Lieu et modalités d'obtention de la Valeur liquidative :** Pour toute question, s'adresser à la Société de Gestion.

La Société de gestion établit la Valeur liquidative des parts du Fonds quotidiennement. La Valeur liquidative des parts la plus récente est communiquée à tous les Porteurs de parts qui en font la demande, dans les 8 jours suivant leur demande.

**Fiscalité :** Le Fonds a vocation à permettre aux porteurs de parts de catégorie A de bénéficier sous certaines conditions **d'une part** d'une réduction d'impôt de solidarité sur la fortune (« **ISF** ») conformément aux dispositions de l'article 885-0 V bis du CGI, ou d'une réduction d'impôt sur le revenu (« **IR** ») conformément aux dispositions de l'article 199 terdecies-0 A du CGI ou des deux (étant précisé qu'une même souscription ne permet de prétendre au bénéfice que d'un seul dispositif de réduction) **et d'autre part** d'une exonération d'IR sur les produits et plus-values que le Fonds pourrait distribuer aux porteurs de parts de catégorie A (et de l'éventuelle plus-value qu'ils pourraient réaliser sur la cession des parts du Fonds) conformément aux dispositions des articles 150-0 A et 163 quinquies B du CGI. Le bénéfice de la réduction d'IR est notamment conditionné à l'engagement du porteur de Parts A de conserver les parts du Fonds pendant au moins 5 ans suivant leur date de souscription.

Le bénéfice de la réduction d'ISF est quant à lui notamment conditionné à l'engagement du porteur de parts de conserver les parts du Fonds jusqu'au 31 décembre de la 5<sup>e</sup> année suivant celle de la souscription. Une note fiscale distincte, non visée par l'AMF, décrivant les conditions à respecter pour bénéficier des avantages fiscaux est disponible sur simple demande adressée à la Société de gestion.

**Informations contenues dans le DICI :**

La responsabilité de la Société de gestion ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du Règlement du Fonds.

Les termes précédés d'une majuscule sont définis dans le Règlement du Fonds.

Le Fonds est agréé par l'AMF et réglementé par l'AMF.

La Société de gestion, AXA Investment Managers Paris, Cœur Défense - Tour B – La défense 4, 100 esplanade du Général de Gaulle, 92932 Paris La Défense Cedex, est agréée en France et réglementée par l'Autorité des Marchés Financiers.

Les informations clés pour l'investisseur ici fournies sont exactes et à jour du 1<sup>er</sup> juillet 2013.

# Informations clés pour l'investisseur

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de ce FIA. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce FIA et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

## AGIPI MONDE DURABLE (FR0010500603)

FIA soumis au droit français

BNP PARIBAS ASSET MANAGEMENT France, une société de gestion appartenant au groupe BNP Paribas.

### Objectifs et politique d'investissement

**Objectif de gestion :** De classification Actions internationales, la SICAV (i) vise à obtenir une performance nette des frais de gestion supérieure à l'indicateur de référence composite suivant : 50% MSCI WORLD NR (EUR) + 50% FTSE Environmental Opportunities All-Shares RI sur un horizon d'investissement minimum de 8 ans (ii) tout en compensant son empreinte carbone dans la limite d'un coût représentant 0,2% de l'actif net. Ainsi, la compensation de l'empreinte carbone de la SICAV peut être considérée comme partielle dans la mesure où (i) la société de gestion ne prend pas en compte le scope 3 dans le cadre du calcul des émissions de carbone et où (ii) en cas de hausse du coût de la compensation, le montant maximal de 0,2% pourrait être atteint avant de compenser l'intégralité de l'empreinte carbone du portefeuille. La compensation carbone sera plafonnée annuellement à 0,2% de l'actif net de la SICAV. L'empreinte carbone est définie comme une mesure des émissions des gaz à effet de serre (exprimée en équivalent d'émission de CO<sub>2</sub>) par une entreprise. La SICAV est gérée selon une approche d'investissement socialement responsable (ISR).

#### Caractéristiques essentielles de la SICAV :

Les actions et titres de créances, retenus par l'équipe de gestion, sont principalement sélectionnées de manière active parmi ceux composant l'indicateur de référence composite suivant : 50% MSCI WORLD NR (EUR) + 50% FTSE Environmental Opportunities All-Shares (RI) exprimés en euro. Dans ce cadre, l'équipe de gestion pourra investir accessoirement sur des instruments financiers ne composant pas l'indicateur de référence.

Il est précisé que la volatilité de la SICAV et de l'indicateur de référence composite suivant : 50% MSCI WORLD NR (EUR) + 50% FTSE Environmental Opportunities All-Shares RI exprimés en euro ne devraient pas s'éloigner de manière significative, le portefeuille investissant principalement dans des actions et titres de créances, composant cet indicateur de référence composite comme indiqué précédemment.

Le portefeuille de la SICAV est composé :

- à hauteur de 75% minimum de son actif net, d'actions et autres titres pouvant donner accès au capital ou aux droits de vote de sociétés ayant leur siège social dans un des pays composant l'indicateur de référence ;
- dans la limite de 25% de son actif net en titres de créances ou instruments du marché monétaire ;
- jusqu'à 10% de son actif net en titres de pays émergents ;
- à hauteur de 10% maximum de son actif net en parts ou actions d'OPCVM, de FIA français ou d'OPCVM européens pour la gestion de ses liquidités.

Le portefeuille de la SICAV comprend des actions de sociétés de petite, de moyenne et de grande capitalisation, issues de tous secteurs d'activité.

La SICAV expose le résident de la zone Euro à un risque de change, à hauteur de 100% maximum de l'actif net.

La stratégie d'investissement ISR repose sur une gestion active alliant analyse financière et recherche extra-financière. Elle vise à satisfaire un objectif financier, tout en définissant comme critère la préservation de l'intérêt général tant sur le plan social, économique qu'environnemental.

La méthodologie ISR est appliquée à hauteur de 90% minimum de l'actif net de la SICAV, à l'ensemble des sociétés, des OPCVM et des FIA composant son portefeuille. Une équipe dédiée d'analystes ESG (Environnement, Social et Gouvernance) s'assure que dans l'univers d'investissement initial composé d'actions mondiales sélectionnées, les sociétés de ces titres respectent des standards ESG (par exemple : exclusion des sociétés qui contreviennent, de manière répétée, à au moins un des 10 Principes du Pacte Mondial des Nations Unies, exclusion des sociétés avec un chiffre d'affaires supérieur à 10% dans les activités controversées). Cette méthodologie de sélection des titres permet en effet, de rechercher les entreprises les mieux placées de par leur comportement ou leurs produits. La liste des titres éligibles est actualisée en continu. Sont exclues également les sociétés présentant les moins bonnes pratiques ESG au sein de chaque secteur d'activité (élimination des sociétés ayant une note ESG de 10 sur un barème de 1 à 10). L'analyse ESG s'intéresse aux critères Environnement (niveau d'émission de CO<sub>2</sub> et intensité énergétique), social (taux de rotation du personnel et résultat PISA : programme international pour le suivi des acquis des élèves) et gouvernance (indépendance du conseil d'administration et liberté de la presse). Suite à cette analyse extra-financière, le taux d'exclusion minimum est de 20% de l'univers d'investissement de l'ensemble du portefeuille.

Par ailleurs, l'investissement de la SICAV conjuguera à la fois l'approche « Best in class » (permettant d'investir aussi bien dans les grandes sociétés que dans les moyennes ou dans celles à fort potentiel de croissance) présentant, selon l'analyse de la société de gestion, les meilleures pratiques ESG (environnementales, sociales et de gouvernance) au sein de leur secteur), et une approche d'investissement de type « bottom-up » (permettant de prendre des décisions de long terme liées à des thématiques diversifiées, telles que l'environnement ou le social, pour profiter de sources de valeur ajoutée différentes et décorréliées. L'approche « Best in class » se définit par le fait de privilégier au sein d'un même secteur d'activité les entreprises les mieux notées d'un point de vue extra-financier au sein de leur secteur d'activité pour construire le portefeuille en évitant les biais sectoriels.

Pour les aspects liés à l'empreinte carbone, la société de gestion demandera à un intermédiaire d'effectuer la compensation de l'empreinte carbone de la SICAV. Cette compensation sera effectuée grâce à l'utilisation de « VER » (unité de réduction de carbone vérifiées ou volontaires - *Verified Emission Reduction*, crédits de carbone émis sous le contrôle de différents types de labels) et adossés au projet Kasigau REDD + de Wildlife Works. Le recours au VER offre ainsi une compensation carbone ayant un impact climatique, social et environnemental. Le projet sélectionné protège plus de 250 000 hectares de forêts kényanes très menacées, sécurisant l'ensemble du couloir de migration entre les parcs nationaux de Tsavo Est et de Tsavo West et apporte les avantages du financement carbone à plus de 100 000 personnes. Le détail du projet est disponible sur le site internet de ce dernier (<http://www.wildlifeworks.com/kenya>).

Le gérant peut utiliser les instruments dérivés négociés sur les marchés à terme réglementés ou de gré à gré français ou étrangers, de couvrir et/ou exposer le portefeuille au risque de taux, le risque actions et/ou couvrir le risque de change.

Les demandes de rachat sont reçues tous les jours à tout moment et centralisées par BNP Paribas Securities Services au plus tard à 11 heures (heure de Paris). Elles sont exécutées sur la base de la prochaine valeur liquidative, soit à cours inconnu, réglées dans les 5 jours suivant la date de calcul de la valeur liquidative.

Affectation du résultat net et des plus-values nettes réalisées : Capitalisation.

Pour obtenir plus de détails, il est conseillé de se reporter au prospectus de la SICAV.

#### Autres informations :

Cette SICAV pourrait ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leur apport avant 8 ans.

### Profil de risque et de rendement

Risque plus faible ← → Risque plus élevé  
Rendement potentiellement plus faible ← → Rendement potentiellement plus élevé

1	2	3	4	5	6	7
---	---	---	---	---	---	---

- Les données historiques telles que celles utilisées pour calculer l'indicateur synthétique pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur de la SICAV ;
- La catégorie de risque associée à cette SICAV n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps ;
- La catégorie la plus faible ne signifie pas « sans risque » ;
- L'investissement dans des instruments de type actions justifie la catégorie de risque. Ceux-ci sont sujets à d'importantes fluctuations de cours souvent amplifiées à court terme.

Risque(s) important(s) non pris en compte dans l'indicateur dont la réalisation peut entraîner une baisse de la valeur liquidative :

- **Risque lié aux instruments dérivés :** l'utilisation de produits dérivés peut amplifier les variations de la valeur des investissements et donc accroître la volatilité des rendements.

## Frais

Les frais et commissions acquittés servent à couvrir les coûts d'exploitation de la SICAV, ces frais réduisent la croissance potentielle des investissements.

Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement	
<b>Frais d'entrée</b>	Non acquis à l'OPC :5,00%
<b>Frais de sortie</b>	Non acquis à l'OPC :5,00%
Le pourcentage indiqué est le maximum pouvant être prélevé sur votre capital avant que celui-ci ne soit investi ou avant que le revenu de votre investissement ne vous soit distribué.	
Frais prélevés par la SICAV sur une année	
<b>Frais courants</b>	1,92% <sup>(*)</sup>
Frais prélevés par la SICAV dans certaines circonstances	
<b>Commission de performance</b>	Néant

Les frais d'entrée et de sortie sont des maxima. Dans certains cas, ces frais sont moindres. L'investisseur peut obtenir de son conseil ou de son distributeur le montant effectif des frais d'entrée et de sortie.

Les frais d'entrée et de sortie ne s'appliquent pas dans le cadre des contrats d'assurance vie souscrits par l'AGIPI auprès d'AXA.

<sup>(\*)</sup> Le pourcentage de frais courants se fonde sur une estimation du maximum des frais qui seront prélevés sur votre capital.

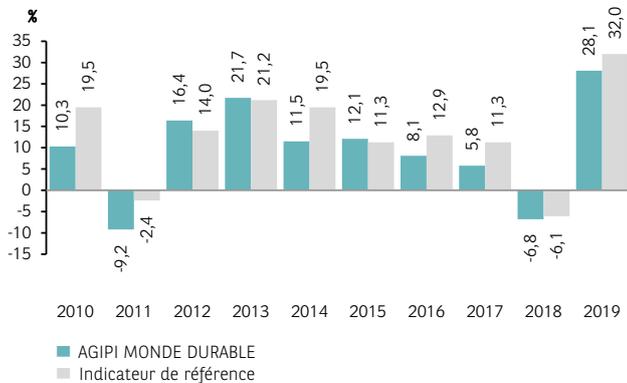
Ce chiffre peut varier d'un exercice à l'autre. Il ne comprend pas :

- les commissions de performance ;
- les frais d'intermédiation excepté dans le cas de frais d'entrée et/ou de sortie payés par la SICAV lorsqu'elle achète ou vend des parts d'un autre véhicule de gestion collective.

<sup>(\*)</sup> La société de gestion utilise une partie des frais de gestion financière afin de compenser l'empreinte carbone.

Pour plus d'information sur les frais, veuillez vous référer à la rubrique "Frais et commissions" du prospectus de la SICAV, disponible à cette adresse : [www.bnpparibas-am.com](http://www.bnpparibas-am.com).

## Performances passées



- Les performances passées ne sont pas un indicateur des performances futures ;
- Les performances sont calculées nettes de frais de gestion ;
- La SICAV a été créée le 12 septembre 2007 ;
- Les performances passées ont été évaluées en Euro.

## Informations pratiques

- Dépositaire : BNP PARIBAS SECURITIES SERVICES
- La valeur liquidative de la SICAV est disponible à cette adresse: [www.bnpparibas-am.com](http://www.bnpparibas-am.com).
- Selon votre régime fiscal, les plus-values et revenus éventuels liés à la détention d'actions de cette SICAV peuvent être soumis à imposition. Nous vous conseillons de vous renseigner à ce sujet auprès d'un conseiller fiscal.
- Cette SICAV est spécifiquement destinée à servir de support à des contrats d'assurance vie du groupe AXA libellés en unités de compte, souscrits par l'association AGIPI.
- Le prospectus et les derniers documents annuels et périodiques de la SICAV, rédigés en français, sont adressés gratuitement dans un délai de huit jours ouvrés sur simple demande écrite auprès de: BNP PARIBAS ASSET MANAGEMENT France - Service Client - TSA 47000 - 75318 Paris cedex 09 France.
- La responsabilité de BNP PARIBAS ASSET MANAGEMENT France ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus de la SICAV.

Cette SICAV est agréée en France et réglementée par l'Autorité des marchés financiers.

Les informations clés pour l'investisseur ici fournies sont exactes et à jour au 14 août 2020.

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de ce fonds. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce fonds et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

## FRAMLINGTON EQUITIES

# AXA World Funds - Framlington Clean Economy

Un compartiment de AXA World Funds SICAV

Classe d'actions : AXA World Funds - Framlington Clean Economy A (Hedged) Capitalisation EUR (ISIN : LU1914342263)

Ce compartiment est géré par AXA Funds Management S.A., filiale de AXA IM Groupe

## Objectif et politique d'investissement

### Objectif d'investissement

Le Compartiment vise à générer une croissance à long terme, en USD, à partir d'un portefeuille d'actions cotées et de titres assimilables géré de manière active.

### Politique d'investissement

Le Compartiment est géré de manière active et fait référence à l'indice MSCI AC World Total Return Net (l'« Indice de Référence ») uniquement à des fins de comparaison. Le Gestionnaire financier dispose de toute latitude dans la composition du portefeuille du Compartiment et peut exposer ce dernier à des entreprises, des pays ou des secteurs qui ne sont pas inclus dans l'Indice de Référence. Les divergences de portefeuille et de performance entre le Compartiment et l'Indice de Référence ne sont soumises à aucune restriction.

Le Compartiment investit dans des actions d'entreprises du monde entier présentes dans le domaine de l'économie verte qui développent des activités contribuant à la transition énergétique et à l'optimisation des ressources. Plus particulièrement, le Compartiment investit au minimum les deux tiers de son actif net dans des actions et des titres assimilés d'entreprises du monde entier qui visent à offrir un potentiel de croissance et sont actives dans des domaines tels que le transport durable, les énergies renouvelables, l'agriculture responsable, la production et la fourniture de denrées alimentaires et d'eau ainsi que le recyclage et la réduction des déchets. Les investissements peuvent inclure des sociétés de toutes tailles de capitalisation boursière.

Le gestionnaire utilise une stratégie qui associe l'analyse macroéconomique, sectorielle et spécifique aux différentes sociétés. Le processus de sélection de titres s'appuie sur l'analyse rigoureuse du modèle économique, de la qualité des dirigeants, des perspectives de croissance et du profil de risque et de rendement des entreprises, en mettant l'accent sur les avantages à moyen et long termes associés aux sociétés qui remplissent les critères ESG (environnementaux, sociaux et de gouvernance) et respectent les principes définis dans le Pacte mondial (Global Compact) des Nations Unies. Le Compartiment peut également investir dans des instruments du marché monétaire.

Le Compartiment adopte une approche d'investissement socialement responsable en appliquant une méthodologie Best-in-Class selon laquelle le Gestionnaire financier applique à tout moment des critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) dans le processus de sélection des titres, à l'exception des produits dérivés et des OPC éligibles sous-jacents. L'univers d'investissement éligible est donc réduit et défini selon les critères ESG, le périmètre des titres éligibles ESG étant revu tous les 6 mois au minimum, tel que décrit dans le code de transparence du Compartiment disponible sur le site <https://www.axa-im.com/fund-centre>. En outre, le Compartiment applique également la politique de normes

environnementales, sociales et de gouvernance d'AXA Investment Managers (« Normes ESG ») disponible sur le site [www.axa-im.com/en/responsible-investing](http://www.axa-im.com/en/responsible-investing) en vertu de laquelle le Gestionnaire financier vise à intégrer les normes ESG dans le processus d'investissement en appliquant des exclusions sectorielles spécifiques telles que le tabac et les armes au phosphore blanc et en excluant les investissements dans des titres émis par des sociétés en violation grave des principes du Pacte mondial des Nations Unies et qui présentent les notes ESG les plus basses décrites dans la politique. Le Gestionnaire financier applique à tout moment les Normes ESG dans le processus de sélection de titres, à l'exception des produits dérivés et des OPC éligibles sous-jacents.

Le Compartiment peut investir jusqu'à 10 % son actif net dans des OPCVM et/ou des OPC.

Dans la limite de 200 % de son actif net, le Compartiment peut utiliser des investissements directs et/ou des produits dérivés pour atteindre son objectif d'investissement. Des instruments dérivés pourront être utilisés uniquement à des fins de gestion efficace du portefeuille et de couverture.

L'objectif de la Classe d'Actions est la couverture du risque de change découlant de l'écart entre la devise de référence du Compartiment et la devise de cette Classe d'Actions via le recours à des instruments dérivés, tout en conservant l'allocation définie au titre de la Politique d'investissement du Compartiment.

### Politique de distribution

Dans le cas des classes d'actions de capitalisation (Cap), le dividende est réinvesti.

### Devise du compartiment

La devise de référence du Compartiment est USD.

### Horizon d'investissement

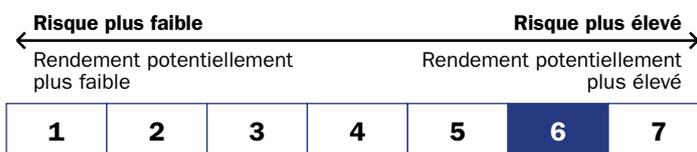
Ce Compartiment peut ne pas être adapté aux investisseurs qui envisagent de retirer leur capital avant 8 ans.

### Souscription et Rachat

Les ordres de souscription, de conversion ou de rachat doivent être reçus par l'Agent de Registre et de Transfert tout Jour de Valorisation au plus tard à 15h00 (heure de Luxembourg). Ces ordres seront traités sur la base de la Valeur Liquidative calculée ce même Jour de Valorisation. Nous attirons l'attention des investisseurs sur la possibilité d'un délai de traitement supplémentaire dû à l'éventuelle participation d'intermédiaires tels que des Conseillers Financiers ou des distributeurs.

La Valeur Liquidative de ce Compartiment est calculée quotidiennement.

## Profil de risque et de rendement



La catégorie de risque est calculée sur la base de données historiques et ne constitue pas nécessairement un indicateur fiable du futur profil de risque du Compartiment.

La catégorie de risque indiquée n'est pas garantie et peut évoluer avec le temps.

La catégorie la plus faible n'est pas synonyme d'absence de risque.

### Pourquoi le Compartiment est-il dans cette catégorie ?

Le Compartiment n'est pas garanti en capital. Le Compartiment investit sur les marchés financiers et utilise des techniques et des instruments qui peuvent être sujets à des variations soudaines et significatives, ce qui peut engendrer d'importants gains ou pertes.

### Risques additionnels

Risque de contrepartie : risque de faillite, d'insolvabilité ou de défaillance d'une contrepartie du Compartiment, pouvant entraîner un défaut de paiement ou de livraison.

Risque géopolitique : les investissements dans des titres émis ou cotés

dans différents pays peuvent impliquer l'application de normes et de réglementations différentes. Ces investissements peuvent être affectés par l'évolution des taux de change, des lois ou restrictions applicables à ces investissements, de la réglementation sur le contrôle des changes ou de la volatilité des cours.

Impact des techniques telles que les produits dérivés : certaines stratégies de gestion comportent des risques spécifiques, tels que le risque de liquidité, le risque de crédit, le risque de contrepartie, le risque légal, le risque de valorisation, le risque opérationnel et les risques liés aux actifs sous-jacents. L'utilisation de telles stratégies peut également induire un effet de levier, qui peut accroître l'effet des mouvements du marché sur le Compartiment et engendrer un risque de pertes importantes.

## FRAMLINGTON EQUITIES AXA World Funds - Framlington Clean Economy

### Frais

Les frais dont vous vous acquittez sont destinés à couvrir les coûts d'exploitation du fonds, y compris les coûts de commercialisation et de distribution des parts. Ces frais réduisent la croissance potentielle des investissements.

#### Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement

Frais d'entrée	5.50%
Frais de sortie	Aucun

Le pourcentage indiqué est le maximum pouvant être prélevé sur votre capital avant que celui-ci ne soit investi.

#### Frais prélevés par le fonds sur une année

Frais courants	1.81%
----------------	-------

#### Frais prélevés par le fonds dans certaines circonstances

Commission de performance	Aucune
---------------------------	--------

Les frais d'entrée et de sortie indiqués constituent des maximums. Dans certains cas, il peut arriver que vous ayez moins à payer ; vous pouvez obtenir le montant effectif de ces frais auprès de votre conseiller financier.

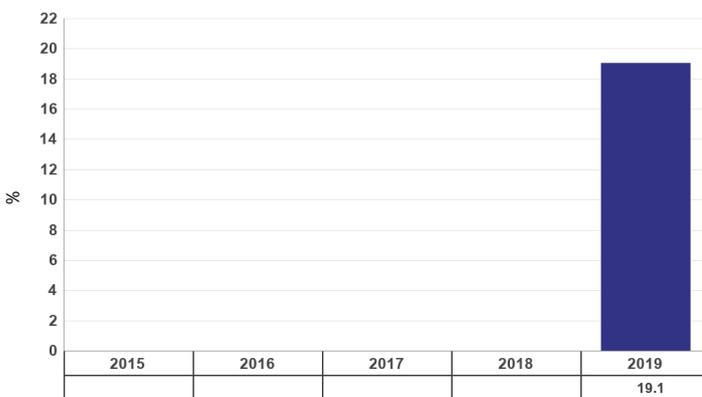
Les frais courants se basent sur les dépenses encourues pendant la période de douze mois close fin décembre 2019. Ils sont ajustés en fonction des modifications budgétaires mises en place pour 2019. Ces frais peuvent varier d'une année à l'autre. Ils excluent :

- les commissions de performance
- les frais de transaction, excepté dans le cas de frais d'entrée / de sortie payés par le Compartiment lors de l'achat ou la vente de parts d'un autre organisme de placement collectif

Pour plus d'informations sur les frais, veuillez consulter la section « Frais » du prospectus, disponible sur le site [www.axa-im.com](http://www.axa-im.com).

### Performances passées

■ AXA WF Framlington Clean Economy A (H)  
Capitalisation EUR (ISIN : LU1914342263)



Les performances passées ne préjugent pas des performances futures.

Les performances passées sont indiquées après déduction des frais courants. Tous frais d'entrée / de sortie sont exclus du calcul.

Le Compartiment a été lancé le 14/12/2018 et la classe d'actions en 2018.

Les performances passées ont été calculées en EUR et sont exprimées en pourcentage d'évolution de la Valeur liquidative du Compartiment à la fin de chaque année.

La performance du Compartiment n'est pas alignée sur celle de l'indice de référence.

Pour les différentes classes d'actions du Compartiment, la performance de l'indice de référence est indiquée dans la section « Performances passées ». Elle est soit convertie dans le devise de la classe d'actions correspondante, soit couverte contre la devise de référence du Compartiment s'il s'agit de classes d'actions couvertes (« indice de référence couvert »). Lorsque l'indice de référence couvert n'est pas disponible, l'indice de référence est indiqué dans la devise de référence du Compartiment. La performance de l'indice de référence indiqué peut donc être différente de celle de la classe d'actions correspondante du fait que l'écart de performance inhérent à l'activité de couverture du risque de change n'est pas pris en compte dans l'indice de référence.

### Informations pratiques

#### Dépositaire :

State Street Bank International GmbH, Luxembourg Branch  
49, Avenue J.F. Kennedy  
L-1855 Luxembourg

#### Autres informations :

De plus amples informations sur ce Compartiment, telles que le prospectus complet ainsi que les derniers rapports annuels et semestriels, peuvent être obtenues gratuitement en anglais, allemand, français, espagnol et italien auprès de la Société de gestion du Compartiment, de l'agent administratif central, des distributeurs du Compartiment, ou en ligne sur [www.axa-im.com](http://www.axa-im.com). D'autres classes d'actifs sont disponibles pour ce Compartiment. Pour plus d'informations sur les autres classes d'actions, veuillez consulter le prospectus, disponible sur [www.axa-im.com](http://www.axa-im.com).

Le détail de la politique de rémunération actualisée de la société est publié en ligne à l'adresse <https://www.axa-im.com/en/remuneration>. Cette politique inclut la description de la manière dont les rémunérations et avantages sont octroyés aux salariés, et des informations sur le comité de rémunération. La société en fournira gratuitement un exemplaire imprimé sur demande.

#### Publication de la Valeur liquidative :

La Valeur liquidative par action est disponible sur [www.axa-im.com](http://www.axa-im.com) ainsi qu'au siège social de la Société de gestion.

#### Législation fiscale :

Le Compartiment est soumis aux lois et réglementations fiscales en vigueur au Luxembourg. En fonction de votre propre pays de résidence, ceci pourrait avoir un impact sur vos investissements. Pour de plus amples détails, veuillez consulter un Conseiller fiscal.

#### Déclaration de responsabilité :

AXA Funds Management S.A. ne peut être tenu responsable que sur la base d'informations contenues dans ce document qui s'avèreraient erronées, inexactes ou incohérentes avec les parties correspondantes du prospectus du Compartiment.

#### Transfert entre Compartiments :

Les actionnaires peuvent souscrire à toute classe d'actions de tout Compartiment à convertir en classes d'actions de tout autre Compartiment, sous réserve que les conditions d'accès à la classe, au type ou sous-type d'actifs cible soient remplies à l'égard de ce Compartiment, sur la base de leur Valeur liquidative respective calculée le Jour de Valorisation suivant la réception de la demande de conversion.

Les coûts de rachat et de souscription liés à la conversion peuvent être imputés à l'actionnaire, tel qu'indiqué dans le prospectus.

Pour plus d'informations sur la façon de changer de compartiment, veuillez consulter le prospectus, section transfert entre Compartiments, disponible sur [www.axa-im.com](http://www.axa-im.com).

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de ce fonds. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce fonds et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

## FRAMLINGTON EQUITIES

# AXA World Funds - Framlington Digital Economy

Un compartiment de AXA World Funds SICAV

Classe d'actions : AXA World Funds - Framlington Digital Economy A (Hedged) Capitalisation EUR (ISIN : LU1684369710)

Ce compartiment est géré par AXA Funds Management S.A., filiale de AXA IM Groupe

## Objectif et politique d'investissement

### Objectif d'investissement

Le Compartiment vise à générer une croissance à long terme, en USD, à partir d'un portefeuille d'actions cotées et de titres assimilables géré de manière active.

### Politique d'investissement

Le Compartiment est géré de manière active et fait référence à l'indice MSCI AC World Total Return Net (l'« Indice de Référence ») uniquement à des fins de comparaison. Le Gestionnaire Financier dispose de toute latitude dans la composition du portefeuille du Compartiment et peut exposer ce dernier à des entreprises, des pays ou des secteurs qui ne sont pas inclus dans l'Indice de Référence. Les divergences de portefeuille et de performance entre le Compartiment et l'Indice de Référence ne sont soumises à aucune restriction.

Le Compartiment investit dans des actions de sociétés du secteur de l'économie numérique dans le monde entier.

Le Compartiment investit en permanence au moins deux tiers de son actif net dans des actions et titres assimilés à des actions de sociétés actives dans l'ensemble de la chaîne de valeur de l'économie numérique, de la découverte initiale par les clients des produits et services, à la décision d'achat, au paiement final et à la livraison, mais également dans les facilitateurs technologiques qui offrent une assistance et une analyse des données afin de développer la présence numérique des sociétés. Les investissements peuvent inclure des titres de sociétés de toute capitalisation boursière.

Le gestionnaire financier utilise une stratégie qui combine une analyse macroéconomique et une analyse spécifique des secteurs et des sociétés. Le processus de sélection des titres repose sur une analyse rigoureuse et une sélection de sociétés de haute qualité qui ont généralement de solides équipes de direction, un modèle économique robuste et des environnements concurrentiels sains, et au sein desquelles le développement de l'économie numérique devrait avoir un impact positif important sur les résultats financiers à moyen et long terme.

Le Compartiment peut également investir dans des instruments du marché monétaire.

Le Compartiment peut investir jusqu'à 10 % de son actif net dans des OPCVM et/ou OPC.

Le Compartiment applique la politique d'AXA Investment Managers en matière de standards Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance (« Standards ESG ») disponible sur [www.axa-im.com/en/responsible-investing](http://www.axa-im.com/en/responsible-investing), selon laquelle le Gestionnaire Financier vise à intégrer les Standards ESG au processus d'investissement en appliquant des exclusions sectorielles spécifiques telles que le tabac et les armes au phosphore blanc, et en excluant les investissements dans des titres émis par des sociétés en grave violation des principes du Pacte Mondial des Nations Unies et affichant les

scores ESG les plus faibles tels que décrit dans la politique. Le Gestionnaire Financier applique obligatoirement en permanence les Standards ESG lors du processus de sélection des titres, à l'exception des produits dérivés et des OPC sous-jacents éligibles.

Dans la limite de 200 % de son actif net, le Compartiment peut utiliser des investissements directs et/ou des produits dérivés pour atteindre son objectif d'investissement. Des produits dérivés peuvent être utilisés à des fins de gestion efficace du portefeuille et de couverture.

L'objectif de la Classe d'Actions est la couverture du risque de change découlant de l'écart entre la devise de référence du Compartiment et la devise de cette Classe d'Actions via le recours à des instruments dérivés, tout en conservant l'allocation définie au titre de la Politique d'investissement du Compartiment.

### Politique de distribution

Dans le cas des classes d'actions de capitalisation (Cap), le dividende est réinvesti.

### Devise du compartiment

La devise de référence du Compartiment est USD.

### Horizon d'investissement

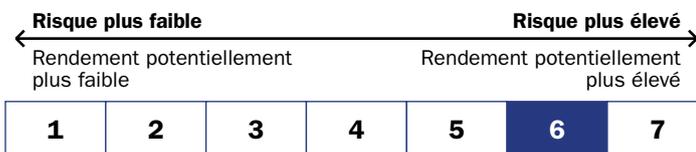
Ce Compartiment peut ne pas être adapté aux investisseurs qui envisagent de retirer leur capital avant 5 ans.

### Souscription et Rachat

Les ordres de souscription, de conversion ou de rachat doivent être reçus par l'Agent de Registre et de Transfert tout Jour de Valorisation au plus tard à 15h00 (heure du Luxembourg). Ces ordres seront traités sur la base de la Valeur Liquidative calculée ce même Jour de Valorisation. Nous attirons l'attention des investisseurs sur la possibilité d'un délai de traitement supplémentaire dû à l'éventuelle participation d'intermédiaires tels que des Conseillers Financiers ou des distributeurs.

La Valeur Liquidative de ce Compartiment est calculée quotidiennement.

## Profil de risque et de rendement



La catégorie de risque est calculée sur la base de données historiques et ne constitue pas nécessairement un indicateur fiable du futur profil de risque du Compartiment.

La catégorie de risque indiquée n'est pas garantie et peut évoluer avec le temps.

La catégorie la plus faible n'est pas synonyme d'absence de risque.

### Pourquoi le Compartiment est-il dans cette catégorie ?

Le Compartiment n'est pas garanti en capital. Le Compartiment investit sur les marchés financiers et utilise des techniques et des instruments qui peuvent être sujets à des variations soudaines et significatives, ce qui peut engendrer d'importants gains ou pertes.

### Risques additionnels

Risque de contrepartie : risque de faillite, d'insolvabilité ou de défaillance d'une contrepartie du Compartiment, pouvant entraîner un défaut de paiement ou de livraison.

Impact des techniques telles que les produits dérivés : certaines stratégies de gestion comportent des risques spécifiques, tels que le risque de liquidité, le risque de crédit, le risque de contrepartie, le risque légal, le risque de valorisation, le risque opérationnel et les risques liés aux actifs sous-jacents. L'utilisation de telles stratégies peut également induire un effet de levier, qui peut accroître l'effet des mouvements du marché sur le Compartiment et engendrer un risque de pertes importantes.

## FRAMLINGTON EQUITIES AXA World Funds - Framlington Digital Economy

### Frais

Les frais dont vous vous acquittez sont destinés à couvrir les coûts d'exploitation du fonds, y compris les coûts de commercialisation et de distribution des parts. Ces frais réduisent la croissance potentielle des investissements.

#### Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement

Frais d'entrée	5.50%
Frais de sortie	Aucun

Le pourcentage indiqué est le maximum pouvant être prélevé sur votre capital avant que celui-ci ne soit investi.

#### Frais prélevés par le fonds sur une année

Frais courants	1.78%
----------------	-------

#### Frais prélevés par le fonds dans certaines circonstances

Commission de performance	Aucune
---------------------------	--------

Les frais d'entrée et de sortie indiqués constituent des maximums. Dans certains cas, il peut arriver que vous ayez moins à payer ; vous pouvez obtenir le montant effectif de ces frais auprès de votre conseiller financier.

Les frais courants se basent sur les dépenses encourues pendant la période de douze mois close fin décembre 2019. Ils sont ajustés en fonction des modifications budgétaires mises en place pour 2019. Ces frais peuvent varier d'une année à l'autre. Ils excluent :

- les commissions de performance
- les frais de transaction, excepté dans le cas de frais d'entrée / de sortie payés par le Compartiment lors de l'achat ou la vente de parts d'un autre organisme de placement collectif

Pour plus d'informations sur les frais, veuillez consulter la section « Frais » du prospectus, disponible sur le site [www.axa-im.com](http://www.axa-im.com).

### Performances passées

- AXA WF Framlington Digital Economy A (H)  
Capitalisation EUR (ISIN : LU1684369710)
- 100% MSCI AC World Total Return Net



Les performances passées ne préjugent pas des performances futures.

Les performances passées sont indiquées après déduction des frais courants. Tous frais d'entrée / de sortie sont exclus du calcul.

Le Compartiment a été lancé le 24/10/2017 et la classe d'actions en 2017. Les performances passées ont été calculées en EUR et sont exprimées en pourcentage d'évolution de la Valeur liquidative du Compartiment à la fin de chaque année.

La performance du Compartiment n'est pas alignée sur celle de l'indice de référence.

Pour les différentes classes d'actions du Compartiment, la performance de l'indice de référence est indiquée dans la section « Performances passées ». Elle est soit convertie dans le devise de la classe d'actions correspondante, soit couverte contre la devise de référence du Compartiment s'il s'agit de classes d'actions couvertes (« indice de référence couvert »). Lorsque l'indice de référence couvert n'est pas disponible, l'indice de référence est indiqué dans la devise de référence du Compartiment. La performance de l'indice de référence indiqué peut donc être différente de celle de la classe d'actions correspondante du fait que l'écart de performance inhérent à l'activité de couverture du risque de change n'est pas pris en compte dans l'indice de référence.

### Informations pratiques

#### Dépositaire :

State Street Bank International GmbH, Luxembourg Branch  
49, Avenue J.F. Kennedy L-1855 Luxembourg

#### Autres informations :

De plus amples informations sur ce Compartiment, telles que le prospectus complet ainsi que les derniers rapports annuels et semestriels, peuvent être obtenues gratuitement en anglais, allemand, français, espagnol et italien auprès de la Société de gestion du Compartiment, de l'agent administratif central, des distributeurs du Compartiment, ou en ligne sur [www.axa-im.com](http://www.axa-im.com). D'autres classes d'actions sont disponibles pour ce Compartiment. Pour plus d'informations sur les autres classes d'actions, veuillez consulter le prospectus, disponible sur [www.axa-im.com](http://www.axa-im.com). Les détails de la mise à jour de la politique de rémunération de la société sont disponibles en ligne à la page <https://www.axa-im.com/en/remuneration>. Ils décrivent les modalités d'attribution des rémunérations et des avantages aux salariés, ainsi que des informations sur le comité de rémunération. Sur demande, la société met une version papier à disposition gratuitement. Chaque Compartiment correspond à une partie différente des actifs et passifs de l'OPCVM. Par conséquent, les actifs de chaque Compartiment sont séparés des actifs des autres Compartiments et exclusivement destinés à satisfaire les droits des investisseurs en rapport avec ledit Compartiment et le droit des créanciers dont les demandes surviennent en relation avec la création, le fonctionnement ou la liquidation dudit Compartiment.

#### Publication de la Valeur liquidative :

La Valeur liquidative par action est disponible sur [www.axa-im.com](http://www.axa-im.com) ainsi qu'au siège social de la Société de gestion.

#### Législation fiscale :

Le Compartiment est soumis aux lois et réglementations fiscales en vigueur au Luxembourg. En fonction de votre propre pays de résidence, ceci pourrait avoir un impact sur vos investissements. Pour de plus amples détails, veuillez consulter un Conseiller fiscal.

#### Déclaration de responsabilité :

AXA Funds Management S.A. ne peut être tenu responsable que sur la base d'informations contenues dans ce document qui s'avèreraient erronées, inexactes ou incohérentes avec les parties correspondantes du prospectus du Compartiment.

#### Transfert entre Compartiments :

Les actionnaires peuvent souscrire à toute classe d'actions de tout Compartiment à convertir en classes d'actions de tout autre Compartiment, sous réserve que les conditions d'accès à la classe, au type ou sous-type d'actifs cible soient remplies à l'égard de ce Compartiment, sur la base de leur Valeur liquidative respective calculée le Jour de Valorisation suivant la réception de la demande de conversion. Les coûts de rachat et de souscription liés à la conversion peuvent être imputés à l'actionnaire, tel qu'indiqué dans le prospectus. Pour plus d'informations sur la façon de changer de compartiment, veuillez consulter le prospectus, section transfert entre Compartiments, disponible sur [www.axa-im.com](http://www.axa-im.com).

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de ce fonds. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce fonds et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

## FRAMLINGTON EQUITIES

# AXA World Funds - Framlington Evolving Trends

Un compartiment de AXA World Funds SICAV

Classe d'actions : AXA World Funds - Framlington Evolving Trends A (Hedged) Capitalisation EUR (ISIN : LU1830285299)

Ce compartiment est géré par AXA Funds Management S.A., filiale de AXA IM Groupe

## Objectif et politique d'investissement

### Objectif d'investissement

Le Compartiment recherche une croissance à long terme du capital mesurée en USD en investissant dans des actions émises par des sociétés mondiales de toutes capitalisations.

### Politique d'investissement

Le Compartiment est géré de manière active et vise à saisir les opportunités qui se présentent sur les marchés actions mondiaux, en investissant principalement dans des actions d'entreprises faisant partie de l'univers de l'indice MSCI AC World Total Return Net (l'« Indice de Référence »). Dans le cadre du processus d'investissement, le Gestionnaire financier bénéficie d'un large pouvoir discrétionnaire sur la composition du portefeuille du Compartiment et peut, en fonction de ses convictions d'investissement, sous-pondérer ou surpondérer des pays, des secteurs ou des entreprises par rapport à la composition de l'Indice de Référence et/ou exposer le Compartiment à des entreprises, des pays ou des secteurs qui ne sont pas inclus dans l'Indice de référence, bien que les composantes de l'Indice de Référence soient généralement représentatives du portefeuille du Compartiment. Ainsi, l'écart par rapport à l'Indice de Référence peut s'avérer significatif.

Les décisions d'investissement se basent à la fois sur une analyse macroéconomique et sur une analyse spécifique des secteurs et des sociétés. Le processus de sélection de titres repose essentiellement sur une analyse rigoureuse du modèle économique des sociétés, de la qualité de leurs dirigeants, de leurs perspectives de croissance et de leur profil risque/rendement global, réalisée par des spécialistes sectoriels.

Le Compartiment investit dans des actions et des titres assimilés émis par des entreprises internationales de toutes capitalisations.

Le Compartiment peut également investir jusqu'à 10 % de son actif dans des titres convertibles.

Le Compartiment applique la politique de normes environnementales, sociales et de gouvernance d'AXA Investment Manager (« Normes ESG ») disponible sur le site [www.axa-im.com/responsible-investing](http://www.axa-im.com/responsible-investing) en vertu de laquelle le Gestionnaire financier vise à intégrer les normes ESG dans le processus d'investissement en appliquant des exclusions sectorielles spécifiques telles que le tabac et les armes au phosphore blanc et en excluant les investissements dans des titres émis par des sociétés en violation grave des principes du Pacte mondial des Nations Unies et qui présentent les notes ESG les plus basses décrites dans la politique. Le Gestionnaire financier applique à tout moment les Normes ESG dans le processus de sélection de titres, à l'exception des produits dérivés et des OPC éligibles sous-jacents.

Le Compartiment peut utiliser des investissements directs et/ou des produits dérivés pour réaliser sa stratégie d'investissement, dans la limite de 200 % de son actif net. Des produits dérivés peuvent également être

utilisés à des fins de couverture.

L'objectif de la Classe d'Actions est la couverture du risque de change découlant de l'écart entre la devise de référence du Compartiment et la devise de cette Classe d'Actions via le recours à des instruments dérivés, tout en conservant l'allocation définie au titre de la Politique d'investissement du Compartiment.

### Politique de distribution

Dans le cas des classes d'actions de capitalisation (Cap), le dividende est réinvesti.

### Devise du compartiment

La devise de référence du Compartiment est USD.

### Horizon d'investissement

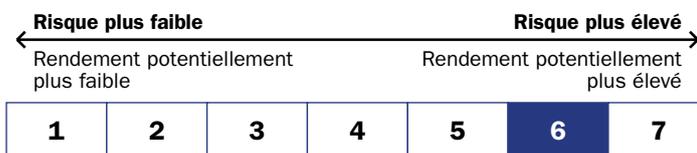
Ce Compartiment peut ne pas être adapté aux investisseurs qui envisagent de retirer leur capital avant 8 ans.

### Souscription et Rachat

Les ordres de souscription, de conversion ou de rachat doivent être reçus par l'Agent de Registre et de Transfert tout Jour de Valorisation au plus tard à 15h00 (heure du Luxembourg). Ces ordres seront traités sur la base de la Valeur Liquidative calculée ce même Jour de Valorisation. Nous attirons l'attention des investisseurs sur la possibilité d'un délai de traitement supplémentaire dû à l'éventuelle participation d'intermédiaires tels que des Conseillers Financiers ou des distributeurs.

La Valeur Liquidative de ce Compartiment est calculée quotidiennement.

## Profil de risque et de rendement



La catégorie de risque est calculée sur la base de données historiques et ne constitue pas nécessairement un indicateur fiable du futur profil de risque du Compartiment.

La catégorie de risque indiquée n'est pas garantie et peut évoluer avec le temps.

La catégorie la plus faible n'est pas synonyme d'absence de risque.

### Pourquoi le Compartiment est-il dans cette catégorie ?

Le Compartiment n'est pas garanti en capital. Le Compartiment investit sur les marchés financiers et utilise des techniques et des instruments qui peuvent être sujets à des variations soudaines et significatives, ce qui peut engendrer d'importants gains ou pertes.

### Risques additionnels

Risque de contrepartie : risque de faillite, d'insolvabilité ou de défaillance d'une contrepartie du Compartiment, pouvant entraîner un défaut de paiement ou de livraison.

Risque géopolitique : les investissements dans des titres émis ou cotés dans différents pays peuvent impliquer l'application de normes et de

réglementations différentes. Ces investissements peuvent être affectés par l'évolution des taux de change, des lois ou restrictions applicables à ces investissements, de la réglementation sur le contrôle des changes ou de la volatilité des cours.

Impact des techniques telles que les produits dérivés : certaines stratégies de gestion comportent des risques spécifiques, tels que le risque de liquidité, le risque de crédit, le risque de contrepartie, le risque légal, le risque de valorisation, le risque opérationnel et les risques liés aux actifs sous-jacents. L'utilisation de telles stratégies peut également induire un effet de levier, qui peut accroître l'effet des mouvements du marché sur le Compartiment et engendrer un risque de pertes importantes.

## FRAMLINGTON EQUITIES AXA World Funds - Framlington Evolving Trends

### Frais

Les frais dont vous vous acquittez sont destinés à couvrir les coûts d'exploitation du fonds, y compris les coûts de commercialisation et de distribution des parts. Ces frais réduisent la croissance potentielle des investissements.

#### Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement

Frais d'entrée	5.50%
Frais de sortie	Aucun

Le pourcentage indiqué est le maximum pouvant être prélevé sur votre capital avant que celui-ci ne soit investi.

#### Frais prélevés par le fonds sur une année

Frais courants	1.81%
----------------	-------

#### Frais prélevés par le fonds dans certaines circonstances

Commission de performance	Aucune
---------------------------	--------

Les frais d'entrée et de sortie indiqués constituent des maximums. Dans certains cas, il peut arriver que vous ayez moins à payer ; vous pouvez obtenir le montant effectif de ces frais auprès de votre conseiller financier.

Les frais courants se basent sur les dépenses encourues pendant la période de douze mois close fin décembre 2019. Ils sont ajustés en fonction des modifications budgétaires mises en place pour 2019. Ces frais peuvent varier d'une année à l'autre. Ils excluent :

- les commissions de performance
- les frais de transaction, excepté dans le cas de frais d'entrée / de sortie payés par le Compartiment lors de l'achat ou la vente de parts d'un autre organisme de placement collectif

Pour plus d'informations sur les frais, veuillez consulter la section « Frais » du prospectus, disponible sur le site [www.axa-im.com](http://www.axa-im.com).

### Performances passées

■ AXA WF Framlington Evolving Trends A (H)  
Capitalisation EUR (ISIN : LU1830285299)



Les performances passées ne préjugent pas des performances futures.

Les performances passées sont indiquées après déduction des frais courants. Tous frais d'entrée / de sortie sont exclus du calcul.

Le Compartiment a été lancé le 01/07/2010 et la classe d'actions en 2018. Les performances passées ont été calculées en EUR et sont exprimées en pourcentage d'évolution de la Valeur liquidative du Compartiment à la fin de chaque année.

La performance du Compartiment n'est pas alignée sur celle de l'indice de référence.

Pour les différentes classes d'actions du Compartiment, la performance de l'indice de référence est indiquée dans la section « Performances passées ». Elle est soit convertie dans la devise de la classe d'actions correspondante, soit couverte contre la devise de référence du Compartiment s'il s'agit de classes d'actions couvertes (« indice de référence couvert »). Lorsque l'indice de référence couvert n'est pas disponible, l'indice de référence est indiqué dans la devise de référence du Compartiment. La performance de l'indice de référence indiqué peut donc être différente de celle de la classe d'actions correspondante du fait que l'écart de performance inhérent à l'activité de couverture du risque de change n'est pas pris en compte dans l'indice de référence.

### Informations pratiques

#### Dépositaire :

State Street Bank International GmbH, Luxembourg Branch  
49, Avenue J.F. Kennedy  
L-1855 Luxembourg

#### Autres informations :

De plus amples informations sur ce Compartiment, telles que le prospectus complet ainsi que les derniers rapports annuels et semestriels, peuvent être obtenues gratuitement en anglais, allemand, français, espagnol et italien auprès de la Société de gestion du Compartiment, de l'agent administratif central, des distributeurs du Compartiment, ou en ligne sur [www.axa-im.com](http://www.axa-im.com). D'autres classes d'actifs sont disponibles pour ce Compartiment. Pour plus d'informations sur les autres classes d'actions, veuillez consulter le prospectus, disponible sur [www.axa-im.com](http://www.axa-im.com).

Le détail de la politique de rémunération actualisée de la société est publié en ligne à l'adresse <https://www.axa-im.com/en/remuneration>. Cette politique inclut la description de la manière dont les rémunérations et avantages sont octroyés aux salariés, et des informations sur le comité de rémunération. La société en fournira gratuitement un exemplaire imprimé sur demande.

#### Publication de la Valeur liquidative :

La Valeur liquidative par action est disponible sur [www.axa-im.com](http://www.axa-im.com) ainsi qu'au siège social de la Société de gestion.

#### Législation fiscale :

Le Compartiment est soumis aux lois et réglementations fiscales en vigueur au Luxembourg. En fonction de votre propre pays de résidence, ceci pourrait avoir un impact sur vos investissements. Pour de plus amples détails, veuillez consulter un Conseiller fiscal.

#### Déclaration de responsabilité :

AXA Funds Management S.A. ne peut être tenu responsable que sur la base d'informations contenues dans ce document qui s'avèreraient erronées, inexactes ou incohérentes avec les parties correspondantes du prospectus du Compartiment.

#### Transfert entre Compartiments :

Les actionnaires peuvent souscrire à toute classe d'actions de tout Compartiment à convertir en classes d'actions de tout autre Compartiment, sous réserve que les conditions d'accès à la classe, au type ou sous-type d'actifs cible soient remplies à l'égard de ce Compartiment, sur la base de leur Valeur liquidative respective calculée le Jour de Valorisation suivant la réception de la demande de conversion.

Les coûts de rachat et de souscription liés à la conversion peuvent être imputés à l'actionnaire, tel qu'indiqué dans le prospectus.

Pour plus d'informations sur la façon de changer de compartiment, veuillez consulter le prospectus, section transfert entre Compartiments, disponible sur [www.axa-im.com](http://www.axa-im.com).

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de ce fonds. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce fonds et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

## FRAMLINGTON EQUITIES

# AXA World Funds - Framlington Longevity Economy

Un compartiment de AXA World Funds SICAV

Classe d'actions : AXA World Funds - Framlington Longevity Economy A (Hedged) Capitalisation EUR (ISIN : LU1830283831)

Ce compartiment est géré par AXA Funds Management S.A., filiale de AXA IM Groupe

## Objectif et politique d'investissement

### Objectif d'investissement

Le Compartiment vise à générer une croissance à long terme du capital mesurée en USD, en investissant dans des actions de sociétés du monde entier liées au vieillissement de la population et à l'allongement de l'espérance de vie.

### Politique d'investissement

Le Compartiment est géré de manière active et fait référence à l'indice MSCI AC World Total Return Net (l'« Indice de Référence ») uniquement à des fins de comparaison. Le Gestionnaire financier dispose de toute latitude dans la composition du portefeuille du Compartiment et peut exposer ce dernier à des entreprises, des pays ou des secteurs qui ne sont pas inclus dans l'Indice de Référence. Les divergences de portefeuille et de performance entre le Compartiment et l'Indice de Référence ne sont soumises à aucune restriction.

Le Compartiment investit au moins deux tiers de ses actifs dans des actions et instruments assimilés émis par des sociétés spécialisées dans la prise en charge des personnes âgées, leur bien-être et les traitements médicaux qui leur sont destinés. Le Compartiment vise également à tirer parti de l'accroissement des dépenses des séniors (y compris dans des activités de loisirs, la planification financière et les soins esthétiques). Le Compartiment investit dans des actions de tous types de capitalisation boursière.

Les décisions d'investissement se basent à la fois sur une analyse macroéconomique et sur une analyse spécifique des secteurs et des sociétés. Le processus de sélection de titres s'appuie sur l'analyse rigoureuse du modèle économique, de la qualité des dirigeants, des perspectives de croissance et du profil de risque et de rendement des entreprises, en mettant l'accent sur les avantages à moyen et long termes associés au développement de la tendance démographique de long terme que constitue le vieillissement de la population.

Le Compartiment n'est sujet à aucune limite concernant la proportion de son actif net qui peut être investie dans un pays ou une région spécifique. Le Compartiment applique la politique de normes environnementales, sociales et de gouvernance d'AXA Investment Manager (« Normes ESG ») disponible sur le site [www.axa-im.com/responsible-investing](http://www.axa-im.com/responsible-investing) en vertu de laquelle le Gestionnaire financier vise à intégrer les normes ESG dans le processus d'investissement en appliquant des exclusions sectorielles spécifiques telles que le tabac et les armes au phosphore blanc et en excluant les investissements dans des titres émis par des sociétés en violation grave des principes du Pacte mondial des Nations Unies et qui présentent les notes ESG les plus basses décrites dans la politique. Le Gestionnaire Financier applique obligatoirement et en permanence les Standards ESG lors du processus de sélection de titres, à l'exception des produits dérivés et des OPC sous-jacents éligibles.

Le Compartiment peut utiliser des investissements directs et/ou des produits dérivés pour réaliser sa stratégie d'investissement, dans la limite de 200 % de son actif net. Des produits dérivés pourront être utilisés à des fins de gestion efficace du portefeuille et de couverture.

L'objectif de la Classe d'Actions est la couverture du risque de change découlant de l'écart entre la devise de référence du Compartiment et la devise de cette Classe d'Actions via le recours à des instruments dérivés, tout en conservant l'allocation définie au titre de la Politique d'investissement du Compartiment.

### Politique de distribution

Dans le cas des classes d'actions de capitalisation (Cap), le dividende est réinvesti.

### Devise du compartiment

La devise de référence du Compartiment est USD.

### Horizon d'investissement

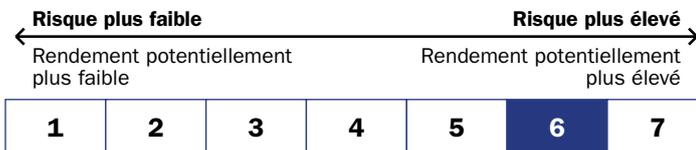
Ce Compartiment peut ne pas être adapté aux investisseurs qui envisagent de retirer leur capital avant 5 ans.

### Souscription et Rachat

Les ordres de souscription, de conversion ou de rachat doivent être reçus par l'Agent de Registre et de Transfert tout Jour de Valorisation au plus tard à 15h00 (heure du Luxembourg). Ces ordres seront traités sur la base de la Valeur Liquidative calculée ce même Jour de Valorisation. Nous attirons l'attention des investisseurs sur la possibilité d'un délai de traitement supplémentaire dû à l'éventuelle participation d'intermédiaires tels que des Conseillers Financiers ou des distributeurs.

La Valeur Liquidative de ce Compartiment est calculée quotidiennement.

## Profil de risque et de rendement



La catégorie de risque est calculée sur la base de données historiques et ne constitue pas nécessairement un indicateur fiable du futur profil de risque du Compartiment.

La catégorie de risque indiquée n'est pas garantie et peut évoluer avec le temps.

La catégorie la plus faible n'est pas synonyme d'absence de risque.

### Pourquoi le Compartiment est-il dans cette catégorie ?

Le Compartiment n'est pas garanti en capital. Le Compartiment investit sur les marchés financiers et utilise des techniques et des instruments qui peuvent être sujets à des variations soudaines et significatives, ce qui peut engendrer d'importants gains ou pertes.

### Risques additionnels

Risque de contrepartie : risque de faillite, d'insolvabilité ou de défaillance d'une contrepartie du Compartiment, pouvant entraîner un défaut de paiement ou de livraison.

Risque géopolitique : les investissements dans des titres émis ou cotés

dans différents pays peuvent impliquer l'application de normes et de réglementations différentes. Ces investissements peuvent être affectés par l'évolution des taux de change, des lois ou restrictions applicables à ces investissements, de la réglementation sur le contrôle des changes ou de la volatilité des cours.

Risque de liquidité : risque de faible niveau de liquidité dans certaines conditions de marché pouvant conduire le Compartiment à faire face à des difficultés de valorisation, d'achat ou de vente de tout ou partie de ses actifs et ayant un impact potentiel sur sa valeur liquidative.

Risque de crédit : risque que les émetteurs de titres de créance détenus par le Compartiment ne s'acquittent pas de leurs obligations ou voient leur note de crédit abaissée, ce qui entraînerait une baisse de la Valeur liquidative.

Impact des techniques telles que les produits dérivés : certaines stratégies de gestion comportent des risques spécifiques, tels que le risque de liquidité, le risque de crédit, le risque de contrepartie, le risque légal, le risque de valorisation, le risque opérationnel et les risques liés aux actifs sous-jacents. L'utilisation de telles stratégies peut également induire un effet de levier, qui peut accroître l'effet des mouvements du marché sur le Compartiment et engendrer un risque de pertes importantes.

## FRAMLINGTON EQUITIES

## AXA World Funds - Framlington Longevity Economy

## Frais

Les frais dont vous vous acquittez sont destinés à couvrir les coûts d'exploitation du fonds, y compris les coûts de commercialisation et de distribution des parts. Ces frais réduisent la croissance potentielle des investissements.

**Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement**

Frais d'entrée	5.50%
Frais de sortie	Aucun

Le pourcentage indiqué est le maximum pouvant être prélevé sur votre capital avant que celui-ci ne soit investi.

**Frais prélevés par le fonds sur une année**

Frais courants	2.03%
----------------	-------

**Frais prélevés par le fonds dans certaines circonstances**

Commission de performance	Aucune
---------------------------	--------

Les frais d'entrée et de sortie indiqués constituent des maximums. Dans certains cas, il peut arriver que vous ayez moins à payer ; vous pouvez obtenir le montant effectif de ces frais auprès de votre conseiller financier.

Les frais courants se basent sur les dépenses encourues pendant la période de douze mois close fin décembre 2019. Ils sont ajustés en fonction des modifications budgétaires mises en place pour 2019. Ces frais peuvent varier d'une année à l'autre. Ils excluent :

- les commissions de performance
- les frais de transaction, excepté dans le cas de frais d'entrée / de sortie payés par le Compartiment lors de l'achat ou la vente de parts d'un autre organisme de placement collectif

Pour plus d'informations sur les frais, veuillez consulter la section « Frais » du prospectus, disponible sur le site [www.axa-im.com](http://www.axa-im.com).

## Performances passées

- AXA WF Framlington Longevity Economy A (H)  
Capitalisation EUR (ISIN : LU1830283831)
- 100% MSCI AC World Total Return Net



Les performances passées ne préjugent pas des performances futures.

Les performances passées sont indiquées après déduction des frais courants. Tous frais d'entrée / de sortie sont exclus du calcul.

Le Compartiment a été lancé le 12/01/2007 et la classe d'actions en 2018. Les performances passées ont été calculées en EUR et sont exprimées en pourcentage d'évolution de la Valeur liquidative du Compartiment à la fin de chaque année.

La performance du Compartiment n'est pas alignée sur celle de l'indice de référence.

Pour les différentes classes d'actions du Compartiment, la performance de l'indice de référence est indiquée dans la section « Performances passées ». Elle est soit convertie dans le devise de la classe d'actions correspondante, soit couverte contre la devise de référence du Compartiment s'il s'agit de classes d'actions couvertes (« indice de référence couvert »). Lorsque l'indice de référence couvert n'est pas disponible, l'indice de référence est indiqué dans la devise de référence du Compartiment. La performance de l'indice de référence indiqué peut donc être différente de celle de la classe d'actions correspondante du fait que l'écart de performance inhérent à l'activité de couverture du risque de change n'est pas pris en compte dans l'indice de référence.

## Informations pratiques

**Dépositaire :**

State Street Bank International GmbH, Luxembourg Branch  
49, Avenue J.F. Kennedy L-1855 Luxembourg

**Autres informations :**

De plus amples informations sur ce Compartiment, telles que le prospectus complet ainsi que les derniers rapports annuels et semestriels, peuvent être obtenues gratuitement en anglais, allemand, français, espagnol et italien auprès de la Société de gestion du Compartiment, de l'agent administratif central, des distributeurs du Compartiment, ou en ligne sur [www.axa-im.com](http://www.axa-im.com). D'autres classes d'actions sont disponibles pour ce Compartiment. Pour plus d'informations sur les autres classes d'actions, veuillez consulter le prospectus, disponible sur [www.axa-im.com](http://www.axa-im.com). Les détails de la mise à jour de la politique de rémunération de la société sont disponibles en ligne à la page <https://www.axa-im.com/en/remuneration>. Ils décrivent les modalités d'attribution des rémunérations et des avantages aux salariés, ainsi que des informations sur le comité de rémunération. Sur demande, la société met une version papier à disposition gratuitement. Chaque Compartiment correspond à une partie différente des actifs et passifs de l'OPCVM. Par conséquent, les actifs de chaque Compartiment sont séparés des actifs des autres Compartiments et exclusivement destinés à satisfaire les droits des investisseurs en rapport avec ledit Compartiment et le droit des créanciers dont les demandes surviennent en relation avec la création, le fonctionnement ou la liquidation dudit Compartiment.

**Publication de la Valeur liquidative :**

La Valeur liquidative par action est disponible sur [www.axa-im.com](http://www.axa-im.com) ainsi qu'au siège social de la Société de gestion.

**Législation fiscale :**

Le Compartiment est soumis aux lois et réglementations fiscales en vigueur au Luxembourg. En fonction de votre propre pays de résidence, ceci pourrait avoir un impact sur vos investissements. Pour de plus amples détails, veuillez consulter un Conseiller fiscal.

**Déclaration de responsabilité :**

AXA Funds Management S.A. ne peut être tenu responsable que sur la base d'informations contenues dans ce document qui s'avèreraient erronées, inexactes ou incohérentes avec les parties correspondantes du prospectus du Compartiment.

**Transfert entre Compartiments :**

Les actionnaires peuvent souscrire à toute classe d'actions de tout Compartiment à convertir en classes d'actions de tout autre Compartiment, sous réserve que les conditions d'accès à la classe, au type ou sous-type d'actifs cible soient remplies à l'égard de ce Compartiment, sur la base de leur Valeur liquidative respective calculée le Jour de Valorisation suivant la réception de la demande de conversion. Les coûts de rachat et de souscription liés à la conversion peuvent être imputés à l'actionnaire, tel qu'indiqué dans le prospectus. Pour plus d'informations sur la façon de changer de compartiment, veuillez consulter le prospectus, section transfert entre Compartiments, disponible sur [www.axa-im.com](http://www.axa-im.com).

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de ce fonds. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce fonds et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

## FRAMLINGTON EQUITIES

# AXA World Funds - Framlington Robotech

Un compartiment de AXA World Funds SICAV

Classe d'actions : AXA World Funds - Framlington Robotech A (Hedged) Capitalisation EUR (ISIN : LU1644517127)

Ce compartiment est géré par AXA Funds Management S.A., filiale de AXA IM Groupe

## Objectif et politique d'investissement

### Objectif d'investissement

Le Compartiment vise à générer une croissance du capital à long terme, en USD, à partir d'un portefeuille d'actions en investissant dans des actions cotées et des titres assimilables.

### Politique d'investissement

Le Compartiment est géré de manière active et fait référence à l'indice MSCI AC World Total Return Net (l'« Indice de Référence ») uniquement à des fins de comparaison. Le Gestionnaire Financier dispose de toute latitude dans la composition du portefeuille du Compartiment et peut exposer ce dernier à des entreprises, des pays ou des secteurs qui ne sont pas inclus dans l'Indice de Référence. Les divergences de portefeuille et de performance entre le Compartiment et l'Indice de Référence ne sont soumises à aucune restriction.

Le Compartiment cherchera à atteindre ses objectifs en investissant au moins deux tiers de son actif net dans des actions et des instruments assimilables émis par des sociétés de toutes capitalisations du monde entier qui opèrent dans le cadre du thème croissant lié à la robotique et aux technologies connexes.

Les décisions d'investissement se basent à la fois sur une analyse macroéconomique et sur une analyse spécifique des secteurs et des sociétés. Les sociétés visées seront actives dans les domaines de la robotique industrielle et également du transport, de la santé, des semi-conducteurs, des logiciels et d'autres technologies liées à la robotique. Le Gestionnaire Financier sélectionnera parmi les sociétés visées des candidates bénéficiant d'équipes dirigeantes solides et dont l'on s'attend à ce qu'elles aient un impact positif important sur leurs résultats financiers à un horizon de moyen à long terme grâce à la conception, la production et l'utilisation de technologies de robotique dans leurs domaines d'activité respectifs.

L'allocation d'actifs n'est pas prédéterminée du point de vue géographique et le Compartiment peut investir son actif net aussi bien dans des marchés développés qu'émergents.

Le Compartiment peut également investir dans des instruments du marché monétaire.

Le Compartiment applique la politique d'AXA Investment Managers en matière de standards Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance (« Standards ESG ») disponible sur [www.axa-im.com/en/responsible-investing](http://www.axa-im.com/en/responsible-investing), selon laquelle le Gestionnaire Financier vise à intégrer les Standards ESG au processus d'investissement en appliquant des exclusions sectorielles spécifiques telles que le tabac et les armes au phosphore blanc, et en excluant les investissements dans des titres émis par des sociétés en grave violation des principes du Pacte Mondial des Nations Unies et affichant les scores ESG les plus faibles tels que décrit dans la politique. Le Gestionnaire Financier applique obligatoirement en permanence les Standards ESG lors du processus de sélection des titres, à l'exception des produits dérivés et des OPC sous-jacents éligibles.

Dans la limite de 200 % de son actif net, le Compartiment peut utiliser des investissements directs et/ou des produits dérivés pour atteindre son objectif d'investissement. Des produits dérivés peuvent également être utilisés à des fins de couverture.

L'objectif de la Classe d'Actions est la couverture du risque de change découlant de l'écart entre la devise de référence du Compartiment et la devise de cette Classe d'Actions via le recours à des instruments dérivés, tout en conservant l'allocation définie au titre de la Politique d'investissement du Compartiment.

### Politique de distribution

Dans le cas des classes d'actions de capitalisation (Cap), le dividende est réinvesti.

### Devise du compartiment

La devise de référence du Compartiment est USD.

### Horizon d'investissement

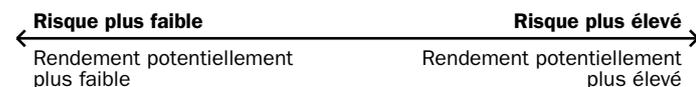
Ce Compartiment peut ne pas être adapté aux investisseurs qui envisagent de retirer leur capital avant 8 ans.

### Souscription et Rachat

Les ordres de souscription, de conversion ou de rachat doivent être reçus par l'Agent de Registre et de Transfert tout Jour de Valorisation au plus tard à 15h00 (heure du Luxembourg). Ces ordres seront traités sur la base de la Valeur Liquidative calculée ce même Jour de Valorisation. Nous attirons l'attention des investisseurs sur la possibilité d'un délai de traitement supplémentaire dû à l'éventuelle participation d'intermédiaires tels que des Conseillers Financiers ou des distributeurs.

La Valeur Liquidative de ce Compartiment est calculée quotidiennement.

## Profil de risque et de rendement



1	2	3	4	5	6	7
---	---	---	---	---	---	---

La catégorie de risque est calculée sur la base de données historiques et ne constitue pas nécessairement un indicateur fiable du futur profil de risque du Compartiment.

La catégorie de risque indiquée n'est pas garantie et peut évoluer avec le

temps.

La catégorie la plus faible n'est pas synonyme d'absence de risque.

### Pourquoi le Compartiment est-il dans cette catégorie ?

Le Compartiment n'est pas garanti en capital. Le Compartiment investit sur les marchés financiers et utilise des techniques et des instruments qui peuvent être sujets à des variations soudaines et significatives, ce qui peut engendrer d'importants gains ou pertes.

### Risques additionnels

Risque de contrepartie : risque de faillite, d'insolvabilité ou de défaillance d'une contrepartie du Compartiment, pouvant entraîner un défaut de paiement ou de livraison.

## FRAMLINGTON EQUITIES AXA World Funds - Framlington Robotech

### Frais

Les frais dont vous vous acquittez sont destinés à couvrir les coûts d'exploitation du fonds, y compris les coûts de commercialisation et de distribution des parts. Ces frais réduisent la croissance potentielle des investissements.

#### Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement

Frais d'entrée	5.50%
Frais de sortie	Aucun

Le pourcentage indiqué est le maximum pouvant être prélevé sur votre capital avant que celui-ci ne soit investi.

#### Frais prélevés par le fonds sur une année

Frais courants	1.78%
----------------	-------

#### Frais prélevés par le fonds dans certaines circonstances

Commission de performance	Aucune
---------------------------	--------

Les frais d'entrée et de sortie indiqués constituent des maximums. Dans certains cas, il peut arriver que vous ayez moins à payer ; vous pouvez obtenir le montant effectif de ces frais auprès de votre conseiller financier.

Les frais courants se basent sur les dépenses encourues pendant la période de douze mois close fin décembre 2019. Ils sont ajustés en fonction des modifications budgétaires mises en place pour 2019. Ces frais peuvent varier d'une année à l'autre. Ils excluent :

- les commissions de performance
- les frais de transaction, excepté dans le cas de frais d'entrée / de sortie payés par le Compartiment lors de l'achat ou la vente de parts d'un autre organisme de placement collectif

Pour plus d'informations sur les frais, veuillez consulter la section « Frais » du prospectus, disponible sur le site [www.axa-im.com](http://www.axa-im.com).

### Performances passées

- AXA WF Framlington Robotech A (H)  
Capitalisation EUR (ISIN : LU1644517127)
- 100% MSCI AC World Total Return Net



Les performances passées ne préjugent pas des performances futures.

Les performances passées sont indiquées après déduction des frais courants. Tous frais d'entrée / de sortie sont exclus du calcul.

Le Compartiment a été lancé le 19/12/2016 et la classe d'actions en 2017. Les performances passées ont été calculées en EUR et sont exprimées en pourcentage d'évolution de la Valeur liquidative du Compartiment à la fin de chaque année.

La performance du Compartiment n'est pas alignée sur celle de l'indice de référence.

Pour les différentes classes d'actions du Compartiment, la performance de l'indice de référence est indiquée dans la section « Performances passées ». Elle est soit convertie dans le devise de la classe d'actions correspondante, soit couverte contre la devise de référence du Compartiment s'il s'agit de classes d'actions couvertes (« indice de référence couvert »). Lorsque l'indice de référence couvert n'est pas disponible, l'indice de référence est indiqué dans la devise de référence du Compartiment. La performance de l'indice de référence indiqué peut donc être différente de celle de la classe d'actions correspondante du fait que l'écart de performance inhérent à l'activité de couverture du risque de change n'est pas pris en compte dans l'indice de référence.

### Informations pratiques

#### Dépositaire :

State Street Bank International GmbH, Luxembourg Branch  
49, Avenue J.F. Kennedy  
L-1855 Luxembourg

#### Autres informations :

De plus amples informations sur ce Compartiment, telles que le prospectus complet ainsi que les derniers rapports annuels et semestriels, peuvent être obtenues gratuitement en anglais, allemand, français, espagnol et italien auprès de la Société de gestion du Compartiment, de l'agent administratif central, des distributeurs du Compartiment, ou en ligne sur [www.axa-im.com](http://www.axa-im.com). D'autres classes d'actifs sont disponibles pour ce Compartiment. Pour plus d'informations sur les autres classes d'actions, veuillez consulter le prospectus, disponible sur [www.axa-im.com](http://www.axa-im.com).

Le détail de la politique de rémunération actualisée de la société est publié en ligne à l'adresse <https://www.axa-im.com/en/remuneration>. Cette politique inclut la description de la manière dont les rémunérations et avantages sont octroyés aux salariés, et des informations sur le comité de rémunération. La société en fournira gratuitement un exemplaire imprimé sur demande.

#### Publication de la Valeur liquidative :

La Valeur liquidative par action est disponible sur [www.axa-im.com](http://www.axa-im.com) ainsi qu'au siège social de la Société de gestion.

#### Législation fiscale :

Le Compartiment est soumis aux lois et réglementations fiscales en vigueur au Luxembourg. En fonction de votre propre pays de résidence, ceci pourrait avoir un impact sur vos investissements. Pour de plus amples détails, veuillez consulter un Conseiller fiscal.

#### Déclaration de responsabilité :

AXA Funds Management S.A. ne peut être tenu responsable que sur la base d'informations contenues dans ce document qui s'avèreraient erronées, inexactes ou incohérentes avec les parties correspondantes du prospectus du Compartiment.

#### Transfert entre Compartiments :

Les actionnaires peuvent souscrire à toute classe d'actions de tout Compartiment à convertir en classes d'actions de tout autre Compartiment, sous réserve que les conditions d'accès à la classe, au type ou sous-type d'actifs cible soient remplies à l'égard de ce Compartiment, sur la base de leur Valeur liquidative respective calculée le Jour de Valorisation suivant la réception de la demande de conversion.

Les coûts de rachat et de souscription liés à la conversion peuvent être imputés à l'actionnaire, tel qu'indiqué dans le prospectus.

Pour plus d'informations sur la façon de changer de compartiment, veuillez consulter le prospectus, section transfert entre Compartiments, disponible sur [www.axa-im.com](http://www.axa-im.com).

## Informations clés pour l'investisseur

Ce document fournit des informations clés aux investisseurs dans ce Compartiment. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce Compartiment et les risques qui y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

## Pictet - Global Environmental Opportunities

(le « Compartiment ») est un compartiment de Pictet (le « Fonds »)

### P EUR (la « Classe d'actions ») - ISIN LU0503631714

Le Fonds est géré par Pictet Asset Management (Europe) S.A. (la « Société de gestion »), qui fait partie du groupe Pictet

### Objectifs et politique d'investissement

#### OBJECTIF

Augmenter la valeur de votre investissement.

#### INDICE DE RÉFÉRENCE

MSCI ACWI (EUR). Utilisé pour l'objectif de performance et la mesure de performance.

#### ACTIFS EN PORTEFEUILLE

Le Compartiment investit principalement dans les actions d'entreprises actives dans les énergies propres, l'eau, l'agriculture, la sylviculture et d'autres domaines de la chaîne de valeur environnementale. Le Compartiment peut investir dans le monde entier, y compris sur les marchés émergents et en Chine continentale.

#### PRODUITS DÉRIVÉS ET STRUCTURÉS

Le Compartiment peut utiliser des produits dérivés pour réduire différents risques (couverture) et à des fins d'optimisation de la gestion du portefeuille. Il peut utiliser des produits structurés pour s'assurer une exposition aux actifs en portefeuille.

#### DEVISE DU COMPARTIMENT

EUR

#### PROCESSUS D'INVESTISSEMENT

Dans le cadre de la gestion active du Compartiment, le gestionnaire d'investissement utilise une combinaison d'analyse des marchés et d'analyse fondamentale des sociétés afin de sélectionner les titres dont il estime qu'ils offrent des perspectives de croissance favorables à un prix raisonnable. La composition du portefeuille n'est pas limitée par rapport à l'indice de référence, de sorte que la similitude des performances du Compartiment avec celle de l'indice de référence peut varier.

#### Termes à comprendre

**Produits dérivés** Instruments financiers dont la valeur est liée à un ou plusieurs taux, indices, cours d'actions ou autres valeurs.

**Marchés émergents** Les marchés de pays moins développés sur le plan économique, comme certains pays d'Asie, d'Afrique, d'Europe orientale et d'Amérique latine.

**Actions** Titres représentant une part des résultats d'une entreprise.

**Produits structurés** Titres similaires aux dérivés, mais présentant des caractéristiques de risques ou de performances bien définis.

#### Caractéristiques de la Classe d'actions

Conçu pour les investisseurs qui comprennent les risques de ce Compartiment et qui prévoient d'investir pour une durée de 5 ans ou plus. Il s'agit d'une catégorie d'actions de capitalisation, ce qui signifie que tous les revenus du fonds sont ajoutés au cours des actions. Les ordres d'achat, de conversion ou de remboursement d'actions sont généralement traités chaque jour ouvrable bancaire ordinaire complet au Luxembourg.

### Profil de risque et de rendement

Risque plus faible					Risque plus élevé	
1	2	3	4	5	6	7
Performance potentiellement plus basse					Performance potentiellement plus élevée	

Cette Classe d'actions se voit attribuer cette catégorie de risque du fait des fluctuations de cours liées à sa devise, aux investissements et à la stratégie du Compartiment. La catégorie de risque indiquée est basée sur des données historiques et peut ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur de la Classe actions. La catégorie de risque indiquée ne constitue pas un objectif ou une garantie et peut évoluer avec le temps. La catégorie la plus basse n'est pas synonyme d'investissement sans risque. Le Compartiment n'offre aucune garantie du capital ni aucune mesure de protection des actifs.

Le Compartiment peut être exposé aux risques matériels suivants qui ne sont pas reflétés de manière adéquate par l'indicateur synthétique de risques, et qui peuvent avoir un impact sur ses performances:

- **Risque lié aux instruments financiers dérivés** : l'effet de levier engendré par les dérivés amplifie les pertes dans certaines conditions de marché.
- **Risque de contrepartie** : des pertes se produisent lorsqu'une contrepartie ne respecte pas ses obligations liées aux contrats, par exemple dans le cas de dérivés négociés de gré à gré (OTC).
- **Les investissements sur les marchés émergents** sont généralement plus sensibles aux événements à risque tels que les modifications de l'environnement économique, politique, fiscal et juridique ainsi qu'aux cas de fraude.
- **Les investissements en Chine continentale** peuvent faire l'objet de restrictions de capital et de quotas de négociation, par exemple dans le cas des régimes QFII et RQFII. Le Compartiment peut rencontrer des difficultés ou des retards dans l'application de ses droits dans le cas de litige.
- Les programmes de négociation **chinois « Stock Connect »** peuvent présenter des risques supplémentaires liés aux droits de propriété, à la compensation, au règlement, à des quotas de négociation et à des problèmes opérationnels.
- **Risque opérationnel** : des pertes peuvent être causées par des erreurs humaines, des défaillances systémiques, une valorisation incorrecte ou une garde incorrecte des actifs.

Vous trouverez de plus amples informations dans le prospectus.

## Frais

Les frais que vous supportez servent à couvrir les coûts d'exploitation du Compartiment, y compris les coûts de commercialisation et de distribution. Ces frais réduisent la croissance potentielle de votre investissement.

**Les frais d'entrée, de conversion et de sortie** communiqués sont des maximums. Dans certains cas, vous pouvez payer des frais moins importants - votre conseiller financier ou votre distributeur vous renseignera à ce sujet.

Le pourcentage des **frais courants** est basé sur les dépenses pour la période prenant fin le 31 décembre 2019. Ces chiffres peuvent varier d'un exercice à l'autre. Ils ne comprennent pas les commissions de performance et les coûts de transactions de portefeuille, sauf dans le cas de frais d'entrée/de sortie payés par le Compartiment lors de l'achat ou de la vente de parts/d'actions d'un autre organisme de placement collectif.

**Pour de plus amples informations sur les frais, veuillez consulter la section "Frais du Fonds" du prospectus du Fonds, disponible sur le site [assetmanagement.pictet](http://assetmanagement.pictet)**

### Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement

Frais d'entrée (en faveur du distributeur)	Jusqu'à 5.00%
Frais de sortie (en faveur du distributeur)	Jusqu'à 3.00%
Frais de conversion (en faveur du distributeur)	Jusqu'à 2.00%

Le montant indiqué est le maximum pouvant être prélevé sur votre capital avant que celui-ci ne soit investi, et avant que le revenu de votre investissement ne vous soit distribué.

### Frais annuels prélevés sur la Classe d'actions

Frais courants	2.02%
----------------	-------

### Frais prélevés sur la Classe d'actions dans certaines circonstances

Commission de performance	Pas de commission de performance
---------------------------	----------------------------------

## Performance passée

La Classe d'actions a été lancée le 10 septembre 2010 (Compartiment le 10 septembre 2010). Les performances passées ne préjugent pas des performances futures. Le diagramme présente la performance de la Classe d'actions après paiement de tous les frais, y compris les frais d'opérations de portefeuille, par rapport à la performance historique du/des indice(s) de référence ci-dessous. Les performances passées ont été calculées en EUR.



Le Compartiment est géré activement et il n'est pas prévu qu'il reproduise activement le Msci Ac World Euro.

## Informations pratiques

- Banque dépositaire : Pictet & Cie (Europe) S.A., 15A, avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg, Tel.: +352 467171-1, Fax: +352 467171-7667.
- Le prospectus, les derniers rapports annuel et semi-annuel ainsi que d'autres informations relatives au Fonds peuvent être obtenus en langues française et anglaise gratuitement au siège social du Fonds, 15, avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg, Tel.: +352 467171-1.
- Le dernier prix des actions ainsi que d'autres informations pratiques peuvent être obtenus au siège social du Fonds.
- La législation fiscale du Grand-duché de Luxembourg peut avoir une incidence sur la situation fiscale personnelle de l'investisseur.
- La responsabilité du Fonds ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus du Fonds.
- Ce document décrit une classe d'un Compartiment du Fonds, le prospectus et les rapports périodiques étant établis pour l'ensemble du Fonds.
- L'actif et le passif des différents Compartiments du Fonds sont juridiquement autonomes. En conséquence, les droits des investisseurs et des créanciers relatifs à un Compartiment sont limités aux actifs de ce Compartiment.
- Pour autant qu'il remplisse les conditions d'accès, l'investisseur a le droit d'échanger ses actions contre des actions d'une autre classe de ce Compartiment ou d'un autre Compartiment du Fonds. De plus amples informations sur les modalités d'exercice de ce droit peuvent être obtenues au siège social du Fonds.
- Les détails de la politique de rémunération actualisée, y compris, mais sans que cette liste soit restrictive, une description de la manière dont les rémunérations et les avantages sont calculés, l'identité des personnes responsables de l'attribution des rémunérations et des avantages, y compris, le cas échéant, la composition du comité de rémunération, sont disponibles à l'adresse <https://www.am.pictet/en/luxembourg/global-articles/ucits-remuneration-disclosure>, et un exemplaire papier est disponible gratuitement sur demande auprès du siège social de la Société de gestion.

Le Fonds est agréé au Luxembourg et supervisé par la Commission de Surveillance du Secteur Financier.

Les informations clés pour l'investisseur fournies ici sont exactes au 24 juin 2020.

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de ce fonds. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce fonds et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

# Global Climate Change Equity

un compartiment de la SICAV Schroder International Selection Fund

Catégorie A Capitalisation EUR Hedged (LU0306804302)

Ce fonds est géré par Schroder Investment Management (Europe) S.A., qui fait partie du Groupe Schroders.

## Objectifs et politique d'investissement

### Objectifs

Le fonds vise la croissance du capital en investissant dans des actions de sociétés du monde entier dont le gestionnaire estime qu'elles récolteront les bénéfices de leurs efforts pour s'adapter aux effets du changement climatique mondial ou pour limiter ces effets.

### Politique d'investissement

Le fonds est géré de façon active et investit au moins les deux tiers de son actif dans des titres de sociétés du monde entier. Le gestionnaire d'investissement estime que les sociétés qui identifieront les menaces et s'attaqueront tôt aux défis, ou qui font partie de la solution aux problèmes liés au changement climatique bénéficieront à terme d'une croissance structurelle à long terme qui est insuffisamment appréciée par le marché. Nous prévoyons que ces sociétés surperformeront une fois que le marché aura reconnu la supériorité de leur dynamique de croissance des résultats.

Le Compartiment est géré en référence aux facteurs environnementaux, sociaux et de gouvernance. Cela signifie que les questions telles que le changement climatique, la performance environnementale, les normes en matière d'emploi ou la composition du conseil d'administration qui pourraient affecter la valeur d'une société sont susceptibles d'être prises en considération dans les évaluations de sociétés.

Le fonds peut également investir directement ou indirectement dans d'autres titres (y compris d'autres catégories d'actifs), pays, régions, secteurs ou devises, fonds d'investissement, warrants et placements sur le marché monétaire, et détenir des liquidités.

Le fonds peut utiliser des instruments dérivés dans le but de réduire les risques ou de gérer le fonds de manière plus efficace.

### Indice de référence

Le fonds n'a pas d'indice de référence cible. Les performances du fonds seront évaluées par rapport à son indice de référence de comparaison, à savoir l'indice MSCI World (Net TR). Le gestionnaire investit de manière discrétionnaire et ses investissements ne se limitent pas aux placements respectant la composition d'un indice de référence. La performance de cette catégorie d'actions est à comparer à la performance de la catégorie d'actions équivalente en devise non couverte.

### Fréquence des transactions

Vous pouvez demander le rachat de votre investissement. Le présent fonds fait l'objet de négociations quotidiennes.

### Politique de distribution

Les revenus de cette catégorie d'actions perçus sur les investissements du fonds sont capitalisés, ce qui signifie qu'ils sont conservés au sein du fonds et que leur valeur est reflétée dans le prix de la catégorie d'actions.

## Profil de risque et de rendement

### À risque plus faible

Rendement potentiellement plus faible

### À risque plus élevé

Rendement potentiellement plus élevé



### L'indicateur de risque et de rendement

La catégorie de risque a été calculée à l'aide de données de performance historique et peut ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur du fonds.

Rien ne garantit que la catégorie de risque du fonds restera figée ; elle peut évoluer dans le temps.

Un fonds se trouvant dans la catégorie la plus basse n'est pas synonyme d'investissement sans risque.

Le fonds est classé dans cette catégorie dans la mesure où il peut prendre des risques plus élevés dans le cadre de la recherche de rendements plus élevés et son prix peut augmenter ou baisser en conséquence.

### Facteurs de risque

Risque de change : le fonds peut perdre de la valeur en raison des fluctuations des taux de change.

Risque de change / catégorie d'actions couverte : la couverture de la catégorie d'actions peut ne pas être pleinement efficace, et l'exposition de change résiduelle peut subsister. Le coût lié à la couverture peut avoir un impact sur la performance, et les gains potentiels peuvent être plus limités que pour les catégories d'actions non couvertes.

Risque lié aux marchés émergents et marchés frontières : les marchés émergents, et notamment les marchés frontières, comportent généralement un risque politique, juridique, opérationnel, de contrepartie et de liquidité accru par rapport aux marchés développés.

Risque de liquidité : dans des conditions de marché difficiles, le fonds peut être dans l'incapacité de vendre un titre à sa vraie valeur ou de le vendre tout simplement. Ceci pourrait peser sur la performance et obliger le fonds à différer ou suspendre les rachats de ses actions.

Risque opérationnel : les processus opérationnels, notamment ceux liés à la garde des actifs, peuvent échouer. Cela peut entraîner des pertes pour le fonds.

Risque de performance : Les objectifs d'investissement expriment un résultat escompté mais rien ne permet de garantir qu'un tel résultat sera obtenu. Selon les conditions de marché et l'environnement macroéconomique, il peut devenir plus difficile d'atteindre les objectifs d'investissement.

Taux interbancaire offert : la transition des marchés financiers vers des taux de

référence alternatifs, au détriment de l'utilisation des taux interbancaires offerts (TIO), peut avoir un impact sur la valorisation de certaines participations et perturber la liquidité de certains instruments. Cela peut avoir un impact sur les résultats d'investissement du fonds.

Risque lié aux instruments dérivés – Gestion efficace du portefeuille et objectifs d'investissement : les instruments dérivés peuvent être utilisés pour gérer efficacement le portefeuille. Un instrument dérivé peut ne pas se comporter comme prévu, entraîner des pertes plus importantes que le coût de l'instrument dérivé ainsi que des pertes pour le fonds. Le fonds peut également investir de manière significative dans des instruments dérivés, notamment en utilisant des techniques de vente à découvert et d'effet de levier dans le but de générer un rendement. Lorsque la valeur d'un actif change, la valeur d'un instrument dérivé basé sur cet actif peut évoluer de manière plus significative. Cela peut entraîner des pertes supérieures à celles d'un investissement dans l'actif sous-jacent.

## Frais

### Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement

**Frais d'entrée** 5.00%

**Frais de sortie** Aucun

Le pourcentage indiqué est le maximum pouvant être prélevé sur votre capital avant que celui-ci ne soit investi.

### Frais prélevés par le fonds sur une année

**Frais courants** 1.87%

### Frais prélevés par le fonds dans certaines circonstances

#### Commission de performance

Aucun

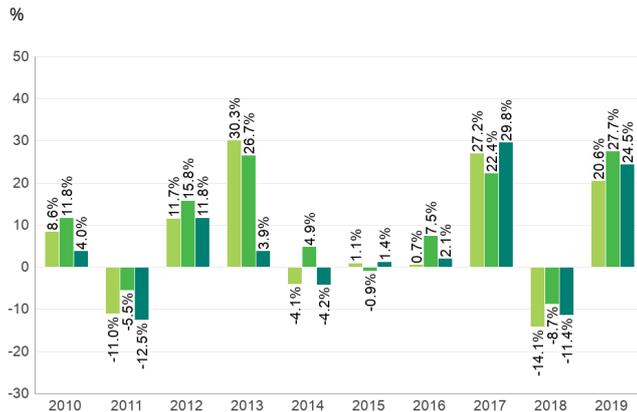
Les frais que vous acquittez servent à couvrir les coûts d'exploitation du fonds, y compris ses coûts de commercialisation et de distribution. Ces frais réduisent la croissance potentielle de votre investissement.

Les frais d'entrée et de sortie affichés correspondent à des maximums et dans certains cas, vous pouvez payer moins. Vous pouvez obtenir le montant effectif des frais d'entrée et de sortie auprès de votre conseiller financier.

Le montant des frais courants se fonde sur les frais de l'exercice précédent clos en décembre 2019 et peut varier d'un exercice à l'autre.

De plus amples informations sur les frais figurent à la Section 3 du prospectus du fonds.

## Performances passées



Les performances passées ne constituent pas une indication fiable des performances futures et peuvent ne pas se reproduire. La valeur des investissements peut fluctuer à la baisse comme à la hausse et il est possible que vous ne récupériez pas le montant que vous avez initialement investi.

Le diagramme montre les performances en euro après paiement des frais courants et des coûts des opérations de portefeuille. Les frais d'entrée sont exclus des calculs des performances passées. Les performances de l'indice de référence sont affichées dans la devise de référence du fonds.

Le fonds a été lancé le 29 juin 2007.

La catégorie d'actions a été lancée le 12 octobre 2007.

La performance réalisée entre 2010 et 2019 s'est concrétisée dans des circonstances qui ne s'appliquent plus. La politique d'investissement du fonds a été modifiée le 19 février 2020.

■ A Capitalisation EUR (LU0306804302)

■ MSCI World (Net TR) Index

■ A Accumulation USD (LU0302445910)

## Informations pratiques

**Dépositaire** : J. P. Morgan Bank Luxembourg S.A.

**Informations complémentaires** : Vous pouvez obtenir des informations complémentaires concernant ce fonds, y compris le prospectus, le dernier rapport annuel, tout éventuel rapport semestriel ultérieur et le dernier cours des actions auprès de la société de gestion du fonds sise 5, rue Höhenhof, L-1736 Senningerberg, Luxembourg et sur le site Internet [www.schroders.lu/kiids](http://www.schroders.lu/kiids). Ces documents sont disponibles gratuitement en bulgare, en anglais, en français, en allemand, en grec, en hongrois, en italien, en polonais, en flamand, en néerlandais, en finnois, en portugais et en espagnol.

**Législation fiscale** : Le fonds est assujéti à l'impôt au Luxembourg, ce qui peut avoir une incidence sur votre situation fiscale personnelle.

**Responsabilité** : La responsabilité de Schroders Investment Management (Europe) S.A. ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus du fonds.

**Fonds à compartiments multiples** : Ce fonds est un compartiment d'un fonds à compartiments multiples, dont le nom figure en haut du présent document. Le prospectus et les rapports périodiques sont préparés pour le fonds à compartiments multiples dans son ensemble. Pour protéger les investisseurs, l'actif et le passif de chaque compartiment sont ségrégués en vertu de dispositions légales de ceux des autres compartiments.

**Échanges** : Sous conditions, vous pouvez demander d'échanger votre investissement contre une autre catégorie d'actions au sein de ce fonds ou d'un autre fonds Schroder. Veuillez vous reporter au prospectus pour de plus amples informations.

**Politique de rémunération** : Un résumé de la politique de rémunération de Schroders ainsi que les publications associées figurent sur le site [www.schroders.com/remuneration-disclosures](http://www.schroders.com/remuneration-disclosures). Des exemplaires papier sont disponibles gratuitement sur demande.

La politique comprend une description de la façon dont la rémunération et les avantages sont calculés et mentionne l'identité des personnes responsables de l'attribution de la rémunération et des avantages.

**Glossaire** : Vous pouvez trouver une explication de certains des termes utilisés dans le présent document sur le site [www.schroders.lu/kid/glossary](http://www.schroders.lu/kid/glossary).

**Indice de référence** : L'indice de référence de comparaison a été retenu parce que le gestionnaire d'investissement estime qu'il représente une comparaison appropriée de la performance au vu de l'objectif et de la politique d'investissement du fonds.

Ce fonds est agréé au Luxembourg où il est réglementé par la Commission de Surveillance du Secteur Financier (CSSF). Schroder Investment Management (Luxembourg) S.A. est agréé au Luxembourg et réglementé par la CSSF. Les informations clés pour l'investisseur ici fournies sont exactes et à jour au 04/08/2020.

## Informations clés pour l'investisseur

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de cet OPC. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans cet OPC et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

# AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - IMPACT GREEN BONDS un compartiment de la SICAV AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING

Classe DP - Code ISIN : (C) FR0013188745

Cette SICAV est gérée par Amundi Asset Management, société de Amundi

### Objectifs et politique d'investissement

Classification AMF ("Autorité des Marchés Financiers") : OPCVM Obligations et autres titres de créance internationaux

En souscrivant à AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - IMPACT GREEN BONDS - DP, vous investissez

principalement dans des obligations internationales libellées en toutes devises.

L'objectif du compartiment consiste à sélectionner des obligations vertes dites "green bonds" qui (i) respectent les critères Green Bonds Principles et (ii) dont les projets financés ont un impact positif mesurable sur la transition énergétique et écologique (d'après une analyse interne effectuée par la société de gestion sur les aspects environnementaux des projets). Compte tenu de l'objectif de gestion, la performance du compartiment ne peut être comparée à celle d'un indicateur de référence pertinent. Toutefois, à titre indicatif, la performance du compartiment pourra être comparée à celle de l'indice "Barclays MSCI Global Green Bond Index" (coupons réinvestis) couvert en euros. Les obligations vertes sont qualifiées comme telles par l'émetteur et doivent respecter les critères définis par les Green Bonds Principles relatifs à : 1/ la description et à la gestion de l'utilisation des fonds, 2/ au processus d'évaluation et de sélection des projets, 3/ à la gestion des fonds levés et 4/ au reporting.

Pour y parvenir, l'équipe de gestion sélectionne un univers d'investissement composé à 100% de l'actif net hors liquidités (OPC monétaires et cash) d'obligations vertes ayant les plus hauts standards de transparence en termes d'évaluation des impacts positifs sur la transition énergétique et écologique. A cette fin, la société de gestion procède à une analyse de la dimension Environnementale des projets financés (avec une prise en compte des estimations d'impact réalisées par les émetteurs telles que la réduction de la consommation d'énergie ou la production d'énergie propre mesurées en tonne de CO2 équivalents évitées) par les obligations vertes et exclut de l'univers éligible, les obligations vertes dont l'impact n'est pas évaluable, c'est-à-dire dont les données des émetteurs sur les projets financés ne sont pas diffusées et/ou sont jugées non estimables. La société de gestion s'appuie également sur des critères Environnementaux (tels que la consommation d'énergie ou la gestion des déchets), Sociaux (respect des droits de l'homme) et de Gouvernance (lutte contre la corruption) des émetteurs puis sur une analyse des critères financiers traditionnels relatifs à la qualité de crédit.

Ainsi à partir du portefeuille constitué, le gérant met en oeuvre une gestion active ayant pour objectif de tirer parti des évolutions des taux d'intérêt ainsi que des marges de crédit existant entre les titres émis par des entités privées et ceux émis par des Etats. Le gérant sélectionne alors les titres qui présentent le meilleur profil rendement/risque à moyen terme.

Le portefeuille du compartiment est composé d'obligations publiques et privées émises en toutes devises par des entités de toute zone géographique et de produits de titrisation de type Asset Backed Securities (ABS) et Mortgage Backed Securities (MBS) dans la limite de 10% de l'actif net. La fourchette de sensibilité du compartiment est comprise entre 0 et 10.

Les obligations sont sélectionnées selon le jugement de la gestion et dans le respect de la politique interne de suivi du risque de crédit de la société de gestion. Pour cette sélection, la gestion ne s'appuie ni exclusivement ni mécaniquement sur les notations des agences.

La gestion peut recourir à des titres ayant une notation allant de AAA à BBB- sur l'échelle de Standard & Poors et Fitch ou de Aaa à Baa3 selon Moody's) ou jugées équivalentes selon la société de gestion.

Des instruments financiers à terme peuvent également être utilisés à titre de couverture et/ou d'exposition et/ou d'arbitrage afin de générer une surexposition pouvant ainsi porter l'exposition du compartiment au-delà de son actif net.

L'OPC est géré activement et vise à obtenir une performance supérieure à celle de son indice de référence. Sa gestion est discrétionnaire : il est principalement exposé aux émetteurs de l'indice de référence et peut être exposé à des émetteurs non inclus dans cet indice. La stratégie de gestion intègre un suivi de l'écart du niveau de risque du portefeuille par rapport à celui de l'indice. Un écart modéré par rapport au niveau de risque de cet indice est anticipé.

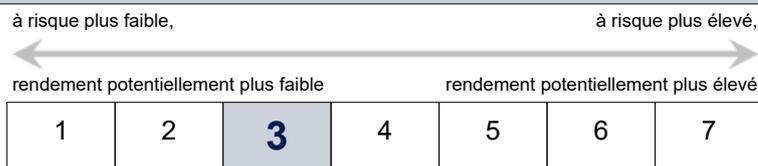
Le résultat net et les plus-values nettes réalisées par le compartiment sont systématiquement réinvestis chaque année.

Vous pouvez demander le remboursement de vos actions chaque jour, les opérations de rachat sont exécutées de façon quotidienne.

La société de gestion pourra mettre en place un dispositif de plafonnement des rachats dans les conditions fixées au paragraphe « Dispositif de plafonnement des rachats » du prospectus.

Recommandation : ce compartiment pourrait ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leur apport avant 3 ans.

### Profil de risque et de rendement



Le niveau de risque de ce compartiment reflète principalement le risque du marché des obligations publiques et privées en euro sur lequel il est investi.

Les données historiques utilisées pour le calcul de l'indicateur de risque numérique pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur de l'OPCVM.

La catégorie de risque associée à cette SICAV n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps.

La catégorie la plus faible ne signifie pas « sans risque ».

Le capital initialement investi ne bénéficie d'aucune garantie.

Les risques importants pour l'OPCVM non pris en compte dans l'indicateur sont :

- Risque de crédit : il représente le risque de dégradation soudaine de la qualité de signature d'un émetteur ou celui de sa défaillance.
  - Risque de liquidité : dans le cas particulier où les volumes d'échange sur les marchés financiers sont très faibles, toute opération d'achat ou vente sur ces derniers peut entraîner d'importantes variations du marché.
  - Risque de contrepartie : il représente le risque de défaillance d'un intervenant de marché l'empêchant d'honorer ses engagements vis-à-vis de votre portefeuille.
  - L'utilisation de produits complexes tels que les produits dérivés peut entraîner une amplification des mouvements de titres dans votre portefeuille.
- La survenance de l'un de ces risques peut avoir un impact négatif sur la valeur liquidative du portefeuille.

## Frais

Les frais et commissions acquittés servent à couvrir les coûts d'exploitation de l'OPCVM y compris les coûts de commercialisation et de distribution des actions, ces frais réduisent la croissance potentielle des investissements.

### Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement

<b>Frais d'entrée</b>	1,00 %
<b>Frais de sortie</b>	Néant

Ces taux correspondent au pourcentage maximal pouvant être prélevé sur votre capital avant que celui-ci ne soit investi (entrée) ou ne vous soit remboursé (sortie).

### Frais prélevés par la SICAV sur une année

<b>Frais courants</b>	0,53 % de l'actif net moyen
-----------------------	-----------------------------

### Frais prélevés par la SICAV dans certaines circonstances

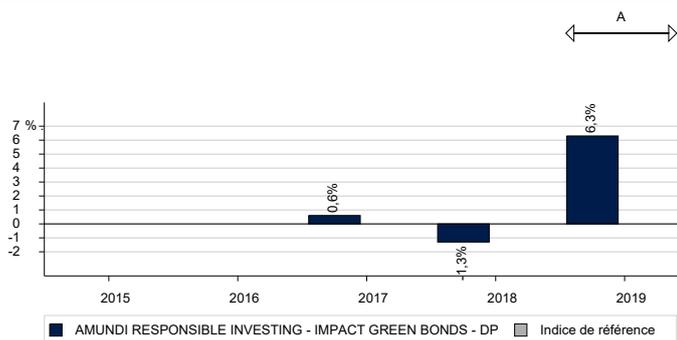
<b>Commission de performance</b>	Néant
----------------------------------	-------

Pour plus d'information sur les frais, veuillez vous référer à la rubrique « **frais et commission** » du prospectus de cet OPCVM, disponible sur simple demande auprès de la société de gestion.

Les **frais d'entrée et de sortie** affichés sont des frais maximum. Dans certains cas, les frais payés peuvent être inférieurs - vous pouvez obtenir plus d'information auprès de votre conseiller financier.

Le pourcentage des frais courants présenté ci-contre est une estimation. Pour chaque exercice, le rapport annuel de l'OPCVM donnera le montant exact des frais encourus.

## Performances passées



Les performances ne sont pas constantes dans le temps et ne préjugent pas des performances futures.

Les performances annualisées présentées dans ce diagramme sont calculées après déduction de tous les frais prélevés par la SICAV.

La SICAV a été créée le 31 janvier 2019 et sa classe AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - IMPACT GREEN BONDS - DP le 31 janvier 2019.

La devise de référence est l'euro (EUR).

Suite à l'absorption de la part P du FCP Amundi Impact Green Bonds par l'action DP du compartiment Impact Green Bonds de la SICAV Amundi Responsible Investing le 31 janvier 2019, les performances passées affichées sont celles reprises du FCP Amundi Impact Green Bond.

A : Reprise de l'historique de performances du FCP Amundi Impact Green Bond part P

## Informations pratiques

Nom du dépositaire : CACEIS Bank.

Le dernier prospectus et les derniers documents d'information périodique réglementaires, ainsi que toutes autres informations pratiques, sont disponibles gratuitement auprès de la société de gestion.

Cet OPCVM étant composé de compartiments, son dernier rapport annuel agrégé est également disponible auprès de la société de gestion.

La valeur liquidative est disponible sur simple demande auprès de la société de gestion, sur son site internet [www.amundi.com](http://www.amundi.com).

Selon votre régime fiscal, les plus-values et revenus éventuels liés à la détention de titres de l'OPCVM peuvent être soumis à taxation. Nous vous conseillons de vous renseigner à ce sujet auprès du commercialisateur de l'OPCVM.

L'OPCVM n'est pas ouvert aux résidents des Etats Unis d'Amérique/"U.S. Person" (la définition de "U.S. Person" est disponible sur le site internet de la société de gestion [www.amundi.com](http://www.amundi.com) et/ou dans le prospectus).

La responsabilité de Amundi Asset Management ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus de l'OPCVM.

L'OPCVM propose d'autres parts ou actions pour des catégories d'investisseurs définies dans son prospectus.

Cet OPCVM est agréé en France et réglementé par l'Autorité des marchés financiers (AMF).

La société de gestion Amundi Asset Management est agréée en France et réglementée par l'Autorité des marchés financiers (AMF).

Les informations clés pour l'investisseur ici fournies sont exactes et à jour au 1er juillet 2020.

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de cet OPCVM. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans cet OPCVM et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

## FIXED INCOME

# Label Euro Obligations

Catégorie d'actions : Label Euro Obligations A EUR (ISIN : FR0010979922)  
Cet OPCVM est géré par AXA IM Paris, filiale du Groupe AXA IM

## Objectif et politique d'investissement

L'OPCVM est classé dans la catégorie suivante : «Obligations et autres titres de créance libellés en Euro».

### Objectif d'investissement

L'objectif de l'OPCVM est la recherche d'une performance annualisée après déduction des frais de gestion réels supérieure à l'indice FTSE EuroBIG All Maturities Total Return Gross en investissant dans des obligations libellées en euro émises ou garanties par un émetteur de la zone OCDE (dont la zone euro).

### Politique d'investissement

L'OPCVM est activement géré afin de capturer les opportunités sur le marché obligataire (incluant les actifs de titrisation) mesurées en euro répondant à des critères socialement responsables et émis ou garantis par un émetteur de la zone OCDE (dont la zone euro) ou par un organisme supranational possédant une garantie assimilée ou par des entreprises privées de la zone OCDE (dont la zone euro).

L'OPCVM est géré selon une approche active et fondamentale axée sur les émetteurs performants qui respectent les règles essentielles du développement durable.

Après avoir réalisé des analyses macroéconomiques et microéconomiques, l'OPCVM met en œuvre les stratégies suivantes :

- la prise de position en durée (la durée mesure en nombre d'années la sensibilité d'un portefeuille aux variations des taux d'intérêt)
- le positionnement sur la courbe de taux (la courbe de taux illustre la relation entre la maturité et le taux d'un titre obligataire)
- l'allocation géographique
- la sélection des émetteurs

L'équipe de gestion pourra ou non investir dans des titres composant l'indicateur de référence à sa libre discrétion et sans contrainte particulière. L'OPCVM applique la Politique d'AXA IM sur les normes Environnementales, Sociales et de Gouvernance (« Politique d'AXA IM sur les normes ESG»), qui sont disponibles sur le site internet : <https://particuliers.axa-im.fr/fr/investissement-responsable>

La notation des titres de créance est principalement comprise entre AAA et BBB- sur l'échelle Standard & Poor's ou équivalent, étant entendu que la sélection des instruments de crédit ne se fonde pas mécaniquement et exclusivement sur le critère de leur notation mais repose également sur d'autres critères d'analyse du gérant, tel qu'une analyse interne du risque de crédit ou de marché.

L'OPCVM a une fourchette de sensibilité comprise entre 2 et 8 : en cas de variation à la hausse de 1% des taux d'intérêt, la valeur liquidative de l'OPCVM pourra diminuer de 2% à 8%.

Dans la limite de 200% de l'actif net de l'OPCVM, la stratégie d'investissement peut être mise en œuvre par des investissements en direct ou via des dérivés. L'OPCVM peut utiliser des dérivés également pour se couvrir.

### Indicateur de référence

L'indice FTSE EuroBIG All Maturities Total Return Gross, établi par le London Stock Exchange Plc, est représentatif des titres obligataires d'Etats et privés, libellés en euro, de toutes maturités.

Pour des informations complémentaires, vous pouvez vous connecter sur le site: [www.vieldbook.com](http://www.vieldbook.com).

La gestion de l'OPCVM n'étant pas indicielle, sa performance pourra s'éloigner sensiblement de l'indicateur de référence qui n'est qu'un indicateur de comparaison.

### Devise de l'OPCVM

Devise de référence de l'OPCVM : Euro.

### Durée de placement recommandée

Cet OPCVM pourrait ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leur apport avant 3 ans.

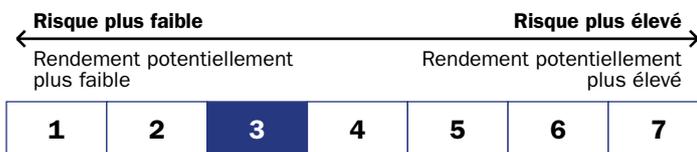
### Modalités de souscription/rachat

Les ordres de souscription et de rachat doivent parvenir auprès du dépositaire, chaque jour ouvré avant 14h00 (heure de Paris) et sont exécutés sur la base de la prochaine valeur liquidative. L'attention des porteurs de parts est attirée sur l'existence potentielle de délais de traitement supplémentaires du fait de l'existence d'intermédiaires tels que le conseiller financier ou le distributeur.

La valeur liquidative de cet OPCVM est calculée sur une base quotidienne.

Minimum de souscription initiale : 1 part

## Profil de risque et de rendement



Les données historiques, telles que celles utilisées pour calculer l'indicateur synthétique, pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur de l'OPCVM.

La catégorie de risque associée à cet OPCVM n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps.

La catégorie la plus faible ne signifie pas « sans risque ».

### Pourquoi le Compartiment est-il dans cette catégorie ?

L'OPCVM n'est pas garanti en capital. Il est investi sur des marchés et/ou utilise des techniques ou instruments, soumis à des variations à la hausse comme à la baisse pouvant engendrer des gains ou des pertes.

L'indicateur de risque de l'OPCVM est représentatif de son exposition aux marchés obligataires libellés en Euro.

### Risques importants non pris en compte par l'indicateur de risque

Risque de contrepartie : risque d'insolvabilité ou de défaillance d'une contrepartie de l'OPCVM, pouvant conduire à un défaut de paiement ou de livraison.

Risque de crédit : risque que les émetteurs des instruments de dette détenus par l'OPCVM puissent faire défaut ou voir leur qualité de crédit se dégrader, pouvant entraîner une baisse de la valeur liquidative.

Impact de certaines techniques de gestion telles que la gestion de dérivés : certaines techniques de gestion comportent des risques spécifiques tels que risques de liquidité, de crédit, de contrepartie, risques liés aux sous-jacents, risques juridiques, de valorisation et opérationnels.

Le recours à ces techniques peut également entraîner/impliquer un levier ayant pour conséquence une amplification des mouvements de marché sur l'OPCVM et pouvant engendrer des risques de pertes importantes.

## FIXED INCOME

## Label Euro Obligations

## Frais

Les frais et commissions acquittés servent à couvrir les coûts d'exploitation de l'OPCVM y compris les coûts de commercialisation et de distribution des parts, ces frais réduisent la croissance potentielle des investissements.

## Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement

Frais d'entrée	4.50%
Frais de sortie	Aucun

Le pourcentage indiqué est le maximum pouvant être prélevé sur votre capital (pour les souscriptions: avant que celui-ci ne soit investi/pour les rachats: avant que le revenu de votre investissement ne vous soit distribué).

## Frais prélevés par le fonds sur une année

Frais courants	1.00%
----------------	-------

## Frais prélevés par le fonds dans certaines circonstances

Commission de performance	Aucune
---------------------------	--------

Les frais d'entrée et de sortie affichés sont des frais maximum. Dans certains cas, les frais payés peuvent être inférieurs. L'investisseur peut obtenir de son conseil ou de son distributeur le montant effectif des frais d'entrée et de sortie.

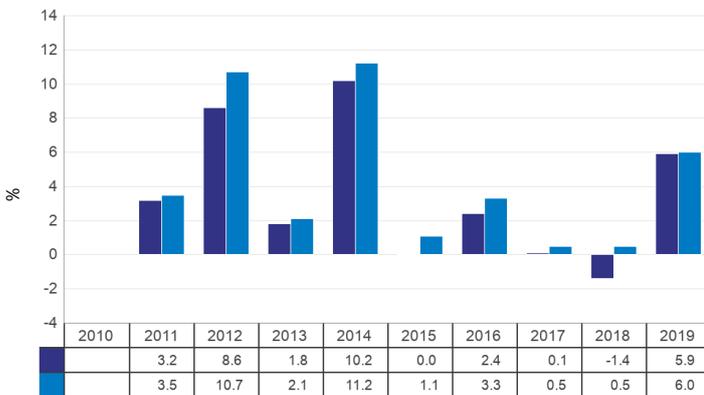
Les frais courants sont fondés sur les dépenses de la période des 12 derniers mois se terminant en décembre 2019. Ce pourcentage peut varier d'une année sur l'autre. Il exclut :

- les commissions de performance
- les frais d'intermédiation, à l'exception des frais d'entrée et de sortie payés par l'OPCVM lorsqu'il achète ou vend des parts ou des actions d'un autre OPC. Certaines stratégies d'investissement entraînant une rotation du portefeuille régulière génèrent des coûts supplémentaires de transaction

Pour plus d'informations sur les frais, veuillez vous référer à la section « frais » du prospectus de cet OPCVM, disponible sur le site internet [www.axa-im.com](http://www.axa-im.com).

## Performances passées

■ Label Euro Obligations A EUR (ISIN : FR0010979922)  
■ Indicateur de référence



Les performances passées ne préjugent pas des performances futures.

Les performances présentées sont nettes de frais. Les frais d'entrée et de sortie ne sont pas inclus dans les performances.

L'OPCVM a été créé le 25/07/2002 et la catégorie de parts a été lancée en 2010.

Les performances passées sont calculées en Euro et sont exprimées en pourcentage de la valeur liquidative de l'OPCVM à chaque fin d'année.

Les performances passées réalisées avant le 23/12/2014 (date d'agrément AMF), ont été réalisées dans des circonstances qui ne sont plus d'actualité.

## Informations pratiques

## Dépositaire :

BNP-Paribas Securities Services, Grands Moulins de Pantin  
9, rue du Débarcadère - 93500 Pantin

## Informations supplémentaires :

Plus d'informations concernant cet OPCVM, tels que le dernier prospectus, ainsi que le rapport annuel ou semi-annuel sont disponibles gratuitement auprès de la société de gestion ou bien sur le site [www.axa-im.com](http://www.axa-im.com).

Des détails sur la politique de rémunération actuelle de la société de gestion sont disponibles à l'adresse <https://www.axa-im.com/en/remuneration>. Ils incluent la description du mode d'attribution de la rémunération et des avantages aux employés ainsi que le comité de rémunération. La société de gestion peut en fournir une copie papier sur demande.

## Lieu et modalités d'obtention de la valeur liquidative :

La dernière valeur liquidative de l'OPCVM est disponible sur simple demande auprès d'AXA Investment Managers Paris ou sur son site [www.axa-im.com](http://www.axa-im.com).

## Fiscalité :

L'OPCVM est soumis au régime fiscal de la France. Selon votre régime fiscal, les plus-values et revenus éventuels liés à la détention de titres de l'OPCVM peuvent être soumis à taxation. Nous vous conseillons de vous renseigner à ce sujet auprès du commercialisateur de l'OPCVM ou de votre conseiller habituel.

## Déclaration de responsabilité :

La responsabilité d'AXA Investment Managers Paris ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus de l'OPCVM. L'OPCVM n'est pas ouvert aux Investisseurs US visés dans le prospectus.

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de cet OPCVM. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans cet OPCVM et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

## FIXED INCOME

# AXA Obligations Objectif Rendement Responsable

Catégorie de parts : AXA Obligations Objectif Rendement Responsable Capitalisation EUR (ISIN : FR0050000969)

Cet OPCVM est géré par AXA IM Paris, filiale du Groupe AXA IM

## Objectif et politique d'investissement

L'OPCVM est classé dans la catégorie suivante : « Obligations et autres titres de créance internationaux »

### Objectif d'investissement

L'objectif de l'OPCVM est de participer à l'évolution des marchés des obligations émergentes et des obligations à haut rendement de type spéculatif par la mise en œuvre d'une gestion dynamique et discrétionnaire, tout en prenant en compte une approche respectant les critères de responsabilité en matière environnementale, sociale et de gouvernance (ESG) qui sont des éléments clés pris en compte dans la décision d'investissement. L'OPCVM a pour objectif de surperformer son indice de référence en termes de notation sur les indicateurs d'empreinte carbone et d'intensité hydrique.

### Politique d'investissement

La stratégie d'investissement repose sur un choix d'obligations et titres de créance émis, d'une part, par des sociétés, des entreprises privées ou publiques situées ou non aux Etats-Unis, notamment libellés en US Dollar et essentiellement notées moins qu'Investment Grade et, d'autre part, d'obligations et titres de créance de dette souveraine ou de sociétés, publiques, semi-publiques ou privées, émis sur les marchés émergents de pays membres ou non membres de l'OCDE. L'OPCVM est géré activement, les équipes de gestion pourront ou non investir dans des titres composant l'indicateur de référence à leur libre discrétion et sans contrainte particulière. L'OPCVM est géré dans le cadre d'une procédure d'investissement socialement responsable (ISR). L'OPCVM applique la Politique d'AXA IM sur les normes Environnementales, Sociales et de Gouvernance (« Politique d'AXA IM sur les normes ESG »), qui sont disponibles sur le site internet : <https://particuliers.axa-im.fr/fr/investissement-responsable>. Les données ESG utilisées dans le processus d'investissement reposent sur des méthodologies ESG basées en partie sur des données fournies par des tiers, et dans certains cas développés en interne. Les gestionnaires financiers privilégient une approche en « sélectivité » (approche de prise en compte de critères extra-financiers consistant à sélectionner les meilleurs émetteurs de l'univers investissable sur la base de leur notation extra-financière et/ou à exclure des émetteurs sur la base de caractéristiques extra-financières) après réduction de 20% de l'univers d'investissement tel que défini par l'indicateur de référence composite (univers d'investissement initial : pour la poche haut rendement : ICE BofA US High Yield (Euro Hedged) ; pour la poche émergente : 50% JPM EMBI Global Diversified (Euro Hedged) +50% JPM CEMBI Broad Diversified (Euro hedged)). En utilisant le filtre ISR, les décisions d'investissement se fondent sur une combinaison d'analyses extra-financières (application d'un filtre « best in universe » visant à éliminer les moins bons émetteurs de l'univers d'investissement sur la base de leur notation extra – financière, calculée sur la base de la méthodologie de notation ESG propriétaire AXA IM et analyse ESG pour construire un portefeuille qui aura pour objectif d'avoir une notation moyenne supérieure à celle de son indice de référence sur des indicateurs ESG comme l'empreinte carbone et l'intensité hydrique, comme indiqué dans le code de transparence) et financières (critères économiques, analyses techniques des marchés...). L'OPCVM peut investir soit en lignes directes jusqu'à 100% de son actif net soit via des parts ou actions d'OPC, mais dans une limite de 10% maximum (labellisés ISR, le cas échéant), en titres de créance (dont titres obligataires) et instruments du marché monétaire. L'ensemble de ces investissements sera libellé en US Dollars pour un minimum 80% de l'actif net de l'OPCVM et en Euro dans une limite de 20% maximum de l'actif net. Dans cette limite de 100%, l'OPCVM peut être investi : pour la constitution de la poche « haut rendement de type spéculatif », de 40% à 60% maximum de son actif net : - en obligations et titres de créance, émis par des entreprises publiques, semi – publiques ou privées, situées ou non aux Etats-Unis, notamment libellés en US Dollar, correspondant à la catégorie du haut rendement (ou « High Yield ») de type spéculatif de notation strictement inférieure à BBB- sur l'échelle Standard & Poor 's (ou de notation équivalente chez toute autre agence de notation ou jugée comme telle par la société de gestion) ou non noté. Au sein de cette, l'OPCVM peut aussi être investi à titre accessoire (10% de la poche) dans des titres notés Investment Grade ou jugés comme tels par la société de gestion. Pour la constitution de la

poche « dette émergente », de 40% à 60% maximum de son actif net : - en obligations et titres de créance axés sur de la dette émergente, d'émetteurs de pays membre ou non de l'OCDE, gouvernementaux ou non ; dette souveraine ou non, d'institutions publiques, semi-publiques et/ou d'entreprises des marchés émergents. Au sein de cette poche, l'investissement en obligations et titres de créances correspondant à la catégorie du haut rendement (ou « High Yield ») de type spéculatif de notation strictement inférieure à BBB- sur l'échelle Standard & Poor 's (ou de notation équivalente chez toute autre agence de notation ou jugée comme telle par la société de gestion) ou non noté, sera limité à 40%. Il est précisé que l'OPCVM peut investir sur les marchés émergents dans des obligations et titres de créance émis ou garanties par les Etats membres de l'OCDE membres ou non membres de l'OCDE de notation « Investment grade » à l'achat. Les titres correspondant à la catégorie « Investment Grade » détenus en portefeuille sont, à l'achat, de notation minimum BBB- chez Standard & Poor's (S&P) ou de Baa3 dans celle de Moody's ou équivalent chez Fitch). L'investissement en titres de créance peut représenter jusqu'à 100% de l'actif net dont 76% au maximum peuvent être des titres haut rendement à caractère spéculatif toute poche confondue. L'OPCVM a une fourchette de sensibilité comprise entre 0 et +10 : en cas de variation à la hausse de 1% des taux d'intérêt, la valeur liquidative de l'OPCVM pourra diminuer de 0 à 10%. Il est précisé que la sélection de ces actifs ne se fonde pas mécaniquement et exclusivement sur le critère de leur notation et repose sur une analyse interne du risque de crédit ou de marché. La décision d'acquiescer ou de céder un actif se base également sur d'autres critères d'analyse des équipes de gestion. Les instruments financiers dérivés pourront être utilisés uniquement afin de couvrir le portefeuille contre les risques liés au change et une politique de couverture de change sera mise en œuvre par la Société de gestion au niveau de l'OPCVM dans sa globalité et/ou au niveau de chaque type de stratégie mise en œuvre.

### Indicateur de référence

50% ICE BofA US High Yield Index (Euro Hedged) +25% JPM EMBI GD Index (Euro Hedged) +25% JPM CEMBI BD Index (Euro Hedged). L'indice ICE BofA US High Yield Index, coupons nets réinvestis, publié par Merrill Lynch, est représentatif des titres obligataires d'émetteurs et d'entreprises notés moins qu'Investment Grade, émis publiquement sur le marché intérieur américain (US). Les indices JPM EMBI Global Diversified et JPM CEMBI Broad Diversified, coupons nets réinvestis, publiés par J.P. Morgan, sont représentatifs de titres obligataires et titres de créance, émis sur les marchés émergents internationaux, émis par des émetteurs souverains (EMBI) et par des sociétés (CEMBI), dans des devises fortes telle que l'USD. Pour des informations complémentaires vous pouvez vous connecter sur les sites : [www.jpmmorgan.com](http://www.jpmmorgan.com) et [www.indices.theice.com](http://www.indices.theice.com). La gestion de l'OPCVM n'étant pas indicelle sa performance pourra s'éloigner de l'indicateur de référence, lequel n'est qu'un indice de comparaison.

### Devise de l'OPCVM

Devise de référence de l'OPCVM : Euro

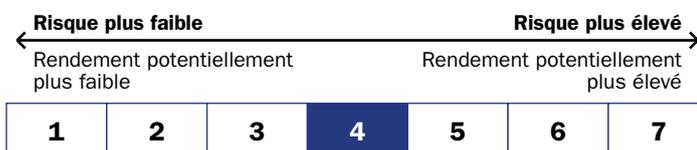
### Durée de placement recommandée

Cet OPCVM pourrait ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leur apport avant 5 ans.

### Modalités de souscription/rachat

Les ordres de souscription et de rachat doivent parvenir auprès du dépositaire, chaque jour ouvré avant 14h00 (heure de Paris). Ces ordres seront exécutés sur la base de la valeur liquidative calculée le deuxième jour ouvré suivant. L'attention des porteurs de parts est attirée sur l'existence potentielle de délais de traitement supplémentaires du fait de l'existence d'intermédiaires tels que le conseiller financier ou le distributeur. La valeur liquidative de cet OPCVM est calculée sur une base quotidienne. La Société de gestion peut appliquer un mécanisme de plafonnement des rachats (Gates) dont les modalités sont précisées dans le prospectus et le règlement de l'OPCVM.

## Profil de risque et de rendement



Les données historiques, telles que celles utilisées pour calculer l'indicateur synthétique, pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur de l'OPCVM.

La catégorie de risque associée à cet OPCVM n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps.

La catégorie la plus faible ne signifie pas « sans risque ».

## FIXED INCOME

## AXA Obligations Objectif Rendement Responsable

## Pourquoi l'OPCVM est-il dans cette catégorie ?

L'OPCVM n'est pas garanti en capital. Il est investi sur des marchés et/ou utilise des techniques ou instruments, soumis à des variations à la hausse comme à la baisse pouvant engendrer des gains ou des pertes.

L'indicateur de risque de l'OPCVM est représentatif de son exposition notamment aux marchés obligataires.

## Risques importants non pris en compte par l'indicateur de risque

Risque de contrepartie : risque d'insolvabilité ou de défaillance d'une contrepartie de l'OPCVM, pouvant conduire à un défaut de paiement ou de livraison.

Risque géopolitique : les investissements dans des titres émis ou cotés dans différents pays peuvent impliquer l'application de normes et de réglementations différentes. Ces investissements peuvent être affectés par l'évolution des taux de change, des lois ou restrictions applicables à ces investissements, de la réglementation sur le contrôle des changes ou de la

volatilité des cours.

Risque lié au marché : risque de variation de la Valeur liquidative pendant la durée de vie de l'OPCVM en raison des mouvements du marché (volatilité du cours des actifs, creusement des spreads) à l'œuvre sur des marchés généraux ou spécifiques.

Risque de liquidité : risque de rencontrer des difficultés à acheter ou vendre les actifs de l'OPCVM.

Risque de crédit : risque que les émetteurs des instruments de dette détenus par l'OPCVM puissent faire défaut ou voir leur qualité de crédit se dégrader, pouvant entraîner une baisse de la valeur liquidative.

Impact des techniques telles que les produits dérivés : certaines stratégies de gestion comportent des risques spécifiques, tels que le risque de liquidité, le risque de crédit, le risque de contrepartie, le risque légal, le risque de valorisation, le risque opérationnel et les risques liés aux actifs sous-jacents.

## Frais

Les frais et commissions acquittés servent à couvrir les coûts d'exploitation de l'OPCVM y compris les coûts de commercialisation et de distribution des parts, ces frais réduisent la croissance potentielle des investissements.

## Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement

Frais d'entrée	4.50%
----------------	-------

Frais de sortie	Aucun
-----------------	-------

Le pourcentage indiqué est le maximum pouvant être prélevé sur votre capital avant que celui-ci ne soit investi.

## Frais prélevés par le fonds sur une année

Frais courants	1.55%
----------------	-------

## Frais prélevés par le fonds dans certaines circonstances

Commission de performance	Aucune
---------------------------	--------

Les frais d'entrée et de sortie affichés sont des frais maximum. Dans certains cas, les frais payés peuvent être inférieurs. L'investisseur peut obtenir de son conseil ou de son distributeur le montant effectif des frais d'entrée et de sortie.

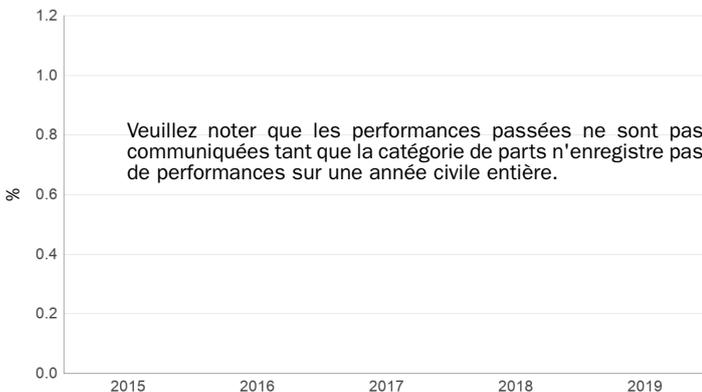
Le pourcentage des frais courants se fonde sur une estimation. Il exclut :

- les commissions de performance
- les frais d'intermédiation, à l'exception des frais d'entrée et de sortie payés par l'OPCVM lorsqu'il achète ou vend des parts d'un autre OPC. Certaines stratégies d'investissement entraînant une rotation du portefeuille régulière génèrent des coûts supplémentaires de transaction

Pour plus d'informations sur les frais, veuillez vous référer à la section « frais » du prospectus de cet OPCVM, disponible sur le site internet [www.axa-im.com](http://www.axa-im.com).

## Performances passées

- AXA Obligations Objectif Rendement Responsable Capitalisation - EUR (ISIN : FR0050000969)
- Indicateur de référence



Les performances passées ne préjugent pas des performances futures.

Les performances présentées sont nettes de frais. Les frais d'entrée et de sortie ne sont pas inclus dans les performances.

L'OPCVM a été créé le 07/12/2020

Les performances passées sont calculées en Euro et sont exprimées en pourcentage de la valeur liquidative de l'OPCVM à chaque fin d'année.

## Informations pratiques

## Dépositaire : BNP-Paribas Securities Services

BNP-Paribas Securities Services, Grands Moulins de Pantin 9, rue du Débarcadère - 93500 Pantin

## Informations supplémentaires :

Plus d'informations concernant cet OPCVM, tels que le dernier prospectus, ainsi que le rapport annuel ou semi-annuel sont disponibles gratuitement auprès de la société de gestion ou bien sur le site [www.axa-im.com](http://www.axa-im.com). Des détails sur la politique de rémunération actuelle de la société de gestion sont disponibles à l'adresse <https://www.axa-im.com/en/remuneration>.

## Lieu et modalités d'obtention de la valeur liquidative :

La dernière valeur liquidative de l'OPCVM est disponible sur simple demande auprès d'AXA Investment Managers Paris ou sur son site [www.axa-im.com](http://www.axa-im.com).

## Fiscalité :

L'OPCVM est soumis au régime fiscal de la France. Selon votre régime fiscal, les plus-values et revenus éventuels liés à la détention de titres de l'OPCVM peuvent être soumis à taxation. Nous vous conseillons de vous renseigner à ce sujet auprès du commercialisateur de l'OPCVM ou de votre conseiller habituel.

## Déclaration de responsabilité :

La responsabilité d'AXA Investment Managers Paris ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus de l'OPCVM. L'OPCVM n'est pas ouvert aux Investisseurs US visés dans le prospectus.

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de ce fonds. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce fonds et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

## FIXED INCOME

# AXA World Funds - European High Yield Bonds

Un compartiment de AXA World Funds SICAV

Classe d'actions : AXA World Funds - European High Yield Bonds A Capitalisation EUR (ISIN : LU0800573858)

Ce compartiment est géré par AXA Funds Management S.A., filiale de AXA IM Groupe

## Objectif et politique d'investissement

### Objectif d'investissement

L'objectif du Compartiment est de générer un niveau élevé de revenus en investissant dans des obligations de sociétés européennes et des obligations émises par les gouvernements européens.

### Politique d'investissement

Le Compartiment est géré de manière active. Son objectif est de saisir les opportunités sur le marché des obligations d'État et d'entreprises européennes, en investissant principalement dans des titres faisant partie de l'univers de l'indice ICE BofAML European Currency High Yield BB-B Rated Constrained Hedged EUR (l'« Indice de Référence »). Dans le cadre du processus d'investissement, le Gestionnaire financier bénéficie d'un large pouvoir discrétionnaire sur la composition du portefeuille du Compartiment et peut, en fonction de ses convictions d'investissement, exposer le Compartiment à des entreprises, pays ou secteurs qui ne sont pas inclus dans l'Indice de Référence ou prendre un positionnement différent de celui de l'Indice de Référence en termes de durée, d'allocation géographique et/ou de sélection des secteurs ou des émetteurs, bien que les composantes de l'Indice de Référence soient généralement représentatives du portefeuille du Compartiment. Ainsi, l'écart par rapport à l'Indice de Référence peut s'avérer significatif.

Les décisions de placement suivantes sont prises après une analyse approfondie des facteurs macroéconomiques et microéconomiques régissant ce marché :

- sélection des émetteurs
- allocation sectorielle

- positionnement sur la courbe de crédit (la courbe de crédit illustre le rapport entre l'échéance et le rendement)

Le Compartiment investit principalement dans des obligations à haut rendement à taux fixe ou taux variable libellées dans des devises européennes et émises par des entreprises des secteurs public et privé. Ces obligations à haut rendement sont généralement notées moins de BBB par Standard & Poor's (ou se sont vues accorder une note équivalente par Moody's ou autre agence de notation).

La sélection des instruments de crédit ne repose pas exclusivement et systématiquement sur leur note de crédit rendue publique ; elle peut également se fonder sur une analyse interne du crédit ou du risque de

marché. La décision d'acheter ou de vendre des actifs s'appuie aussi sur d'autres critères d'analyse du Gestionnaire financier.

Le Compartiment peut investir jusqu'à 10 % de son actif net dans des obligations contingentes convertibles ou Contingent Convertible (« CoCos »). Dans la limite de 200 % de son actif net, le Compartiment peut utiliser des investissements directs et/ou des produits dérivés, en particulier des Swaps de défaut de crédit, pour atteindre son objectif d'investissement. Des produits dérivés peuvent également être utilisés à des fins de couverture.

### Politique de distribution

Dans le cas des classes d'actions de capitalisation (Cap), le dividende est réinvesti.

### Devise du compartiment

La devise de référence du Compartiment est EUR.

### Horizon d'investissement

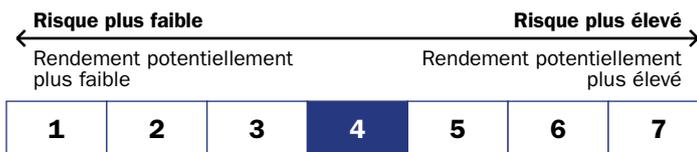
Ce Compartiment peut ne pas être adapté aux investisseurs qui envisagent de retirer leur capital avant 5 ans.

### Souscription et Rachat

Les ordres de souscription, de conversion ou de rachat doivent être reçus par l'Agent de Registre et de Transfert tout Jour de Valorisation au plus tard à 15h00 (heure du Luxembourg). Ces ordres seront traités sur la base de la Valeur Liquidative calculée ce même Jour de Valorisation. Nous attirons l'attention des investisseurs sur la possibilité d'un délai de traitement supplémentaire dû à l'éventuelle participation d'intermédiaires tels que des Conseillers Financiers ou des distributeurs.

La Valeur Liquidative de ce Compartiment est calculée quotidiennement.

## Profil de risque et de rendement



La catégorie de risque est calculée sur la base de données historiques et ne constitue pas nécessairement un indicateur fiable du futur profil de risque du Compartiment.

La catégorie de risque indiquée n'est pas garantie et peut évoluer avec le temps.

La catégorie la plus faible n'est pas synonyme d'absence de risque.

### Pourquoi le Compartiment est-il dans cette catégorie ?

Le Compartiment n'est pas garanti en capital. Le Compartiment investit sur les marchés financiers et utilise des techniques et des instruments qui sont sujets à des variations, ce qui peut engendrer des gains ou des pertes.

### Risques additionnels

Risque de contrepartie : risque de faillite, d'insolvabilité ou de défaillance d'une contrepartie du Compartiment, pouvant entraîner un défaut de paiement ou de livraison.

Risque géopolitique : les investissements dans des titres émis ou cotés dans différents pays peuvent impliquer l'application de normes et de réglementations différentes. Ces investissements peuvent être affectés par l'évolution des taux de change, des lois ou restrictions applicables à ces investissements, de la réglementation sur le contrôle des changes ou de la volatilité des cours.

Risque de liquidité : risque de faible niveau de liquidité dans certaines conditions de marché pouvant conduire le Compartiment à faire face à des difficultés de valorisation, d'achat ou de vente de tout ou partie de ses actifs et ayant un impact potentiel sur sa valeur liquidative.

Risque de crédit : risque que les émetteurs de titres de créance détenus par le Compartiment ne s'acquittent pas de leurs obligations ou voient leur note de crédit abaissée, ce qui entraînerait une baisse de la Valeur liquidative.

Impact des techniques telles que les produits dérivés : certaines stratégies de gestion comportent des risques spécifiques, tels que le risque de liquidité, le risque de crédit, le risque de contrepartie, le risque légal, le risque de valorisation, le risque opérationnel et les risques liés aux actifs sous-jacents. L'utilisation de telles stratégies peut également induire un effet de levier, qui peut accroître l'effet des mouvements du marché sur le Compartiment et engendrer un risque de pertes importantes.

## FIXED INCOME

## AXA World Funds - European High Yield Bonds

## Frais

Les frais dont vous vous acquittez sont destinés à couvrir les coûts d'exploitation du fonds, y compris les coûts de commercialisation et de distribution des parts. Ces frais réduisent la croissance potentielle des investissements.

## Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement

Frais d'entrée	3.00%
Frais de sortie	Aucun

Le pourcentage indiqué est le maximum pouvant être prélevé sur votre capital avant que celui-ci ne soit investi.

## Frais prélevés par le fonds sur une année

Frais courants	1.45%
----------------	-------

## Frais prélevés par le fonds dans certaines circonstances

Commission de performance	Aucune
---------------------------	--------

Les frais d'entrée et de sortie indiqués constituent des maximums. Dans certains cas, il peut arriver que vous ayez moins à payer ; vous pouvez obtenir le montant effectif de ces frais auprès de votre conseiller financier.

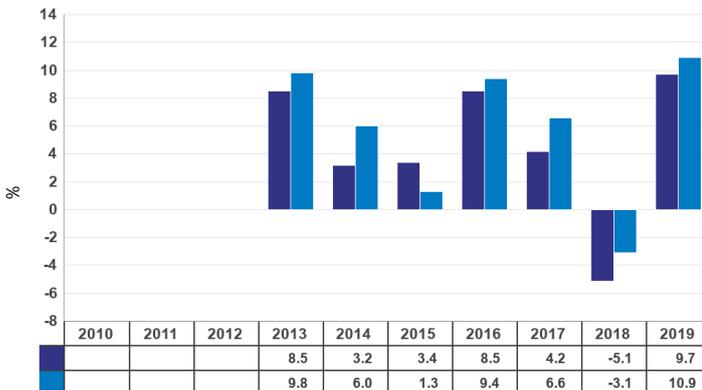
Les frais courants se basent sur les dépenses encourues pendant la période de douze mois close fin décembre 2019. Ils sont ajustés en fonction des modifications budgétaires mises en place pour 2019. Ces frais peuvent varier d'une année à l'autre. Ils excluent :

- les commissions de performance
- les frais de transaction, excepté dans le cas de frais d'entrée / de sortie payés par le Compartiment lors de l'achat ou la vente de parts d'un autre organisme de placement collectif

Pour plus d'informations sur les frais, veuillez consulter la section « Frais » du prospectus, disponible sur le site [www.axa-im.com](http://www.axa-im.com).

## Performances passées

- AXA WF European High Yield Bonds A  
Capitalisation EUR (ISIN : LU0800573858)
- 100% ICE BofAML European Currency High Yield BB-B Rated  
Constrained Hedged EUR



Les performances passées ne préjugent pas des performances futures.

Les performances passées sont indiquées après déduction des frais courants. Tous frais d'entrée / de sortie sont exclus du calcul.

Le Compartiment a été lancé le 30/10/2012 et la classe d'actions en 2012. Les performances passées ont été calculées en EUR et sont exprimées en pourcentage d'évolution de la Valeur liquidative du Compartiment à la fin de chaque année.

La performance du Compartiment n'est pas alignée sur celle de l'indice de référence.

Pour les différentes classes d'actions du Compartiment, la performance de l'indice de référence est indiquée dans la section « Performances passées ». Elle est soit convertie dans le devise de la classe d'actions correspondante, soit couverte contre la devise de référence du Compartiment s'il s'agit de classes d'actions couvertes (« indice de référence couvert »). Lorsque l'indice de référence couvert n'est pas disponible, l'indice de référence est indiqué dans la devise de référence du Compartiment. La performance de l'indice de référence indiqué peut donc être différente de celle de la classe d'actions correspondante du fait que l'écart de performance inhérent à l'activité de couverture du risque de change n'est pas pris en compte dans l'indice de référence.

## Informations pratiques

## Dépositaire :

State Street Bank International GmbH, Luxembourg Branch  
49, Avenue J.F. Kennedy  
L-1855 Luxembourg

## Autres informations :

De plus amples informations sur ce Compartiment, telles que le prospectus complet ainsi que les derniers rapports annuels et semestriels, peuvent être obtenues gratuitement en anglais, allemand, français, espagnol et italien auprès de la Société de gestion du Compartiment, de l'agent administratif central, des distributeurs du Compartiment, ou en ligne sur [www.axa-im.com](http://www.axa-im.com). D'autres classes d'actifs sont disponibles pour ce Compartiment. Pour plus d'informations sur les autres classes d'actions, veuillez consulter le prospectus, disponible sur [www.axa-im.com](http://www.axa-im.com).

Le détail de la politique de rémunération actualisée de la société est publié en ligne à l'adresse <https://www.axa-im.com/en/remuneration>. Cette politique inclut la description de la manière dont les rémunérations et avantages sont octroyés aux salariés, et des informations sur le comité de rémunération. La société en fournira gratuitement un exemplaire imprimé sur demande.

## Publication de la Valeur liquidative :

La Valeur liquidative par action est disponible sur [www.axa-im.com](http://www.axa-im.com) ainsi qu'au siège social de la Société de gestion.

## Législation fiscale :

Le Compartiment est soumis aux lois et réglementations fiscales en vigueur au Luxembourg. En fonction de votre propre pays de résidence, ceci pourrait avoir un impact sur vos investissements. Pour de plus amples détails, veuillez consulter un Conseiller fiscal.

## Déclaration de responsabilité :

AXA Funds Management S.A. ne peut être tenu responsable que sur la base d'informations contenues dans ce document qui s'avèreraient erronées, inexactes ou incohérentes avec les parties correspondantes du prospectus

du Compartiment.

## Transfert entre Compartiments :

Les actionnaires peuvent souscrire à toute classe d'actions de tout Compartiment à convertir en classes d'actions de tout autre Compartiment, sous réserve que les conditions d'accès à la classe, au type ou sous-type d'actifs cible soient remplies à l'égard de ce Compartiment, sur la base de leur Valeur liquidative respective calculée le Jour de Valorisation suivant la réception de la demande de conversion.

Les coûts de rachat et de souscription liés à la conversion peuvent être imputés à l'actionnaire, tel qu'indiqué dans le prospectus.

Pour plus d'informations sur la façon de changer de compartiment, veuillez consulter le prospectus, section transfert entre Compartiments, disponible sur [www.axa-im.com](http://www.axa-im.com).

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de ce fonds. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce fonds et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

## FIXED INCOME

# AXA World Funds - Global Green Bonds

Un compartiment de AXA World Funds SICAV

Classe d'actions : AXA World Funds - Global Green Bonds A Capitalisation EUR (ISIN : LU1280195881)

Ce compartiment est géré par AXA Funds Management S.A., filiale de AXA IM Groupe

## Objectif et politique d'investissement

### Objectif d'investissement

Le Compartiment vise à générer des revenus et des plus-values en investissant dans des emprunts d'État ou d'entreprise de qualité investment grade à moyen terme.

### Politique d'investissement

Le Compartiment est géré de manière active en référence à l'indice BofA Merrill Lynch Green Bond Hedged Euro (l'« Indice de Référence ») afin de saisir les opportunités qu'offrent les marchés des emprunts d'État, des obligations émises par des institutions – telles que les obligations supranationales, d'organismes gouvernementaux et quasi souveraines – et des obligations d'entreprise de qualité « investment grade ». Le Compartiment investit au moins un tiers de son actif net dans les composantes de l'Indice de Référence. En fonction de ses convictions d'investissement et après une analyse macroéconomique et microéconomique exhaustive du marché, le Gestionnaire financier peut adopter un positionnement plus actif en termes de durée (la durée mesure, en nombre d'années, la sensibilité du portefeuille aux variations des taux d'intérêt), d'allocation géographique et/ou de sélection des secteurs ou des émetteurs par rapport à l'Indice de Référence. Ainsi, l'écart par rapport à l'Indice de Référence devrait être significatif. Toutefois, dans certaines conditions de marché (volatilité élevée du marché du crédit, turbulences, etc.), le positionnement du Compartiment sur les indicateurs ci-dessus peut être proche de l'Indice de Référence. Les décisions d'investissement suivantes sont prises à la suite d'une analyse approfondie des facteurs macroéconomiques et microéconomiques régissant ce marché :

- positionnement en durée (la durée mesure, en nombre d'années, la sensibilité du portefeuille aux variations des taux d'intérêt)
- positionnement sur la courbe des taux (la courbe des taux illustre le rapport entre l'échéance et le rendement d'une obligation)
- allocation géographique
- sélection des émetteurs. Le Compartiment investit principalement dans des obligations vertes (dont le produit est réinvesti dans des projets environnementaux). Les titres de créance négociables sont pour la plupart notés « investment grade ». Le Compartiment se réserve le droit d'investir jusqu'à 30 % de son actif net dans des titres spéculatifs (sub-investment grade). Les titres de qualité Investment Grade seront notés au minimum BBB- par Standard & Poor's ou l'équivalent par Moody's ou Fitch, ou seront considérés comme étant de qualité équivalente par le Gestionnaire financier en l'absence de note. Les titres de qualité Sub-Investment Grade seront notés entre BB+ et B- par Standard & Poor's ou l'équivalent par Moody's ou Fitch, ou seront considérés comme étant de qualité équivalente par le Gestionnaire financier en l'absence de note. En cas d'abaissement de leur note en dessous de B- par Standard & Poor's ou l'équivalent par Moody's ou Fitch, ou si considérés comme étant de qualité équivalente par le Gestionnaire financier en l'absence de note, les titres seront vendus dans un délai de 6 mois. Si deux agences de notation attribuent des notes différentes à un même titre, la note la plus basse des deux sera retenue et si plus de deux agences de notation affectent des notes différentes, la

deuxième note la plus élevée sera prise en compte. La sélection des instruments de crédit ne repose pas exclusivement et systématiquement sur leur note de crédit rendue publique ; elle peut également se fonder sur une analyse interne du crédit ou du risque de marché. La décision d'acheter ou de vendre des actifs s'appuie aussi sur d'autres critères d'analyse du Gestionnaire financier.

La sélection des instruments de crédit ne repose pas exclusivement et mécaniquement sur leur notation de crédit rendue publique, mais également sur une analyse indépendante des risques de crédit et des risques de marché. Les décisions d'achat ou de vente d'actifs sont également prises sur la base de critères complémentaires définis par le Gestionnaire. Le Compartiment investit :

- au moins deux tiers de son actif total dans des instruments de taux (y compris des titres adossés à des actifs) émis n'importe où dans le monde ;
  - jusqu'à un tiers de son actif dans des instruments du marché monétaire ;
  - jusqu'à un quart de son actif dans des obligations convertibles ; et
  - jusqu'à un quart de son actif dans des obligations indexées sur l'inflation.
- L'exposition des actifs du Compartiment libellés dans une devise autre que l'euro peut être couverte contre l'euro. Le Compartiment peut investir jusqu'à 5 % de son actif net dans des obligations Contingent Convertible (« CoCos »). Dans la limite de 200 % de son actif net, le Compartiment peut utiliser des investissements directs et/ou des produits dérivés, en particulier des Swaps de défaut de crédit, pour réaliser sa stratégie d'investissement. Des instruments dérivés peuvent également être utilisés à des fins de couverture.

### Politique de distribution

Dans le cas des classes d'actions de capitalisation (Cap), le dividende est réinvesti.

### Devise du compartiment

La devise de référence du Compartiment est EUR.

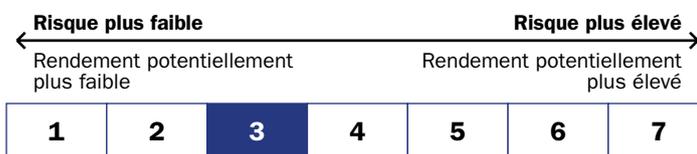
### Horizon d'investissement

Ce Compartiment peut ne pas être adapté aux investisseurs qui envisagent de retirer leur capital avant 3 ans.

### Souscription et Rachat

Les ordres de souscription, de conversion ou de rachat doivent être reçus par l'Agent de Registre et de Transfert tout Jour de Valorisation au plus tard à 15h00 (heure du Luxembourg). Ces ordres seront traités sur la base de la Valeur Liquidative calculée ce même Jour de Valorisation. Nous attirons l'attention des investisseurs sur la possibilité d'un délai de traitement supplémentaire dû à l'éventuelle participation d'intermédiaires tels que des Conseillers Financiers ou des distributeurs. La Valeur Liquidative de ce Compartiment est calculée quotidiennement.

## Profil de risque et de rendement



La catégorie de risque est calculée sur la base de données historiques et ne constitue pas nécessairement un indicateur fiable du futur profil de risque du Compartiment.

La catégorie de risque indiquée n'est pas garantie et peut évoluer avec le temps.

La catégorie la plus faible n'est pas synonyme d'absence de risque.

### Pourquoi le Compartiment est-il dans cette catégorie ?

Le Compartiment n'est pas garanti en capital. Le Compartiment investit sur les marchés financiers et utilise des techniques et des instruments qui sont sujets à des variations, ce qui peut engendrer des gains ou des pertes.

### Risques additionnels

Risque de contrepartie : risque de faillite, d'insolvabilité ou de défaillance d'une contrepartie du Compartiment, pouvant entraîner un défaut de

paiement ou de livraison.

Risque géopolitique : les investissements dans des titres émis ou cotés dans différents pays peuvent impliquer l'application de normes et de réglementations différentes. Ces investissements peuvent être affectés par l'évolution des taux de change, des lois ou restrictions applicables à ces investissements, de la réglementation sur le contrôle des changes ou de la volatilité des cours.

Risque de liquidité : risque de faible niveau de liquidité dans certaines conditions de marché pouvant conduire le Compartiment à faire face à des difficultés de valorisation, d'achat ou de vente de tout ou partie de ses actifs et ayant un impact potentiel sur sa valeur liquidative.

Risque de crédit : risque que les émetteurs de titres de créance détenus par le Compartiment ne s'acquittent pas de leurs obligations ou voient leur note de crédit abaissée, ce qui entraînerait une baisse de la Valeur Liquidative.

Risque de change : le fonds détient des investissements libellés dans des devises autres que sa devise de référence. Par conséquent, les variations des taux de change peuvent entraîner une hausse ou une baisse de la valeur des investissements (et des revenus qui en découlent), affectant la valeur du fonds.

## FIXED INCOME

## AXA World Funds - Global Green Bonds

## Frais

Les frais dont vous vous acquittez sont destinés à couvrir les coûts d'exploitation du fonds, y compris les coûts de commercialisation et de distribution des parts. Ces frais réduisent la croissance potentielle des investissements.

## Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement

Frais d'entrée	3.00%
Frais de sortie	Aucun

Le pourcentage indiqué est le maximum pouvant être prélevé sur votre capital avant que celui-ci ne soit investi.

## Frais prélevés par le fonds sur une année

Frais courants	1.00%
----------------	-------

## Frais prélevés par le fonds dans certaines circonstances

Commission de performance	Aucune
---------------------------	--------

Les frais d'entrée et de sortie indiqués constituent des maximums. Dans certains cas, il peut arriver que vous ayez moins à payer ; vous pouvez obtenir le montant effectif de ces frais auprès de votre conseiller financier.

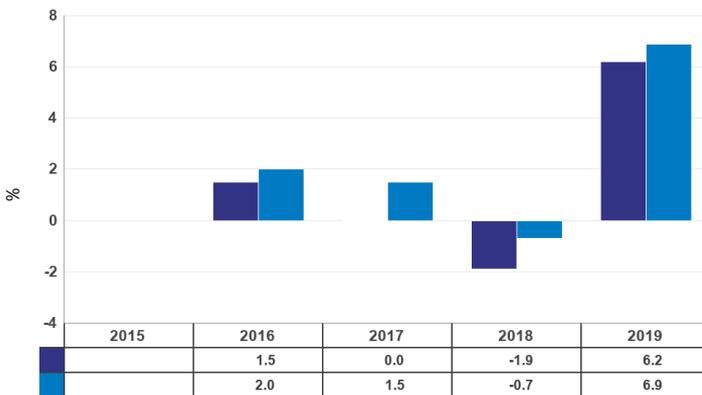
Les frais courants se basent sur les dépenses encourues pendant la période de douze mois close fin décembre 2019. Ils sont ajustés en fonction des modifications budgétaires mises en place pour 2019. Ces frais peuvent varier d'une année à l'autre. Ils excluent :

- les commissions de performance
- les frais de transaction, excepté dans le cas de frais d'entrée / de sortie payés par le Compartiment lors de l'achat ou la vente de parts d'un autre organisme de placement collectif

Pour plus d'informations sur les frais, veuillez consulter la section « Frais » du prospectus, disponible sur le site [www.axa-im.com](http://www.axa-im.com).

## Performances passées

- AXA WF Global Green Bonds A  
Capitalisation EUR (ISIN : LU1280195881)
- 100% ICE BofAML Green Bond



Les performances passées ne préjugent pas des performances futures.

Les performances passées sont indiquées après déduction des frais courants. Tous frais d'entrée / de sortie sont exclus du calcul.

Le Compartiment a été lancé le 05/11/2015 et la classe d'actions en 2015. Les performances passées ont été calculées en EUR et sont exprimées en pourcentage d'évolution de la Valeur liquidative du Compartiment à la fin de chaque année.

La performance du Compartiment n'est pas alignée sur celle de l'indice de référence.

Pour les différentes classes d'actions du Compartiment, la performance de l'indice de référence est indiquée dans la section « Performances passées ». Elle est soit convertie dans le devise de la classe d'actions correspondante, soit couverte contre la devise de référence du Compartiment s'il s'agit de classes d'actions couvertes (« indice de référence couvert »). Lorsque l'indice de référence couvert n'est pas disponible, l'indice de référence est indiqué dans la devise de référence du Compartiment. La performance de l'indice de référence indiqué peut donc être différente de celle de la classe d'actions correspondante du fait que l'écart de performance inhérent à l'activité de couverture du risque de change n'est pas pris en compte dans l'indice de référence.

## Informations pratiques

## Dépositaire :

State Street Bank International GmbH, Luxembourg Branch  
49, Avenue J.F. Kennedy  
L-1855 Luxembourg

## Autres informations :

De plus amples informations sur ce Compartiment, telles que le prospectus complet ainsi que les derniers rapports annuels et semestriels, peuvent être obtenues gratuitement en anglais, allemand, français, espagnol et italien auprès de la Société de gestion du Compartiment, de l'agent administratif central, des distributeurs du Compartiment, ou en ligne sur [www.axa-im.com](http://www.axa-im.com). D'autres classes d'actifs sont disponibles pour ce Compartiment. Pour plus d'informations sur les autres classes d'actions, veuillez consulter le prospectus, disponible sur [www.axa-im.com](http://www.axa-im.com).

Le détail de la politique de rémunération actualisée de la société est publié en ligne à l'adresse <https://www.axa-im.com/en/remuneration>. Cette politique inclut la description de la manière dont les rémunérations et avantages sont octroyés aux salariés, et des informations sur le comité de rémunération. La société en fournira gratuitement un exemplaire imprimé sur demande.

## Publication de la Valeur liquidative :

La Valeur liquidative par action est disponible sur [www.axa-im.com](http://www.axa-im.com) ainsi qu'au siège social de la Société de gestion.

## Législation fiscale :

Le Compartiment est soumis aux lois et réglementations fiscales en vigueur au Luxembourg. En fonction de votre propre pays de résidence, ceci pourrait avoir un impact sur vos investissements. Pour de plus amples détails, veuillez consulter un Conseiller fiscal.

## Déclaration de responsabilité :

AXA Funds Management S.A. ne peut être tenu responsable que sur la base d'informations contenues dans ce document qui s'avèreraient erronées, inexactes ou incohérentes avec les parties correspondantes du prospectus du Compartiment.

## Transfert entre Compartiments :

Les actionnaires peuvent souscrire à toute classe d'actions de tout Compartiment à convertir en classes d'actions de tout autre Compartiment, sous réserve que les conditions d'accès à la classe, au type ou sous-type d'actifs cible soient remplies à l'égard de ce Compartiment, sur la base de leur Valeur liquidative respective calculée le Jour de Valorisation suivant la réception de la demande de conversion.

Les coûts de rachat et de souscription liés à la conversion peuvent être imputés à l'actionnaire, tel qu'indiqué dans le prospectus.

Pour plus d'informations sur la façon de changer de compartiment, veuillez consulter le prospectus, section transfert entre Compartiments, disponible sur [www.axa-im.com](http://www.axa-im.com).

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de ce fonds. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce fonds et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

## FIXED INCOME

# AXA World Funds - Euro Buy and Maintain Credit

Un compartiment de AXA World Funds SICAV

Classe d'actions : AXA World Funds - Euro Buy and Maintain Credit A Capitalisation EUR (ISIN : LU1670744215)

Ce compartiment est géré par AXA Funds Management S.A., filiale de AXA IM Groupe

## Objectif et politique d'investissement

### Objectif d'investissement

Le Compartiment vise à générer des revenus et une croissance du capital en investissant dans des obligations d'entreprise de qualité investment grade libellées en euro émises dans le monde entier sur le moyen terme.

### Politique d'investissement

Le Compartiment est géré de façon dynamique afin de saisir de manière économique la prime de crédit qu'offre le marché des obligations d'entreprises, en investissant au moins un tiers de son actif net dans des titres faisant partie de l'univers de l'indice BofA Merrill Lynch Emu Corporate (l'« Indice de Référence »). Dans le cadre du processus d'investissement, le Gestionnaire financier bénéficie d'un large pouvoir discrétionnaire sur la composition du portefeuille du Compartiment et peut, en fonction de ses convictions d'investissement, exposer le Compartiment à des entreprises, des pays ou des secteurs qui ne sont pas inclus dans l'Indice de référence ou prendre un positionnement différent de celui de l'Indice de référence en termes de durée, d'allocation géographique et/ou de sélection des secteurs ou des émetteurs, bien que les composantes de l'Indice de Référence soient généralement représentatives du portefeuille du Compartiment. Ainsi, l'écart par rapport à l'Indice de Référence peut s'avérer significatif. Les décisions d'investissement suivantes sont prises après une analyse approfondie des facteurs macroéconomiques et microéconomiques régissant ce marché :

- allocation sectorielle - allocation géographique - positionnement sur la courbe de crédit (la courbe de crédit illustre le rapport entre l'échéance et le rendement du crédit) - sélection des émetteurs - sélection des instruments.

Fondé sur des critères environnementaux, sociaux et de gouvernance d'entreprise (Investissement Responsable), le processus de sélection de titres repose sur une analyse rigoureuse du modèle économique, de la qualité des dirigeants, des perspectives de croissance, de l'appréciation de leur conformité aux critères d'Investissement Responsable et de leur profil de risque et de rendement. Le Compartiment investit :

- principalement dans des obligations d'entreprises ou gouvernementales, de qualité Investment Grade à la date de leur acquisition (la moyenne arithmétique des notes disponibles de Standard & Poor's, Moody's et Fitch sera prise en compte) émises dans le monde entier, libellées principalement en euro ;
- en cas d'abaissement de la note de crédit d'une obligation détenue en portefeuille, jusqu'à 5 % de son actif net dans des titres de qualité Sub-Investment Grade notés entre BB+ et B- (la moyenne arithmétique des notes disponibles de Standard & Poor's, Moody's et Fitch sera prise en compte) ou, en l'absence de note, considérés comme étant de qualité équivalente par le Gestionnaire financier dans l'intérêt des actionnaires du Compartiment. Le Compartiment n'investira pas dans des titres notés CCC+ ou en dessous par Standard & Poor's ou l'équivalent par Moody's ou Fitch (la note la plus basse sera retenue) ou considérés comme de qualité équivalente par le gestionnaire financier en l'absence de note dans l'intérêt des Actionnaires du Compartiment. En cas d'abaissement de la note de crédit d'une obligation en deçà de B- par Standard & Poor's ou en deçà d'une note de crédit équivalente par Moody's ou Fitch (la note de crédit la plus basse sera prise en compte), ou dans le cas des obligations non notées, présumées être d'une qualité similaire par le gestionnaire financier dans l'intérêt des Actionnaires du Compartiment, lesdites obligations seront vendues dans un

délai de six mois. Le Compartiment peut investir dans des Instruments du marché monétaire.

La sélection des instruments de crédit ne repose pas exclusivement et systématiquement sur leur note de crédit rendue publique ; elle peut également se fonder sur une analyse interne du crédit ou du risque de marché. La décision d'acheter ou de vendre des actifs s'appuie aussi sur d'autres critères d'analyse du Gestionnaire financier. Le Compartiment adopte une approche d'investissement socialement responsable en appliquant une méthodologie Best-in-Class selon laquelle le Gestionnaire financier applique à tout moment des critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) dans le processus de sélection des titres, à l'exception des produits dérivés et des OPC éligibles sous-jacents. L'univers d'investissement éligible est donc réduit et défini selon les critères ESG, le périmètre des titres éligibles ESG étant revu tous les 6 mois au minimum, tel que décrit dans le code de transparence du Compartiment disponible sur le site <https://www.axa-im.com/fund-centre>. En outre, le Compartiment applique également la politique de normes environnementales, sociales et de gouvernance d'AXA Investment Managers (« Normes ESG ») disponible sur le site [www.axa-im.com/en/responsible-investing](http://www.axa-im.com/en/responsible-investing) en vertu de laquelle le Gestionnaire financier vise à intégrer les normes ESG dans le processus d'investissement en appliquant des exclusions sectorielles spécifiques telles que le tabac et les armes au phosphore blanc et en excluant les investissements dans des titres émis par des sociétés en violation grave des principes du Pacte mondial des Nations Unies et qui présentent les notes ESG les plus basses décrites dans la politique. Le Gestionnaire financier applique à tout moment les Normes ESG dans le processus de sélection de titres, à l'exception des produits dérivés et des OPC éligibles sous-jacents. Le Compartiment peut investir jusqu'à 5 % de son actif net dans des obligations de type Contingent Convertible (« CoCos »). Dans la limite de 200 % de son actif net, le Compartiment peut utiliser des investissements directs et/ou des produits dérivés pour atteindre son objectif d'investissement. Des produits dérivés peuvent également être utilisés à des fins de couverture.

### Politique de distribution

Dans le cas des classes d'actions de capitalisation (Cap), le dividende est réinvesti.

### Devise du compartiment

La devise de référence du Compartiment est EUR.

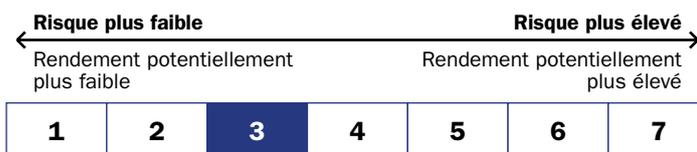
### Horizon d'investissement

Ce Compartiment peut ne pas être adapté aux investisseurs qui envisagent de retirer leur capital avant 5 ans.

### Souscription et Rachat

Les ordres de souscription, de conversion ou de rachat doivent être reçus par l'Agent de Registre et de Transfert tout Jour de Valorisation au plus tard à 15h00 (heure du Luxembourg). Ces ordres seront traités sur la base de la Valeur Liquidative calculée ce même Jour de Valorisation. Nous attirons l'attention des investisseurs sur la possibilité d'un délai de traitement supplémentaire dû à l'éventuelle participation d'intermédiaires tels que des Conseillers Financiers ou des distributeurs. La Valeur Liquidative de ce Compartiment est calculée quotidiennement.

## Profil de risque et de rendement



La catégorie de risque est calculée sur la base de données historiques et ne constitue pas nécessairement un indicateur fiable du futur profil de risque du Compartiment.

La catégorie de risque indiquée n'est pas garantie et peut évoluer avec le temps.

La catégorie la plus faible n'est pas synonyme d'absence de risque.

### Pourquoi le Compartiment est-il dans cette catégorie ?

Le Compartiment n'est pas garanti en capital. Le Compartiment investit sur les marchés financiers et utilise des techniques et des instruments qui sont sujets à des variations, ce qui peut engendrer des gains ou des pertes.

### Risques additionnels

Risque de contrepartie : risque de faillite, d'insolvabilité ou de défaillance d'une contrepartie du Compartiment, pouvant entraîner un défaut de paiement ou de livraison.

Risque de liquidité : risque de faible niveau de liquidité dans certaines conditions de marché pouvant conduire le Compartiment à faire face à des difficultés de valorisation, d'achat ou de vente de tout ou partie de ses actifs et ayant un impact potentiel sur sa valeur liquidative.

Risque de crédit : risque que les émetteurs de titres de créance détenus par le Compartiment ne s'acquittent pas de leurs obligations ou voient leur note de crédit abaissée, ce qui entraînerait une baisse de la Valeur liquidative.

Impact des techniques telles que les produits dérivés : certaines stratégies de gestion comportent des risques spécifiques, tels que le risque de liquidité, le risque de crédit, le risque de contrepartie, le risque légal, le risque de valorisation, le risque opérationnel et les risques liés aux actifs sous-jacents. L'utilisation de telles stratégies peut également induire un effet de levier, qui peut accroître l'effet des mouvements du marché sur le Compartiment et engendrer un risque de pertes importantes.

## FIXED INCOME

## AXA World Funds - Euro Buy and Maintain Credit

## Frais

Les frais dont vous vous acquittez sont destinés à couvrir les coûts d'exploitation du fonds, y compris les coûts de commercialisation et de distribution des parts. Ces frais réduisent la croissance potentielle des investissements.

## Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement

Frais d'entrée	3.00%
Frais de sortie	Aucun

Le pourcentage indiqué est le maximum pouvant être prélevé sur votre capital avant que celui-ci ne soit investi.

## Frais prélevés par le fonds sur une année

Frais courants	0.51%
----------------	-------

## Frais prélevés par le fonds dans certaines circonstances

Commission de performance	Aucune
---------------------------	--------

Les frais d'entrée et de sortie indiqués constituent des maximums. Dans certains cas, il peut arriver que vous ayez moins à payer ; vous pouvez obtenir le montant effectif de ces frais auprès de votre conseiller financier.

Les frais courants se basent sur les dépenses encourues pendant la période de douze mois close fin décembre 2019. Ils sont ajustés en fonction des modifications budgétaires mises en place pour 2019. Ces frais peuvent varier d'une année à l'autre. Ils excluent :

- les commissions de performance
- les frais de transaction, excepté dans le cas de frais d'entrée / de sortie payés par le Compartiment lors de l'achat ou la vente de parts d'un autre organisme de placement collectif

Pour plus d'informations sur les frais, veuillez consulter la section « Frais » du prospectus, disponible sur le site [www.axa-im.com](http://www.axa-im.com).

## Performances passées

- AXA WF Euro Buy and Maintain Credit A  
Capitalisation EUR (ISIN : LU1670744215)
- 100% ICE BofAML Euro Corporate



Les performances passées ne préjugent pas des performances futures.

Les performances passées sont indiquées après déduction des frais courants. Tous frais d'entrée / de sortie sont exclus du calcul.

Le Compartiment a été lancé le 08/01/2015 et la classe d'actions en 2018. Les performances passées ont été calculées en EUR et sont exprimées en pourcentage d'évolution de la Valeur liquidative du Compartiment à la fin de chaque année.

La performance du Compartiment n'est pas alignée sur celle de l'indice de référence.

Pour les différentes classes d'actions du Compartiment, la performance de l'indice de référence est indiquée dans la section « Performances passées ». Elle est soit convertie dans le devise de la classe d'actions correspondante, soit couverte contre la devise de référence du Compartiment s'il s'agit de classes d'actions couvertes (« indice de référence couvert »). Lorsque l'indice de référence couvert n'est pas disponible, l'indice de référence est indiqué dans la devise de référence du Compartiment. La performance de l'indice de référence indiqué peut donc être différente de celle de la classe d'actions correspondante du fait que l'écart de performance inhérent à l'activité de couverture du risque de change n'est pas pris en compte dans l'indice de référence.

## Informations pratiques

## Dépositaire :

State Street Bank International GmbH, Luxembourg Branch  
49, Avenue J.F. Kennedy  
L-1855 Luxembourg

## Autres informations :

De plus amples informations sur ce Compartiment, telles que le prospectus complet ainsi que les derniers rapports annuels et semestriels, peuvent être obtenues gratuitement en anglais, allemand, français, espagnol et italien auprès de la Société de gestion du Compartiment, de l'agent administratif central, des distributeurs du Compartiment, ou en ligne sur [www.axa-im.com](http://www.axa-im.com). D'autres classes d'actifs sont disponibles pour ce Compartiment. Pour plus d'informations sur les autres classes d'actions, veuillez consulter le prospectus, disponible sur [www.axa-im.com](http://www.axa-im.com).

Le détail de la politique de rémunération actualisée de la société est publié en ligne à l'adresse <https://www.axa-im.com/en/remuneration>. Cette politique inclut la description de la manière dont les rémunérations et avantages sont octroyés aux salariés, et des informations sur le comité de rémunération. La société en fournira gratuitement un exemplaire imprimé sur demande.

## Publication de la Valeur liquidative :

La Valeur liquidative par action est disponible sur [www.axa-im.com](http://www.axa-im.com) ainsi qu'au siège social de la Société de gestion.

## Législation fiscale :

Le Compartiment est soumis aux lois et réglementations fiscales en vigueur au Luxembourg. En fonction de votre propre pays de résidence, ceci pourrait avoir un impact sur vos investissements. Pour de plus amples détails, veuillez consulter un Conseiller fiscal.

## Déclaration de responsabilité :

AXA Funds Management S.A. ne peut être tenu responsable que sur la base d'informations contenues dans ce document qui s'avèreraient erronées, inexactes ou incohérentes avec les parties correspondantes du prospectus du Compartiment.

## Transfert entre Compartiments :

Les actionnaires peuvent souscrire à toute classe d'actions de tout Compartiment à convertir en classes d'actions de tout autre Compartiment, sous réserve que les conditions d'accès à la classe, au type ou sous-type d'actifs cible soient remplies à l'égard de ce Compartiment, sur la base de leur Valeur liquidative respective calculée le Jour de Valorisation suivant la réception de la demande de conversion.

Les coûts de rachat et de souscription liés à la conversion peuvent être imputés à l'actionnaire, tel qu'indiqué dans le prospectus.

Pour plus d'informations sur la façon de changer de compartiment, veuillez consulter le prospectus, section transfert entre Compartiments, disponible sur [www.axa-im.com](http://www.axa-im.com).



Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de ce fonds. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce fonds et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

## FIXED INCOME

# AXA World Funds - Global Emerging Markets Bonds

Un compartiment de AXA World Funds SICAV

Classe d'actions : AXA World Funds - Global Emerging Markets Bonds A (Hedged) Capitalisation EUR (ISIN : LU0251658026)

Ce compartiment est géré par AXA Funds Management S.A., filiale de AXA IM Groupe

## Objectif et politique d'investissement

### Objectif d'investissement

L'objectif d'investissement du Compartiment est de réaliser des performances en investissant essentiellement dans des titres de pays émergents et, dans une plus large mesure, dans des obligations mondiales, sur une période de long terme.

### Politique d'investissement

Le Compartiment est géré de manière active en référence à l'indice JP Morgan EMBIG Diversified Hedged USD (l'« Indice de Référence ») afin de saisir les opportunités qui se présentent sur le marché de la dette des pays émergents, tout en limitant le risque de crédit. Le Compartiment investit au moins un tiers de son actif net dans les composants de l'Indice de Référence. En fonction de ses convictions d'investissement et après une analyse macroéconomique et microéconomique exhaustive du marché, le Gestionnaire Financier peut adopter un positionnement plus actif en termes de durée (la durée mesure, en nombre d'années, la sensibilité du portefeuille aux variations des taux d'intérêt), d'allocation géographique et/ou de sélection des secteurs ou des émetteurs par rapport à l'Indice de Référence. Par conséquent, l'écart par rapport à l'Indice de Référence devrait être important. Toutefois, dans certaines conditions de marché (volatilité élevée du marché du crédit, turbulences, etc.), le positionnement du Compartiment sur les indicateurs ci-dessus peut être proche de l'Indice de Référence.

Les décisions d'investissement suivantes sont prises à la suite d'une analyse approfondie des facteurs macroéconomiques et microéconomiques régissant ce marché :

- allocation géographique
  - positionnement en durée (la durée mesure, en nombre d'années, la sensibilité du portefeuille aux variations de taux d'intérêt)
  - positionnement sur la courbe des taux (la courbe des taux illustre le rapport entre l'échéance et le rendement d'une obligation)
  - sélection des émetteurs
- Le Compartiment investit :
- au moins deux tiers de son actif dans des titres de créance émis dans des pays émergents (Amérique latine, Europe de l'Est, Asie, Afrique, Moyen-Orient) par des gouvernements, des émetteurs quasi souverains et des entreprises cotées ou non cotées, et libellés en USD, en EUR ou dans une devise locale ;
  - jusqu'à un tiers de son actif dans des instruments du marché monétaire ;
  - jusqu'à 20 % des actifs dans des titres de créance libellés dans des monnaies locales, sans couverture de change.

Le Compartiment applique la politique d'AXA Investment Managers en matière de standards Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance (« Standards ESG ») disponible sur [www.axa-im.com/en/responsible-investing](http://www.axa-im.com/en/responsible-investing), selon laquelle le Gestionnaire Financier vise à intégrer les Standards ESG

au processus d'investissement en appliquant des exclusions sectorielles spécifiques telles que le tabac et les armes au phosphore blanc, et en excluant les investissements dans des titres émis par des sociétés en grave violation des principes du Pacte Mondial des Nations Unies et affichant les scores ESG les plus faibles tels que décrit dans la politique. Le Gestionnaire Financier applique obligatoirement en permanence les Standards ESG lors du processus de sélection des titres, à l'exception des produits dérivés et des OPC sous-jacents éligibles.

Le Compartiment peut investir jusqu'à 5 % de son actif net dans des obligations contingentes convertibles ou Contingent Convertible (« CoCos »). Dans la limite de 200 % de son actif net, le Compartiment peut utiliser des investissements directs et/ou des instruments dérivés, en particulier des swaps de défaut de crédit, pour atteindre son objectif d'investissement. Des produits dérivés peuvent également être utilisés à des fins de couverture.

L'objectif de la Classe d'Actions est la couverture du risque de change découlant de l'écart entre la devise de référence du Compartiment et la devise de cette Classe d'Actions via le recours à des instruments dérivés, tout en conservant l'allocation définie au titre de la Politique d'investissement du Compartiment.

### Politique de distribution

Dans le cas des classes d'actions de capitalisation (Cap), le dividende est réinvesti.

### Devise du compartiment

La devise de référence du Compartiment est USD.

### Horizon d'investissement

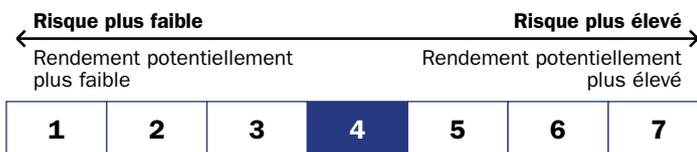
Ce Compartiment peut ne pas être adapté aux investisseurs qui envisagent de retirer leur capital avant 6 ans.

### Souscription et Rachat

Les ordres de souscription, de conversion ou de rachat doivent être reçus par l'Agent de Registre et de Transfert tout Jour de Valorisation au plus tard à 15h00 (heure du Luxembourg). Ces ordres seront traités sur la base de la Valeur Liquidative calculée au Jour de Valorisation suivant. Nous attirons l'attention des investisseurs sur la possibilité d'un délai de traitement supplémentaire dû à l'éventuelle participation d'intermédiaires tels que des Conseillers Financiers ou des distributeurs.

La Valeur Liquidative de ce Compartiment est calculée quotidiennement.

## Profil de risque et de rendement



La catégorie de risque est calculée sur la base de données historiques et ne constitue pas nécessairement un indicateur fiable du futur profil de risque du Compartiment.

La catégorie de risque indiquée n'est pas garantie et peut évoluer avec le temps.

La catégorie la plus faible n'est pas synonyme d'absence de risque.

### Pourquoi le Compartiment est-il dans cette catégorie ?

Le Compartiment n'est pas garanti en capital. Le Compartiment investit sur les marchés financiers et utilise des techniques et des instruments qui sont sujets à des variations, ce qui peut engendrer des gains ou des pertes.

### Risques additionnels

Risque de contrepartie : risque de faillite, d'insolvabilité ou de défaillance d'une contrepartie du Compartiment, pouvant entraîner un défaut de paiement ou de livraison.

Risque géopolitique : les investissements dans des titres émis ou cotés dans différents pays peuvent impliquer l'application de normes et de

réglementations différentes. Ces investissements peuvent être affectés par l'évolution des taux de change, des lois ou restrictions applicables à ces investissements, de la réglementation sur le contrôle des changes ou de la volatilité des cours.

Risque de liquidité : risque de faible niveau de liquidité dans certaines conditions de marché pouvant conduire le Compartiment à faire face à des difficultés de valorisation, d'achat ou de vente de tout ou partie de ses actifs et ayant un impact potentiel sur sa valeur liquidative.

Risque de crédit : risque que les émetteurs de titres de créance détenus par le Compartiment ne s'acquittent pas de leurs obligations ou voient leur note de crédit abaissée, ce qui entraînerait une baisse de la Valeur Liquidative.

Impact des techniques telles que les produits dérivés : certaines stratégies de gestion comportent des risques spécifiques, tels que le risque de liquidité, le risque de crédit, le risque de contrepartie, le risque légal, le risque de valorisation, le risque opérationnel et les risques liés aux actifs sous-jacents. L'utilisation de telles stratégies peut également induire un effet de levier, qui peut accroître l'effet des mouvements du marché sur le Compartiment et engendrer un risque de pertes importantes.

## FIXED INCOME

## AXA World Funds - Global Emerging Markets Bonds

## Frais

Les frais dont vous vous acquittez sont destinés à couvrir les coûts d'exploitation du fonds, y compris les coûts de commercialisation et de distribution des parts. Ces frais réduisent la croissance potentielle des investissements.

**Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement**

Frais d'entrée	3.00%
Frais de sortie	Aucun

Le pourcentage indiqué est le maximum pouvant être prélevé sur votre capital avant que celui-ci ne soit investi.

**Frais prélevés par le fonds sur une année**

Frais courants	1.53%
----------------	-------

**Frais prélevés par le fonds dans certaines circonstances**

Commission de performance	Aucune
---------------------------	--------

Les frais d'entrée et de sortie indiqués constituent des maximums. Dans certains cas, il peut arriver que vous ayez moins à payer ; vous pouvez obtenir le montant effectif de ces frais auprès de votre conseiller financier.

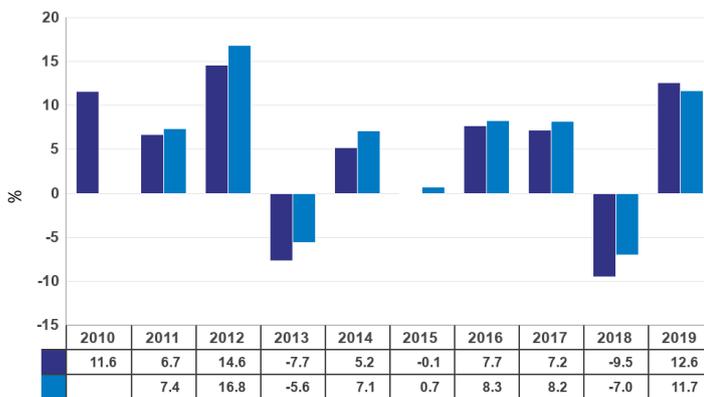
Les frais courants se basent sur les dépenses encourues pendant la période de douze mois close fin décembre 2019. Ils sont ajustés en fonction des modifications budgétaires mises en place pour 2019. Ces frais peuvent varier d'une année à l'autre. Ils excluent :

- les commissions de performance
- les frais de transaction, excepté dans le cas de frais d'entrée / de sortie payés par le Compartiment lors de l'achat ou la vente de parts d'un autre organisme de placement collectif

Pour plus d'informations sur les frais, veuillez consulter la section « Frais » du prospectus, disponible sur le site [www.axa-im.com](http://www.axa-im.com).

## Performances passées

- AXA WF Global Emerging Markets Bonds A (H)  
Capitalisation EUR (ISIN : LU0251658026)
- 100% JP Morgan EMBIG Diversified Hedged EUR



Les performances passées ne préjugent pas des performances futures.

Les performances passées sont indiquées après déduction des frais courants. Tous frais d'entrée / de sortie sont exclus du calcul.

Le Compartiment a été lancé le 13/09/2005 et la classe d'actions en 2006. Les performances passées ont été calculées en EUR et sont exprimées en pourcentage d'évolution de la Valeur liquidative du Compartiment à la fin de chaque année.

La performance du Compartiment n'est pas alignée sur celle de l'indice de référence.

Pour les différentes classes d'actions du Compartiment, la performance de l'indice de référence est indiquée dans la section « Performances passées ». Elle est soit convertie dans le devise de la classe d'actions correspondante, soit couverte contre la devise de référence du Compartiment s'il s'agit de classes d'actions couvertes (« indice de référence couvert »). Lorsque l'indice de référence couvert n'est pas disponible, l'indice de référence est indiqué dans la devise de référence du Compartiment. La performance de l'indice de référence indiqué peut donc être différente de celle de la classe d'actions correspondante du fait que l'écart de performance inhérent à l'activité de couverture du risque de change n'est pas pris en compte dans l'indice de référence.

## Informations pratiques

**Dépositaire :**

State Street Bank International GmbH, Luxembourg Branch  
49, Avenue J.F. Kennedy  
L-1855 Luxembourg

**Autres informations :**

De plus amples informations sur ce Compartiment, telles que le prospectus complet ainsi que les derniers rapports annuels et semestriels, peuvent être obtenues gratuitement en anglais, allemand, français, espagnol et italien auprès de la Société de gestion du Compartiment, de l'agent administratif central, des distributeurs du Compartiment, ou en ligne sur [www.axa-im.com](http://www.axa-im.com). D'autres classes d'actifs sont disponibles pour ce Compartiment. Pour plus d'informations sur les autres classes d'actions, veuillez consulter le prospectus, disponible sur [www.axa-im.com](http://www.axa-im.com).

Le détail de la politique de rémunération actualisée de la société est publié en ligne à l'adresse <https://www.axa-im.com/en/remuneration>. Cette politique inclut la description de la manière dont les rémunérations et avantages sont octroyés aux salariés, et des informations sur le comité de rémunération. La société en fournira gratuitement un exemplaire imprimé sur demande.

**Publication de la Valeur liquidative :**

La Valeur liquidative par action est disponible sur [www.axa-im.com](http://www.axa-im.com) ainsi qu'au siège social de la Société de gestion.

**Législation fiscale :**

Le Compartiment est soumis aux lois et réglementations fiscales en vigueur au Luxembourg. En fonction de votre propre pays de résidence, ceci pourrait avoir un impact sur vos investissements. Pour de plus amples détails, veuillez consulter un Conseiller fiscal.

**Déclaration de responsabilité :**

AXA Funds Management S.A. ne peut être tenu responsable que sur la base d'informations contenues dans ce document qui s'avèreraient erronées, inexactes ou incohérentes avec les parties correspondantes du prospectus du Compartiment.

**Transfert entre Compartiments :**

Les actionnaires peuvent souscrire à toute classe d'actions de tout Compartiment à convertir en classes d'actions de tout autre Compartiment, sous réserve que les conditions d'accès à la classe, au type ou sous-type d'actifs cible soient remplies à l'égard de ce Compartiment, sur la base de leur Valeur liquidative respective calculée le Jour de Valorisation suivant la réception de la demande de conversion.

Les coûts de rachat et de souscription liés à la conversion peuvent être imputés à l'actionnaire, tel qu'indiqué dans le prospectus.

Pour plus d'informations sur la façon de changer de compartiment, veuillez consulter le prospectus, section transfert entre Compartiments, disponible sur [www.axa-im.com](http://www.axa-im.com).

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de ce fonds. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce fonds et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

## FIXED INCOME

# AXA World Funds - Global High Yield Bonds

Un compartiment de AXA World Funds SICAV

Classe d'actions : AXA World Funds - Global High Yield Bonds A (Hedged) Capitalisation EUR (ISIN : LU0125750504)

Ce compartiment est géré par AXA Funds Management S.A., filiale de AXA IM Groupe

## Objectif et politique d'investissement

### Objectif d'investissement

L'objectif d'investissement du Compartiment est d'abord de générer d'importants revenus puis d'assurer une croissance du capital en investissant à long terme dans des obligations d'entreprises internationales à haut rendement.

### Politique d'investissement

Le Compartiment est géré de manière active afin de saisir les opportunités sur le marché international des obligations d'entreprises à haut rendement, en investissant principalement dans des titres faisant partie de l'univers de l'indice ICE BofAML Global High Yield Hedged USD (l'« Indice de Référence »). Dans le cadre du processus d'investissement, le Gestionnaire financier bénéficie d'un large pouvoir discrétionnaire sur la composition du portefeuille du Compartiment et peut, en fonction de ses convictions d'investissement, exposer le Compartiment à des entreprises, pays ou secteurs qui ne sont pas inclus dans l'Indice de Référence ou prendre un positionnement différent de celui de l'Indice de Référence en termes de durée, d'allocation géographique et/ou de sélection des secteurs ou des émetteurs, bien que les composantes de l'Indice de Référence soient généralement représentatives du portefeuille du Compartiment. Ainsi, l'écart par rapport à l'Indice de Référence peut s'avérer significatif.

Les décisions d'investissement suivantes sont prises à la suite d'une analyse approfondie des facteurs macroéconomiques et microéconomiques régissant ce marché :

- allocation sectorielle
- allocation géographique
- positionnement sur la courbe de crédit (la courbe de crédit illustre le rapport entre l'échéance et le rendement du crédit)
- sélection des émetteurs
- sélection des instruments

Le Compartiment investit principalement dans des obligations à haut rendement à taux fixe ou variable émises essentiellement par des entreprises privées américaines ou européennes. Ces obligations à haut rendement sont généralement assorties d'une note inférieure à BBB- selon Standard & Poor's ou d'une note équivalente (selon Moody's ou toute autre agence de notation)

ou ne sont pas notées.

La sélection des instruments de crédit ne repose pas exclusivement et systématiquement sur leur note de crédit rendue publique ; elle peut également se fonder sur une analyse interne du crédit ou du risque de marché. La décision d'acheter ou de vendre des actifs s'appuie aussi sur d'autres critères d'analyse du Gestionnaire financier.

Le Compartiment peut investir jusqu'à 10 % de son actif net dans des obligations contingentes convertibles ou Contingent Convertible (« CoCos »). Dans la limite de 200 % de son actif net, le Compartiment peut utiliser des investissements directs et/ou des produits dérivés, y compris des Credit Default Swaps (CDS), pour atteindre son objectif d'investissement. Des produits dérivés peuvent également être utilisés à des fins de couverture. L'utilisation d'instruments dérivés à des fins d'investissement est limitée à 50 % de l'actif net du Compartiment.

L'objectif de la Classe d'Actions est la couverture du risque de change découlant de l'écart entre la devise de référence du Compartiment et la devise de cette Classe d'Actions via le recours à des instruments dérivés, tout en conservant l'allocation définie au titre de la Politique d'investissement du Compartiment.

### Politique de distribution

Dans le cas des classes d'actions de capitalisation (Cap), le dividende est réinvesti.

### Devise du compartiment

La devise de référence du Compartiment est USD.

### Horizon d'investissement

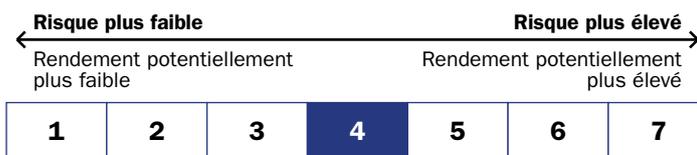
Ce Compartiment peut ne pas être adapté aux investisseurs qui envisagent de retirer leur capital avant 5 ans.

### Souscription et Rachat

Les ordres de souscription, de conversion ou de rachat doivent être reçus par l'Agent de Registre et de Transfert tout Jour de Valorisation au plus tard à 15h00 (heure du Luxembourg). Ces ordres seront traités sur la base de la Valeur Liquidative calculée ce même Jour de Valorisation. Nous attirons l'attention des investisseurs sur la possibilité d'un délai de traitement supplémentaire dû à l'éventuelle participation d'intermédiaires tels que des Conseillers Financiers ou des distributeurs.

La Valeur Liquidative de ce Compartiment est calculée quotidiennement.

## Profil de risque et de rendement



La catégorie de risque est calculée sur la base de données historiques et ne constitue pas nécessairement un indicateur fiable du futur profil de risque du Compartiment.

La catégorie de risque indiquée n'est pas garantie et peut évoluer avec le temps.

La catégorie la plus faible n'est pas synonyme d'absence de risque.

### Pourquoi le Compartiment est-il dans cette catégorie ?

Le Compartiment n'est pas garanti en capital. Le Compartiment investit sur les marchés financiers et utilise des techniques et des instruments qui sont sujets à des variations, ce qui peut engendrer des gains ou des pertes.

### Risques additionnels

Risque de contrepartie : risque de faillite, d'insolvabilité ou de défaillance d'une contrepartie du Compartiment, pouvant entraîner un défaut de paiement ou de livraison.

Risque opérationnel : risque que les processus opérationnels, incluant ceux liés à la conservation des actifs, puissent échouer, ce qui engendrerait des pertes.

Risque de liquidité : risque de faible niveau de liquidité dans certaines conditions de marché pouvant conduire le Compartiment à faire face à des difficultés de valorisation, d'achat ou de vente de tout ou partie de ses actifs et ayant un impact potentiel sur sa valeur liquidative.

Risque de crédit : risque que les émetteurs de titres de créance détenus par le Compartiment ne s'acquittent pas de leurs obligations ou voient leur note de crédit abaissée, ce qui entraînerait une baisse de la Valeur liquidative.

Impact des techniques telles que les produits dérivés : certaines stratégies de gestion comportent des risques spécifiques, tels que le risque de liquidité, le risque de crédit, le risque de contrepartie, le risque légal, le risque de valorisation, le risque opérationnel et les risques liés aux actifs sous-jacents. L'utilisation de telles stratégies peut également induire un effet de levier, qui peut accroître l'effet des mouvements du marché sur le Compartiment et engendrer un risque de pertes importantes.

## FIXED INCOME

## AXA World Funds - Global High Yield Bonds

## Frais

Les frais dont vous vous acquittez sont destinés à couvrir les coûts d'exploitation du fonds, y compris les coûts de commercialisation et de distribution des parts. Ces frais réduisent la croissance potentielle des investissements.

## Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement

Frais d'entrée	3.00%
Frais de sortie	Aucun

Le pourcentage indiqué est le maximum pouvant être prélevé sur votre capital avant que celui-ci ne soit investi.

## Frais prélevés par le fonds sur une année

Frais courants	1.52%
----------------	-------

## Frais prélevés par le fonds dans certaines circonstances

Commission de performance	Aucune
---------------------------	--------

Les frais d'entrée et de sortie indiqués constituent des maximums. Dans certains cas, il peut arriver que vous ayez moins à payer ; vous pouvez obtenir le montant effectif de ces frais auprès de votre conseiller financier.

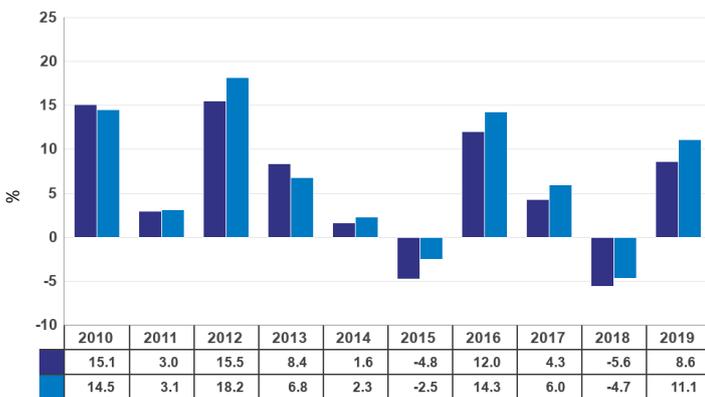
Les frais courants se basent sur les dépenses encourues pendant la période de douze mois close fin décembre 2019. Ils sont ajustés en fonction des modifications budgétaires mises en place pour 2019. Ces frais peuvent varier d'une année à l'autre. Ils excluent :

- les commissions de performance
- les frais de transaction, excepté dans le cas de frais d'entrée / de sortie payés par le Compartiment lors de l'achat ou la vente de parts d'un autre organisme de placement collectif

Pour plus d'informations sur les frais, veuillez consulter la section « Frais » du prospectus, disponible sur le site [www.axa-im.com](http://www.axa-im.com).

## Performances passées

- AXA WF Global High Yield Bonds A (H)  
Capitalisation EUR (ISIN : LU0125750504)
- 100% ICE BofAML Global High Yield Hedged EUR



Les performances passées ne préjugent pas des performances futures.

Les performances passées sont indiquées après déduction des frais courants. Tous frais d'entrée / de sortie sont exclus du calcul.

Le Compartiment a été lancé le 12/03/2001 et la classe d'actions en 2001. Les performances passées ont été calculées en EUR et sont exprimées en pourcentage d'évolution de la Valeur liquidative du Compartiment à la fin de chaque année.

La performance du Compartiment n'est pas alignée sur celle de l'indice de référence.

Pour les différentes classes d'actions du Compartiment, la performance de l'indice de référence est indiquée dans la section « Performances passées ». Elle est soit convertie dans le devise de la classe d'actions correspondante, soit couverte contre la devise de référence du Compartiment s'il s'agit de classes d'actions couvertes (« indice de référence couvert »). Lorsque l'indice de référence couvert n'est pas disponible, l'indice de référence est indiqué dans la devise de référence du Compartiment. La performance de l'indice de référence indiqué peut donc être différente de celle de la classe d'actions correspondante du fait que l'écart de performance inhérent à l'activité de couverture du risque de change n'est pas pris en compte dans l'indice de référence.

## Informations pratiques

## Dépositaire :

State Street Bank International GmbH, Luxembourg Branch  
49, Avenue J.F. Kennedy L-1855 Luxembourg

## Autres informations :

D'autres classes d'actions sont disponibles pour ce Compartiment. Pour plus d'informations sur les autres classes d'actions, veuillez consulter le prospectus, disponible sur [www.axa-im.com](http://www.axa-im.com). Les détails de la mise à jour de la politique de rémunération de la société sont disponibles en ligne à la page <https://www.axa-im.com/en/remuneration>. Ils décrivent les modalités d'attribution des rémunérations et des avantages aux salariés, ainsi que des informations sur le comité de rémunération. Sur demande, la société met une version papier à disposition gratuitement. Chaque Compartiment correspond à une partie différente des actifs et passifs de l'OPCVM. Par conséquent, les actifs de chaque Compartiment sont séparés des actifs des autres Compartiments et exclusivement destinés à satisfaire les droits des investisseurs en rapport avec ledit Compartiment et le droit des créanciers dont les demandes surviennent en relation avec la création, le fonctionnement ou la liquidation dudit Compartiment.

## Publication de la Valeur liquidative :

La Valeur liquidative par action est disponible sur [www.axa-im.com](http://www.axa-im.com) ainsi qu'au siège social de la Société de gestion.

## Législation fiscale :

Le Compartiment est soumis aux lois et réglementations fiscales en vigueur au Luxembourg. En fonction de votre propre pays de résidence, ceci pourrait avoir un impact sur vos investissements. Pour de plus amples détails, veuillez consulter un Conseiller fiscal.

## Déclaration de responsabilité :

AXA Funds Management S.A. ne peut être tenu responsable que sur la base d'informations contenues dans ce document qui s'avèreraient erronées, inexactes ou incohérentes avec les parties correspondantes du prospectus du Compartiment.

## Transfert entre Compartiments :

Les actionnaires peuvent souscrire à toute classe d'actions de tout Compartiment à convertir en classes d'actions de tout autre Compartiment, sous réserve que les conditions d'accès à la classe, au type ou sous-type d'actifs cible soient remplies à l'égard de ce Compartiment, sur la base de leur Valeur liquidative respective calculée le Jour de Valorisation suivant la réception de la demande de conversion. Les coûts de rachat et de souscription liés à la conversion peuvent être imputés à l'actionnaire, tel qu'indiqué dans le prospectus. Pour plus d'informations sur la façon de changer de compartiment, veuillez consulter le prospectus, section transfert entre Compartiments, disponible sur [www.axa-im.com](http://www.axa-im.com).

**Informations pour investisseurs en Suisse :** Le représentant suisse est First Independent Fund Services Ltd, Klausstrasse 33, CH-8008 Zurich. Le service de paiement suisse est Credit Suisse (Switzerland) Ltd, Paradeplatz 8, CH-8001 Zurich. Le prospectus, les documents d'informations clés pour l'investisseur ("KIID"), les statuts et les rapports annuels et semestriels peuvent être obtenus gratuitement auprès du représentant suisse.

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de ce fonds. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce fonds et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

## Candriam Sustainable Bond Euro Corporate, un compartiment de la SICAV Candriam Sustainable

### Classe C - Actions de Capitalisation : LU1313770452

Autorité compétente: Commission de Surveillance du Secteur Financier  
Société de gestion: Candriam Luxembourg

## OBJECTIFS ET POLITIQUE D'INVESTISSEMENT

### Principaux actifs traités:

Les obligations et autres titres de créance libellés en euros, émis par des acteurs du secteur privé (sociétés) et notés au moins BBB-/Baa3 (ou une note équivalente) par une agence de notation (soit des émissions réputées de bonne qualité) ou considérés comme équivalents par la Société de Gestion.

### Stratégie d'investissement:

Le fonds cherche à atteindre une croissance de son capital en investissant dans les principaux actifs négociés et à surperformer l'indice de référence.

L'équipe de direction fait des choix d'investissement discrétionnaires sur la base d'un processus d'analyse économique/financière et d'une analyse interne de critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) – tous deux reflétant les risques et les opportunités à long terme.

Les émetteurs sont évalués sur la base d'une analyse des activités commerciales (manière dont ces activités permettent de répondre aux principaux enjeux du développement durable, par exemple) et des parties prenantes (manière dont les sociétés gèrent les questions majeures liées aux parties prenantes, telles que le personnel et l'environnement).

En outre, le fonds vise à exclure les sociétés qui (i) ont violé de manière substantielle et répétée l'un des principes du Pacte mondial des Nations Unies ; (ii) sont largement exposées à des activités controversées (tabac, charbon thermique, armes, production non conventionnelle de pétrole et de gaz, etc.) ; (iii) fabriquent, utilisent ou possèdent des mines terrestres anti-personnelles et des bombes à sous-munitions, des armes chimiques, biologiques, au phosphore blanc, à l'uranium appauvri ou nucléaires ; et/ou (iv) sont exposés à des pays considérés comme ayant des régimes très oppressifs.

Enfin, le processus de sélection s'accompagne d'activités de gestion responsable de la part des sociétés (dialogue direct et actif avec les sociétés, participation à des initiatives d'engagement collaboratif, etc.).

Pour plus d'informations, veuillez consulter le site Internet de Candriam et/ou le prospectus.

## PROFIL DE RISQUE ET DE RENDEMENT



- Le niveau de risque mentionné reflète la volatilité de l'historique du fonds, éventuellement complété de celui de son cadre de référence. La volatilité indique dans quelle mesure la valeur du fonds peut fluctuer à la hausse comme à la baisse.
- Les données historiques ne présagent pas du profil de risque futur.
- La catégorie affichée pourra évoluer dans le temps.
- La catégorie la plus faible ne signifie pas « sans risque ».
- Il n'existe ni garantie ni mécanisme de protection de capital.

Le fonds peut recourir aux produits dérivés, tant dans un but d'investissement que dans un but de couverture (se prémunir contre des événements financiers futurs défavorables).

**Valeur de référence:** iBoxx EUR Corporates (Total Return)

Le fonds est activement géré et l'approche d'investissement implique le renvoi à un indice de référence.

Définition de l'indice de référence: L'indice mesure la performance des obligations d'entreprises de catégorie « investment grade » libellées en euros.

Utilisation de l'indice de référence :

- en tant qu'univers d'investissement. D'une manière générale, la majorité des émetteurs des instruments financiers du fonds font partie de l'indice de référence. Cela étant, les valeurs mobilières ne faisant pas partie de cet indice de référence sont admises,
- pour définir les niveaux/paramètres de risque,
- pour comparer des performances.

Degré d'écart entre la composition du portefeuille et celle de l'indice de référence :

Le fonds étant géré de manière active, son objectif n'est pas d'investir dans toutes les composantes de l'indice de référence, ni d'investir dans la même proportion dans ces composantes. Dans des conditions normales de marché, la « tracking error » du fonds sera de limitée à modérée, soit comprise entre 0,4 % et 1,5 %.

Cette mesure est une estimation de l'écart entre la performance du fonds et celle de l'indice de référence. Plus la « tracking error » est importante, plus les écarts par rapport à l'indice de référence sont importants. La « tracking error » effective dépend notamment des conditions du marché (volatilité et corrélations entre les instruments financiers) et peut différer de la « tracking error » prévue.

**Remboursement des actions:** Sur demande, chaque jour, au Luxembourg.

**Affectation des résultats:** Réinvestissement.

**Recommandation:** Ce fonds pourrait ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leur apport dans les 3 ans.

### L'investisseur doit être conscient des risques importants suivants qui ne sont pas nécessairement adéquatement pris en compte par l'indicateur :

- **Risque de crédit:** le fonds est soumis au risque de défaillance d'un émetteur dans sa capacité à honorer le paiement de coupons et/ou à rembourser le montant emprunté. Ce risque est d'autant plus important que le fonds peut intervenir sur la dette à haut rendement dont les émetteurs sont réputés à risque.
- **Risque lié aux instruments financiers dérivés:** leur utilisation comporte un risque lié à leurs sous-jacents et peut accentuer des mouvements de baisse via l'effet levier qui en découle. En cas de stratégie de couverture, celle-ci peut ne pas être parfaite. Certains dérivés peuvent être complexes à valoriser dans des conditions de marché exceptionnelles.
- **Risque de liquidité:** le fonds peut investir dans des valeurs et/ou des segments de marché qui peuvent s'avérer moins liquides, en particulier dans certaines circonstances de marché, avec pour conséquence que des titres ne puissent être liquidés rapidement à des prix raisonnables.

## FRAIS

FRAIS PONCTUELS PRELEVES AVANT OU APRES INVESTISSEMENT	
Frais d'entrée	3.50%
Frais de sortie	Néant
Frais de conversion	Néant
Le pourcentage indiqué est le maximum pouvant être prélevé sur votre capital avant que celui-ci ne soit investi.	
FRAIS PRELEVES PAR LE FONDS SUR UNE ANNEE	
Frais courants	0.81%
FRAIS PRELEVES PAR LE FONDS DANS CERTAINES CIRCONSTANCES	
Commission de performance	Néant

Les frais acquittés par les investisseurs servent à couvrir les coûts d'exploitation du fonds, y compris les coûts de commercialisation et de distribution de ses actions, et réduisent la croissance potentielle des investissements.

### Frais d'entrée et de sortie:

Les chiffres communiqués sont des maximums et dans certains cas, l'investisseur paie moins.

L'investisseur peut obtenir auprès de son conseiller ou de son distributeur la communication du montant effectif.

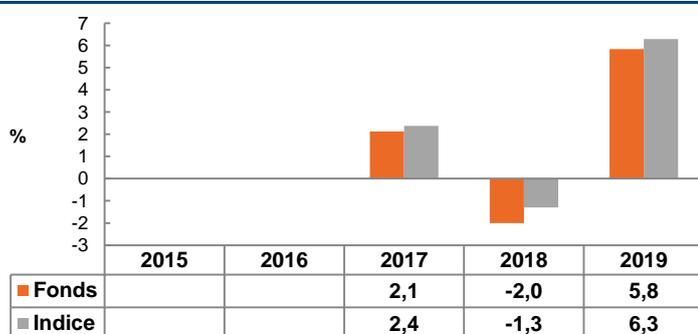
### Frais courants:

Le chiffre communiqué se fonde sur les frais de l'exercice précédent, clos en décembre 2019, et peut varier d'une année à l'autre.

Il n'inclut ni la commission de performance, ni les coûts des opérations de portefeuille, exceptés ceux facturés par la banque dépositaire et les cas où des frais d'entrée/de sortie sont payés par le fonds lors de l'achat/vente de parts d'un autre fonds.

Plus de détails sur les frais sont disponibles aux sections correspondantes du prospectus accessible via [www.candriam.com](http://www.candriam.com).

## PERFORMANCES PASSES



Les performances passées ne présagent pas des performances futures.

Performances nettes annualisées, hors frais ponctuels.

**Année de création de l'action:** 2015.

**Devise:** EUR.

**Indice:** iBoxx EUR Corporates (Total Return). L'indice est susceptible d'évoluer au cours du temps sans pour autant induire un changement important de stratégie. Ainsi, les performances affichées pour une ou plusieurs années pourraient différer de celles de l'indice actuel pour la ou les années correspondantes.

Si pour une année postérieure à l'année de création il n'y a pas de performance renseignée, c'est qu'il existe trop peu de données pour fournir aux investisseurs des indications utiles sur cette performance.

## INFORMATIONS PRATIQUES

Banque dépositaire: CACEIS Bank, Luxembourg Branch.

Ce document décrit une catégorie d'actions d'un compartiment de Candriam Sustainable. Le prospectus et les rapports périodiques sont établis pour l'ensemble des compartiments. Les autres catégories d'actions existantes sont listées dans le prospectus.

L'investisseur a le droit de demander la conversion de ses actions en actions d'une autre catégorie du même compartiment ou en actions d'une catégorie d'un autre compartiment du fonds en fonction des critères d'éligibilité et selon les modalités disponibles auprès de son intermédiaire financier.

Le compartiment ne répond que des dettes, engagements et obligations qui peuvent être mis à sa charge.

Des informations supplémentaires sur le fonds sont disponibles dans le prospectus et les rapports périodiques qui peuvent être obtenus sur demande, sans frais, au siège social de la Société de Gestion et consultés à tout moment sur le site internet [www.candriam.com](http://www.candriam.com). Ces documents sont disponibles dans une

des langues acceptées par l'autorité locale de chaque pays ou le fonds est autorisé à commercialiser ses actions ou dans une langue usuelle de la sphère financière internationale. Toute autre information pratique, notamment le dernier prix des actions est disponible aux endroits cités ci-dessus.

La législation fiscale de l'état membre d'origine du fonds peut avoir une incidence sur la situation fiscale personnelle de l'investisseur.

Les détails de la politique de rémunération actualisée, y compris la composition du comité de rémunération et une description de la manière dont les rémunérations et les avantages sont calculés, sont accessibles sur le site internet de Candriam via le lien [https://www.candriam.com/siteassets/legal-and-disclaimer/external\\_disclosure\\_remuneration\\_policy.pdf](https://www.candriam.com/siteassets/legal-and-disclaimer/external_disclosure_remuneration_policy.pdf).

Un exemplaire imprimé sera mis à disposition gratuitement sur demande.

La responsabilité de Candriam Luxembourg ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document et ses traductions qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus.

Ce fonds est agréé au Luxembourg et réglementé par la Commission de Surveillance du Secteur Financier. Les informations clés pour l'investisseur ici fournies sont exactes et à jour au 07/12/2020.

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de ce fonds. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce fonds et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

## Candriam Sustainable Bond Global High Yield, un compartiment de la SICAV Candriam Sustainable

### Classe C - Actions de Capitalisation : LU1644441120

Autorité compétente: Commission de Surveillance du Secteur Financier  
Société de gestion: Candriam Luxembourg

## OBJECTIFS ET POLITIQUE D'INVESTISSEMENT

### Principaux actifs traités:

Obligations et autres titres de créance dont l'émetteur ou l'émission sont notés au moins B-/B3 ou une note équivalente (c.-à-d. des émetteurs ou émissions considérés comme à haut risque) par une agence de notation reconnue ou considérés comme de catégorie de notation équivalente par la Société de Gestion (c.-à-d. une qualité de crédit évaluée par la Société de Gestion elle-même sur la base d'une analyse qualitative de l'instrument) au moment de leur acquisition. En l'absence de notation pour l'émission, la Société de Gestion se réserve le droit d'utiliser la notation de l'émetteur.

### Stratégie d'investissement:

Le fonds cherche à atteindre une croissance de son capital en investissant dans les principaux actifs négociés et à surperformer l'indice de référence.

L'équipe de direction fait des choix d'investissement discrétionnaires sur la base d'un processus d'analyse économique/financière et d'une analyse interne de critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) – tous deux reflétant les risques et les opportunités à long terme.

Si un titre de créance voit sa note dégradée en deçà de B-/B3 ou n'est plus considéré comme de catégorie de notation équivalente par la Société de Gestion, il sera alors vendu dans les six mois. Toutefois, dans le cas où des titres ne satisfaisant plus aux exigences de notation représenteraient moins de 3 % de la valeur nette d'inventaire des actifs du fonds, ils pourraient être tolérés par la Société de Gestion, à condition que les intérêts des Investisseurs ne soient pas lésés.

Les sociétés émettrices sont évaluées sur la base d'une analyse des activités commerciales (manière dont ces activités permettent de répondre aux principaux enjeux du développement durable, par exemple) et des parties prenantes (manière dont les sociétés gèrent les questions majeures liées aux parties prenantes, telles que le personnel et l'environnement).

En outre, le fonds vise à exclure les sociétés qui (i) ont violé de manière substantielle et répétée l'un des principes du Pacte mondial des Nations Unies ; (ii) sont largement exposées à des activités controversées (tabac, charbon thermique, armes, production non conventionnelle de pétrole et de gaz, etc.) ; (iii) fabriquent, utilisent ou possèdent des mines terrestres anti-personnelles et des bombes à sous-munitions, des armes chimiques, biologiques, au phosphore blanc, à l'uranium appauvri ou nucléaires ; et/ou (iv) sont exposés à des pays considérés comme ayant des régimes très oppressifs.

Enfin, le processus de sélection s'accompagne d'activités de gestion responsable de la part des sociétés (dialogue direct et actif avec les sociétés, participation à des initiatives d'engagement collaboratif, etc.).

Les émetteurs souverains (pays) sont analysés et notés en fonction de la manière dont ils gèrent leurs capitaux humain, naturel et social, en sus de leur capital économique, et selon qu'ils sont ou non considérés comme ayant des

régimes très oppressifs et/ou à risque sur le plan du financement du terrorisme et/ou du blanchiment de capitaux.

Pour plus d'informations, veuillez consulter le site Internet de Candriam et/ou le prospectus.

Le fonds peut recourir aux produits dérivés, tant dans un but d'investissement que dans un but de couverture (se prémunir contre des événements financiers futurs défavorables).

**Valeur de référence:** ICE BofA BB-B Global High Yield Non-Financial Constrained Index Hedged EUR (Total Return)

Le fonds est activement géré et l'approche d'investissement implique le renvoi à un indice de référence.

**Définition de l'indice de référence:** L'indice mesure la performance des obligations d'entreprises non financières de qualité inférieure à « investment grade » (notées BB1 à B3) libellées en dollars américains, dollars canadiens, livres sterling et euros, émises dans les principaux marchés domestiques ou d'euro-obligations, et affichant une exposition aux émetteurs plafonnée à 2 %.

**Utilisation de l'indice de référence :**

- en tant qu'univers d'investissement. D'une manière générale, la majorité des émetteurs des instruments financiers du fonds font partie de l'indice de référence. Cela étant, les valeurs mobilières ne faisant pas partie de cet indice de référence sont admises,

- pour définir les niveaux/paramètres de risque,

- pour comparer des performances.

Degré d'écart entre la composition du portefeuille et celle de l'indice de référence :

Le fonds étant géré de manière active, son objectif n'est pas d'investir dans toutes les composantes de l'indice de référence, ni d'investir dans la même proportion dans ces composantes. Dans des conditions normales de marché, la « tracking error » du fonds sera de modérée à importante, soit comprise entre 0,75% et 3%.

Cette mesure est une estimation de l'écart entre la performance du fonds et celle de l'indice de référence. Plus la « tracking error » est importante, plus les écarts par rapport à l'indice de référence sont importants. La « tracking error » effective dépend notamment des conditions du marché (volatilité et corrélations entre les instruments financiers) et peut différer de la « tracking error » prévue.

**Remboursement des actions:** Sur demande, chaque jour, au Luxembourg.

**Affectation des résultats:** Réinvestissement.

**Recommandation:** Ce fonds pourrait ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leur apport dans les 3 ans.

## PROFIL DE RISQUE ET DE RENDEMENT



- Le niveau de risque mentionné reflète la volatilité de l'historique du fonds, éventuellement complété de celui de son cadre de référence. La volatilité indique dans quelle mesure la valeur du fonds peut fluctuer à la hausse comme à la baisse.

- Les données historiques ne présagent pas du profil de risque futur.

- La catégorie affichée pourra évoluer dans le temps.

- La catégorie la plus faible ne signifie pas « sans risque ».

- Il n'existe ni garantie ni mécanisme de protection de capital.

**L'investisseur doit être conscient des risques importants suivants qui ne sont pas nécessairement adéquatement pris en compte par l'indicateur :**

- **Risque de crédit:** le fonds est soumis au risque de défaillance d'un émetteur dans sa capacité à honorer le paiement de coupons et/ou à rembourser le montant emprunté. Ce risque est d'autant plus important que le fonds peut intervenir sur la dette à haut rendement dont les émetteurs sont réputés à risque.

- **Risque de contrepartie:** le fonds pouvant utiliser des produits dérivés de gré à gré, ces produits peuvent représenter un risque de contrepartie, soit l'incapacité de celle-ci à honorer ses engagements à l'égard du fonds. Ce risque de contrepartie peut éventuellement être partiellement ou totalement couvert par la réception de sûretés.

- **Risque lié aux instruments financiers dérivés:** leur utilisation comporte un risque lié à leurs sous-jacents et peut accentuer des mouvements de baisse via l'effet levier qui en découle. En cas de stratégie de couverture, celle-ci peut ne pas être parfaite. Certains dérivés peuvent être complexes à valoriser dans des conditions de marché exceptionnelles.

- **Risque de liquidité:** le fonds peut investir dans des valeurs et/ou des segments de marché qui peuvent s'avérer moins liquides, en particulier dans certaines circonstances de marché, avec pour conséquence que des titres ne puissent être liquidés rapidement à des prix raisonnables.

## FRAIS

FRAIS PONCTUELS PRELEVES AVANT OU APRES INVESTISSEMENT	
Frais d'entrée	3.50%
Frais de sortie	Néant
Frais de conversion	Néant
FRAIS PRELEVES PAR LE FONDS SUR UNE ANNEE	
Frais courants	1.26%
FRAIS PRELEVES PAR LE FONDS DANS CERTAINES CIRCONSTANCES	
Commission de performance	Néant

Les frais acquittés par les investisseurs servent à couvrir les coûts d'exploitation du fonds, y compris les coûts de commercialisation et de distribution de ses actions, et réduisent la croissance potentielle des investissements.

### Frais d'entrée et de sortie:

Les chiffres communiqués sont des maximums et dans certains cas, l'investisseur paie moins.

L'investisseur peut obtenir auprès de son conseiller ou de son distributeur la communication du montant effectif.

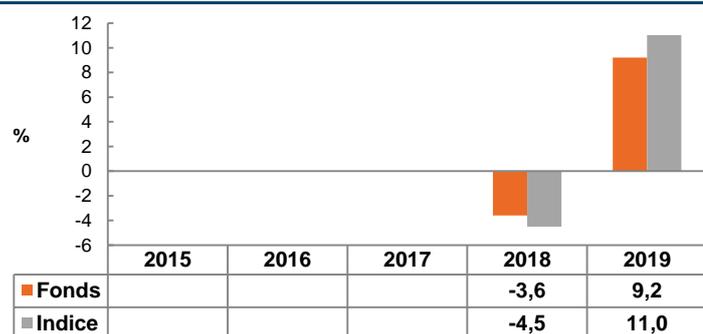
### Frais courants:

Le chiffre communiqué se fonde sur les frais de l'exercice précédent, clos en décembre 2019, et peut varier d'une année à l'autre.

Il n'inclut ni la commission de performance, ni les coûts des opérations de portefeuille, exceptés ceux facturés par la banque dépositaire et les cas où des frais d'entrée/de sortie sont payés par le fonds lors de l'achat/vente de parts d'un autre fonds.

Plus de détails sur les frais sont disponibles aux sections correspondantes du prospectus accessible via [www.candriam.com](http://www.candriam.com).

## PERFORMANCES PASSES



Les performances passées ne présagent pas des performances futures.

Performances nettes annualisées, hors frais ponctuels.

**Année de création de l'action:** 2017.

**Devise:** EUR.

**Indice :** ICE BofA BB-B Global High Yield Non-Financial Constrained Index Hedged EUR (Total Return). L'indice est susceptible d'évoluer au cours du temps sans pour autant induire un changement important de stratégie. Ainsi, les performances affichées pour une ou plusieurs années pourraient différer de celles de l'indice actuel pour la ou les années correspondantes.

## INFORMATIONS PRATIQUES

Banque dépositaire: CACEIS Bank, Luxembourg Branch.

Ce document décrit une catégorie d'actions d'un compartiment de Candriam Sustainable. Le prospectus et les rapports périodiques sont établis pour l'ensemble des compartiments. Les autres catégories d'actions existantes sont listées dans le prospectus.

L'investisseur a le droit de demander la conversion de ses actions en actions d'une autre catégorie du même compartiment ou en actions d'une catégorie d'un autre compartiment du fonds en fonction des critères d'éligibilité et selon les modalités disponibles auprès de son intermédiaire financier.

Le compartiment ne répond que des dettes, engagements et obligations qui peuvent être mis à sa charge.

Des informations supplémentaires sur le fonds sont disponibles dans le prospectus et les rapports périodiques qui peuvent être obtenus sur demande, sans frais, au siège social de la Société de Gestion et consultés à tout moment

sur le site internet [www.candriam.com](http://www.candriam.com). Ces documents sont disponibles dans une des langues acceptées par l'autorité locale de chaque pays ou le fonds est autorisé à commercialiser ses actions ou dans une langue usuelle de la sphère financière internationale. Toute autre information pratique, notamment le dernier prix des actions est disponible aux endroits cités ci-dessus.

La législation fiscale de l'état membre d'origine du fonds peut avoir une incidence sur la situation fiscale personnelle de l'investisseur.

Les détails de la politique de rémunération actualisée, y compris la composition du comité de rémunération et une description de la manière dont les rémunérations et les avantages sont calculés, sont accessibles sur le site internet de Candriam via le lien [https://www.candriam.com/siteassets/legal-and-disclaimer/external\\_disclosure\\_remuneration\\_policy.pdf](https://www.candriam.com/siteassets/legal-and-disclaimer/external_disclosure_remuneration_policy.pdf).

Un exemplaire imprimé sera mis à disposition gratuitement sur demande.

La responsabilité de Candriam Luxembourg ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document et ses traductions qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus.

Ce fonds est agréé au Luxembourg et réglementé par la Commission de Surveillance du Secteur Financier.

Les informations clés pour l'investisseur ici fournies sont exactes et à jour au 07/12/2020.

# INFORMATIONS CLÉS POUR L'INVESTISSEUR

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de ce fonds. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce fonds et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

## Candriam Sustainable Bond Emerging Markets, un compartiment de la SICAV Candriam Sustainable

### Classe R-H - Actions de Distribution : LU1797946248

R-H libellée en EUR, couverte contre l'USD

Autorité compétente: Commission de Surveillance du Secteur Financier

Société de gestion: Candriam Luxembourg

## OBJECTIFS ET POLITIQUE D'INVESTISSEMENT

### Principaux actifs traités:

Les obligations et autres titres de créance (plus particulièrement les obligations souveraines et sous-souveraines cotées en Bourse) libellés principalement en devises de pays développés et, accessoirement, en devises locales, émis par des pays émergents, entités publiques et émetteurs semi-publics opérant dans des pays émergents ou, accessoirement, émis par des sociétés basées dans des pays émergents. Les titres de créance sont notés au moins B-/B3 par une agence de notation reconnue ou considérés comme de catégorie de notation équivalente par la Société de Gestion (c.-à-d. une qualité de crédit évaluée par la Société de Gestion elle-même sur la base d'une analyse qualitative de l'instrument) au moment de leur acquisition. En l'absence de notation pour l'émission, la Société de Gestion se réserve le droit d'utiliser la notation de l'émetteur.

### Stratégie d'investissement:

Le fonds cherche à atteindre une croissance de son capital en investissant dans les principaux actifs négociés et à surperformer l'indice de référence.

L'équipe de direction fait des choix d'investissement discrétionnaires sur la base d'un processus d'analyse économique/financière et d'une analyse interne de critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) – tous deux reflétant les risques et les opportunités à long terme.

Si un titre de créance voit sa note dégradée en deçà de B-/B3 ou n'est plus considéré comme de catégorie de notation équivalente par la Société de Gestion, il sera alors vendu dans les six mois. Toutefois, dans le cas où des titres ne satisfaisaient plus aux exigences de notation représenteraient moins de 3% de la valeur nette d'inventaire des actifs du fonds, ils pourraient être tolérés par la Société de Gestion, à condition que les intérêts des Investisseurs ne soient pas lésés.

Les sociétés émettrices sont évaluées sur la base d'une analyse des activités commerciales (manière dont ces activités permettent de répondre aux principaux enjeux du développement durable, par exemple) et des parties prenantes (manière dont les sociétés gèrent les questions majeures liées aux parties prenantes, telles que le personnel et l'environnement).

En outre, le fonds vise à exclure les sociétés qui (i) ont violé de manière substantielle et répétée l'un des principes du Pacte mondial des Nations Unies; (ii) sont largement exposées à des activités controversées (tabac, charbon thermique, armes, production non conventionnelle de pétrole et de gaz, etc.); (iii) fabriquent, utilisent ou possèdent des mines terrestres anti-personnelles et des bombes à sous-munitions, des armes chimiques, biologiques, au phosphore blanc, à l'uranium appauvri ou nucléaires; et/ou (iv) sont exposés à des pays considérés comme ayant des régimes très oppressifs.

Enfin, le processus de sélection s'accompagne d'activités de gestion responsable de la part des sociétés (dialogue direct et actif avec les sociétés, participation à des initiatives d'engagement collaboratif, etc.).

## PROFIL DE RISQUE ET DE RENDEMENT



- Le niveau de risque mentionné reflète la volatilité de l'historique du fonds, éventuellement complété de celui de son cadre de référence. La volatilité indique dans quelle mesure la valeur du fonds peut fluctuer à la hausse comme à la baisse.
- Les données historiques ne présagent pas du profil de risque futur.
- La catégorie affichée pourra évoluer dans le temps.
- La catégorie la plus faible ne signifie pas « sans risque ».
- Il n'existe ni garantie ni mécanisme de protection de capital.

**L'investisseur doit être conscient des risques importants suivants qui ne sont pas nécessairement adéquatement pris en compte par l'indicateur :**

- Risque de crédit:** le fonds est soumis au risque de défaillance d'un émetteur dans sa capacité à honorer le paiement de coupons et/ou à rembourser le montant emprunté. Ce risque est d'autant plus important que le fonds peut intervenir sur la dette à haut rendement dont les émetteurs sont réputés à risque.

Les émetteurs souverains (pays) sont analysés et notés en fonction de la manière dont ils gèrent leurs capitaux humains, naturels et sociaux, en sus de leur capital économique, et selon qu'ils sont ou non considérés comme ayant des régimes très oppressifs et/ou à risque sur le plan du financement du terrorisme et/ou du blanchiment de capitaux.

Le Compartiment ne peut obtenir le label ISR français car son allocation en actifs ne comprend pas au moins 30% de sociétés émettrices.

Pour plus d'informations, veuillez consulter le site Internet de Candriam et/ou le prospectus.

Le fonds peut recourir aux produits dérivés, tant dans un but d'investissement que dans un but de couverture (se prémunir contre des événements financiers futurs défavorables).

**Valeur de référence:** J.P. Morgan EMBI Global Diversified (Total Return)

Le fonds est activement géré et l'approche d'investissement implique le renvoi à un indice de référence.

Définition de l'indice de référence: L'indice mesure la performance des obligations souveraines et quasi souveraines des marchés émergents libellées en dollars américains, en utilisant un système de diversification qui permet une répartition des pondérations encore plus homogène parmi les pays composant l'indice.

Utilisation de l'indice de référence (i) en tant qu'univers d'investissement. D'une manière générale, la majorité des émetteurs des instruments financiers du fonds font partie de l'indice de référence. Cela étant, les valeurs mobilières ne faisant pas partie de cet indice de référence sont admises; (ii) pour définir les niveaux/paramètres de risque; (iii) pour comparer des performances.

Degré d'écart entre la composition du portefeuille et celle de l'indice de référence: Le fonds étant géré de manière active, son objectif n'est pas d'investir dans toutes les composantes de l'indice de référence, ni d'investir dans la même proportion dans ces composantes. Dans des conditions normales de marché, la « tracking error » du fonds sera de modérée à importante, soit comprise entre 0,75% et 3%.

Cette mesure est une estimation de l'écart entre la performance du fonds et celle de l'indice de référence. Plus la « tracking error » est importante, plus les écarts par rapport à l'indice de référence sont importants. La « tracking error » effective dépend notamment des conditions du marché (volatilité et corrélations entre les instruments financiers) et peut différer de la « tracking error » prévue.

**Remboursement des actions:** Sur demande, chaque jour, au Luxembourg.

**Affectation des résultats:** Distribution.

**Recommandation:** Ce fonds pourrait ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leur apport dans les 4 ans.

- Risque de contrepartie:** le fonds pouvant utiliser des produits dérivés de gré à gré, ces produits peuvent représenter un risque de contrepartie, soit l'incapacité de celle-ci à honorer ses engagements à l'égard du fonds. Ce risque de contrepartie peut éventuellement être partiellement ou totalement couvert par la réception de sûretés.

- Risque lié aux instruments financiers dérivés:** leur utilisation comporte un risque lié à leurs sous-jacents et peut accentuer des mouvements de baisse via l'effet levier qui en découle. En cas de stratégie de couverture, celle-ci peut ne pas être parfaite. Certains dérivés peuvent être complexes à valoriser dans des conditions de marché exceptionnelles.

- Risques liés aux pays émergents:** les pays émergents peuvent présenter des incertitudes politiques, légales et fiscales ou d'autres événements pouvant impacter négativement les actifs du fonds. Les actifs traités sur ces pays présentent des mouvements de marché potentiellement plus rapides que sur les grandes places internationales et des écarts de cotation qui peuvent augmenter substantiellement dans certaines circonstances de marché. Ces actifs peuvent se révéler moins liquides, soit ne pas pouvoir être vendus rapidement à des prix raisonnables. Les variations des cours des monnaies de pays émergents peuvent être brusques et substantielles.

- Risque de liquidité:** le fonds peut investir dans des valeurs et/ou des segments de marché qui peuvent s'avérer moins liquides, en particulier dans certaines circonstances de marché, avec pour conséquence que des titres ne puissent être liquidés rapidement à des prix raisonnables.

## FRAIS

FRAIS PONCTUELS PRELEVES AVANT OU APRES INVESTISSEMENT	
Frais d'entrée	3.50%
Frais de sortie	Néant
Frais de conversion	Néant
FRAIS PRELEVES PAR LE FONDS SUR UNE ANNEE	
Frais courants	0.77%
FRAIS PRELEVES PAR LE FONDS DANS CERTAINES CIRCONSTANCES	
Commission de performance	Néant

Les frais acquittés par les investisseurs servent à couvrir les coûts d'exploitation du fonds, y compris les coûts de commercialisation et de distribution de ses actions, et réduisent la croissance potentielle des investissements.

### Frais d'entrée et de sortie:

Les chiffres communiqués sont des maximums et dans certains cas, l'investisseur paie moins.

L'investisseur peut obtenir auprès de son conseiller ou de son distributeur la communication du montant effectif.

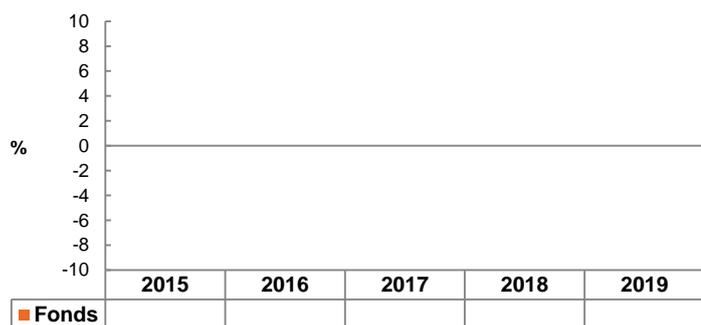
### Frais courants:

Le chiffre communiqué se fonde sur les frais de l'exercice précédent, clos en décembre 2019, et peut varier d'une année à l'autre.

Il n'inclut ni la commission de performance, ni les coûts des opérations de portefeuille, exceptés ceux facturés par la banque dépositaire et les cas où des frais d'entrée/de sortie sont payés par le fonds lors de l'achat/vente de parts d'un autre fonds.

Plus de détails sur les frais sont disponibles aux sections correspondantes du prospectus accessible via [www.candriam.com](http://www.candriam.com).

## PERFORMANCES PASSES



Il existe trop peu de données pour fournir des indications utiles sur les performances passées.

**Année de création de l'action:** 2018.

**Devise:** EUR.

**Indice :** J.P. Morgan EMBI Global Diversified (Total Return)USD.L'indice est susceptible d'évoluer au cours du temps sans pour autant induire un changement important de stratégie. Ainsi, les performances affichées pour une ou plusieurs années pourraient différer de celles de l'indice actuel pour la ou les années correspondantes.

## INFORMATIONS PRATIQUES

Banque dépositaire: CACEIS Bank, Luxembourg Branch.

Ce document décrit une catégorie d'actions d'un compartiment de Candriam Sustainable. Le prospectus et les rapports périodiques sont établis pour l'ensemble des compartiments. Les autres catégories d'actions existantes sont listées dans le prospectus.

L'investisseur a le droit de demander la conversion de ses actions en actions d'une autre catégorie du même compartiment ou en actions d'une catégorie d'un autre compartiment du fonds en fonction des critères d'éligibilité et selon les modalités disponibles auprès de son intermédiaire financier.

Le compartiment ne répond que des dettes, engagements et obligations qui peuvent être mis à sa charge.

Des informations supplémentaires sur le fonds sont disponibles dans le prospectus et les rapports périodiques qui peuvent être obtenus sur demande, sans frais, au siège social de la Société de Gestion et consultés à tout moment sur le site internet

[www.candriam.com](http://www.candriam.com). Ces documents sont disponibles dans une des langues acceptées par l'autorité locale de chaque pays où le fonds est autorisé à commercialiser ses actions ou dans une langue usuelle de la sphère financière internationale. Toute autre information pratique, notamment le dernier prix des actions est disponible aux endroits cités ci-dessus.

La législation fiscale de l'état membre d'origine du fonds peut avoir une incidence sur la situation fiscale personnelle de l'investisseur.

Les détails de la politique de rémunération actualisée, y compris la composition du comité de rémunération et une description de la manière dont les rémunérations et les avantages sont calculés, sont accessibles sur le site internet de Candriam via le lien [https://www.candriam.com/siteassets/legal-and-disclaimer/external\\_disclosure\\_remuneration\\_policy.pdf](https://www.candriam.com/siteassets/legal-and-disclaimer/external_disclosure_remuneration_policy.pdf).

Un exemplaire imprimé sera mis à disposition gratuitement sur demande.

La responsabilité de Candriam Luxembourg ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document et ses traductions qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus.

Ce fonds est agréé au Luxembourg et réglementé par la Commission de Surveillance du Secteur Financier. Les informations clés pour l'investisseur ici fournies sont exactes et à jour au 07/12/2020.

## Informations clés pour l'investisseur

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de ce Fonds. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce Fonds et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de les lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

### MIROVA GLOBAL GREEN BOND FUND

est un compartiment de MIROVA FUNDS (la « SICAV »).

R/A (EUR) ISIN LU1472740767 - R/D (EUR) ISIN LU1525463862

Natixis Investment Managers International, filiale du Groupe BPCE, est la Société de gestion du Fonds.

#### OBJECTIFS ET POLITIQUE D'INVESTISSEMENT

- L'objectif d'investissement du Compartiment est de surperformer le marché des obligations vertes au cours de sa durée minimale de placement recommandée de trois (3) ans. Le Gestionnaire financier par délégation, assurant la gestion de manière discrétionnaire, n'a recours à aucun Indice de Référence dans le cadre de la gestion du Compartiment. À titre informatif uniquement, la performance du Compartiment peut toutefois être comparée à l'indice suivant : Indice Bloomberg Barclays MSCI Global Green Bond couvert en euro. Il s'agit d'un indice multi-devises représentatif des obligations vertes de type Investment Grade, basé sur une valorisation indépendante de MSCI et ses critères Obligations vertes.
- La politique d'investissement repose sur une gestion active. L'Indicateur de Référence est utilisé uniquement à titre de comparaison. Le gérant est donc libre de choisir les titres qui composent le portefeuille dans le respect de la stratégie de gestion et des contraintes d'investissement.
- La politique d'investissement du Compartiment consiste à investir au moins 75 % de son actif net en obligations vertes émises par des entreprises, des banques, des organismes supranationaux, des banques de développement, des agences, des régions et des États. Les obligations vertes sont des obligations dont l'objectif est de financer des projets ayant un impact environnemental positif. La politique d'investissement repose sur une gestion active. Le Gestionnaire Financier par Délégation a pour objectif de constituer un portefeuille diversifié de titres de créance sur la base de critères ESG\* et d'une analyse fondamentale de la qualité de crédit et de son évaluation. En outre, le Compartiment met également en œuvre une approche descendante et plus large sur les marchés à revenu fixe en fonction des projections macroéconomiques de l'équipe d'investissement.  
(\* Le style de gestion de Mirova est fondé sur une approche ISR de conviction. Une équipe de recherche interne dédiée réalise une évaluation financière supplémentaire, basée sur la contribution des émetteurs aux principaux objectifs du développement durable (lutte contre le changement climatique, réduction de la pollution, préservation des ressources naturelles et de la biodiversité, soutien à la bonne santé et au bien-être des populations...) et sur leurs réponses aux questions ESG dans leurs activités. Les équipes d'investissement ont pour objectif d'investir uniquement dans des émetteurs bien cotés par l'équipe de recherche ISR.
- Le Compartiment peut investir jusqu'à 100 % de son actif net en obligations et autres titres de créance similaires, y compris jusqu'à 20 % de son actif net en titres de créance émis ou garantis par des émetteurs de pays émergents et jusqu'à 10 % en obligations convertibles. Le Gestionnaire Financier par Délégation s'appuie sur sa propre équipe et sa méthodologie pour évaluer le risque de crédit. En plus de cette évaluation, les titres doivent être notés « Investment Grade » (notation minimum BBB- selon Standard & Poor's ou notation équivalente selon l'analyse du Gestionnaire Financier par Délégation), jusqu'à 10 % de son actif net en obligations High Yield « titres à haut rendement » (notation B+ de Standard & Poor's ou équivalent) et jusqu'à 10 % de son actif net dans des titres non notés.
- Le Compartiment peut utiliser des instruments dérivés à des fins de couverture et d'investissement.
- Les revenus perçus par le Compartiment sont réinvestis pour les Actions de Capitalisation et distribués pour les Actions de Distribution.
- Les actionnaires peuvent procéder au rachat des Actions sur simple demande chaque jour ouvrable en France et au Luxembourg à 13h30.

#### PROFIL DE RISQUE ET DE RENDEMENT

Risque plus faible ← Risque plus élevé →  
Rendement potentiellement plus faible Rendement potentiellement plus élevé

1	2	3	4	5	6	7
---	---	---	---	---	---	---

- Le Compartiment est classé sur l'échelle de l'indicateur synthétique de risque et de rendement. Ceci s'explique par son exposition aux marchés des titres de taux de l'environnement international.
- Les données historiques ne constituent pas forcément une indication fiable pour l'avenir.
- La catégorie de risque indiquée n'est pas garantie et est susceptible d'évoluer dans le temps. Il n'y a pas de garantie de capital ou de protection sur la valeur du Compartiment.
- La catégorie la plus basse n'est pas synonyme d'investissement sans risque.

**Les risques suivants peuvent ne pas être intégralement pris en compte par l'indicateur de risque et de rendement :**

- Risque de crédit : le risque de crédit résulte du risque de détérioration de la qualité d'un émetteur et/ou d'une émission, ce qui peut entraîner une baisse de la valeur du titre. Il peut aussi résulter d'un défaut de remboursement à l'échéance de la part d'un émetteur présent en portefeuille.
- Le risque de liquidité représente la baisse de prix que l'OPCVM peut être amené à supporter pour vendre certains titres faisant l'objet d'une demande insuffisante sur le marché.
- Risque de contrepartie : le risque de contrepartie est le risque qui consiste à ce que la contrepartie avec laquelle l'OPCVM a conclu des transactions de gré à gré ne soit pas en mesure de faire face aux obligations qui sont les siennes vis-à-vis de l'OPCVM.

Les autres risques liés à l'investissement sont indiqués dans la section « Principaux risques » du Prospectus.

## FRAIS DU FONDS

### Frais ponctuels prélevés avant ou après votre investissement :

Frais d'entrée	3,00 %
Frais de sortie	Néant

Le pourcentage indiqué est le maximum pouvant être prélevé sur votre capital avant que celui-ci ne soit investi. Veuillez consulter votre conseiller financier ou votre distributeur pour obtenir le montant effectif de ces frais.

### Frais prélevés par le Fonds sur une année :

Frais courants	1,02 %
----------------	--------

### Frais prélevés par le Fonds dans certaines circonstances :

Commission de performance	Néant
---------------------------	-------

Les frais que vous acquittez servent à couvrir les coûts d'exploitation du Fonds, y compris les coûts de commercialisation et de distribution. Ces frais réduisent la croissance potentielle de votre investissement.

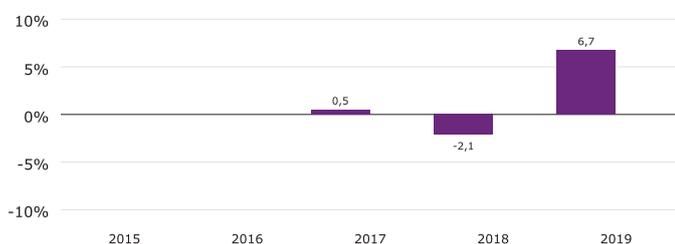
Concernant les frais courants, le chiffre communiqué se fonde sur les frais de l'exercice clos en décembre 2019. Ce chiffre peut varier d'un exercice à l'autre.

Les frais courants ne comprennent pas les éléments suivants :

- Commissions de performance.
- Les frais de transaction du portefeuille, excepté dans le cas de frais d'entrée/de sortie payés par le Fonds lorsqu'il achète ou vend des parts d'un autre organisme de placement collectif.

Pour plus d'informations sur les frais, veuillez vous reporter à la section « Frais et dépenses » du Prospectus, disponible sur [www.im.natixis.com](http://www.im.natixis.com).

## PERFORMANCES PASSÉES



■ R/A (EUR) et R/D (EUR)

A\* : 20/07/2020 : Ajustement des contraintes d'investissement

- Le Compartiment a été créé en 2016.
- Les Catégories d'actions R/A (EUR) et R/D (EUR) ont été créées en 2016.
- Le graphique de performance présenté ne constitue pas une indication fiable des performances futures.
- La performance annuelle est calculée après déduction des frais prélevés par le Compartiment.
- Devise : Euro.

## INFORMATIONS PRATIQUES

- Les actifs du Compartiment sont détenus auprès de CACEIS Bank, Luxembourg Branch. Les actifs et les passifs de chaque compartiment sont ségrégués ; dès lors, les droits des investisseurs et des créiteurs concernant un compartiment sont limités aux actifs du compartiment en question, sauf s'il existe une disposition autre dans les statuts de la SICAV.
- De plus amples informations sur le Compartiment, y compris le Prospectus actuel, les états financiers les plus récents, les derniers cours des actions du Compartiment, les autres catégories d'actions et les versions du présent document dans d'autres langues, sont disponibles gratuitement sur [www.im.natixis.com](http://www.im.natixis.com) ou au siège social de la Société de gestion.
- De plus amples informations relatives à la politique de rémunération sont disponibles sur [www.im.natixis.com](http://www.im.natixis.com) et des copies papier sont disponibles sans frais et sur demande.
- Fiscalité : Selon votre pays de résidence, cela peut avoir un impact sur votre investissement. Pour plus d'informations, veuillez contacter un conseiller.
- La responsabilité de Natixis Investment Managers International ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du Prospectus du Compartiment.

Ce Fonds est agréé au Luxembourg et réglementé par la Commission de surveillance du secteur financier.  
Natixis Investment Managers International est agréée en France et réglementée par l'Autorité des Marchés Financiers.  
Les informations clés pour l'investisseur fournies ici sont exactes et à jour au 20 juillet 2020.

# Informations clés pour l'investisseur

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de ce fonds. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce fonds et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

## NN (L) Green Bond - P Cap EUR

ISIN: LU1586216068

Un compartiment de NN (L)

Partie du NN Investment Partners B.V.

### Objectifs et politique d'investissement

Le fonds investit principalement dans un portefeuille d'obligations vertes et d'instruments du marché monétaire de premier ordre (dont la notation va de AAA à BBB-), libellés principalement en euros. Les obligations vertes sont des instruments dont les revenus serviront à financer ou refinancer en tout ou partie des projets existants et/ou nouveaux bénéfiques à l'environnement. Le fonds peut investir jusqu'à 10 % de ses actifs nets dans des obligations comportant des risques accrus (assorties d'une notation inférieure à BBB-). Pour déterminer notre univers éligible, nous vérifions si les obligations sélectionnées respectent les Principes des obligations vertes définis par l'International Capital Market Association. La sélection est affinée au moyen de filtres d'exclusion. Sont exclus les émetteurs concernés par de graves controverses environnementales, sociales ou de gouvernance ou dont les notes ou politiques ESG sont médiocres. Notre objectif est de dépasser la valeur de référence Bloomberg Barclays MSCI Euro Green Bond Index sur une période de 5 ans. La valeur de référence constitue une large représentation de notre univers d'investissement. Le fonds peut également inclure des obligations ne relevant pas de l'univers de la valeur de référence. Notre gestion active du fonds place l'accent sur la sélection des obligations.

Nous associons nos analyses sur une sélection d'émetteurs d'obligations à une analyse de marché plus générale, ce qui nous permet d'optimiser notre portefeuille. Notre objectif est d'exploiter les différences d'évaluation entre les émetteurs d'obligations d'un même secteur et les différences d'évaluation entre des secteurs et des segments de qualité différente (notations). Le positionnement du fonds peut de ce fait sensiblement différer de celui de la valeur de référence. Le risque spécifique lié à l'émetteur étant un facteur de performance essentiel à prendre en considération, nous analysons de manière approfondie l'activité commerciale et les risques financiers de tous les émetteurs de la sphère des investissements envisageables. À des fins de gestion du risque, des limites de déviation des secteurs et des pays sont maintenues par rapport à la valeur de référence. Vous pouvez vendre votre participation dans le fonds chaque jour (ouvrable) où la valeur des parts est calculée, quotidiennement dans le cas présent. Le fonds n'a pas vocation à verser de dividende. Les bénéfices seront intégralement réinvestis.

### Profil de risque et rendement

Risque plus faible - Rendement potentiellement plus faible			Risque plus élevé - Rendement potentiellement plus élevé			
1	2	3	4	5	6	7

Les données historiques, telles que celles utilisées pour calculer l'indicateur, ne constituent pas toujours une indication fiable du profil de risque futur. Il n'est pas certain que la catégorie de risque et de rendement demeure inchangée. Le classement du fonds est susceptible d'évoluer dans le temps. La plus basse catégorie n'est pas synonyme d'investissement sans risque.

Le fonds est classé dans la catégorie 3 parce que selon nous, le niveau de risque afférent aux obligations utilisés pour atteindre les objectifs

d'investissement est moyen. Différents facteurs exercent une influence sur les obligations. Ils incluent notamment l'évolution des marchés financiers et la situation économique des émetteurs, eux-mêmes tributaires de la situation de l'économie mondiale, en général, et du contexte politique et économique dans chaque pays. Le risque de crédit prévu des investissements sous-jacents, ou risque de défaut des émetteurs, est jugé moyen. Le risque de liquidité du fonds est jugé moyen. Des risques de liquidité apparaissent lorsqu'un investissement sous-jacent spécifique est difficile à vendre, ce qui peut compliquer le rachat de votre investissement par le fonds. Aucune garantie n'est donnée quant à la récupération de votre apport initial.

## Frais

Tous les frais payés par l'investisseur servent à couvrir les frais courants du fonds, y compris les frais de commercialisation et de distribution. Ces frais diminuent le potentiel de croissance de vos investissements.

### Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement:

Frais d'entrée	3%
Frais de sortie	0
Frais de permutation	3%

C'est le montant maximum qui peut être déduit de votre capital avant placement ou avant versement du produit de votre investissement.

### Frais prélevés par le fonds sur une année:

Frais courants	0,6%
----------------	------

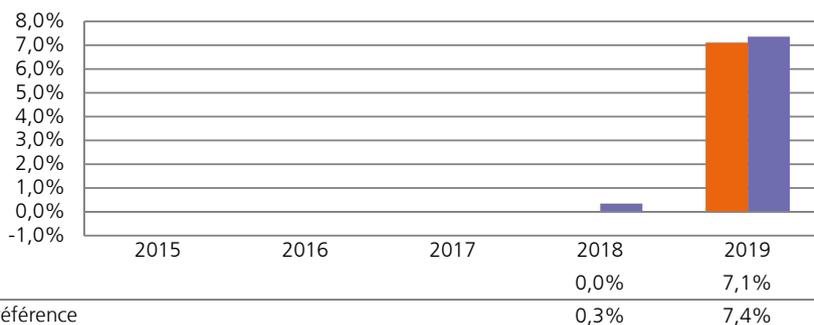
### Frais prélevés par le fonds dans certaines circonstances:

Commission de performance	0
---------------------------	---

Les frais d'entrée et de sortie indiqués correspondent à des valeurs maximum. Dans certains cas, le montant effectivement facturé peut s'avérer inférieur. Vous le saurez en consultant votre conseiller financier. Le montant des frais courants indiqué repose sur les dépenses au titre de l'exercice clôturé le 12/2019. Ce chiffre peut varier d'une année à l'autre. Il exclut:

- Commission de performance
  - Frais de transactions du portefeuille, hormis dans l'hypothèse de frais d'entrée/de sortie payés par le fonds lors de l'achat ou de la vente de parts d'un autre organisme de placement collectif
- Vous trouverez des informations plus détaillées concernant les frais au chapitre "Commissions, frais et fiscalité" du prospectus, qui est disponible sur notre site <https://www.nnip.com/library>.

## Performance passée



- La performance passée n'est pas un indicateur fiable des résultats futurs.
- La performance passée tient compte des frais et commissions, à l'exception des frais d'entrée et de sortie ainsi que des frais de conversion.
- Ce compartiment a été lancé en 2016.
- La Classe d'actions a été lancée en 2017.
- La performance passée est calculée en EUR.

## Informations pratiques

- Dépositaire du fonds : Brown Brothers Harriman (Luxembourg) S.C.A.
- Vous pouvez obtenir gratuitement des renseignements complémentaires sur le fonds, notamment les autres catégories d'actions, des exemplaires du prospectus ainsi que des rapports semestriels et annuels du fonds auprès de la société de gestion et sur le site Web <https://www.nnip.com/library> en anglais, allemand, français, néerlandais, espagnol, tchèque, italien, grec, slovaque, hongrois, portugais et roumain. La Société de gestion a adopté une politique de rémunération et produit un rapport détaillant les principes de rémunération généraux, la gouvernance ainsi que la rémunération du personnel identifié et les informations quantitatives pertinentes, qui, une fois disponible, peut être obtenu gratuitement sur demande auprès du siège social de la Société de gestion ou consulté sur le site Internet suivant : <https://www.nnip.com/corporate/LU/en/About-us/Our-policies.htm>.
- Le prix des actions/parts du fonds est calculé et publié en EUR. Les prix seront mis à disposition sur le site Web <https://www.nnip.com>.
- Ce fonds est soumis aux lois et réglementations fiscales du Luxembourg. Selon votre pays de résidence, ceci peut avoir une incidence sur votre situation fiscale personnelle.
- L'investisseur peut changer de compartiments à l'intérieur du NN (L) sous certaines conditions spécifiques. Des informations plus détaillées figurent dans le prospectus.
- La responsabilité de NN Investment Partners B.V. ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus du fonds.

Les informations clés à l'attention de l'investisseur concernant un compartiment du fonds NN (L). Le prospectus et les rapports périodiques du fonds sont établis pour le fonds dans son intégralité, c'est-à-dire tous ses compartiments. Conformément à la loi luxembourgeoise du 17 décembre 2010 sur les organismes de placement collectif, le principe de la ségrégation de l'actif et du passif des compartiments du fonds est appliqué, ceux-ci pouvant être considérés comme des entités distinctes sur le plan des relations entre investisseurs et pouvant être liquidés séparément.

Ce fonds est autorisé au Luxembourg, sous la surveillance et la réglementation de la Commission de Surveillance du Secteur Financier (CSSF). NN Investment Partners B.V. est agréé aux Pays-Bas et réglementé par l'Autoriteit Financiële Markten.

Les informations clés pour l'investisseur ici fournies sont exactes et à jour au 01/09/2020.

# Informations clés pour l'investisseur

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de ce fonds. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce fonds et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

## Robeco QI Global Dynamic Duration DH EUR (LU0084302339)

Classe d'actifs de Robeco QI Global Dynamic Duration, Sicav

Société de gestion: Robeco Luxembourg S.A.

## Objectifs et politique d'investissement

Robeco QI Global Dynamic Duration est un fonds géré de manière active qui investit mondialement dans des obligations d'État de qualité Investment Grade. Les positions de duration sont basées sur notre modèle de duration propriétaire, qui prédit l'orientation des marchés obligataires en fonction des données des marchés financiers. Le fonds utilise des instruments dérivés pour ajuster de manière dynamique la duration (sensibilité aux taux d'intérêt) du portefeuille. Le fonds vise à offrir une protection contre la hausse des taux et à jouer les marchés obligataires à la hausse.

Tous les risques de change ont été couverts.

Benchmark: JPM GBI Global Investment Grade Index (hedged into EUR)

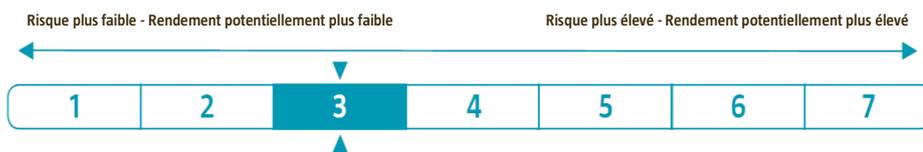
La majorité des obligations sélectionnées selon cette

approche seront des composantes de l'indice de référence, mais des obligations ne faisant pas partie de l'indice de référence pourront également être sélectionnées. Le fonds peut dévier des pondérations de l'indice de référence. Le fonds a pour objectif de surperformer l'indice de référence sur le long terme, tout en contrôlant le risque relatif par le biais de l'application de limites (en termes de devises) dans la mesure de l'écart par rapport à l'indice de référence. Cela limitera par conséquent l'écart de performance relative par rapport à l'indice de référence.

Cette Part du fonds ne distribue pas de dividende.

Vous pouvez acheter ou vendre des parts du fonds à n'importe quelle date d'évaluation. Ce fonds pourrait ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leur apport dans 3 years.

## Profil de risque et de rendement



Les données historiques, telles qu'utilisées pour le calcul de l'indicateur synthétique, ne sont pas une indication fiable du futur profil de risque. Il n'est pas garanti que la catégorie risque et bénéfice indiquée reste inchangée. Elle peut varier au fil du temps. La catégorie la plus basse ne signifie pas un placement sans risque.

Les fonds obligataires sont en général moins volatils que ceux d'actions. En raison de son approche mondiale sur les marchés développés, ce fonds a une volatilité relativement faible bien qu'il investisse dans des dérivés le rendant plus sensible à de grandes variations dans l'évolution de sa valeur.

Les données suivantes sont jugées importantes pour ce fonds, et ne sont pas reflétées (adéquatement) par l'indicateur :

- Le produit utilise des instruments dérivés de change à des fins de couverture du risque de change. Une contrepartie dérivée du produit peut ne pas respecter ses engagements. Ce risque de contrepartie est (partiellement) limité par l'utilisation de garanties.
- Le fonds investit dans des titres de créance. Les émetteurs de titres de créance peuvent faillir à leurs obligations.
- L'exposition d'investissement du produit est obtenue en grande partie par le biais de dérivés. Une contrepartie dérivée du produit peut ne pas respecter ses engagements. Ce risque de contrepartie est (partiellement) limité par l'utilisation de garanties.
- Ces instruments dérivés peuvent présenter un effet de levier, ce qui augmentera la sensibilité du produit aux fluctuations de marché. Le risque est limité dans les conditions de gestion intégrale du risque du produit.

## Frais

### Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement

Frais d'entrée*	3,00%
Frais d'échange	1,00%
Frais de sortie	0,00%

Il s'agit du maximum qui peut être retiré de votre argent avant d'être investi.

### Frais prélevés sur le fonds sur une année

Frais courants	0,91%
----------------	-------

### Frais prélevés par le fonds dans certaines circonstances

Commission de performance	Aucun
---------------------------	-------

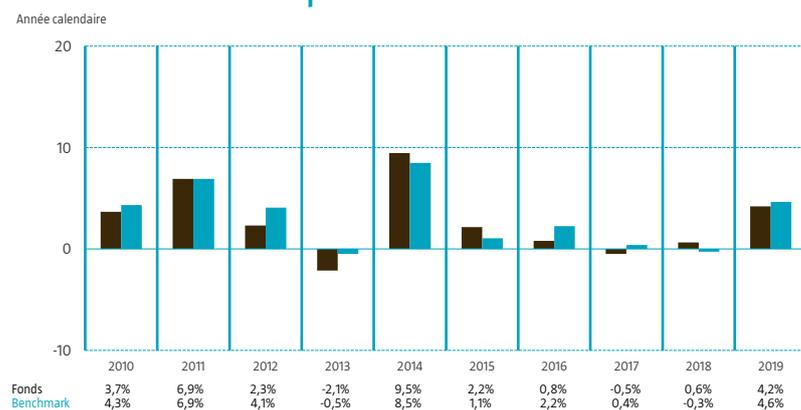
Les charges sont utilisées pour payer les frais de gestion du fonds, dont les frais de marketing et de distribution. Les charges réduisent la croissance potentielle de l'investissement.

Les frais d'entrée et de sortie indiqués représentent les montants maximums pouvant être facturés. Contactez votre conseiller financier ou distributeur pour le montant réel des frais d'entrée ou de sortie. \*En fonction du canal de distribution, il est possible que des frais supplémentaires soient facturés par le distributeur.

Le montant des frais courants est basé sur les charges du dernier exercice clôturé le 2019-12-31. Ce chiffre peut varier d'une année à l'autre et n'inclut pas de commissions de performance ni de frais de transaction, sauf dans le cas de frais d'entrée/sortie payés par le fonds au moment de l'achat ou de la vente de parts dans un autre organisme de placement collectif. Pour les fonds lancés ou les modifications de commission appliquées au cours de l'année civile, ce taux est estimé.

Pour plus d'information sur les méthodes de calcul des frais et de la commission de performance, veuillez vous référer à la rubrique Frais et charges du prospectus, disponible sur le site internet [www.robeco.com](http://www.robeco.com)

## Performances passées



Devise: EUR

Date de première cotation: 1994-07-11

Les performances passées ne préjugent pas nécessairement des résultats futurs. Les frais courants sont inclus dans le calcul de la performance passée ; les frais d'entrée et d'échange sont exclus.

## Informations pratiques

- Le dépositaire de la SICAV est J.P. Morgan Bank Luxembourg S.A.
- Le prospectus en anglais et le rapport annuel ou semestriel, ainsi que les informations concernant la politique de rémunération de la société de gestion peuvent être obtenus gratuitement sur [www.robeco.com/luxembourg](http://www.robeco.com/luxembourg). Ce site Internet publie également les derniers cours et d'autres informations.
- La SICAV peut proposer d'autres Parts. Des informations sur ces Parts figurent à l'Annexe I du prospectus.
- La législation fiscale de l'État membre d'origine de la SICAV peut avoir un impact sur la situation fiscale personnelle de l'investisseur.
- Robeco Luxembourg S.A. peut être tenue responsable uniquement sur la base de toute déclaration contenue dans le présent document et qui soit trompeuse, inexacte ou en contradiction avec les rubriques concernées du prospectus de la SICAV.

Ce fonds est agréé au Luxembourg et réglementé par la CSSF.

Robeco Luxembourg S.A. est agréée au Luxembourg et réglementée par la CSSF.



ALLIANCEBERNSTEIN

## INFORMATIONS CLÉS POUR L'INVESTISSEUR

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de ce Fonds. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce Fonds et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

# International Health Care Portfolio

un compartiment de AB SICAV I

Actions de catégorie A EUR H (LU1834054899)

Le Fonds est géré par AllianceBernstein (Luxembourg) S.à.r.l., une entité du groupe AB

## OBJECTIFS ET POLITIQUE D'INVESTISSEMENT

### Objectif d'investissement

Le Fonds cherche à accroître la valeur de votre placement à long terme.

### Politique d'investissement

Dans des circonstances normales, le Fonds investit essentiellement dans des actions de sociétés des secteurs de la santé et liés. Il vise à investir dans des titres assortis d'un potentiel de croissance supérieure des bénéficiaires. Il peut investir dans les actions de sociétés domiciliées partout dans le monde, y compris dans les pays émergents.

Le Fonds peut faire appel aux instruments dérivés (i) à des fins de gestion efficace du portefeuille et (ii) pour réduire les risques potentiels.

### Indice de référence

MSCI World Health Care Index utilisé à des fins de comparaison de performance.

Le Fonds fait l'objet d'une gestion active et le Gestionnaire d'Investissement n'est pas limité par son indice de référence. Toutefois, au vu de la concentration du Fonds sur un secteur étroit du marché boursier, la performance ou certaines caractéristiques du Fonds peuvent ressembler de près à celles de l'indice de référence à certains moments et dans certaines conditions du marché. Veuillez consulter le prospectus du Fonds pour obtenir plus d'informations.

### Catégorie de parts couverte

Cette catégorie de parts vise à réduire les effets des fluctuations de change entre la devise de référence du Fonds et la devise de la catégorie de parts.

### Devise du Fonds

La devise de référence du Fonds est USD.

### Devise de la catégorie de parts

La devise de référence de la catégorie de parts est EUR.

### Politique de distribution

Cette catégorie de parts n'est pas une catégorie de parts de distribution. Le revenu et les plus-values réalisés par le Fonds sont réinvestis.

### Fréquence des opérations de rachat

Les parts peuvent être rachetées les jours où la Bourse de New York et les banques luxembourgeoises sont ouvertes.

### Glossaire

**Instruments dérivés** : instruments financiers dont la valeur est liée à un ou plusieurs taux, indices, cours boursiers ou autres valeurs.

**Pays émergents** : états dont les économies et marchés de titres sont moins bien établis.

**Actions** : titres représentatifs d'une participation dans une société.

## PROFIL DE RISQUE ET DE RENDEMENT

### Risque plus faible

Rendement potentiellement plus faible

### Risque plus élevé

Rendement potentiellement plus élevé

1	2	3	4	5	6	7
---	---	---	---	---	---	---

### Que signifie cet indicateur de risque?

Cet indicateur du risque/rendement synthétique (SRRI) révèle les performances que le Fonds est susceptible de réaliser et le risque de perte de tout ou partie de votre capital. En règle générale, un potentiel de gains élevés s'accompagne d'un risque de perte supérieur. La catégorie la plus faible ne correspond pas nécessairement à un placement dénué de tout risque.

La note ci-dessus est une estimation et non une garantie. Elle est calculée au moyen de méthodes sectorielles standards et repose sur la volatilité à court terme (l'ampleur des hausses et des baisses du cours effectif ou estimé des parts du Fonds sur cinq ans).

Il se peut que les données historiques ne donnent pas d'indication fiable quant au profil de risque futur de ce Fonds. Aucune garantie ne peut être émise quant à la pérennité de la catégorie de risque/rendement de ce Fonds, qui est susceptible de changer au fil du temps.

### Pourquoi ce Fonds appartient-il à cette catégorie?

Aucune garantie ne peut être émise quant aux fonds propres du Fonds. Le Fonds investit dans des actions qui peuvent faire l'objet de fortes fluctuations, à la hausse comme à la baisse, et qui peuvent générer des gains ou des pertes significatifs.

### Risques liés au Fonds mais non inclus dans le SRRI

La note ne reflète pas les effets possibles de conditions de marché inhabituelles ou d'événements importants imprévisibles, lesquels pourraient amplifier les risques quotidiens et s'accompagner d'autres risques, tels que :

**Risque de contrepartie** : si une entité avec laquelle le Fonds fait affaire devient insolvable, les paiements dus au Fonds pourraient être retardés, réduits ou éliminés.

**Risque de concentration** : le Fonds peut être fortement exposé à un seul secteur industriel ou pays, et pourrait être plus sensible aux événements touchant ce secteur ou ce pays.

**Risque lié à la liquidité** : certains titres pourraient devenir difficiles à acheter ou à vendre au moment ou au prix souhaité.

## FRAIS

Les frais que vous acquittez sont utilisés pour couvrir les coûts liés à la gestion du Fonds, y compris ses coûts de commercialisation et de distribution. Ils réduisent la croissance potentielle de votre placement.

### Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement

Frais d'entrée	5,00 %
Frais de sortie	Aucun

Le pourcentage indiqué est le maximum pouvant être prélevé sur votre capital avant que celui-ci ne soit investi et avant que le revenu de votre investissement ne vous soit distribué.

### Frais prélevés par le Fonds sur une année

Frais courants	2,01 %
----------------	--------

### Frais prélevés par le Fonds dans certaines circonstances

Commission de performance	Aucune
---------------------------	--------

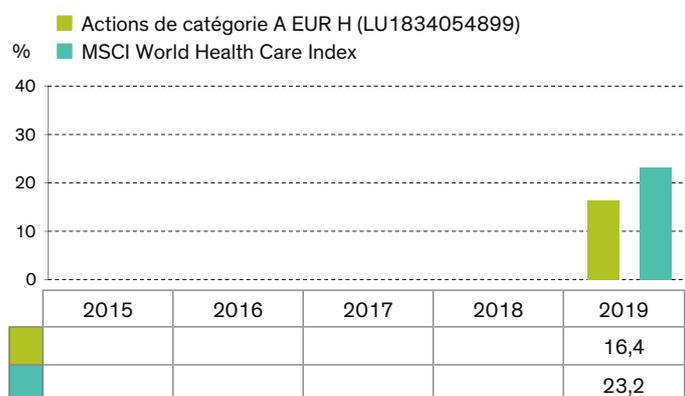
Les frais d'entrée et de sortie indiqués correspondent à des chiffres maximums. Il se peut que vous payiez moins dans certains cas – votre conseiller financier pourra vous renseigner sur le sujet.

Le chiffre des frais courants repose sur les dépenses estimées pour l'exercice en cours et peut varier d'une année à l'autre. En sont exclus :

- ▶ les frais de transaction du portefeuille, sauf en cas de droit d'entrée/de sortie acquitté par le Fonds lors de l'achat ou de la vente de parts d'un autre organisme de placement collectif.

Pour obtenir de plus amples informations sur les frais, veuillez consulter le prospectus du Fonds, qui est disponible à l'adresse [www.alliancebernstein.com](http://www.alliancebernstein.com).

## PERFORMANCES PASSÉES



Veuillez noter que la performance passée n'est pas un indicateur fiable des résultats futurs.

La performance passée est présentée après déduction des frais courants. Tous les droits d'entrée/de sortie sont exclus du calcul.

Le Fonds a été lancé le 31/08/2006.

La catégorie de parts du Fonds a été lancée le 06/09/2018.

La performance est indiquée uniquement lorsque l'historique de performance est disponible sur une année entière.

La performance passée a été calculée en EUR et est exprimée sous la forme d'une variation en pourcentage de la valeur liquidative du Fonds à la fin de chaque exercice.

La performance de l'indice de référence est exprimée dans une monnaie différente de celle de la catégorie d'actions, ce qui pourrait influencer la comparaison des performances.

## INFORMATIONS PRATIQUES

### Dépositaire et Agent administratif :

Brown Brothers Harriman (Luxembourg) S.C.A.  
80, route d'Esch, L-1470 Luxembourg

### Société de gestion :

AllianceBernstein (Luxembourg) S.à r.l.  
2-4, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg

Le prospectus en anglais, français et allemand et les derniers rapports annuel et semestriel en anglais et allemand ainsi que la Valeur Liquidative (VL) des actions peuvent être obtenus gratuitement au siège social de la Société de gestion ou sur Internet à l'adresse [www.alliancebernstein.com](http://www.alliancebernstein.com).

**Fiscalité :** le Fonds est soumis à la loi et aux réglementations fiscales de Luxembourg, ce qui peut avoir une incidence sur votre situation fiscale personnelle en fonction de votre pays de résidence. Veuillez consulter votre conseiller fiscal pour davantage de détails.

**Echange de parts :** le Fonds est un compartiment de AB SICAV I, qui est composé d'autres compartiments. L'actif et le passif de chaque compartiment sont distincts de ceux des autres compartiments de AB SICAV I. Dans certaines conditions, vous pouvez convertir vos parts en parts d'un autre compartiment de AB

SICAV I. Pour obtenir de plus amples détails sur la conversion, veuillez vous référer à la section intitulée « Comment échanger ou convertir des parts » du prospectus, qui est disponible sur Internet à l'adresse [www.alliancebernstein.com](http://www.alliancebernstein.com) ainsi qu'au siège social de la Société de gestion.

**Politique de rémunération :** la politique de rémunération appliquée par la Société de gestion, notamment la description du mode de calcul de la rémunération et des avantages sociaux ainsi que l'identité des personnes qui octroient les rémunérations et les avantages sociaux, et de celles qui composent le comité de rémunération du groupe AB, peuvent être consultées à l'adresse [https://www.alliancebernstein.com/go/remuneration\\_policy.htm](https://www.alliancebernstein.com/go/remuneration_policy.htm). Une version imprimée de cette politique peut être obtenue gratuitement sur demande au siège social de la Société de gestion.

**Déclaration de responsabilité :** AllianceBernstein (Luxembourg) S.à r.l. peut uniquement être tenu responsable sur la base d'une déclaration figurant dans le présent document qui serait trompeuse, inexacte ou contraire aux parties du prospectus du Fonds concernées.

AB SICAV I est une société d'investissement à capital variable.

Ce Fonds est autorisé au Luxembourg et réglementé par la Commission de Surveillance du Secteur Financier (Grand-Duché de Luxembourg). AllianceBernstein (Luxembourg) S.à r.l. est autorisée au Luxembourg et réglementée par la Commission de Surveillance du Secteur Financier (Grand-Duché de Luxembourg). Ces informations clés pour l'investisseur sont correctes en date du 07/09/2020.



ALLIANCEBERNSTEIN

## INFORMATIONS CLÉS POUR L'INVESTISSEUR

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de ce Fonds. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce Fonds et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

# Sustainable Global Thematic Portfolio

un compartiment de AB SICAV I  
Actions de catégorie A EUR H (LU0511383332)

Le Fonds est géré par AllianceBernstein (Luxembourg) S.à.r.l., une entité du groupe AB

## OBJECTIFS ET POLITIQUE D'INVESTISSEMENT

### Objectif d'investissement

Le Fonds cherche à accroître la valeur de votre placement à long terme.

### Politique d'investissement

Dans des circonstances normales, le Fonds prévoit d'investir au minimum 80% de son actif net dans des actions ou des titres assimilés d'émetteurs établis dans le monde entier qui, de l'avis du Gestionnaire, sont exposés favorablement aux thèmes liés à l'investissement durable.

Le Fonds investit essentiellement dans des actions de sociétés de différents secteurs présentant une exposition positive aux thèmes d'investissement durable de nature environnementale ou sociale qui participent à la réalisation des Objectifs de développement durable des Nations unies. Il vise à investir dans des titres assortis d'un potentiel de croissance supérieure des bénéfices et met l'accent sur la sélection des secteurs et des titres, tout en tenant compte de tendances à long terme susceptibles d'affecter plusieurs secteurs.

Il peut faire appel à des instruments dérivés (i) afin d'accroître son exposition, (ii) à des fins de gestion efficace du portefeuille et (iii) pour réduire les risques potentiels.

### Indice de référence

MSCI All Country World Index utilisé à des fins de comparaison de performance.

Le Fonds fait l'objet d'une gestion active et le Gestionnaire d'Investissement n'est pas limité par son indice de référence. Veuillez consulter le prospectus du Fonds pour obtenir plus d'informations.

### Catégorie de parts couverte

Cette catégorie de parts vise à réduire les effets des fluctuations de change entre la devise de référence du Fonds et la devise de la catégorie de parts.

### Devise du Fonds

La devise de référence du Fonds est USD.

### Devise de la catégorie de parts

La devise de référence de la catégorie de parts est EUR.

### Politique de distribution

Cette catégorie de parts n'est pas une catégorie de parts de distribution. Le revenu et les plus-values réalisés par le Fonds sont réinvestis.

### Fréquence des opérations de rachat

Les parts peuvent être rachetées les jours où la Bourse de New York et les banques luxembourgeoises sont ouvertes.

### Glossaire

**Instruments dérivés :** instruments financiers dont la valeur est liée à un ou plusieurs taux, indices, cours boursiers ou autres valeurs.

**Actions :** titres représentatifs d'une participation dans une société.

**Pays émergents :** états dont les économies et marchés de titres sont moins bien établis.

**Thèmes liés à l'investissement durable :** thèmes qui découlent des ODD des Nations unies tels que la santé, le climat et l'autonomisation. Les thèmes liés à l'investissement durable sont susceptibles d'évoluer au fil du temps.

**Objectifs de développement durable des Nations unies (« ODD ») :** un ensemble de 17 objectifs qui représentent les ambitions des Nations unies pour parvenir à un monde meilleur à l'horizon 2030. Ces 17 objectifs visent à répondre aux défis liés à la prospérité économique, à l'environnement, au développement durable et à l'intégration sociale.

## PROFIL DE RISQUE ET DE RENDEMENT

### Risque plus faible

Rendement potentiellement plus faible

### Risque plus élevé

Rendement potentiellement plus élevé

1	2	3	4	5	6	7
---	---	---	---	---	---	---

### Que signifie cet indicateur de risque?

Cet indicateur du risque/rendement synthétique (SRRRI) révèle les performances que le Fonds est susceptible de réaliser et le risque de perte de tout ou partie de votre capital. En règle générale, un potentiel de gains élevés s'accompagne d'un risque de perte supérieur. La catégorie la plus faible ne correspond pas nécessairement à un placement dénué de tout risque.

La note ci-dessus est une estimation et non une garantie. Elle est calculée au moyen de méthodes sectorielles standards et repose sur la volatilité à court terme (l'ampleur des hausses et des baisses du cours effectif ou estimé des parts du Fonds sur cinq ans).

Il se peut que les données historiques ne donnent pas d'indication fiable quant au profil de risque futur de ce Fonds. Aucune garantie ne

peut être émise quant à la pérennité de la catégorie de risque/rendement de ce Fonds, qui est susceptible de changer au fil du temps.

### Pourquoi ce Fonds appartient-il à cette catégorie?

Aucune garantie ne peut être émise quant aux fonds propres du Fonds. Le Fonds investit dans des actions qui peuvent faire l'objet de fortes fluctuations, à la hausse comme à la baisse, et qui peuvent générer des gains ou des pertes significatifs.

### Risques liés au Fonds mais non inclus dans le SRRRI

La note ne reflète pas les effets possibles de conditions de marché inhabituelles ou d'événements importants imprévisibles, lesquels pourraient amplifier les risques quotidiens et s'accompagner d'autres risques, tels que :

**Risque de contrepartie :** si une entité avec laquelle le Fonds fait affaire devient insolvable, les paiements dus au Fonds pourraient être retardés, réduits ou éliminés.

**Risque lié à la liquidité :** certains titres pourraient devenir difficiles à acheter ou à vendre au moment ou au prix souhaité.

## FRAIS

Les frais que vous acquittez sont utilisés pour couvrir les coûts liés à la gestion du Fonds, y compris ses coûts de commercialisation et de distribution. Ils réduisent la croissance potentielle de votre placement.

### Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement

Frais d'entrée	5,00 %
Frais de sortie	Aucun

Le pourcentage indiqué est le maximum pouvant être prélevé sur votre capital avant que celui-ci ne soit investi et avant que le revenu de votre investissement ne vous soit distribué.

### Frais prélevés par le Fonds sur une année

Frais courants	2,00 %
----------------	--------

### Frais prélevés par le Fonds dans certaines circonstances

Commission de performance	Aucune
---------------------------	--------

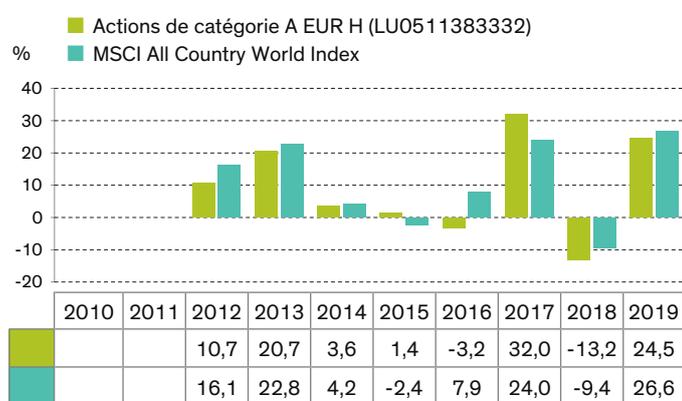
Les frais d'entrée et de sortie indiqués correspondent à des chiffres maximums. Il se peut que vous payiez moins dans certains cas – votre conseiller financier pourra vous renseigner sur le sujet.

Le chiffre des frais courants repose sur les dépenses encourues pendant l'exercice clôturé en décembre 2019 et peut varier d'une année à l'autre. En sont exclus :

- ▶ les frais de transaction du portefeuille, sauf en cas de droit d'entrée/de sortie acquitté par le Fonds lors de l'achat ou de la vente de parts d'un autre organisme de placement collectif.

Pour obtenir de plus amples informations sur les frais, veuillez consulter le prospectus du Fonds, qui est disponible à l'adresse [www.alliancebernstein.com](http://www.alliancebernstein.com).

## PERFORMANCES PASSÉES



Veuillez noter que la performance passée n'est pas un indicateur fiable des résultats futurs.

La performance passée est présentée après déduction des frais courants. Tous les droits d'entrée/de sortie sont exclus du calcul.

Le Fonds a été lancé le 31/08/2006.

La catégorie de parts du Fonds a été lancée le 10/06/2011.

La performance est indiquée uniquement lorsque l'historique de performance est disponible sur une année entière.

La performance passée a été calculée en EUR et est exprimée sous la forme d'une variation en pourcentage de la valeur liquidative du Fonds à la fin de chaque exercice.

La performance de l'indice de référence est exprimée dans une monnaie différente de celle de la catégorie d'actions, ce qui pourrait influencer la comparaison des performances.

## INFORMATIONS PRATIQUES

### Dépositaire et Agent administratif :

Brown Brothers Harriman (Luxembourg) S.C.A.  
80, route d'Esch, L-1470 Luxembourg

### Société de gestion :

AllianceBernstein (Luxembourg) S.à r.l.  
2-4, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg

Le prospectus en anglais, français et allemand et les derniers rapports annuel et semestriel en anglais et allemand ainsi que la Valeur Liquidative (VL) des actions peuvent être obtenus gratuitement au siège social de la Société de gestion ou sur Internet à l'adresse [www.alliancebernstein.com](http://www.alliancebernstein.com).

**Fiscalité :** le Fonds est soumis à la loi et aux réglementations fiscales de Luxembourg, ce qui peut avoir une incidence sur votre situation fiscale personnelle en fonction de votre pays de résidence. Veuillez consulter votre conseiller fiscal pour davantage de détails.

**Echange de parts :** le Fonds est un compartiment de AB SICAV I, qui est composé d'autres compartiments. L'actif et le passif de chaque compartiment sont distincts de ceux des autres compartiments de AB SICAV I. Dans certaines conditions, vous pouvez convertir vos parts en

parts d'un autre compartiment de AB SICAV I. Pour obtenir de plus amples détails sur la conversion, veuillez vous référer à la section intitulée « Comment échanger ou convertir des parts » du prospectus, qui est disponible sur Internet à l'adresse [www.alliancebernstein.com](http://www.alliancebernstein.com) ainsi qu'au siège social de la Société de gestion.

**Politique de rémunération :** la politique de rémunération appliquée par la Société de gestion, notamment la description du mode de calcul de la rémunération et des avantages sociaux ainsi que l'identité des personnes qui octroient les rémunérations et les avantages sociaux, et de celles qui composent le comité de rémunération du groupe AB, peuvent être consultées à l'adresse [https://www.alliancebernstein.com/go/remuneration\\_policy.htm](https://www.alliancebernstein.com/go/remuneration_policy.htm). Une version imprimée de cette politique peut être obtenue gratuitement sur demande au siège social de la Société de gestion.

**Déclaration de responsabilité :** AllianceBernstein (Luxembourg) S.à r.l. peut uniquement être tenu responsable sur la base d'une déclaration figurant dans le présent document qui serait trompeuse, inexacte ou contraire aux parties du prospectus du Fonds concernées.

AB SICAV I est une société d'investissement à capital variable.



ALLIANCEBERNSTEIN

## INFORMATIONS CLÉS POUR L'INVESTISSEUR

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de ce Fonds. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce Fonds et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

# Sustainable US Thematic Portfolio

un compartiment de AB FCP I

Actions de catégorie A EUR H (LU0520233601)

Le Fonds est géré par AllianceBernstein (Luxembourg) S.à r.l., une entité du groupe AB

## OBJECTIFS ET POLITIQUE D'INVESTISSEMENT

### Objectif d'investissement

Le Fonds cherche à accroître la valeur de votre placement à long terme.

### Politique d'investissement

Dans des circonstances normales, le Fonds prévoit d'investir au minimum 80% de son actif net dans des actions ou des titres assimilés d'émetteurs établis aux États-Unis qui, de l'avis du Gestionnaire, sont exposés favorablement aux thèmes liés à l'investissement durable.

Le Fonds investit dans des sociétés américaines de différents secteurs présentant une exposition positive aux thèmes d'investissement durable de nature environnementale ou sociale qui participent à la réalisation des Objectifs de développement durable des Nations unies.

Il peut faire appel à des instruments dérivés (i) afin d'accroître son exposition, (ii) à des fins de gestion efficace du portefeuille et (iii) pour réduire les risques potentiels.

### Indice de référence

S&P 500 Index utilisé à des fins de comparaison de performance.

Le Fonds fait l'objet d'une gestion active et le Gestionnaire d'Investissement n'est pas limité par son indice de référence. Veuillez consulter le prospectus du Fonds pour obtenir plus d'informations.

### Catégorie de parts couverte

Cette catégorie de parts vise à réduire les effets des fluctuations de change entre la devise de référence du Fonds et la devise de la catégorie de parts.

### Devise du Fonds

La devise de référence du Fonds est USD.

### Devise de la catégorie de parts

La devise de référence de la catégorie de parts est EUR.

### Politique de distribution

Cette catégorie de parts n'est pas une catégorie de parts de distribution. Le revenu et les plus-values réalisés par le Fonds sont réinvestis.

### Fréquence des opérations de rachat

Les parts peuvent être rachetées les jours où la Bourse de New York et les banques luxembourgeoises sont ouvertes.

### Glossaire

**Instruments dérivés** : instruments financiers dont la valeur est liée à un ou plusieurs taux, indices, cours boursiers ou autres valeurs.

**Actions** : titres représentatifs d'une participation dans une société.

**Thèmes liés à l'investissement durable** : thèmes qui découlent des ODD des Nations unies tels que la santé, le climat et l'autonomisation. Les thèmes liés à l'investissement durable sont susceptibles d'évoluer au fil du temps.

**Objectifs de développement durable des Nations unies (« ODD »)** : un ensemble de 17 objectifs qui représentent les ambitions des Nations unies pour parvenir à un monde meilleur à l'horizon 2030. Ces 17 objectifs visent à répondre aux défis liés à la prospérité économique, à l'environnement, au développement durable et à l'intégration sociale.

## PROFIL DE RISQUE ET DE RENDEMENT

### Risque plus faible

Rendement potentiellement plus faible

### Risque plus élevé

Rendement potentiellement plus élevé

1	2	3	4	5	6	7
---	---	---	---	---	---	---

### Que signifie cet indicateur de risque?

Cet indicateur du risque/rendement synthétique (SRRI) révèle les performances que le Fonds est susceptible de réaliser et le risque de perte de tout ou partie de votre capital. En règle générale, un potentiel de gains élevés s'accompagne d'un risque de perte supérieur. La catégorie la plus faible ne correspond pas nécessairement à un placement dénué de tout risque.

La note ci-dessus est une estimation et non une garantie. Elle est calculée au moyen de méthodes sectorielles standards et repose sur la volatilité à court terme (l'ampleur des hausses et des baisses du cours effectif ou estimé des parts du Fonds sur cinq ans).

Il se peut que les données historiques ne donnent pas d'indication fiable quant au profil de risque futur de ce Fonds. Aucune garantie

ne peut être émise quant à la pérennité de la catégorie de risque/rendement de ce Fonds, qui est susceptible de changer au fil du temps.

### Pourquoi ce Fonds appartient-il à cette catégorie?

Aucune garantie ne peut être émise quant aux fonds propres du Fonds. Le Fonds investit dans des actions qui peuvent faire l'objet de fortes fluctuations, à la hausse comme à la baisse, et qui peuvent générer des gains ou des pertes significatifs.

### Risques liés au Fonds mais non inclus dans le SRRI

La note ne reflète pas les effets possibles de conditions de marché inhabituelles ou d'événements importants imprévisibles, lesquels pourraient amplifier les risques quotidiens et s'accompagner d'autres risques, tels que :

**Risque de contrepartie** : si une entité avec laquelle le Fonds fait affaire devient insolvable, les paiements dus au Fonds pourraient être retardés, réduits ou éliminés.

**Risque lié à la liquidité** : certains titres pourraient devenir difficiles à acheter ou à vendre au moment ou au prix souhaité.

## FRAIS

Les frais que vous acquittez sont utilisés pour couvrir les coûts liés à la gestion du Fonds, y compris ses coûts de commercialisation et de distribution. Ils réduisent la croissance potentielle de votre placement.

### Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement

Frais d'entrée	5,00 %
Frais de sortie	Aucun

Le pourcentage indiqué est le maximum pouvant être prélevé sur votre capital avant que celui-ci ne soit investi et avant que le revenu de votre investissement ne vous soit distribué.

### Frais prélevés par le Fonds sur une année

Frais courants	1,75 %
----------------	--------

### Frais prélevés par le Fonds dans certaines circonstances

Commission de performance	Aucune
---------------------------	--------

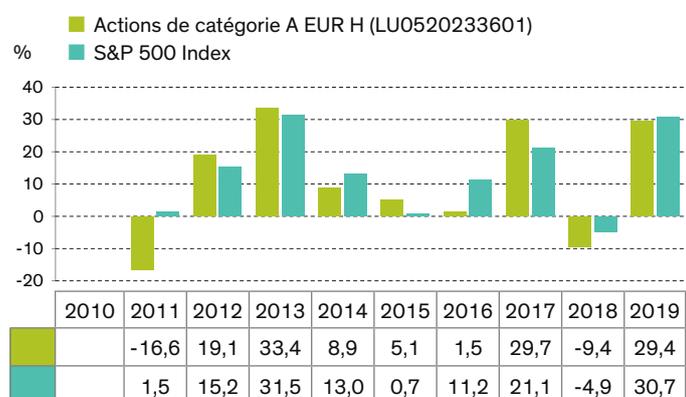
Les frais d'entrée et de sortie indiqués correspondent à des chiffres maximums. Il se peut que vous payiez moins dans certains cas – votre conseiller financier pourra vous renseigner sur le sujet.

Le chiffre des frais courants repose sur les dépenses encourues pendant l'exercice clôturé en décembre 2019 et peut varier d'une année à l'autre. En sont exclus :

- ▶ les frais de transaction du portefeuille, sauf en cas de droit d'entrée/de sortie acquitté par le Fonds lors de l'achat ou de la vente de parts d'un autre organisme de placement collectif.

Pour obtenir de plus amples informations sur les frais, veuillez consulter le prospectus du Fonds, qui est disponible à l'adresse [www.alliancebernstein.com](http://www.alliancebernstein.com).

## PERFORMANCES PASSÉES



Veuillez noter que la performance passée n'est pas un indicateur fiable des résultats futurs.

La performance passée est présentée après déduction des frais courants. Tous les droits d'entrée/de sortie sont exclus du calcul.

Le Fonds a été lancé le 31/05/2006.

La catégorie de parts du Fonds a été lancée le 15/07/2010.

La performance est indiquée uniquement lorsque l'historique de performance est disponible sur une année entière.

La performance passée a été calculée en EUR et est exprimée sous la forme d'une variation en pourcentage de la valeur liquidative du Fonds à la fin de chaque exercice.

La performance de l'indice de référence est exprimée dans une monnaie différente de celle de la catégorie d'actions, ce qui pourrait influencer la comparaison des performances.

## INFORMATIONS PRATIQUES

### Dépositaire et Agent administratif :

Brown Brothers Harriman (Luxembourg) S.C.A.  
80, route d'Esch, L-1470 Luxembourg

### Société de gestion :

AllianceBernstein (Luxembourg) S.à r.l.  
2-4, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg

Le prospectus en anglais, français et allemand et les derniers rapports annuel et semestriel en anglais et allemand ainsi que la Valeur Liquidative (VL) des actions peuvent être obtenus gratuitement au siège social de la Société de gestion ou sur Internet à l'adresse [www.alliancebernstein.com](http://www.alliancebernstein.com).

**Fiscalité :** le Fonds est soumis à la loi et aux réglementations fiscales de Luxembourg, ce qui peut avoir une incidence sur votre situation fiscale personnelle en fonction de votre pays de résidence. Veuillez consulter votre conseiller fiscal pour davantage de détails.

**Echange de parts :** le Fonds est un compartiment de AB FCP I, qui est composé d'autres compartiments. L'actif et le passif de chaque compartiment sont distincts de ceux des autres compartiments de AB FCP I. Dans certaines conditions, vous pouvez convertir vos parts en parts d'un autre compartiment de AB FCP I. Pour obtenir

de plus amples détails sur la conversion, veuillez vous référer à la section intitulée « Comment échanger ou convertir des parts » du prospectus, qui est disponible sur Internet à l'adresse [www.alliancebernstein.com](http://www.alliancebernstein.com) ainsi qu'au siège social de la Société de gestion.

**Politique de rémunération :** la politique de rémunération appliquée par la Société de gestion, notamment la description du mode de calcul de la rémunération et des avantages sociaux ainsi que l'identité des personnes qui octroient les rémunérations et les avantages sociaux, et de celles qui composent le comité de rémunération du groupe AB, peuvent être consultées à l'adresse [https://www.alliancebernstein.com/go/remuneration\\_policy.htm](https://www.alliancebernstein.com/go/remuneration_policy.htm). Une version imprimée de cette politique peut être obtenue gratuitement sur demande au siège social de la Société de gestion.

**Déclaration de responsabilité :** AllianceBernstein (Luxembourg) S.à r.l. peut uniquement être tenu responsable sur la base d'une déclaration figurant dans le présent document qui serait trompeuse, inexacte ou contraire aux parties du prospectus du Fonds concernées.

AB FCP I est un fonds commun de placement qui émet des titres référencés comme « parts » dans le présent document.

Ce Fonds est autorisé au Luxembourg et réglementé par la Commission de Surveillance du Secteur Financier (Grand-Duché de Luxembourg). AllianceBernstein (Luxembourg) S.à r.l. est autorisée au Luxembourg et réglementée par la Commission de Surveillance du Secteur Financier (Grand-Duché de Luxembourg). Ces informations clés pour l'investisseur sont correctes en date du 17/07/2020.

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de ce fonds. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce fonds et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

## FRAMLINGTON EQUITIES

# AXA World Funds - Framlington Global Small Cap

Un compartiment de AXA World Funds SICAV

Classe d'actions : AXA World Funds - Framlington Global Small Cap A (Hedged) Capitalisation EUR (ISIN : LU0868490466)

Ce compartiment est géré par AXA Funds Management S.A., filiale de AXA IM Groupe

## Objectif et politique d'investissement

### Objectif d'investissement

L'objectif du compartiment est de générer une croissance à long terme du capital mesurée en USD en investissant dans des sociétés de petite capitalisation du monde entier.

### Politique d'investissement

Le Compartiment est géré de manière active. Son objectif est de saisir les opportunités sur les marchés actions mondiaux, en investissant principalement dans les actions d'entreprises faisant partie de l'univers de l'indice S&P Global Small Cap Total Return Net (l'« Indice de Référence »). Dans le cadre du processus d'investissement, le Gestionnaire financier bénéficie d'un large pouvoir discrétionnaire sur la composition du portefeuille du Compartiment et peut, en fonction de ses convictions d'investissement, sous-pondérer ou surpondérer des pays, des secteurs ou des entreprises par rapport à la composition de l'Indice de Référence et/ou exposer le Compartiment à des entreprises, des pays ou des secteurs qui ne sont pas inclus dans l'Indice de référence, bien que les composantes de l'Indice de Référence soient généralement représentatives du portefeuille du Compartiment. Ainsi, l'écart par rapport à l'Indice de Référence peut s'avérer significatif.

Les décisions d'investissement se basent à la fois sur une analyse macroéconomique et sectorielle et sur la sélection des entreprises. Le Gestionnaire d'investissement sélectionne des titres à l'aide de critères environnementaux, sociaux et de gouvernance d'entreprise (Investissement Responsable) avec une attention particulière à un ensemble de thèmes durables, en parallèle à une analyse du modèle économique, de la qualité des dirigeants, des perspectives de croissance et du profil de risque et de rendement des entreprises.

Le Compartiment investit essentiellement dans des petites capitalisations. Le Compartiment peut investir au maximum 10 % de son actif net dans des instruments du marché monétaire, des obligations convertibles et des fonds indiciels (ETF).

Le Compartiment adopte une approche d'investissement socialement responsable en appliquant une méthodologie Best-in-Class selon laquelle le Gestionnaire financier applique à tout moment des critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) dans le processus de sélection des titres, à l'exception des produits dérivés et des OPC éligibles sous-jacents. L'univers d'investissement éligible est donc réduit et défini selon les critères ESG, le périmètre des titres éligibles ESG étant revu tous les 6 mois au minimum, tel que décrit dans le code de transparence du Compartiment disponible sur le site <https://www.axa-im.com/fund-centre>. En outre, le Compartiment applique également la politique de normes environnementales, sociales et de gouvernance d'AXA Investment Managers (« Normes ESG ») disponible sur le site [www.axa-im.com/en/responsible-investing](http://www.axa-im.com/en/responsible-investing) en vertu de laquelle le Gestionnaire financier vise à intégrer les normes ESG

dans le processus d'investissement en appliquant des exclusions sectorielles spécifiques telles que le tabac et les armes au phosphore blanc et en excluant les investissements dans des titres émis par des sociétés en violation grave des principes du Pacte mondial des Nations Unies et qui présentent les notes ESG les plus basses décrites dans la politique. Le Gestionnaire Financier applique obligatoirement et en permanence les Standards ESG lors du processus de sélection de titres, à l'exception des produits dérivés et des OPC sous-jacents éligibles.

Dans la limite de 200 % de son actif net, le Compartiment peut utiliser des investissements directs et/ou des produits dérivés pour atteindre son objectif d'investissement. Des produits dérivés peuvent également être utilisés à des fins de couverture.

L'objectif de la Classe d'Actions est la couverture du risque de change découlant de l'écart entre la devise de référence du Compartiment et la devise de cette Classe d'Actions via le recours à des instruments dérivés, tout en conservant l'allocation définie au titre de la Politique d'investissement du Compartiment.

### Politique de distribution

Dans le cas des classes d'actions de capitalisation (Cap), le dividende est réinvesti.

### Devise du compartiment

La devise de référence du Compartiment est USD.

### Horizon d'investissement

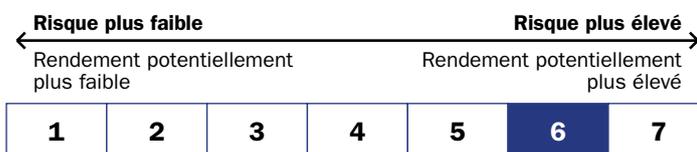
Ce Compartiment peut ne pas être adapté aux investisseurs qui envisagent de retirer leur capital avant 5 ans.

### Souscription et Rachat

Les ordres de souscription, de conversion ou de rachat doivent être reçus par l'Agent de Registre et de Transfert tout Jour de Valorisation au plus tard à 15h00 (heure du Luxembourg). Ces ordres seront traités sur la base de la Valeur Liquidative calculée ce même Jour de Valorisation. Nous attirons l'attention des investisseurs sur la possibilité d'un délai de traitement supplémentaire dû à l'éventuelle participation d'intermédiaires tels que des Conseillers Financiers ou des distributeurs.

La Valeur Liquidative de ce Compartiment est calculée quotidiennement.

## Profil de risque et de rendement



La catégorie de risque est calculée sur la base de données historiques et ne constitue pas nécessairement un indicateur fiable du futur profil de risque du Compartiment.

La catégorie de risque indiquée n'est pas garantie et peut évoluer avec le temps.

La catégorie la plus faible n'est pas synonyme d'absence de risque.

### Pourquoi le Compartiment est-il dans cette catégorie ?

Le Compartiment n'est pas garanti en capital. Le Compartiment investit sur les marchés financiers et utilise des techniques et des instruments qui peuvent être sujets à des variations soudaines et significatives, ce qui peut engendrer d'importants gains ou pertes.

### Risques additionnels

Risque de contrepartie : risque de faillite, d'insolvabilité ou de défaillance d'une contrepartie du Compartiment, pouvant entraîner un défaut de paiement ou de livraison.

Risque géopolitique : les investissements dans des titres émis ou cotés

dans différents pays peuvent impliquer l'application de normes et de réglementations différentes. Ces investissements peuvent être affectés par l'évolution des taux de change, des lois ou restrictions applicables à ces investissements, de la réglementation sur le contrôle des changes ou de la volatilité des cours.

Risque de liquidité : risque de faible niveau de liquidité dans certaines conditions de marché pouvant conduire le Compartiment à faire face à des difficultés de valorisation, d'achat ou de vente de tout ou partie de ses actifs et ayant un impact potentiel sur sa valeur liquidative.

## FRAMLINGTON EQUITIES

## AXA World Funds - Framlington Global Small Cap

## Frais

Les frais dont vous vous acquittez sont destinés à couvrir les coûts d'exploitation du fonds, y compris les coûts de commercialisation et de distribution des parts. Ces frais réduisent la croissance potentielle des investissements.

## Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement

Frais d'entrée	5.50%
Frais de sortie	Aucun

Le pourcentage indiqué est le maximum pouvant être prélevé sur votre capital avant que celui-ci ne soit investi.

## Frais prélevés par le fonds sur une année

Frais courants	2.04%
----------------	-------

## Frais prélevés par le fonds dans certaines circonstances

Commission de performance	Aucune
---------------------------	--------

Les frais d'entrée et de sortie indiqués constituent des maximums. Dans certains cas, il peut arriver que vous ayez moins à payer ; vous pouvez obtenir le montant effectif de ces frais auprès de votre conseiller financier.

Les frais courants se basent sur les dépenses encourues pendant la période de douze mois close fin décembre 2019. Ils sont ajustés en fonction des modifications budgétaires mises en place pour 2019. Ces frais peuvent varier d'une année à l'autre. Ils excluent :

- les commissions de performance
- les frais de transaction, excepté dans le cas de frais d'entrée / de sortie payés par le Compartiment lors de l'achat ou la vente de parts d'un autre organisme de placement collectif

Pour plus d'informations sur les frais, veuillez consulter la section « Frais » du prospectus, disponible sur le site [www.axa-im.com](http://www.axa-im.com).

## Performances passées

- AXA WF Framlington Global Small Cap A (H)  
Capitalisation EUR (ISIN : LU0868490466)
- 100% S&P Global Small Cap Total Return Net



Les performances passées ne préjugent pas des performances futures.

Les performances passées sont indiquées après déduction des frais courants. Tous frais d'entrée / de sortie sont exclus du calcul.

Le Compartiment a été lancé le 07/01/2013 et la classe d'actions en 2017. Les performances passées ont été calculées en EUR et sont exprimées en pourcentage d'évolution de la Valeur liquidative du Compartiment à la fin de chaque année.

La performance du Compartiment n'est pas alignée sur celle de l'indice de référence.

Pour les différentes classes d'actions du Compartiment, la performance de l'indice de référence est indiquée dans la section « Performances passées ». Elle est soit convertie dans le devise de la classe d'actions correspondante, soit couverte contre la devise de référence du Compartiment s'il s'agit de classes d'actions couvertes (« indice de référence couvert »). Lorsque l'indice de référence couvert n'est pas disponible, l'indice de référence est indiqué dans la devise de référence du Compartiment. La performance de l'indice de référence indiqué peut donc être différente de celle de la classe d'actions correspondante du fait que l'écart de performance inhérent à l'activité de couverture du risque de change n'est pas pris en compte dans l'indice de référence.

## Informations pratiques

## Dépositaire :

State Street Bank International GmbH, Luxembourg Branch  
49, Avenue J.F. Kennedy L-1855 Luxembourg

## Autres informations :

De plus amples informations sur ce Compartiment, telles que le prospectus complet ainsi que les derniers rapports annuels et semestriels, peuvent être obtenues gratuitement en anglais, allemand, français, espagnol et italien auprès de la Société de gestion du Compartiment, de l'agent administratif central, des distributeurs du Compartiment, ou en ligne sur [www.axa-im.com](http://www.axa-im.com). D'autres classes d'actions sont disponibles pour ce Compartiment. Pour plus d'informations sur les autres classes d'actions, veuillez consulter le prospectus, disponible sur [www.axa-im.com](http://www.axa-im.com). Les détails de la mise à jour de la politique de rémunération de la société sont disponibles en ligne à la page <https://www.axa-im.com/en/remuneration>. Ils décrivent les modalités d'attribution des rémunérations et des avantages aux salariés, ainsi que des informations sur le comité de rémunération. Sur demande, la société met une version papier à disposition gratuitement. Chaque Compartiment correspond à une partie différente des actifs et passifs de l'OPCVM. Par conséquent, les actifs de chaque Compartiment sont séparés des actifs des autres Compartiments et exclusivement destinés à satisfaire les droits des investisseurs en rapport avec ledit Compartiment et le droit des créanciers dont les demandes surviennent en relation avec la création, le fonctionnement ou la liquidation dudit Compartiment.

## Publication de la Valeur liquidative :

La Valeur liquidative par action est disponible sur [www.axa-im.com](http://www.axa-im.com) ainsi qu'au siège social de la Société de gestion.

## Législation fiscale :

Le Compartiment est soumis aux lois et réglementations fiscales en vigueur au Luxembourg. En fonction de votre propre pays de résidence, ceci pourrait avoir un impact sur vos investissements. Pour de plus amples détails, veuillez consulter un Conseiller fiscal.

## Déclaration de responsabilité :

AXA Funds Management S.A. ne peut être tenu responsable que sur la base d'informations contenues dans ce document qui s'avèreraient erronées, inexactes ou incohérentes avec les parties correspondantes du prospectus du Compartiment.

## Transfert entre Compartiments :

Les actionnaires peuvent souscrire à toute classe d'actions de tout Compartiment à convertir en classes d'actions de tout autre Compartiment, sous réserve que les conditions d'accès à la classe, au type ou sous-type d'actifs cible soient remplies à l'égard de ce Compartiment, sur la base de leur Valeur liquidative respective calculée le Jour de Valorisation suivant la réception de la demande de conversion. Les coûts de rachat et de souscription liés à la conversion peuvent être imputés à l'actionnaire, tel qu'indiqué dans le prospectus. Pour plus d'informations sur la façon de changer de compartiment, veuillez consulter le prospectus, section transfert entre Compartiments, disponible sur [www.axa-im.com](http://www.axa-im.com).

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de ce fonds. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce fonds et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

## FRAMLINGTON EQUITIES

# AXA World Funds - Framlington Clean Economy

Un compartiment de AXA World Funds SICAV

Classe d'actions : AXA World Funds - Framlington Clean Economy A (Hedged) Capitalisation EUR (ISIN : LU1914342263)

Ce compartiment est géré par AXA Funds Management S.A., filiale de AXA IM Groupe

## Objectif et politique d'investissement

### Objectif d'investissement

Le Compartiment vise à générer une croissance à long terme, en USD, à partir d'un portefeuille d'actions cotées et de titres assimilables géré de manière active.

### Politique d'investissement

Le Compartiment est géré de manière active et fait référence à l'indice MSCI AC World Total Return Net (l'« Indice de Référence ») uniquement à des fins de comparaison. Le Gestionnaire financier dispose de toute latitude dans la composition du portefeuille du Compartiment et peut exposer ce dernier à des entreprises, des pays ou des secteurs qui ne sont pas inclus dans l'Indice de Référence. Les divergences de portefeuille et de performance entre le Compartiment et l'Indice de Référence ne sont soumises à aucune restriction.

Le Compartiment investit dans des actions d'entreprises du monde entier présentes dans le domaine de l'économie verte qui développent des activités contribuant à la transition énergétique et à l'optimisation des ressources. Plus particulièrement, le Compartiment investit au minimum les deux tiers de son actif net dans des actions et des titres assimilés d'entreprises du monde entier qui visent à offrir un potentiel de croissance et sont actives dans des domaines tels que le transport durable, les énergies renouvelables, l'agriculture responsable, la production et la fourniture de denrées alimentaires et d'eau ainsi que le recyclage et la réduction des déchets. Les investissements peuvent inclure des sociétés de toutes tailles de capitalisation boursière.

Le gestionnaire utilise une stratégie qui associe l'analyse macroéconomique, sectorielle et spécifique aux différentes sociétés. Le processus de sélection de titres s'appuie sur l'analyse rigoureuse du modèle économique, de la qualité des dirigeants, des perspectives de croissance et du profil de risque et de rendement des entreprises, en mettant l'accent sur les avantages à moyen et long termes associés aux sociétés qui remplissent les critères ESG (environnementaux, sociaux et de gouvernance) et respectent les principes définis dans le Pacte mondial (Global Compact) des Nations Unies. Le Compartiment peut également investir dans des instruments du marché monétaire.

Le Compartiment adopte une approche d'investissement socialement responsable en appliquant une méthodologie Best-in-Class selon laquelle le Gestionnaire financier applique à tout moment des critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) dans le processus de sélection des titres, à l'exception des produits dérivés et des OPC éligibles sous-jacents. L'univers d'investissement éligible est donc réduit et défini selon les critères ESG, le périmètre des titres éligibles ESG étant revu tous les 6 mois au minimum, tel que décrit dans le code de transparence du Compartiment disponible sur le site <https://www.axa-im.com/fund-centre>. En outre, le Compartiment applique également la politique de normes

environnementales, sociales et de gouvernance d'AXA Investment Managers (« Normes ESG ») disponible sur le site [www.axa-im.com/en/responsible-investing](http://www.axa-im.com/en/responsible-investing) en vertu de laquelle le Gestionnaire financier vise à intégrer les normes ESG dans le processus d'investissement en appliquant des exclusions sectorielles spécifiques telles que le tabac et les armes au phosphore blanc et en excluant les investissements dans des titres émis par des sociétés en violation grave des principes du Pacte mondial des Nations Unies et qui présentent les notes ESG les plus basses décrites dans la politique. Le Gestionnaire financier applique à tout moment les Normes ESG dans le processus de sélection de titres, à l'exception des produits dérivés et des OPC éligibles sous-jacents.

Le Compartiment peut investir jusqu'à 10 % son actif net dans des OPCVM et/ou des OPC.

Dans la limite de 200 % de son actif net, le Compartiment peut utiliser des investissements directs et/ou des produits dérivés pour atteindre son objectif d'investissement. Des instruments dérivés pourront être utilisés uniquement à des fins de gestion efficace du portefeuille et de couverture.

L'objectif de la Classe d'Actions est la couverture du risque de change découlant de l'écart entre la devise de référence du Compartiment et la devise de cette Classe d'Actions via le recours à des instruments dérivés, tout en conservant l'allocation définie au titre de la Politique d'investissement du Compartiment.

### Politique de distribution

Dans le cas des classes d'actions de capitalisation (Cap), le dividende est réinvesti.

### Devise du compartiment

La devise de référence du Compartiment est USD.

### Horizon d'investissement

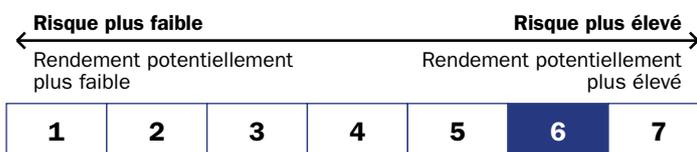
Ce Compartiment peut ne pas être adapté aux investisseurs qui envisagent de retirer leur capital avant 8 ans.

### Souscription et Rachat

Les ordres de souscription, de conversion ou de rachat doivent être reçus par l'Agent de Registre et de Transfert tout Jour de Valorisation au plus tard à 15h00 (heure de Luxembourg). Ces ordres seront traités sur la base de la Valeur Liquidative calculée ce même Jour de Valorisation. Nous attirons l'attention des investisseurs sur la possibilité d'un délai de traitement supplémentaire dû à l'éventuelle participation d'intermédiaires tels que des Conseillers Financiers ou des distributeurs.

La Valeur Liquidative de ce Compartiment est calculée quotidiennement.

## Profil de risque et de rendement



La catégorie de risque est calculée sur la base de données historiques et ne constitue pas nécessairement un indicateur fiable du futur profil de risque du Compartiment.

La catégorie de risque indiquée n'est pas garantie et peut évoluer avec le temps.

La catégorie la plus faible n'est pas synonyme d'absence de risque.

### Pourquoi le Compartiment est-il dans cette catégorie ?

Le Compartiment n'est pas garanti en capital. Le Compartiment investit sur les marchés financiers et utilise des techniques et des instruments qui peuvent être sujets à des variations soudaines et significatives, ce qui peut engendrer d'importants gains ou pertes.

### Risques additionnels

Risque de contrepartie : risque de faillite, d'insolvabilité ou de défaillance d'une contrepartie du Compartiment, pouvant entraîner un défaut de paiement ou de livraison.

Risque géopolitique : les investissements dans des titres émis ou cotés

dans différents pays peuvent impliquer l'application de normes et de réglementations différentes. Ces investissements peuvent être affectés par l'évolution des taux de change, des lois ou restrictions applicables à ces investissements, de la réglementation sur le contrôle des changes ou de la volatilité des cours.

Impact des techniques telles que les produits dérivés : certaines stratégies de gestion comportent des risques spécifiques, tels que le risque de liquidité, le risque de crédit, le risque de contrepartie, le risque légal, le risque de valorisation, le risque opérationnel et les risques liés aux actifs sous-jacents. L'utilisation de telles stratégies peut également induire un effet de levier, qui peut accroître l'effet des mouvements du marché sur le Compartiment et engendrer un risque de pertes importantes.

## FRAMLINGTON EQUITIES

## AXA World Funds - Framlington Clean Economy

## Frais

Les frais dont vous vous acquittez sont destinés à couvrir les coûts d'exploitation du fonds, y compris les coûts de commercialisation et de distribution des parts. Ces frais réduisent la croissance potentielle des investissements.

## Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement

Frais d'entrée	5.50%
Frais de sortie	Aucun

Le pourcentage indiqué est le maximum pouvant être prélevé sur votre capital avant que celui-ci ne soit investi.

## Frais prélevés par le fonds sur une année

Frais courants	1.81%
----------------	-------

## Frais prélevés par le fonds dans certaines circonstances

Commission de performance	Aucune
---------------------------	--------

Les frais d'entrée et de sortie indiqués constituent des maximums. Dans certains cas, il peut arriver que vous ayez moins à payer ; vous pouvez obtenir le montant effectif de ces frais auprès de votre conseiller financier.

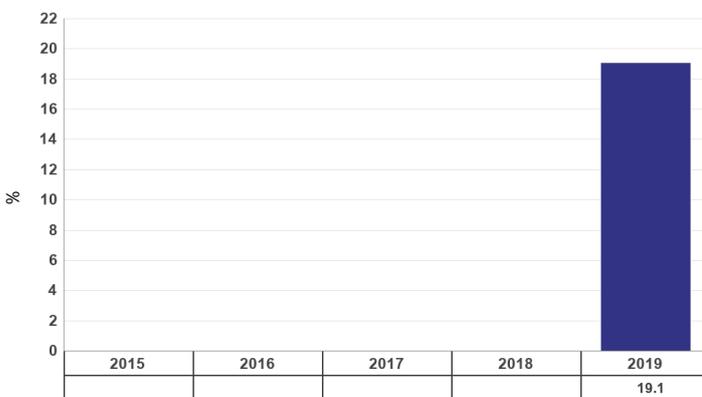
Les frais courants se basent sur les dépenses encourues pendant la période de douze mois close fin décembre 2019. Ils sont ajustés en fonction des modifications budgétaires mises en place pour 2019. Ces frais peuvent varier d'une année à l'autre. Ils excluent :

- les commissions de performance
- les frais de transaction, excepté dans le cas de frais d'entrée / de sortie payés par le Compartiment lors de l'achat ou la vente de parts d'un autre organisme de placement collectif

Pour plus d'informations sur les frais, veuillez consulter la section « Frais » du prospectus, disponible sur le site [www.axa-im.com](http://www.axa-im.com).

## Performances passées

■ AXA WF Framlington Clean Economy A (H)  
Capitalisation EUR (ISIN : LU1914342263)



Les performances passées ne préjugent pas des performances futures.

Les performances passées sont indiquées après déduction des frais courants. Tous frais d'entrée / de sortie sont exclus du calcul.

Le Compartiment a été lancé le 14/12/2018 et la classe d'actions en 2018.

Les performances passées ont été calculées en EUR et sont exprimées en pourcentage d'évolution de la Valeur liquidative du Compartiment à la fin de chaque année.

La performance du Compartiment n'est pas alignée sur celle de l'indice de référence.

Pour les différentes classes d'actions du Compartiment, la performance de l'indice de référence est indiquée dans la section « Performances passées ». Elle est soit convertie dans la devise de la classe d'actions correspondante, soit couverte contre la devise de référence du Compartiment s'il s'agit de classes d'actions couvertes (« indice de référence couvert »). Lorsque l'indice de référence couvert n'est pas disponible, l'indice de référence est indiqué dans la devise de référence du Compartiment. La performance de l'indice de référence indiqué peut donc être différente de celle de la classe d'actions correspondante du fait que l'écart de performance inhérent à l'activité de couverture du risque de change n'est pas pris en compte dans l'indice de référence.

## Informations pratiques

## Dépositaire :

State Street Bank International GmbH, Luxembourg Branch  
49, Avenue J.F. Kennedy  
L-1855 Luxembourg

## Autres informations :

De plus amples informations sur ce Compartiment, telles que le prospectus complet ainsi que les derniers rapports annuels et semestriels, peuvent être obtenues gratuitement en anglais, allemand, français, espagnol et italien auprès de la Société de gestion du Compartiment, de l'agent administratif central, des distributeurs du Compartiment, ou en ligne sur [www.axa-im.com](http://www.axa-im.com). D'autres classes d'actifs sont disponibles pour ce Compartiment. Pour plus d'informations sur les autres classes d'actions, veuillez consulter le prospectus, disponible sur [www.axa-im.com](http://www.axa-im.com).

Le détail de la politique de rémunération actualisée de la société est publié en ligne à l'adresse <https://www.axa-im.com/en/remuneration>. Cette politique inclut la description de la manière dont les rémunérations et avantages sont octroyés aux salariés, et des informations sur le comité de rémunération. La société en fournira gratuitement un exemplaire imprimé sur demande.

## Publication de la Valeur liquidative :

La Valeur liquidative par action est disponible sur [www.axa-im.com](http://www.axa-im.com) ainsi qu'au siège social de la Société de gestion.

## Législation fiscale :

Le Compartiment est soumis aux lois et réglementations fiscales en vigueur au Luxembourg. En fonction de votre propre pays de résidence, ceci pourrait avoir un impact sur vos investissements. Pour de plus amples détails, veuillez consulter un Conseiller fiscal.

## Déclaration de responsabilité :

AXA Funds Management S.A. ne peut être tenu responsable que sur la base d'informations contenues dans ce document qui s'avèreraient erronées, inexactes ou incohérentes avec les parties correspondantes du prospectus du Compartiment.

## Transfert entre Compartiments :

Les actionnaires peuvent souscrire à toute classe d'actions de tout Compartiment à convertir en classes d'actions de tout autre Compartiment, sous réserve que les conditions d'accès à la classe, au type ou sous-type d'actifs cible soient remplies à l'égard de ce Compartiment, sur la base de leur Valeur liquidative respective calculée le Jour de Valorisation suivant la réception de la demande de conversion.

Les coûts de rachat et de souscription liés à la conversion peuvent être imputés à l'actionnaire, tel qu'indiqué dans le prospectus.

Pour plus d'informations sur la façon de changer de compartiment, veuillez consulter le prospectus, section transfert entre Compartiments, disponible sur [www.axa-im.com](http://www.axa-im.com).

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de ce fonds. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce fonds et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

## FRAMLINGTON EQUITIES

# AXA World Funds - Framlington Digital Economy

Un compartiment de AXA World Funds SICAV

Classe d'actions : AXA World Funds - Framlington Digital Economy A (Hedged) Capitalisation EUR (ISIN : LU1684369710)

Ce compartiment est géré par AXA Funds Management S.A., filiale de AXA IM Groupe

## Objectif et politique d'investissement

### Objectif d'investissement

Le Compartiment vise à générer une croissance à long terme, en USD, à partir d'un portefeuille d'actions cotées et de titres assimilables géré de manière active.

### Politique d'investissement

Le Compartiment est géré de manière active et fait référence à l'indice MSCI AC World Total Return Net (l'« Indice de Référence ») uniquement à des fins de comparaison. Le Gestionnaire Financier dispose de toute latitude dans la composition du portefeuille du Compartiment et peut exposer ce dernier à des entreprises, des pays ou des secteurs qui ne sont pas inclus dans l'Indice de Référence. Les divergences de portefeuille et de performance entre le Compartiment et l'Indice de Référence ne sont soumises à aucune restriction.

Le Compartiment investit dans des actions de sociétés du secteur de l'économie numérique dans le monde entier.

Le Compartiment investit en permanence au moins deux tiers de son actif net dans des actions et titres assimilés à des actions de sociétés actives dans l'ensemble de la chaîne de valeur de l'économie numérique, de la découverte initiale par les clients des produits et services, à la décision d'achat, au paiement final et à la livraison, mais également dans les facilitateurs technologiques qui offrent une assistance et une analyse des données afin de développer la présence numérique des sociétés. Les investissements peuvent inclure des titres de sociétés de toute capitalisation boursière.

Le gestionnaire financier utilise une stratégie qui combine une analyse macroéconomique et une analyse spécifique des secteurs et des sociétés. Le processus de sélection des titres repose sur une analyse rigoureuse et une sélection de sociétés de haute qualité qui ont généralement de solides équipes de direction, un modèle économique robuste et des environnements concurrentiels sains, et au sein desquelles le développement de l'économie numérique devrait avoir un impact positif important sur les résultats financiers à moyen et long terme.

Le Compartiment peut également investir dans des instruments du marché monétaire.

Le Compartiment peut investir jusqu'à 10 % de son actif net dans des OPCVM et/ou OPC.

Le Compartiment applique la politique d'AXA Investment Managers en matière de standards Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance (« Standards ESG ») disponible sur [www.axa-im.com/en/responsible-investing](http://www.axa-im.com/en/responsible-investing), selon laquelle le Gestionnaire Financier vise à intégrer les Standards ESG au processus d'investissement en appliquant des exclusions sectorielles spécifiques telles que le tabac et les armes au phosphore blanc, et en excluant les investissements dans des titres émis par des sociétés en grave violation des principes du Pacte Mondial des Nations Unies et affichant les

scores ESG les plus faibles tels que décrit dans la politique. Le Gestionnaire Financier applique obligatoirement en permanence les Standards ESG lors du processus de sélection des titres, à l'exception des produits dérivés et des OPC sous-jacents éligibles.

Dans la limite de 200 % de son actif net, le Compartiment peut utiliser des investissements directs et/ou des produits dérivés pour atteindre son objectif d'investissement. Des produits dérivés peuvent être utilisés à des fins de gestion efficace du portefeuille et de couverture.

L'objectif de la Classe d'Actions est la couverture du risque de change découlant de l'écart entre la devise de référence du Compartiment et la devise de cette Classe d'Actions via le recours à des instruments dérivés, tout en conservant l'allocation définie au titre de la Politique d'investissement du Compartiment.

### Politique de distribution

Dans le cas des classes d'actions de capitalisation (Cap), le dividende est réinvesti.

### Devise du compartiment

La devise de référence du Compartiment est USD.

### Horizon d'investissement

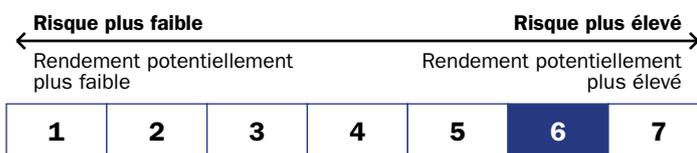
Ce Compartiment peut ne pas être adapté aux investisseurs qui envisagent de retirer leur capital avant 5 ans.

### Souscription et Rachat

Les ordres de souscription, de conversion ou de rachat doivent être reçus par l'Agent de Registre et de Transfert tout Jour de Valorisation au plus tard à 15h00 (heure de Luxembourg). Ces ordres seront traités sur la base de la Valeur Liquidative calculée ce même Jour de Valorisation. Nous attirons l'attention des investisseurs sur la possibilité d'un délai de traitement supplémentaire dû à l'éventuelle participation d'intermédiaires tels que des Conseillers Financiers ou des distributeurs.

La Valeur Liquidative de ce Compartiment est calculée quotidiennement.

## Profil de risque et de rendement



La catégorie de risque est calculée sur la base de données historiques et ne constitue pas nécessairement un indicateur fiable du futur profil de risque du Compartiment.

La catégorie de risque indiquée n'est pas garantie et peut évoluer avec le temps.

La catégorie la plus faible n'est pas synonyme d'absence de risque.

### Pourquoi le Compartiment est-il dans cette catégorie ?

Le Compartiment n'est pas garanti en capital. Le Compartiment investit sur les marchés financiers et utilise des techniques et des instruments qui peuvent être sujets à des variations soudaines et significatives, ce qui peut engendrer d'importants gains ou pertes.

### Risques additionnels

Risque de contrepartie : risque de faillite, d'insolvabilité ou de défaillance d'une contrepartie du Compartiment, pouvant entraîner un défaut de paiement ou de livraison.

Impact des techniques telles que les produits dérivés : certaines stratégies de gestion comportent des risques spécifiques, tels que le risque de liquidité, le risque de crédit, le risque de contrepartie, le risque légal, le risque de valorisation, le risque opérationnel et les risques liés aux actifs sous-jacents. L'utilisation de telles stratégies peut également induire un effet de levier, qui peut accroître l'effet des mouvements du marché sur le Compartiment et engendrer un risque de pertes importantes.

## FRAMLINGTON EQUITIES AXA World Funds - Framlington Digital Economy

### Frais

Les frais dont vous vous acquittez sont destinés à couvrir les coûts d'exploitation du fonds, y compris les coûts de commercialisation et de distribution des parts. Ces frais réduisent la croissance potentielle des investissements.

#### Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement

Frais d'entrée	5.50%
Frais de sortie	Aucun

Le pourcentage indiqué est le maximum pouvant être prélevé sur votre capital avant que celui-ci ne soit investi.

#### Frais prélevés par le fonds sur une année

Frais courants	1.78%
----------------	-------

#### Frais prélevés par le fonds dans certaines circonstances

Commission de performance	Aucune
---------------------------	--------

Les frais d'entrée et de sortie indiqués constituent des maximums. Dans certains cas, il peut arriver que vous ayez moins à payer ; vous pouvez obtenir le montant effectif de ces frais auprès de votre conseiller financier.

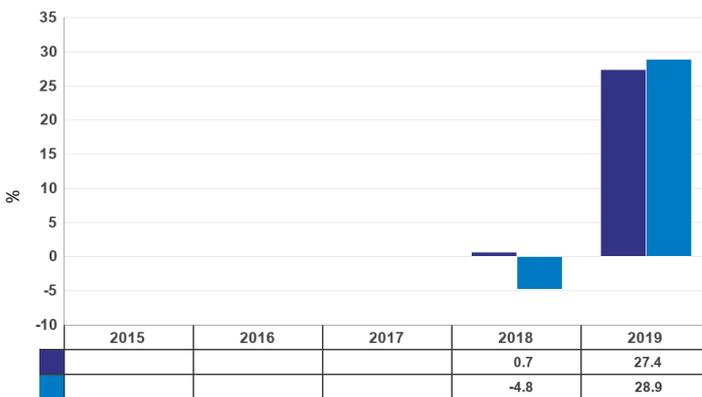
Les frais courants se basent sur les dépenses encourues pendant la période de douze mois close fin décembre 2019. Ils sont ajustés en fonction des modifications budgétaires mises en place pour 2019. Ces frais peuvent varier d'une année à l'autre. Ils excluent :

- les commissions de performance
- les frais de transaction, excepté dans le cas de frais d'entrée / de sortie payés par le Compartiment lors de l'achat ou la vente de parts d'un autre organisme de placement collectif

Pour plus d'informations sur les frais, veuillez consulter la section « Frais » du prospectus, disponible sur le site [www.axa-im.com](http://www.axa-im.com).

### Performances passées

- AXA WF Framlington Digital Economy A (H)  
Capitalisation EUR (ISIN : LU1684369710)
- 100% MSCI AC World Total Return Net



Les performances passées ne préjugent pas des performances futures.

Les performances passées sont indiquées après déduction des frais courants. Tous frais d'entrée / de sortie sont exclus du calcul.

Le Compartiment a été lancé le 24/10/2017 et la classe d'actions en 2017. Les performances passées ont été calculées en EUR et sont exprimées en pourcentage d'évolution de la Valeur liquidative du Compartiment à la fin de chaque année.

La performance du Compartiment n'est pas alignée sur celle de l'indice de référence.

Pour les différentes classes d'actions du Compartiment, la performance de l'indice de référence est indiquée dans la section « Performances passées ». Elle est soit convertie dans le devise de la classe d'actions correspondante, soit couverte contre la devise de référence du Compartiment s'il s'agit de classes d'actions couvertes (« indice de référence couvert »). Lorsque l'indice de référence couvert n'est pas disponible, l'indice de référence est indiqué dans la devise de référence du Compartiment. La performance de l'indice de référence indiqué peut donc être différente de celle de la classe d'actions correspondante du fait que l'écart de performance inhérent à l'activité de couverture du risque de change n'est pas pris en compte dans l'indice de référence.

### Informations pratiques

#### Dépositaire :

State Street Bank International GmbH, Luxembourg Branch  
49, Avenue J.F. Kennedy L-1855 Luxembourg

#### Autres informations :

De plus amples informations sur ce Compartiment, telles que le prospectus complet ainsi que les derniers rapports annuels et semestriels, peuvent être obtenues gratuitement en anglais, allemand, français, espagnol et italien auprès de la Société de gestion du Compartiment, de l'agent administratif central, des distributeurs du Compartiment, ou en ligne sur [www.axa-im.com](http://www.axa-im.com). D'autres classes d'actions sont disponibles pour ce Compartiment. Pour plus d'informations sur les autres classes d'actions, veuillez consulter le prospectus, disponible sur [www.axa-im.com](http://www.axa-im.com). Les détails de la mise à jour de la politique de rémunération de la société sont disponibles en ligne à la page <https://www.axa-im.com/en/remuneration>. Ils décrivent les modalités d'attribution des rémunérations et des avantages aux salariés, ainsi que des informations sur le comité de rémunération. Sur demande, la société met une version papier à disposition gratuitement. Chaque Compartiment correspond à une partie différente des actifs et passifs de l'OPCVM. Par conséquent, les actifs de chaque Compartiment sont séparés des actifs des autres Compartiments et exclusivement destinés à satisfaire les droits des investisseurs en rapport avec ledit Compartiment et le droit des créanciers dont les demandes surviennent en relation avec la création, le fonctionnement ou la liquidation dudit Compartiment.

#### Publication de la Valeur liquidative :

La Valeur liquidative par action est disponible sur [www.axa-im.com](http://www.axa-im.com) ainsi qu'au siège social de la Société de gestion.

#### Législation fiscale :

Le Compartiment est soumis aux lois et réglementations fiscales en vigueur au Luxembourg. En fonction de votre propre pays de résidence, ceci pourrait avoir un impact sur vos investissements. Pour de plus amples détails, veuillez consulter un Conseiller fiscal.

#### Déclaration de responsabilité :

AXA Funds Management S.A. ne peut être tenu responsable que sur la base d'informations contenues dans ce document qui s'avèreraient erronées, inexactes ou incohérentes avec les parties correspondantes du prospectus du Compartiment.

#### Transfert entre Compartiments :

Les actionnaires peuvent souscrire à toute classe d'actions de tout Compartiment à convertir en classes d'actions de tout autre Compartiment, sous réserve que les conditions d'accès à la classe, au type ou sous-type d'actifs cible soient remplies à l'égard de ce Compartiment, sur la base de leur Valeur liquidative respective calculée le Jour de Valorisation suivant la réception de la demande de conversion. Les coûts de rachat et de souscription liés à la conversion peuvent être imputés à l'actionnaire, tel qu'indiqué dans le prospectus. Pour plus d'informations sur la façon de changer de compartiment, veuillez consulter le prospectus, section transfert entre Compartiments, disponible sur [www.axa-im.com](http://www.axa-im.com).

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de ce fonds. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce fonds et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

## FRAMLINGTON EQUITIES

# AXA World Funds - Framlington Evolving Trends

Un compartiment de AXA World Funds SICAV

Classe d'actions : AXA World Funds - Framlington Evolving Trends A (Hedged) Capitalisation EUR (ISIN : LU1830285299)

Ce compartiment est géré par AXA Funds Management S.A., filiale de AXA IM Groupe

## Objectif et politique d'investissement

### Objectif d'investissement

Le Compartiment recherche une croissance à long terme du capital mesurée en USD en investissant dans des actions émises par des sociétés mondiales de toutes capitalisations.

### Politique d'investissement

Le Compartiment est géré de manière active et vise à saisir les opportunités qui se présentent sur les marchés actions mondiaux, en investissant principalement dans des actions d'entreprises faisant partie de l'univers de l'indice MSCI AC World Total Return Net (l'« Indice de Référence »). Dans le cadre du processus d'investissement, le Gestionnaire financier bénéficie d'un large pouvoir discrétionnaire sur la composition du portefeuille du Compartiment et peut, en fonction de ses convictions d'investissement, sous-pondérer ou surpondérer des pays, des secteurs ou des entreprises par rapport à la composition de l'Indice de Référence et/ou exposer le Compartiment à des entreprises, des pays ou des secteurs qui ne sont pas inclus dans l'Indice de référence, bien que les composantes de l'Indice de Référence soient généralement représentatives du portefeuille du Compartiment. Ainsi, l'écart par rapport à l'Indice de Référence peut s'avérer significatif.

Les décisions d'investissement se basent à la fois sur une analyse macroéconomique et sur une analyse spécifique des secteurs et des sociétés. Le processus de sélection de titres repose essentiellement sur une analyse rigoureuse du modèle économique des sociétés, de la qualité de leurs dirigeants, de leurs perspectives de croissance et de leur profil risque/rendement global, réalisée par des spécialistes sectoriels.

Le Compartiment investit dans des actions et des titres assimilés émis par des entreprises internationales de toutes capitalisations.

Le Compartiment peut également investir jusqu'à 10 % de son actif dans des titres convertibles.

Le Compartiment applique la politique de normes environnementales, sociales et de gouvernance d'AXA Investment Manager (« Normes ESG ») disponible sur le site [www.axa-im.com/responsible-investing](http://www.axa-im.com/responsible-investing) en vertu de laquelle le Gestionnaire financier vise à intégrer les normes ESG dans le processus d'investissement en appliquant des exclusions sectorielles spécifiques telles que le tabac et les armes au phosphore blanc et en excluant les investissements dans des titres émis par des sociétés en violation grave des principes du Pacte mondial des Nations Unies et qui présentent les notes ESG les plus basses décrites dans la politique. Le Gestionnaire financier applique à tout moment les Normes ESG dans le processus de sélection de titres, à l'exception des produits dérivés et des OPC éligibles sous-jacents.

Le Compartiment peut utiliser des investissements directs et/ou des produits dérivés pour réaliser sa stratégie d'investissement, dans la limite de 200 % de son actif net. Des produits dérivés peuvent également être

utilisés à des fins de couverture.

L'objectif de la Classe d'Actions est la couverture du risque de change découlant de l'écart entre la devise de référence du Compartiment et la devise de cette Classe d'Actions via le recours à des instruments dérivés, tout en conservant l'allocation définie au titre de la Politique d'investissement du Compartiment.

### Politique de distribution

Dans le cas des classes d'actions de capitalisation (Cap), le dividende est réinvesti.

### Devise du compartiment

La devise de référence du Compartiment est USD.

### Horizon d'investissement

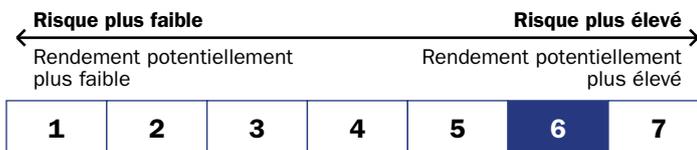
Ce Compartiment peut ne pas être adapté aux investisseurs qui envisagent de retirer leur capital avant 8 ans.

### Souscription et Rachat

Les ordres de souscription, de conversion ou de rachat doivent être reçus par l'Agent de Registre et de Transfert tout Jour de Valorisation au plus tard à 15h00 (heure du Luxembourg). Ces ordres seront traités sur la base de la Valeur Liquidative calculée ce même Jour de Valorisation. Nous attirons l'attention des investisseurs sur la possibilité d'un délai de traitement supplémentaire dû à l'éventuelle participation d'intermédiaires tels que des Conseillers Financiers ou des distributeurs.

La Valeur Liquidative de ce Compartiment est calculée quotidiennement.

## Profil de risque et de rendement



La catégorie de risque est calculée sur la base de données historiques et ne constitue pas nécessairement un indicateur fiable du futur profil de risque du Compartiment.

La catégorie de risque indiquée n'est pas garantie et peut évoluer avec le temps.

La catégorie la plus faible n'est pas synonyme d'absence de risque.

### Pourquoi le Compartiment est-il dans cette catégorie ?

Le Compartiment n'est pas garanti en capital. Le Compartiment investit sur les marchés financiers et utilise des techniques et des instruments qui peuvent être sujets à des variations soudaines et significatives, ce qui peut engendrer d'importants gains ou pertes.

### Risques additionnels

Risque de contrepartie : risque de faillite, d'insolvabilité ou de défaillance d'une contrepartie du Compartiment, pouvant entraîner un défaut de paiement ou de livraison.

Risque géopolitique : les investissements dans des titres émis ou cotés dans différents pays peuvent impliquer l'application de normes et de

réglementations différentes. Ces investissements peuvent être affectés par l'évolution des taux de change, des lois ou restrictions applicables à ces investissements, de la réglementation sur le contrôle des changes ou de la volatilité des cours.

Impact des techniques telles que les produits dérivés : certaines stratégies de gestion comportent des risques spécifiques, tels que le risque de liquidité, le risque de crédit, le risque de contrepartie, le risque légal, le risque de valorisation, le risque opérationnel et les risques liés aux actifs sous-jacents. L'utilisation de telles stratégies peut également induire un effet de levier, qui peut accroître l'effet des mouvements du marché sur le Compartiment et engendrer un risque de pertes importantes.



## FRAMLINGTON EQUITIES

### AXA World Funds - Framlington Evolving Trends

#### Frais

Les frais dont vous vous acquittez sont destinés à couvrir les coûts d'exploitation du fonds, y compris les coûts de commercialisation et de distribution des parts. Ces frais réduisent la croissance potentielle des investissements.

##### Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement

Frais d'entrée	5.50%
Frais de sortie	Aucun

Le pourcentage indiqué est le maximum pouvant être prélevé sur votre capital avant que celui-ci ne soit investi.

##### Frais prélevés par le fonds sur une année

Frais courants	1.81%
----------------	-------

##### Frais prélevés par le fonds dans certaines circonstances

Commission de performance	Aucune
---------------------------	--------

Les frais d'entrée et de sortie indiqués constituent des maximums. Dans certains cas, il peut arriver que vous ayez moins à payer ; vous pouvez obtenir le montant effectif de ces frais auprès de votre conseiller financier.

Les frais courants se basent sur les dépenses encourues pendant la période de douze mois close fin décembre 2019. Ils sont ajustés en fonction des modifications budgétaires mises en place pour 2019. Ces frais peuvent varier d'une année à l'autre. Ils excluent :

- les commissions de performance
- les frais de transaction, excepté dans le cas de frais d'entrée / de sortie payés par le Compartiment lors de l'achat ou la vente de parts d'un autre organisme de placement collectif

Pour plus d'informations sur les frais, veuillez consulter la section « Frais » du prospectus, disponible sur le site [www.axa-im.com](http://www.axa-im.com).

#### Performances passées

■ AXA WF Framlington Evolving Trends A (H)  
Capitalisation EUR (ISIN : LU1830285299)



Les performances passées ne préjugent pas des performances futures.

Les performances passées sont indiquées après déduction des frais courants. Tous frais d'entrée / de sortie sont exclus du calcul.

Le Compartiment a été lancé le 01/07/2010 et la classe d'actions en 2018. Les performances passées ont été calculées en EUR et sont exprimées en pourcentage d'évolution de la Valeur liquidative du Compartiment à la fin de chaque année.

La performance du Compartiment n'est pas alignée sur celle de l'indice de référence.

Pour les différentes classes d'actions du Compartiment, la performance de l'indice de référence est indiquée dans la section « Performances passées ». Elle est soit convertie dans le devise de la classe d'actions correspondante, soit couverte contre la devise de référence du Compartiment s'il s'agit de classes d'actions couvertes (« indice de référence couvert »). Lorsque l'indice de référence couvert n'est pas disponible, l'indice de référence est indiqué dans la devise de référence du Compartiment. La performance de l'indice de référence indiqué peut donc être différente de celle de la classe d'actions correspondante du fait que l'écart de performance inhérent à l'activité de couverture du risque de change n'est pas pris en compte dans l'indice de référence.

#### Informations pratiques

##### Dépositaire :

State Street Bank International GmbH, Luxembourg Branch  
49, Avenue J.F. Kennedy  
L-1855 Luxembourg

##### Autres informations :

De plus amples informations sur ce Compartiment, telles que le prospectus complet ainsi que les derniers rapports annuels et semestriels, peuvent être obtenues gratuitement en anglais, allemand, français, espagnol et italien auprès de la Société de gestion du Compartiment, de l'agent administratif central, des distributeurs du Compartiment, ou en ligne sur [www.axa-im.com](http://www.axa-im.com). D'autres classes d'actifs sont disponibles pour ce Compartiment. Pour plus d'informations sur les autres classes d'actions, veuillez consulter le prospectus, disponible sur [www.axa-im.com](http://www.axa-im.com).

Le détail de la politique de rémunération actualisée de la société est publié en ligne à l'adresse <https://www.axa-im.com/en/remuneration>. Cette politique inclut la description de la manière dont les rémunérations et avantages sont octroyés aux salariés, et des informations sur le comité de rémunération. La société en fournira gratuitement un exemplaire imprimé sur demande.

##### Publication de la Valeur liquidative :

La Valeur liquidative par action est disponible sur [www.axa-im.com](http://www.axa-im.com) ainsi qu'au siège social de la Société de gestion.

##### Législation fiscale :

Le Compartiment est soumis aux lois et réglementations fiscales en vigueur au Luxembourg. En fonction de votre propre pays de résidence, ceci pourrait avoir un impact sur vos investissements. Pour de plus amples détails, veuillez consulter un Conseiller fiscal.

##### Déclaration de responsabilité :

AXA Funds Management S.A. ne peut être tenu responsable que sur la base d'informations contenues dans ce document qui s'avèreraient erronées, inexactes ou incohérentes avec les parties correspondantes du prospectus du Compartiment.

##### Transfert entre Compartiments :

Les actionnaires peuvent souscrire à toute classe d'actions de tout Compartiment à convertir en classes d'actions de tout autre Compartiment, sous réserve que les conditions d'accès à la classe, au type ou sous-type d'actifs cible soient remplies à l'égard de ce Compartiment, sur la base de leur Valeur liquidative respective calculée le Jour de Valorisation suivant la réception de la demande de conversion.

Les coûts de rachat et de souscription liés à la conversion peuvent être imputés à l'actionnaire, tel qu'indiqué dans le prospectus.

Pour plus d'informations sur la façon de changer de compartiment, veuillez consulter le prospectus, section transfert entre Compartiments, disponible sur [www.axa-im.com](http://www.axa-im.com).

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de ce fonds. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce fonds et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

## FRAMLINGTON EQUITIES

# AXA World Funds - Framlington Longevity Economy

Un compartiment de AXA World Funds SICAV

Classe d'actions : AXA World Funds - Framlington Longevity Economy A (Hedged) Capitalisation EUR (ISIN : LU1830283831)

Ce compartiment est géré par AXA Funds Management S.A., filiale de AXA IM Groupe

## Objectif et politique d'investissement

### Objectif d'investissement

Le Compartiment vise à générer une croissance à long terme du capital mesurée en USD, en investissant dans des actions de sociétés du monde entier liées au vieillissement de la population et à l'allongement de l'espérance de vie.

### Politique d'investissement

Le Compartiment est géré de manière active et fait référence à l'indice MSCI AC World Total Return Net (l'« Indice de Référence ») uniquement à des fins de comparaison. Le Gestionnaire financier dispose de toute latitude dans la composition du portefeuille du Compartiment et peut exposer ce dernier à des entreprises, des pays ou des secteurs qui ne sont pas inclus dans l'Indice de Référence. Les divergences de portefeuille et de performance entre le Compartiment et l'Indice de Référence ne sont soumises à aucune restriction.

Le Compartiment investit au moins deux tiers de ses actifs dans des actions et instruments assimilés émis par des sociétés spécialisées dans la prise en charge des personnes âgées, leur bien-être et les traitements médicaux qui leur sont destinés. Le Compartiment vise également à tirer parti de l'accroissement des dépenses des séniors (y compris dans des activités de loisirs, la planification financière et les soins esthétiques). Le Compartiment investit dans des actions de tous types de capitalisation boursière.

Les décisions d'investissement se basent à la fois sur une analyse macroéconomique et sur une analyse spécifique des secteurs et des sociétés. Le processus de sélection de titres s'appuie sur l'analyse rigoureuse du modèle économique, de la qualité des dirigeants, des perspectives de croissance et du profil de risque et de rendement des entreprises, en mettant l'accent sur les avantages à moyen et long termes associés au développement de la tendance démographique de long terme que constitue le vieillissement de la population.

Le Compartiment n'est sujet à aucune limite concernant la proportion de son actif net qui peut être investie dans un pays ou une région spécifique. Le Compartiment applique la politique de normes environnementales, sociales et de gouvernance d'AXA Investment Manager (« Normes ESG ») disponible sur le site [www.axa-im.com/responsible-investing](http://www.axa-im.com/responsible-investing) en vertu de laquelle le Gestionnaire financier vise à intégrer les normes ESG dans le processus d'investissement en appliquant des exclusions sectorielles spécifiques telles que le tabac et les armes au phosphore blanc et en excluant les investissements dans des titres émis par des sociétés en violation grave des principes du Pacte mondial des Nations Unies et qui présentent les notes ESG les plus basses décrites dans la politique. Le Gestionnaire Financier applique obligatoirement et en permanence les Standards ESG lors du processus de sélection de titres, à l'exception des produits dérivés et des OPC sous-jacents éligibles.

Le Compartiment peut utiliser des investissements directs et/ou des produits dérivés pour réaliser sa stratégie d'investissement, dans la limite de 200 % de son actif net. Des produits dérivés pourront être utilisés à des fins de gestion efficace du portefeuille et de couverture.

L'objectif de la Classe d'Actions est la couverture du risque de change découlant de l'écart entre la devise de référence du Compartiment et la devise de cette Classe d'Actions via le recours à des instruments dérivés, tout en conservant l'allocation définie au titre de la Politique d'investissement du Compartiment.

### Politique de distribution

Dans le cas des classes d'actions de capitalisation (Cap), le dividende est réinvesti.

### Devise du compartiment

La devise de référence du Compartiment est USD.

### Horizon d'investissement

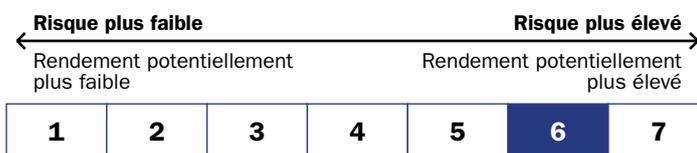
Ce Compartiment peut ne pas être adapté aux investisseurs qui envisagent de retirer leur capital avant 5 ans.

### Souscription et Rachat

Les ordres de souscription, de conversion ou de rachat doivent être reçus par l'Agent de Registre et de Transfert tout Jour de Valorisation au plus tard à 15h00 (heure du Luxembourg). Ces ordres seront traités sur la base de la Valeur Liquidative calculée ce même Jour de Valorisation. Nous attirons l'attention des investisseurs sur la possibilité d'un délai de traitement supplémentaire dû à l'éventuelle participation d'intermédiaires tels que des Conseillers Financiers ou des distributeurs.

La Valeur Liquidative de ce Compartiment est calculée quotidiennement.

## Profil de risque et de rendement



La catégorie de risque est calculée sur la base de données historiques et ne constitue pas nécessairement un indicateur fiable du futur profil de risque du Compartiment.

La catégorie de risque indiquée n'est pas garantie et peut évoluer avec le temps.

La catégorie la plus faible n'est pas synonyme d'absence de risque.

### Pourquoi le Compartiment est-il dans cette catégorie ?

Le Compartiment n'est pas garanti en capital. Le Compartiment investit sur les marchés financiers et utilise des techniques et des instruments qui peuvent être sujets à des variations soudaines et significatives, ce qui peut engendrer d'importants gains ou pertes.

### Risques additionnels

Risque de contrepartie : risque de faillite, d'insolvabilité ou de défaillance d'une contrepartie du Compartiment, pouvant entraîner un défaut de paiement ou de livraison.

Risque géopolitique : les investissements dans des titres émis ou cotés

dans différents pays peuvent impliquer l'application de normes et de réglementations différentes. Ces investissements peuvent être affectés par l'évolution des taux de change, des lois ou restrictions applicables à ces investissements, de la réglementation sur le contrôle des changes ou de la volatilité des cours.

Risque de liquidité : risque de faible niveau de liquidité dans certaines conditions de marché pouvant conduire le Compartiment à faire face à des difficultés de valorisation, d'achat ou de vente de tout ou partie de ses actifs et ayant un impact potentiel sur sa valeur liquidative.

Risque de crédit : risque que les émetteurs de titres de créance détenus par le Compartiment ne s'acquittent pas de leurs obligations ou voient leur note de crédit abaissée, ce qui entraînerait une baisse de la Valeur liquidative.

Impact des techniques telles que les produits dérivés : certaines stratégies de gestion comportent des risques spécifiques, tels que le risque de liquidité, le risque de crédit, le risque de contrepartie, le risque légal, le risque de valorisation, le risque opérationnel et les risques liés aux actifs sous-jacents. L'utilisation de telles stratégies peut également induire un effet de levier, qui peut accroître l'effet des mouvements du marché sur le Compartiment et engendrer un risque de pertes importantes.

## FRAMLINGTON EQUITIES

## AXA World Funds - Framlington Longevity Economy

## Frais

Les frais dont vous vous acquittez sont destinés à couvrir les coûts d'exploitation du fonds, y compris les coûts de commercialisation et de distribution des parts. Ces frais réduisent la croissance potentielle des investissements.

**Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement**

Frais d'entrée	5.50%
Frais de sortie	Aucun

Le pourcentage indiqué est le maximum pouvant être prélevé sur votre capital avant que celui-ci ne soit investi.

**Frais prélevés par le fonds sur une année**

Frais courants	2.03%
----------------	-------

**Frais prélevés par le fonds dans certaines circonstances**

Commission de performance	Aucune
---------------------------	--------

Les frais d'entrée et de sortie indiqués constituent des maximums. Dans certains cas, il peut arriver que vous ayez moins à payer ; vous pouvez obtenir le montant effectif de ces frais auprès de votre conseiller financier.

Les frais courants se basent sur les dépenses encourues pendant la période de douze mois close fin décembre 2019. Ils sont ajustés en fonction des modifications budgétaires mises en place pour 2019. Ces frais peuvent varier d'une année à l'autre. Ils excluent :

- les commissions de performance
- les frais de transaction, excepté dans le cas de frais d'entrée / de sortie payés par le Compartiment lors de l'achat ou la vente de parts d'un autre organisme de placement collectif

Pour plus d'informations sur les frais, veuillez consulter la section « Frais » du prospectus, disponible sur le site [www.axa-im.com](http://www.axa-im.com).

## Performances passées

- AXA WF Framlington Longevity Economy A (H)  
Capitalisation EUR (ISIN : LU1830283831)
- 100% MSCI AC World Total Return Net



Les performances passées ne préjugent pas des performances futures.

Les performances passées sont indiquées après déduction des frais courants. Tous frais d'entrée / de sortie sont exclus du calcul.

Le Compartiment a été lancé le 12/01/2007 et la classe d'actions en 2018. Les performances passées ont été calculées en EUR et sont exprimées en pourcentage d'évolution de la Valeur liquidative du Compartiment à la fin de chaque année.

La performance du Compartiment n'est pas alignée sur celle de l'indice de référence.

Pour les différentes classes d'actions du Compartiment, la performance de l'indice de référence est indiquée dans la section « Performances passées ». Elle est soit convertie dans le devise de la classe d'actions correspondante, soit couverte contre la devise de référence du Compartiment s'il s'agit de classes d'actions couvertes (« indice de référence couvert »). Lorsque l'indice de référence couvert n'est pas disponible, l'indice de référence est indiqué dans la devise de référence du Compartiment. La performance de l'indice de référence indiqué peut donc être différente de celle de la classe d'actions correspondante du fait que l'écart de performance inhérent à l'activité de couverture du risque de change n'est pas pris en compte dans l'indice de référence.

## Informations pratiques

**Dépositaire :**

State Street Bank International GmbH, Luxembourg Branch  
49, Avenue J.F. Kennedy L-1855 Luxembourg

**Autres informations :**

De plus amples informations sur ce Compartiment, telles que le prospectus complet ainsi que les derniers rapports annuels et semestriels, peuvent être obtenues gratuitement en anglais, allemand, français, espagnol et italien auprès de la Société de gestion du Compartiment, de l'agent administratif central, des distributeurs du Compartiment, ou en ligne sur [www.axa-im.com](http://www.axa-im.com). D'autres classes d'actions sont disponibles pour ce Compartiment. Pour plus d'informations sur les autres classes d'actions, veuillez consulter le prospectus, disponible sur [www.axa-im.com](http://www.axa-im.com). Les détails de la mise à jour de la politique de rémunération de la société sont disponibles en ligne à la page <https://www.axa-im.com/en/remuneration>. Ils décrivent les modalités d'attribution des rémunérations et des avantages aux salariés, ainsi que des informations sur le comité de rémunération. Sur demande, la société met une version papier à disposition gratuitement. Chaque Compartiment correspond à une partie différente des actifs et passifs de l'OPCVM. Par conséquent, les actifs de chaque Compartiment sont séparés des actifs des autres Compartiments et exclusivement destinés à satisfaire les droits des investisseurs en rapport avec ledit Compartiment et le droit des créanciers dont les demandes surviennent en relation avec la création, le fonctionnement ou la liquidation dudit Compartiment.

**Publication de la Valeur liquidative :**

La Valeur liquidative par action est disponible sur [www.axa-im.com](http://www.axa-im.com) ainsi qu'au siège social de la Société de gestion.

**Législation fiscale :**

Le Compartiment est soumis aux lois et réglementations fiscales en vigueur au Luxembourg. En fonction de votre propre pays de résidence, ceci pourrait avoir un impact sur vos investissements. Pour de plus amples détails, veuillez consulter un Conseiller fiscal.

**Déclaration de responsabilité :**

AXA Funds Management S.A. ne peut être tenu responsable que sur la base d'informations contenues dans ce document qui s'avèreraient erronées, inexactes ou incohérentes avec les parties correspondantes du prospectus du Compartiment.

**Transfert entre Compartiments :**

Les actionnaires peuvent souscrire à toute classe d'actions de tout Compartiment à convertir en classes d'actions de tout autre Compartiment, sous réserve que les conditions d'accès à la classe, au type ou sous-type d'actifs cible soient remplies à l'égard de ce Compartiment, sur la base de leur Valeur liquidative respective calculée le Jour de Valorisation suivant la réception de la demande de conversion. Les coûts de rachat et de souscription liés à la conversion peuvent être imputés à l'actionnaire, tel qu'indiqué dans le prospectus. Pour plus d'informations sur la façon de changer de compartiment, veuillez consulter le prospectus, section transfert entre Compartiments, disponible sur [www.axa-im.com](http://www.axa-im.com).

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de ce fonds. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce fonds et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

## FRAMLINGTON EQUITIES

# AXA World Funds - Framlington Robotech

Un compartiment de AXA World Funds SICAV

Classe d'actions : AXA World Funds - Framlington Robotech A (Hedged) Capitalisation EUR (ISIN : LU1644517127)

Ce compartiment est géré par AXA Funds Management S.A., filiale de AXA IM Groupe

## Objectif et politique d'investissement

### Objectif d'investissement

Le Compartiment vise à générer une croissance du capital à long terme, en USD, à partir d'un portefeuille d'actions en investissant dans des actions cotées et des titres assimilables.

### Politique d'investissement

Le Compartiment est géré de manière active et fait référence à l'indice MSCI AC World Total Return Net (l'« Indice de Référence ») uniquement à des fins de comparaison. Le Gestionnaire Financier dispose de toute latitude dans la composition du portefeuille du Compartiment et peut exposer ce dernier à des entreprises, des pays ou des secteurs qui ne sont pas inclus dans l'Indice de Référence. Les divergences de portefeuille et de performance entre le Compartiment et l'Indice de Référence ne sont soumises à aucune restriction.

Le Compartiment cherchera à atteindre ses objectifs en investissant au moins deux tiers de son actif net dans des actions et des instruments assimilables émis par des sociétés de toutes capitalisations du monde entier qui opèrent dans le cadre du thème croissant lié à la robotique et aux technologies connexes.

Les décisions d'investissement se basent à la fois sur une analyse macroéconomique et sur une analyse spécifique des secteurs et des sociétés. Les sociétés visées seront actives dans les domaines de la robotique industrielle et également du transport, de la santé, des semi-conducteurs, des logiciels et d'autres technologies liées à la robotique. Le Gestionnaire Financier sélectionnera parmi les sociétés visées des candidates bénéficiant d'équipes dirigeantes solides et dont l'on s'attend à ce qu'elles aient un impact positif important sur leurs résultats financiers à un horizon de moyen à long terme grâce à la conception, la production et l'utilisation de technologies de robotique dans leurs domaines d'activité respectifs.

L'allocation d'actifs n'est pas prédéterminée du point de vue géographique et le Compartiment peut investir son actif net aussi bien dans des marchés développés qu'émergents.

Le Compartiment peut également investir dans des instruments du marché monétaire.

Le Compartiment applique la politique d'AXA Investment Managers en matière de standards Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance (« Standards ESG ») disponible sur [www.axa-im.com/en/responsible-investing](http://www.axa-im.com/en/responsible-investing), selon laquelle le Gestionnaire Financier vise à intégrer les Standards ESG au processus d'investissement en appliquant des exclusions sectorielles spécifiques telles que le tabac et les armes au phosphore blanc, et en excluant les investissements dans des titres émis par des sociétés en grave violation des principes du Pacte Mondial des Nations Unies et affichant les scores ESG les plus faibles tels que décrit dans la politique. Le Gestionnaire Financier applique obligatoirement en permanence les Standards ESG lors du processus de sélection des titres, à l'exception des produits dérivés et des OPC sous-jacents éligibles.

Dans la limite de 200 % de son actif net, le Compartiment peut utiliser des investissements directs et/ou des produits dérivés pour atteindre son objectif d'investissement. Des produits dérivés peuvent également être utilisés à des fins de couverture.

L'objectif de la Classe d'Actions est la couverture du risque de change découlant de l'écart entre la devise de référence du Compartiment et la devise de cette Classe d'Actions via le recours à des instruments dérivés, tout en conservant l'allocation définie au titre de la Politique d'investissement du Compartiment.

### Politique de distribution

Dans le cas des classes d'actions de capitalisation (Cap), le dividende est réinvesti.

### Devise du compartiment

La devise de référence du Compartiment est USD.

### Horizon d'investissement

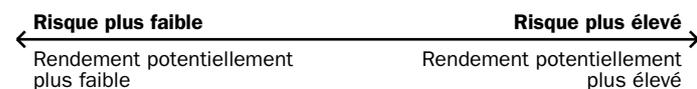
Ce Compartiment peut ne pas être adapté aux investisseurs qui envisagent de retirer leur capital avant 8 ans.

### Souscription et Rachat

Les ordres de souscription, de conversion ou de rachat doivent être reçus par l'Agent de Registre et de Transfert tout Jour de Valorisation au plus tard à 15h00 (heure du Luxembourg). Ces ordres seront traités sur la base de la Valeur Liquidative calculée ce même Jour de Valorisation. Nous attirons l'attention des investisseurs sur la possibilité d'un délai de traitement supplémentaire dû à l'éventuelle participation d'intermédiaires tels que des Conseillers Financiers ou des distributeurs.

La Valeur Liquidative de ce Compartiment est calculée quotidiennement.

## Profil de risque et de rendement



La catégorie de risque est calculée sur la base de données historiques et ne constitue pas nécessairement un indicateur fiable du futur profil de risque du Compartiment.

La catégorie de risque indiquée n'est pas garantie et peut évoluer avec le

temps.

La catégorie la plus faible n'est pas synonyme d'absence de risque.

### Pourquoi le Compartiment est-il dans cette catégorie ?

Le Compartiment n'est pas garanti en capital. Le Compartiment investit sur les marchés financiers et utilise des techniques et des instruments qui peuvent être sujets à des variations soudaines et significatives, ce qui peut engendrer d'importants gains ou pertes.

### Risques additionnels

Risque de contrepartie : risque de faillite, d'insolvabilité ou de défaillance d'une contrepartie du Compartiment, pouvant entraîner un défaut de paiement ou de livraison.

## FRAMLINGTON EQUITIES AXA World Funds - Framlington Robotech

### Frais

Les frais dont vous vous acquittez sont destinés à couvrir les coûts d'exploitation du fonds, y compris les coûts de commercialisation et de distribution des parts. Ces frais réduisent la croissance potentielle des investissements.

#### Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement

Frais d'entrée	5.50%
Frais de sortie	Aucun

Le pourcentage indiqué est le maximum pouvant être prélevé sur votre capital avant que celui-ci ne soit investi.

#### Frais prélevés par le fonds sur une année

Frais courants	1.78%
----------------	-------

#### Frais prélevés par le fonds dans certaines circonstances

Commission de performance	Aucune
---------------------------	--------

Les frais d'entrée et de sortie indiqués constituent des maximums. Dans certains cas, il peut arriver que vous ayez moins à payer ; vous pouvez obtenir le montant effectif de ces frais auprès de votre conseiller financier.

Les frais courants se basent sur les dépenses encourues pendant la période de douze mois close fin décembre 2019. Ils sont ajustés en fonction des modifications budgétaires mises en place pour 2019. Ces frais peuvent varier d'une année à l'autre. Ils excluent :

- les commissions de performance
- les frais de transaction, excepté dans le cas de frais d'entrée / de sortie payés par le Compartiment lors de l'achat ou la vente de parts d'un autre organisme de placement collectif

Pour plus d'informations sur les frais, veuillez consulter la section « Frais » du prospectus, disponible sur le site [www.axa-im.com](http://www.axa-im.com).

### Performances passées

- AXA WF Framlington Robotech A (H)  
Capitalisation EUR (ISIN : LU1644517127)
- 100% MSCI AC World Total Return Net



Les performances passées ne préjugent pas des performances futures.

Les performances passées sont indiquées après déduction des frais courants. Tous frais d'entrée / de sortie sont exclus du calcul.

Le Compartiment a été lancé le 19/12/2016 et la classe d'actions en 2017.

Les performances passées ont été calculées en EUR et sont exprimées en pourcentage d'évolution de la Valeur liquidative du Compartiment à la fin de chaque année.

La performance du Compartiment n'est pas alignée sur celle de l'indice de référence.

Pour les différentes classes d'actions du Compartiment, la performance de l'indice de référence est indiquée dans la section « Performances passées ». Elle est soit convertie dans le devise de la classe d'actions correspondante, soit couverte contre la devise de référence du Compartiment s'il s'agit de classes d'actions couvertes (« indice de référence couvert »). Lorsque l'indice de référence couvert n'est pas disponible, l'indice de référence est indiqué dans la devise de référence du Compartiment. La performance de l'indice de référence indiqué peut donc être différente de celle de la classe d'actions correspondante du fait que l'écart de performance inhérent à l'activité de couverture du risque de change n'est pas pris en compte dans l'indice de référence.

### Informations pratiques

#### Dépositaire :

State Street Bank International GmbH, Luxembourg Branch  
49, Avenue J.F. Kennedy  
L-1855 Luxembourg

#### Autres informations :

De plus amples informations sur ce Compartiment, telles que le prospectus complet ainsi que les derniers rapports annuels et semestriels, peuvent être obtenues gratuitement en anglais, allemand, français, espagnol et italien auprès de la Société de gestion du Compartiment, de l'agent administratif central, des distributeurs du Compartiment, ou en ligne sur [www.axa-im.com](http://www.axa-im.com). D'autres classes d'actifs sont disponibles pour ce Compartiment. Pour plus d'informations sur les autres classes d'actifs, veuillez consulter le prospectus, disponible sur [www.axa-im.com](http://www.axa-im.com).

Le détail de la politique de rémunération actualisée de la société est publié en ligne à l'adresse <https://www.axa-im.com/en/remuneration>. Cette politique inclut la description de la manière dont les rémunérations et avantages sont octroyés aux salariés, et des informations sur le comité de rémunération. La société en fournira gratuitement un exemplaire imprimé sur demande.

#### Publication de la Valeur liquidative :

La Valeur liquidative par action est disponible sur [www.axa-im.com](http://www.axa-im.com) ainsi qu'au siège social de la Société de gestion.

#### Législation fiscale :

Le Compartiment est soumis aux lois et réglementations fiscales en vigueur au Luxembourg. En fonction de votre propre pays de résidence, ceci pourrait avoir un impact sur vos investissements. Pour de plus amples détails, veuillez consulter un Conseiller fiscal.

#### Déclaration de responsabilité :

AXA Funds Management S.A. ne peut être tenu responsable que sur la base d'informations contenues dans ce document qui s'avèreraient erronées, inexactes ou incohérentes avec les parties correspondantes du prospectus du Compartiment.

#### Transfert entre Compartiments :

Les actionnaires peuvent souscrire à toute classe d'actions de tout Compartiment à convertir en classes d'actions de tout autre Compartiment, sous réserve que les conditions d'accès à la classe, au type ou sous-type d'actifs cible soient remplies à l'égard de ce Compartiment, sur la base de leur Valeur liquidative respective calculée le Jour de Valorisation suivant la réception de la demande de conversion.

Les coûts de rachat et de souscription liés à la conversion peuvent être imputés à l'actionnaire, tel qu'indiqué dans le prospectus.

Pour plus d'informations sur la façon de changer de compartiment, veuillez consulter le prospectus, section transfert entre Compartiments, disponible sur [www.axa-im.com](http://www.axa-im.com).

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de ce fonds. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce fonds et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

## FRAMLINGTON EQUITIES

# AXA World Funds - Framlington Women Empowerment

Un compartiment de AXA World Funds SICAV

Classe d'actions : AXA World Funds - Framlington Women Empowerment A (Hedged) Capitalisation EUR (ISIN : LU1737505872)

Ce compartiment est géré par AXA Funds Management S.A., filiale de AXA IM Groupe

## Objectif et politique d'investissement

### Objectif d'investissement

Le Compartiment vise à générer une croissance du capital sur le long terme, en USD, au moyen d'un portefeuille d'actions cotées et de titres assimilables d'entreprises qui créent de la valeur financière et sociétale en encourageant la mixité hommes-femmes et en tirant parti du rôle croissant joué par les femmes dans l'économie.

### Politique d'investissement

Le Compartiment est géré de manière active afin de saisir les opportunités qui se présentent sur le marché actions, en investissant principalement dans des actions d'entreprises faisant partie de l'univers de l'indice MSCI AC World Total Return (l'« Indice de Référence »). Dans le cadre du processus d'investissement, le Gestionnaire Financier bénéficie d'un large pouvoir discrétionnaire sur la composition du portefeuille du Compartiment et peut prendre, sur la base de ses convictions d'investissement, d'importantes positions surpondérées et sous-pondérées sur les pays, les secteurs et les sociétés par rapport à la composition de l'Indice de Référence et/ou exposer le Compartiment à des sociétés, des pays ou des secteurs qui ne sont pas inclus dans l'Indice de Référence, bien que les composants de l'Indice de Référence soient généralement représentatifs du portefeuille du Compartiment. Par conséquent, l'écart avec l'Indice de Référence peut être important.

Le Compartiment cherche à atteindre ses objectifs en investissant au minimum deux tiers de son actif net dans des actions et des titres assimilables émis dans le monde entier par des sociétés de toutes capitalisations qui (i) sont leaders dans la réduction des inégalités entre les sexes et encouragent la mixité, (ii) présentent une proportion élevée de femmes à des postes de direction et/ou (iii) sont déterminées à accroître la participation des femmes à leurs organes de direction conformément aux « Principes d'autonomisation des femmes » des Nations Unies et mettent en œuvre des politiques favorables aux femmes.

Les décisions d'investissement se basent à la fois sur une analyse macroéconomique et sur une analyse spécifique des secteurs et des sociétés. Le processus de sélection de titres repose sur une analyse rigoureuse du modèle économique, de la qualité de l'équipe de direction, des perspectives de croissance et du profil risque/rendement des sociétés, et plus particulièrement de la performance potentielle à moyen ou long terme de celles qui démontrent leur ferme engagement à encourager l'accès des femmes à des postes de direction. Il repose également sur des filtres d'investissement responsable et une analyse des critères correspondants ainsi que sur une évaluation, un suivi et une mesure d'impact pour vérifier et démontrer que les résultats recherchés peuvent être atteints.

L'allocation d'actifs n'est pas prédéterminée du point de vue géographique et le Compartiment peut investir son actif net aussi bien dans des marchés développés qu'émergents.

Le Compartiment peut également investir jusqu'à un tiers de son actif net dans des Instruments du marché monétaire.

Le Compartiment adopte une approche d'investissement socialement responsable en appliquant une méthodologie Best-in-Class conformément à laquelle le Gestionnaire Financier applique obligatoirement en permanence les critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) lors du processus de sélection des titres, à l'exception des produits dérivés et des OPC sous-jacents éligibles. L'univers d'investissement éligible est donc réduit et défini en fonction de critères ESG, le périmètre des titres ESG éligibles étant revu tous les six mois au minimum, tel que décrit dans le code de transparence du Compartiment disponible sur <https://www.axa-im.com/fund-centre>.

Le Compartiment applique la politique d'AXA Investment Managers en matière de standards Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance (« Standards ESG ») disponible sur [www.axa-im.com/en/responsible-investing](http://www.axa-im.com/en/responsible-investing), selon laquelle le Gestionnaire Financier vise à intégrer les Standards ESG au processus d'investissement en appliquant des exclusions sectorielles spécifiques telles que le tabac et les armes au phosphore blanc, et en excluant les investissements dans des titres émis par des sociétés en grave violation des principes du Pacte Mondial des Nations Unies et affichant les scores ESG les plus faibles tels que décrit dans la politique. Le Gestionnaire Financier applique obligatoirement en permanence les Standards ESG lors du processus de sélection des titres, à l'exception des produits dérivés et des OPC sous-jacents éligibles.

Dans la limite de 200 % de son actif net, le Compartiment peut utiliser des investissements directs et/ou des produits dérivés pour atteindre son objectif d'investissement. Des produits dérivés peuvent également être utilisés à des fins de couverture.

L'objectif de la Classe d'Actions est la couverture du risque de change découlant de l'écart entre la devise de référence du Compartiment et la devise de cette Classe d'Actions via le recours à des instruments dérivés, tout en conservant l'allocation définie au titre de la Politique d'investissement du Compartiment.

### Politique de distribution

Dans le cas des classes d'actions de capitalisation (Cap), le dividende est réinvesti.

### Devise du compartiment

La devise de référence du Compartiment est USD.

### Horizon d'investissement

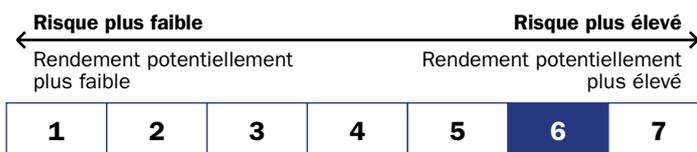
Ce Compartiment peut ne pas être adapté aux investisseurs qui envisagent de retirer leur capital avant 8 ans.

### Souscription et Rachat

Les ordres de souscription, de conversion ou de rachat doivent être reçus par l'Agent de Registre et de Transfert tout Jour de Valorisation au plus tard à 15h00 (heure du Luxembourg). Ces ordres seront traités sur la base de la Valeur Liquidative calculée ce même Jour de Valorisation. Nous attirons l'attention des investisseurs sur la possibilité d'un délai de traitement supplémentaire dû à l'éventuelle participation d'intermédiaires tels que des Conseillers Financiers ou des distributeurs.

La Valeur Liquidative de ce Compartiment est calculée quotidiennement.

## Profil de risque et de rendement



La catégorie de risque est calculée sur la base de données historiques et ne constitue pas nécessairement un indicateur fiable du futur profil de risque du Compartiment.

La catégorie de risque indiquée n'est pas garantie et peut évoluer avec le temps.

La catégorie la plus faible n'est pas synonyme d'absence de risque.

### Pourquoi le Compartiment est-il dans cette catégorie ?

Le Compartiment n'est pas garanti en capital. Le Compartiment investit sur les marchés financiers et utilise des techniques et des instruments qui peuvent être sujets à des variations soudaines et significatives, ce qui peut

engendrer d'importants gains ou pertes.

### Risques additionnels

Risque de contrepartie : risque de faillite, d'insolvabilité ou de défaillance d'une contrepartie du Compartiment, pouvant entraîner un défaut de paiement ou de livraison.

Risque géopolitique : les investissements dans des titres émis ou cotés dans différents pays peuvent impliquer l'application de normes et de réglementations différentes. Ces investissements peuvent être affectés par l'évolution des taux de change, des lois ou restrictions applicables à ces investissements, de la réglementation sur le contrôle des changes ou de la volatilité des cours.

## FRAMLINGTON EQUITIES AXA World Funds - Framlington Women Empowerment

### Frais

Les frais dont vous vous acquittez sont destinés à couvrir les coûts d'exploitation du fonds, y compris les coûts de commercialisation et de distribution des parts. Ces frais réduisent la croissance potentielle des investissements.

#### Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement

Frais d'entrée	5.50%
Frais de sortie	Aucun

Le pourcentage indiqué est le maximum pouvant être prélevé sur votre capital avant que celui-ci ne soit investi.

#### Frais prélevés par le fonds sur une année

Frais courants	1.79%
----------------	-------

#### Frais prélevés par le fonds dans certaines circonstances

Commission de performance	Aucune
---------------------------	--------

Les frais d'entrée et de sortie indiqués constituent des maximums. Dans certains cas, il peut arriver que vous ayez moins à payer ; vous pouvez obtenir le montant effectif de ces frais auprès de votre conseiller financier.

Les frais courants se basent sur les dépenses encourues pendant la période de douze mois close fin décembre 2019. Ils sont ajustés en fonction des modifications budgétaires mises en place pour 2019. Ces frais peuvent varier d'une année à l'autre. Ils excluent :

- les commissions de performance
- les frais de transaction, excepté dans le cas de frais d'entrée / de sortie payés par le Compartiment lors de l'achat ou la vente de parts d'un autre organisme de placement collectif

Pour plus d'informations sur les frais, veuillez consulter la section « Frais » du prospectus, disponible sur le site [www.axa-im.com](http://www.axa-im.com).

### Performances passées

- AXA WF Framlington Women Empowerment A (H)  
Capitalisation EUR (ISIN : LU1737505872)
- 100% MSCI AC World Total Return Net



Les performances passées ne préjugent pas des performances futures.

Les performances passées sont indiquées après déduction des frais courants. Tous frais d'entrée / de sortie sont exclus du calcul.

Le Compartiment a été lancé le 28/02/2017 et la classe d'actions en 2018. Les performances passées ont été calculées en EUR et sont exprimées en pourcentage d'évolution de la Valeur liquidative du Compartiment à la fin de chaque année.

La performance du Compartiment n'est pas alignée sur celle de l'indice de référence.

Pour les différentes classes d'actions du Compartiment, la performance de l'indice de référence est indiquée dans la section « Performances passées ». Elle est soit convertie dans le devise de la classe d'actions correspondante, soit couverte contre la devise de référence du Compartiment s'il s'agit de classes d'actions couvertes (« indice de référence couvert »). Lorsque l'indice de référence couvert n'est pas disponible, l'indice de référence est indiqué dans la devise de référence du Compartiment. La performance de l'indice de référence indiqué peut donc être différente de celle de la classe d'actions correspondante du fait que l'écart de performance inhérent à l'activité de couverture du risque de change n'est pas pris en compte dans l'indice de référence.

### Informations pratiques

#### Dépositaire :

State Street Bank International GmbH, Luxembourg Branch  
49, Avenue J.F. Kennedy  
L-1855 Luxembourg

#### Autres informations :

De plus amples informations sur ce Compartiment, telles que le prospectus complet ainsi que les derniers rapports annuels et semestriels, peuvent être obtenues gratuitement en anglais, allemand, français, espagnol et italien auprès de la Société de gestion du Compartiment, de l'agent administratif central, des distributeurs du Compartiment, ou en ligne sur [www.axa-im.com](http://www.axa-im.com). D'autres classes d'actifs sont disponibles pour ce Compartiment. Pour plus d'informations sur les autres classes d'actions, veuillez consulter le prospectus, disponible sur [www.axa-im.com](http://www.axa-im.com).

Le détail de la politique de rémunération actualisée de la société est publié en ligne à l'adresse <https://www.axa-im.com/en/remuneration>. Cette politique inclut la description de la manière dont les rémunérations et avantages sont octroyés aux salariés, et des informations sur le comité de rémunération. La société en fournira gratuitement un exemplaire imprimé sur demande.

#### Publication de la Valeur liquidative :

La Valeur liquidative par action est disponible sur [www.axa-im.com](http://www.axa-im.com) ainsi qu'au siège social de la Société de gestion.

#### Législation fiscale :

Le Compartiment est soumis aux lois et réglementations fiscales en vigueur au Luxembourg. En fonction de votre propre pays de résidence, ceci pourrait avoir un impact sur vos investissements. Pour de plus amples détails, veuillez consulter un Conseiller fiscal.

#### Déclaration de responsabilité :

AXA Funds Management S.A. ne peut être tenu responsable que sur la base d'informations contenues dans ce document qui s'avèreraient erronées, inexactes ou incohérentes avec les parties correspondantes du prospectus du Compartiment.

#### Transfert entre Compartiments :

Les actionnaires peuvent souscrire à toute classe d'actions de tout Compartiment à convertir en classes d'actions de tout autre Compartiment, sous réserve que les conditions d'accès à la classe, au type ou sous-type d'actifs cible soient remplies à l'égard de ce Compartiment, sur la base de leur Valeur liquidative respective calculée le Jour de Valorisation suivant la réception de la demande de conversion.

Les coûts de rachat et de souscription liés à la conversion peuvent être imputés à l'actionnaire, tel qu'indiqué dans le prospectus.

Pour plus d'informations sur la façon de changer de compartiment, veuillez consulter le prospectus, section transfert entre Compartiments, disponible sur [www.axa-im.com](http://www.axa-im.com).

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de ce fonds. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce fonds et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

### Sustainable Energy Fund

Un Compartiment de BlackRock Global Funds

Class A2 EUR Hedged

ISIN: LU1822773807

Société de Gestion : BlackRock (Luxembourg) S.A.

## Objectifs et politique d'investissement

- ▶ Le Fonds vise à optimiser le rendement de votre investissement, en combinant croissance du capital et revenu des actifs du Fonds.
- ▶ Le Fonds investit à l'échelle mondiale au moins 70 % du total de ses actifs en titres de participation (par exemple actions) de sociétés du secteur des énergies renouvelables.
- ▶ Les sociétés du secteur des énergies renouvelables englobent les sociétés dont les activités consistent en des énergies alternatives et technologies énergétiques, y compris : technologies des énergies renouvelables ; promoteurs du domaine des énergies renouvelables ; combustibles de substitution ; efficacité énergétique ; énergie et infrastructure habilitantes.
- ▶ Le Fonds n'investira pas dans des sociétés qui sont classées dans les secteurs suivants (comme défini par la norme mondiale de taxonomie des secteurs) : charbon et consommables, exploration et production de gaz et de pétrole, ainsi que gaz et pétrole intégrés.
- ▶ Le gestionnaire financier par délégation (GFD) peut utiliser les instruments financiers dérivés (IFD) (c.-à-d. des investissements dont le prix repose sur un ou plusieurs actifs sous-jacents) à des fins d'investissement pour aider à la réalisation de l'objectif d'investissement du Fonds et/ou pour réduire le risque du portefeuille du fonds, réduire les coûts d'investissement et générer un revenu supplémentaire. Le Fonds peut, via les IFD, créer différents niveaux d'effets de levier (c.-à-d. que l'exposition du Fonds au marché est supérieure à la valeur de ses actifs).
- ▶ Le Fonds est géré activement. Le GFD peut choisir les investissements du Fonds et n'est pas contraint par un indice de référence dans ce processus. Les investisseurs doivent utiliser le MSCI All Countries World Index pour comparer la performance du Fonds.
- ▶ Recommandation : Ce Fonds pourrait ne pas convenir pour un investissement à court terme.
- ▶ Vos actions ne seront pas des actions de distribution (c'est-à-dire que les dividendes seront inclus dans leur valeur).
- ▶ La devise de référence du Fonds est le dollar américain. Les actions de cette catégorie sont achetées et vendues en euro. Cette différence de devise peut avoir une incidence sur la performance de vos actions.
- ▶ Vos actions seront « couvertes » en vue de réduire l'effet des fluctuations des taux de change entre la devise dans laquelle elles sont libellées et la devise de référence du Fonds. Toutefois, il se peut que la stratégie de couverture n'élimine pas totalement le risque de change, ce qui, par conséquent, peut avoir une incidence sur les performances de vos actions.
- ▶ Vous pouvez acheter et vendre vos actions chaque jour. L'investissement initial minimal pour cette catégorie d'actions est de 5 000 USD ou sa contre-valeur en devise.

Pour de plus amples informations relatives au Fonds, aux classes d'actions/de parts, aux risques et aux frais, veuillez consulter le prospectus du Fonds, disponible sur les pages produits du site [www.blackrock.com](http://www.blackrock.com).

## Profil de Risque et de Rendement



- ▶ L'indicateur de risque a été calculé en intégrant des données historiques simulées et pourrait ne pas constituer une indication fiable quant au profil de risque futur du Fonds.
- ▶ La catégorie de risque indiquée n'est pas garantie et peut changer avec le temps.
- ▶ La catégorie de risque la plus basse n'est pas synonyme d'investissement sans risque.
- ▶ Le Fonds appartient à la catégorie 6 en raison de la nature de ses investissements, qui comprennent les risques présentés ci-dessous. Ces facteurs peuvent avoir une incidence sur la valeur des investissements du Fonds ou exposer le Fonds à des pertes.
  - Le risque d'investissement est concentré sur des secteurs, pays, devises ou sociétés spécifiques. Cela signifie que le Fonds est plus sensible à tout événement localisé d'ordre économique, de marché, politique ou réglementaire.
  - La valeur des actions ou titres liés à des actions est sensible aux mouvements de marché boursier quotidiens ainsi qu'à l'actualité politique et économique, aux résultats des entreprises et aux événements significatifs d'entreprises.
  - Les investissements dans des titres liés aux nouvelles énergies sont sujets aux préoccupations environnementales, à la fiscalité, aux réglementations gouvernementales, et aux variations de prix et de l'offre.
- ▶ Les risques spécifiques que l'indicateur de risque ne prend pas adéquatement en considération comprennent :
  - Risque de contrepartie : l'insolvabilité de tout établissement fournissant des services tels que la garde d'actifs ou agissant en tant que contrepartie à des instruments dérivés ou à d'autres instruments peut exposer le Fonds à des pertes financières.

## Frais

Les frais sont utilisés pour payer les coûts d'exploitation du Fonds, y compris ses coûts de commercialisation et de distribution. Ces frais réduisent la croissance potentielle de vos investissements.

Les frais d'entrée et de sortie indiqués sont des maximums. Dans certains cas, il est possible que vous payiez moins. Veuillez consulter votre conseiller financier ou votre distributeur pour connaître le montant effectif des frais d'entrée et de sortie.

\*Soumis à des frais de 2% maximum payés au Fonds lorsque le Gestionnaire soupçonne qu'un investisseur effectue des opérations excessives.

Le montant des frais courants est basé sur les dépenses de la période de douze mois se terminant au 30 juin 2020. Ce chiffre peut varier d'une année sur l'autre. Il ne comprend pas les frais liés aux opérations de portefeuille, à l'exception des frais payés au dépositaire et tous frais d'entrée/de sortie payés à un organisme de placement collectif sous-jacent (le cas échéant).

\*\* Dans la mesure où le Fonds prête des titres pour réduire les coûts, le Fonds percevra 62,5 % du revenu associé produit et les 37,5 % restants seront perçus par BlackRock en sa qualité d'agent de prêt de titres. Etant donné que le partage du revenu de prêts de titres n'augmente pas les coûts d'exploitation du Fonds, celui-ci n'est pas inclus dans les frais courants.

Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement.	
Frais d'entrée	5,00 %
Frais de sortie	Non*

Le pourcentage indiqué est le maximum pouvant être prélevé sur votre capital avant que celui-ci ne soit investi ou avant que le revenu ne vous soit distribué.

Frais prélevés sur le Fonds sur une année	
Frais courants	1,99 %**

Frais prélevés par le Fonds dans certaines circonstances	
Commission de performance	Non

## Performance Passée

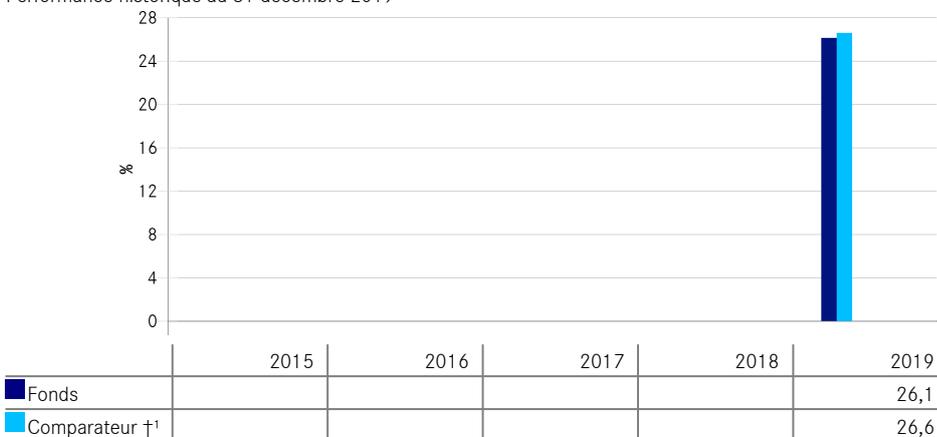
La performance passée n'est pas une indication de la performance future.

Le tableau illustre la performance annuelle du Fonds en EUR pour chaque année calendaire pour la période affichée dans le tableau. Elle est exprimée en pourcentage de la valeur d'inventaire nette du Fonds à chaque clôture d'exercice. Le Fonds a été lancé en 2001. La catégorie de parts de fonds a été lancée en 2018.

La performance indiquée est calculée après déduction des frais courants. Les frais d'entrée/de sortie ne sont pas inclus dans le calcul.

†<sup>1</sup>MSCI All Country World Index (USD)

Performance historique au 31 décembre 2019



## Informations Pratiques

- ▶ Le dépositaire du Fonds est The Bank of New York Mellon SA / NV, filiale du Luxembourg.
- ▶ Des informations complémentaires sur le Fonds sont disponibles dans les rapports annuels et semestriels les plus récents de BlackRock Global Funds (BGF). Ces documents sont disponibles gratuitement en anglais et dans certaines autres langues. Ils peuvent être obtenus, ainsi que d'autres informations telles que le prix des actions, sur le site Internet de BlackRock, [www.blackrock.com](http://www.blackrock.com), ou en appelant les Services aux Investisseurs Internationaux au +44 (0) 20 7743 3300.
- ▶ Les investisseurs sont priés de noter que la législation fiscale applicable au Fonds peut avoir un impact sur la situation fiscale de leur investissement dans le Fonds.
- ▶ Le Fonds est un compartiment de BGF, une SICAV à compartiments. Le présent document est spécifique au Fonds et à la catégorie de parts de fonds mentionnés au début du présent document. Le prospectus et les rapports annuels et semestriels, par contre, sont préparés pour la SICAV.
- ▶ La responsabilité de BGF ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus du Fonds.
- ▶ En vertu du droit luxembourgeois, les passifs des compartiments de BGF sont séparés (c'est-à-dire que les actifs du Fonds ne seront pas utilisés pour acquitter les passifs d'autres compartiments de BGF). En outre, les actifs du Fonds sont détenus séparément des actifs des autres compartiments.
- ▶ Les investisseurs peuvent échanger leurs actions du Fonds contre des actions d'un autre compartiment de BGF sous réserve du respect de certaines conditions comme il est mentionné dans le prospectus.
- ▶ La Politique de rémunération de la Société de gestion, qui décrit les modalités de définition et d'attribution des rémunérations et des avantages ainsi que les modalités de gouvernance connexes, sera disponible sur le site [www.blackrock.com/Remunerationpolicy](http://www.blackrock.com/Remunerationpolicy) ou sur demande auprès du siège social de la Société de gestion.

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de ce fonds. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce fonds et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

### World Technology Fund

Un Compartiment de BlackRock Global Funds

Class A2 EUR Hedged

ISIN: LU1822773716

Société de Gestion : BlackRock (Luxembourg) S.A.

## Objectifs et politique d'investissement

- ▶ Le Fonds vise à optimiser le rendement de votre investissement, en combinant croissance du capital et revenu des actifs du Fonds.
- ▶ Le Fonds investit à l'échelle mondiale au moins 70 % du total de son actif en actions (et autres titres de participation) de sociétés dont la majeure partie de l'activité fait partie du secteur technologique.
- ▶ Le gestionnaire financier par délégation (GFD) peut utiliser les instruments financiers dérivés (IFD) (c.-à-d. des investissements dont le prix repose sur un ou plusieurs actifs sous-jacents) à des fins d'investissement pour aider à la réalisation de l'objectif d'investissement du Fonds et/ou pour réduire le risque du portefeuille du fonds, réduire les coûts d'investissement et générer un revenu supplémentaire. Le Fonds peut, via les IFD, créer différents niveaux d'effets de levier (c.-à-d. que l'exposition du Fonds au marché est supérieure à la valeur de ses actifs).
- ▶ Le Fonds est géré activement et le GFD peut choisir les investissements du Fonds. Lors de leur sélection, le GFD peut prendre en considération le MSCI AC World Information Technology Index (l'« Indice ») en construisant le portefeuille du Fonds, ainsi qu'à des fins de gestion des risques pour s'assurer que le risque actif (c.-à-d. le degré d'écart par rapport à l'Indice) pris par le Fonds reste approprié compte tenu de l'objectif et de la politique d'investissement du Fonds. Le GFD n'a aucune obligation quant aux composantes ou à la pondération de l'Indice lors de la sélection des investissements. Le GFD peut également utiliser son pouvoir discrétionnaire pour investir dans des titres non inclus dans l'Indice afin de profiter d'opportunités d'investissement spécifiques. Cependant, les exigences sectorielles de l'objectif et de la politique d'investissement peuvent avoir pour effet de limiter l'écart entre les avoirs du portefeuille et l'Indice. Les investisseurs devraient utiliser l'Indice pour comparer la performance du Fonds.
- ▶ Recommandation : Ce Fonds pourrait ne pas convenir pour un investissement à court terme.
- ▶ Vos actions ne seront pas des actions de distribution (c'est-à-dire que les dividendes seront inclus dans leur valeur).
- ▶ La devise de référence du Fonds est le dollar américain. Les actions de cette catégorie sont achetées et vendues en euro. Cette différence de devise peut avoir une incidence sur la performance de vos actions.
- ▶ Vos actions seront « couvertes » en vue de réduire l'effet des fluctuations des taux de change entre la devise dans laquelle elles sont libellées et la devise de référence du Fonds. Toutefois, il se peut que la stratégie de couverture n'élimine pas totalement le risque de change, ce qui, par conséquent, peut avoir une incidence sur les performances de vos actions.
- ▶ Vous pouvez acheter et vendre vos actions chaque jour. L'investissement initial minimal pour cette catégorie d'actions est de 5 000 USD ou sa contre-valeur en devise.

Pour de plus amples informations relatives au Fonds, aux classes d'actions/de parts, aux risques et aux frais, veuillez consulter le prospectus du Fonds, disponible sur les pages produits du site [www.blackrock.com](http://www.blackrock.com).

## Profil de Risque et de Rendement



- ▶ L'indicateur de risque a été calculé en intégrant des données historiques simulées et pourrait ne pas constituer une indication fiable quant au profil de risque futur du Fonds.
- ▶ La catégorie de risque indiquée n'est pas garantie et peut changer avec le temps.
- ▶ La catégorie de risque la plus basse n'est pas synonyme d'investissement sans risque.
- ▶ Le Fonds appartient à la catégorie 6 en raison de la nature de ses investissements, qui comprennent les risques présentés ci-dessous. Ces facteurs peuvent avoir une incidence sur la valeur des investissements du Fonds ou exposer le Fonds à des pertes.
  - Le risque d'investissement est concentré sur des secteurs, pays, devises ou sociétés spécifiques. Cela signifie que le Fonds est plus sensible à tout événement localisé d'ordre économique, de marché, politique ou réglementaire.
  - La valeur des actions ou titres liés à des actions est sensible aux mouvements de marché boursier quotidiens ainsi qu'à l'actualité politique et économique, aux résultats des entreprises et aux événements significatifs d'entreprises.
- ▶ Les risques spécifiques que l'indicateur de risque ne prend pas adéquatement en considération comprennent :
  - Risque de contrepartie : l'insolvabilité de tout établissement fournissant des services tels que la garde d'actifs ou agissant en tant que contrepartie à des instruments dérivés ou à d'autres instruments peut exposer le Fonds à des pertes financières.

## Frais

Les frais sont utilisés pour payer les coûts d'exploitation du Fonds, y compris ses coûts de commercialisation et de distribution. Ces frais réduisent la croissance potentielle de vos investissements.

Les frais d'entrée et de sortie indiqués sont des maximums. Dans certains cas, il est possible que vous payiez moins. Veuillez consulter votre conseiller financier ou votre distributeur pour connaître le montant effectif des frais d'entrée et de sortie.

\*Soumis à des frais de 2% maximum payés au Fonds lorsque le Gestionnaire soupçonne qu'un investisseur effectue des opérations excessives.

Le montant des frais courants est basé sur les dépenses de la période de douze mois se terminant au 31 décembre 2019. Ce chiffre peut varier d'une année sur l'autre. Il ne comprend pas les frais liés aux opérations de portefeuille, à l'exception des frais payés au dépositaire et tous frais d'entrée/de sortie payés à un organisme de placement collectif sous-jacent (le cas échéant).

\*\* Dans la mesure où le Fonds prête des titres pour réduire les coûts, le Fonds percevra 62,5 % du revenu associé produit et les 37,5 % restants seront perçus par BlackRock en sa qualité d'agent de prêt de titres. Etant donné que le partage du revenu de prêts de titres n'augmente pas les coûts d'exploitation du Fonds, celui-ci n'est pas inclus dans les frais courants.

Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement.	
Frais d'entrée	5.00 %
Frais de sortie	Non*
Le pourcentage indiqué est le maximum pouvant être prélevé sur votre capital avant que celui-ci ne soit investi ou avant que le revenu ne vous soit distribué.	
Frais prélevés sur le Fonds sur une année	
Frais courants	1.81 %**
Frais prélevés par le Fonds dans certaines circonstances	
Commission de performance	Non

## Performance Passée

La performance passée n'est pas une indication de la performance future.

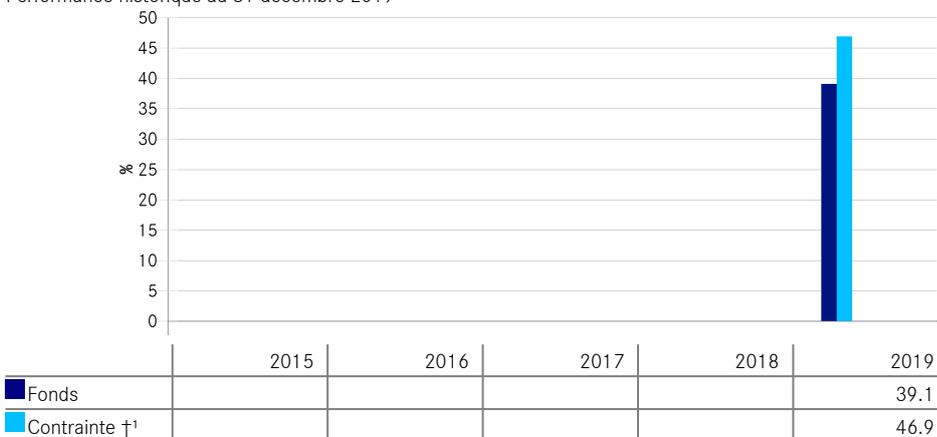
Le tableau illustre la performance annuelle du Fonds en EUR pour chaque année calendaire pour la période affichée dans le tableau. Elle est exprimée en pourcentage de la valeur d'inventaire nette du Fonds à chaque clôture d'exercice. Le Fonds a été lancé en 1995. La catégorie de parts de fonds a été lancée en 2018.

La performance indiquée est calculée après déduction des frais courants. Les frais d'entrée/de sortie ne sont pas inclus dans le calcul.

† MSCI AC World Information Technology Index (USD)

Il n'est pas prévu que la performance du Fonds suive celle de l'indice.

Performance historique au 31 décembre 2019



## Informations Pratiques

- ▶ Le dépositaire du Fonds est The Bank of New York Mellon SA / NV, filiale du Luxembourg.
- ▶ Des informations complémentaires sur le Fonds sont disponibles dans les rapports annuels et semestriels les plus récents de BlackRock Global Funds (BGF). Ces documents sont disponibles gratuitement en anglais et dans certaines autres langues. Ils peuvent être obtenus, ainsi que d'autres informations telles que le prix des actions, sur le site Internet de BlackRock, [www.blackrock.com](http://www.blackrock.com), ou en appelant les Services aux Investisseurs Internationaux au +44 (0) 20 7743 3300.
- ▶ Les investisseurs sont priés de noter que la législation fiscale applicable au Fonds peut avoir un impact sur la situation fiscale de leur investissement dans le Fonds.
- ▶ Le Fonds est un compartiment de BGF, une SICAV à compartiments. Le présent document est spécifique au Fonds et à la catégorie de parts de fonds mentionnés au début du présent document. Le prospectus et les rapports annuels et semestriels, par contre, sont préparés pour la SICAV.
- ▶ La responsabilité de BGF ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus du Fonds.
- ▶ En vertu du droit luxembourgeois, les passifs des compartiments de BGF sont séparés (c'est-à-dire que les actifs du Fonds ne seront pas utilisés pour acquitter les passifs d'autres compartiments de BGF). En outre, les actifs du Fonds sont détenus séparément des actifs des autres compartiments.
- ▶ Le représentant Suisse du Fonds est BlackRock Asset Management Schweiz AG, Bahnhofstrasse 39, 8001 Zürich. L'agent payeur du Fonds est State Street Bank International GmbH, Munich, Zurich Branch, Beethovenstrasse 19, 8027 Zürich. Le prospectus complet, le document d'information clé pour l'investisseur, les statuts ainsi que les rapports annuels et semestriels du Fonds peuvent être obtenus sans frais auprès du représentant suisse.
- ▶ Les investisseurs peuvent échanger leurs actions du Fonds contre des actions d'un autre compartiment de BGF sous réserve du respect de certaines conditions comme il est mentionné dans le prospectus.
- ▶ La Politique de rémunération de la Société de gestion, qui décrit les modalités de définition et d'attribution des rémunérations et des avantages ainsi que les modalités de gouvernance connexes, sera disponible sur le site [www.blackrock.com/Remunerationpolicy](http://www.blackrock.com/Remunerationpolicy) ou sur demande auprès du siège social de la Société de gestion.

# Informations clés pour l'investisseur

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de ce fonds. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce fonds et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

## Disruptive Technology, un compartiment de la SICAV BNP Paribas Funds, en abrégé BNP Paribas

Classe "Classic H EUR Capitalisation" - ISIN code LU1844093135

Ce fonds est géré par BNP PARIBAS ASSET MANAGEMENT Luxembourg, qui fait partie du Groupe BNP Paribas.

### Objectifs et politique d'investissement

Le Fonds cherche à accroître la valeur de ses actifs à moyen terme en investissant dans des actions émises au niveau mondial par des sociétés qui innovent ou bénéficient de technologies innovantes, notamment l'intelligence artificielle, l'informatique en nuage et la robotique.

Il est activement géré et, en tant que tel, peut investir dans des titres qui ne sont pas intégrés dans l'indice, le MSCI World (Hedged in EUR) (NR).

L'équipe d'investissement applique également la Politique d'investissement durable de BNP PARIBAS ASSET MANAGEMENT, qui tient compte des critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) dans les investissements du Fonds.

Les revenus sont réinvestis de manière systématique.

Les investisseurs peuvent demander le rachat de leurs parts sur une base quotidienne (les jours ouvrés bancaires au Luxembourg).

Cette part vise à couvrir son risque de change par rapport à l'exposition de change du portefeuille du compartiment. Toutefois, le risque de change ne peut être totalement supprimé dans la mesure où la technique de couverture se base sur la VNI du compartiment concerné.

### Profil de risque et de rendement

Risque plus faible ← → Risque plus élevé  
Rendement potentiellement plus faible      Rendement potentiellement plus élevé

1	2	3	4	5	<b>6</b>	7
---	---	---	---	---	----------	---

- Les données historiques pourraient ne pas constituer une indication fiable pour le futur.
- La catégorie de risque d'un fonds constitue un indicateur et non un objectif ni une garantie. Elle est susceptible d'évoluer dans le temps.
- La catégorie la plus basse n'indique pas un placement sans risque.
- Pourquoi le fonds relève-t-il de cette catégorie précise ?

La catégorie de risque se justifie par l'investissement effectué principalement dans des Actions, dont la valeur peut varier considérablement. Ces fluctuations sont souvent amplifiées à court terme.

- Plus le risque est élevé, plus l'horizon d'investissement recommandé sera long.

D'autres risques importants pour le fonds, mais qui ne sont pas adéquatement pris en considération par l'indicateur, sont exposés ci-dessous :

- **Risque de liquidité**: Ce risque résulte de la difficulté de vendre un titre à sa juste valeur et dans un laps de temps raisonnable du fait d'un manque d'acheteurs.
- **Risque opérationnel et lié à la garde d'actif**: Certains marchés offrent moins de sécurité que la plupart des marchés réglementés internationaux ; les prestations relatives à la conservation et à la liquidation effectuées pour compte du compartiment investi sur ces marchés, pourraient s'avérer plus risquées.

Pour de plus amples informations concernant les risques, veuillez consulter la section « Risques d'investissement » du prospectus du Fonds, qui est disponible sur [www.bnpparibas-am.com](http://www.bnpparibas-am.com).

## Frais

Les frais que vous acquittez couvrent les coûts d'exploitation du fonds, y compris les frais de commercialisation et de distribution. Ces frais réduisent la croissance potentielle de votre investissement.

Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement	
<b>Frais d'entrée</b>	3,00%
<b>Frais de sortie</b>	Néant
Il s'agit du montant maximum pouvant être prélevé sur votre capital (avant que celui-ci ne soit investi ou avant que le revenu de votre investissement ne vous soit distribué).	
Frais prélevés sur le fonds chaque année	
<b>Frais courants</b>	1,95%
Frais prélevés par le fonds dans certaines circonstances	
<b>Commission de performance</b>	Néant

Les **frais d'entrée** indiqués correspondent aux montants maximums pouvant être prélevés. Ils pourront dans certains cas être inférieurs, renseignez-vous auprès de votre conseiller financier.

Le montant des **frais courants** communiqué ici est une estimation. En raison d'une modification récente de la structure des frais, une estimation est utilisée, plutôt qu'un chiffre ex-post.

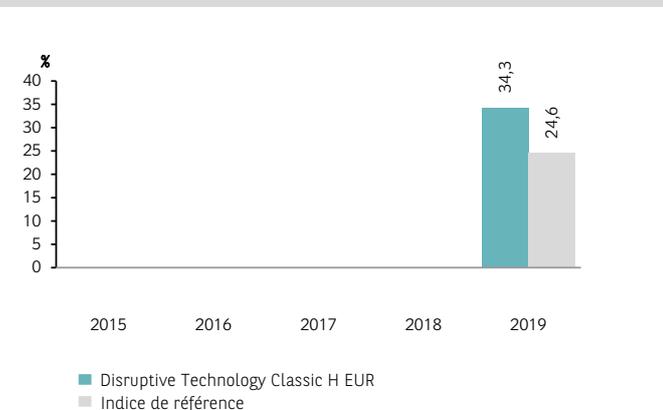
Ce chiffre peut varier d'un exercice à l'autre. Il ne comprend pas:

- Les frais de transaction du portefeuille, à l'exception des frais d'entrée et de sortie payés par le Fonds à l'achat ou à la vente de parts d'un autre organisme de placement collectif.

En cas de conversion, une commission maximale de 1,50% pourra être facturée aux investisseurs.

**Pour en savoir plus sur les frais et commissions, veuillez consulter la section « Frais et commissions » du prospectus du Fonds, disponible à l'adresse [www.bnpparibas-am.com](http://www.bnpparibas-am.com).**

## Performances passées



- Les chiffres relatifs aux performances sont indiqués par classes d'actions, dont la VNI a été calculée en permanence pendant la période du 1er janvier au 31 décembre.
- Les résultats du passé ne constituent pas un indicateur pour l'avenir.
- Les frais courants du fonds sont compris dans le calcul des performances passées. Les frais d'entrée/sortie et les commissions de conversion sont exclus du calcul des performances passées.
- La classe d'action a été lancée en 2018.
- Les performances passées ont été calculées en EUR
- Les rendements sont basés sur la valeur nette d'inventaire après réinvestissement des revenus distribuables.

## Informations pratiques

- Dépositaire : BNP PARIBAS SECURITIES SERVICES-LUXEMBOURG BRANCH
- Des informations supplémentaires concernant le Fonds, incluant les valeurs liquidatives, le dernier prospectus, les derniers rapports annuels et semestriels peuvent être obtenus gratuitement, en français, auprès de BNP PARIBAS ASSET MANAGEMENT Luxembourg, ou sur le site [www.bnpparibas-am.com](http://www.bnpparibas-am.com).
- La législation fiscale luxembourgeoise peut avoir une incidence sur la situation fiscale personnelle de l'investisseur.
- Les détails de la politique de rémunération actualisée, y compris une description de la manière dont les rémunérations et les avantages sont calculés, l'identité des personnes responsables de l'attribution des rémunérations et des avantages, y compris la composition du comité de rémunération, sont disponibles sur le site internet <http://www.bnpparibas-am.com/fr/politique-de-remuneration/> et un exemplaire sur papier sera mis à disposition sur demande.
- La responsabilité de BNP PARIBAS ASSET MANAGEMENT Luxembourg ne peut être engagée que sur la base des déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus du fonds.
- Les investisseurs peuvent échanger des actions d'un compartiment contre des actions d'un autre compartiment de BNP Paribas Funds. Veuillez consulter le prospectus ou contacter votre conseiller financier pour plus de détails.

Ce fonds est agréé au Grand-Duché de Luxembourg et réglementé par la "Commission de Surveillance du Secteur Financier".

Les informations clés pour l'investisseur ici fournies sont exactes et à jour au 19 février 2020.

# Informations clés pour l'investisseur

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de ce fonds. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce fonds et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

## SMaRT Food, un compartiment de la SICAV BNP Paribas Funds, en abrégé BNP Paribas

Classe "Classic H EUR Capitalisation" - ISIN code LU2155810471

Ce fonds est géré par BNP PARIBAS ASSET MANAGEMENT Luxembourg, qui fait partie du Groupe BNP Paribas.

### Objectifs et politique d'investissement

Le Fonds cherche à accroître la valeur de ses actifs à moyen terme en investissant dans des actions émises par des sociétés qui sont actives dans la chaîne d'approvisionnement alimentaire, sélectionnées pour la qualité de leur structure financière et/ou leur potentiel de croissance bénéficiaire.

Il peut investir dans des actions de Chine continentale auxquelles les investisseurs étrangers ont un accès limité telles que les actions A chinoises, qui peuvent être cotées sur un Stock Connect ou au moyen d'une licence spécifique accordée par les autorités chinoises.

Il est activement géré et, en tant que tel, peut investir dans des titres qui ne sont pas intégrés dans l'indice, le MSCI AC World (EUR) NR.

L'équipe d'investissement applique également la Politique d'investissement durable de BNP PARIBAS ASSET MANAGEMENT, qui tient compte des critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) dans les investissements du Fonds.

Les revenus sont réinvestis de manière systématique.

Les investisseurs peuvent demander le rachat de leurs parts sur une base quotidienne (les jours ouvrés bancaires au Luxembourg).

Cette part vise à couvrir son risque de change par rapport à l'exposition de change du portefeuille du compartiment. Toutefois, le risque de change ne peut être totalement supprimé dans la mesure où la technique de couverture se base sur la VNI du compartiment concerné.

### Profil de risque et de rendement



1	2	3	4	5	<b>6</b>	7
---	---	---	---	---	----------	---

- Les données historiques pourraient ne pas constituer une indication fiable pour le futur.
- La catégorie de risque d'un fonds constitue un indicateur et non un objectif ni une garantie. Elle est susceptible d'évoluer dans le temps.
- La catégorie la plus basse n'indique pas un placement sans risque.
- Pourquoi le fonds relève-t-il de cette catégorie précise ?  
La catégorie de risque se justifie par l'investissement effectué principalement dans des Actions, dont la valeur peut fluctuer considérablement. Ces fluctuations sont souvent amplifiées à court terme.
- Plus le risque est élevé, plus l'horizon d'investissement recommandé sera long.

D'autres risques importants pour le fonds, mais qui ne sont pas adéquatement pris en considération par l'indicateur, sont exposés ci-dessous :

- **Risque de liquidité** : Ce risque résulte de la difficulté de vendre un titre à sa juste valeur et dans un laps de temps raisonnable du fait d'un manque d'acheteurs.
- **Risque de contrepartie** : lié à la capacité de la contrepartie sur les marchés de gré à gré à respecter ses engagements tels que le paiement, la livraison ou le remboursement.
- **Risque opérationnel et lié à la garde d'actif** : Certains marchés offrent moins de sécurité que la plupart des marchés réglementés internationaux ; les prestations relatives à la conservation et à la liquidation effectuées pour compte du compartiment investi sur ces marchés, pourraient s'avérer plus risquées.
- **Risque lié aux instruments dérivés** : en investissant dans des instruments dérivés négociés de gré à gré ou cotés, le Fonds vise à couvrir et/ou donner un effet de levier au rendement de sa position. L'attention de l'investisseur est attirée sur le fait que l'effet de levier augmente la volatilité du compartiment.
- **Risque lié au Stock Connect de Shanghai - Hong Kong** : Ce risque concerne la négociation et la compensation de titres via Stock Connect. Stock Connect est soumis à une limitation de quota susceptible de réduire la capacité du fonds à investir dans des actions A chinoises en temps voulu. En outre, Stock Connect étant nouveau, les réglementations n'ont pas été mises à l'épreuve, et il n'y a pas de certitude quant à leur application, ce qui peut affecter la capacité du fonds à faire valoir ses droits et intérêts par rapport aux actions A chinoises.

Pour de plus amples informations concernant les risques, veuillez consulter la section « Risques d'investissement » du prospectus du Fonds, qui est disponible sur [www.bnpparibas-am.com](http://www.bnpparibas-am.com).

## Frais

Les frais que vous acquittez couvrent les coûts d'exploitation du fonds, y compris les frais de commercialisation et de distribution. Ces frais réduisent la croissance potentielle de votre investissement.

Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement	
<b>Frais d'entrée</b>	3,00%
<b>Frais de sortie</b>	Néant
Il s'agit du montant maximum pouvant être prélevé sur votre capital (avant que celui-ci ne soit investi ou avant que le revenu de votre investissement ne vous soit distribué).	
Frais prélevés sur le fonds chaque année	
<b>Frais courants</b>	2,20%
Frais prélevés par le fonds dans certaines circonstances	
<b>Commission de performance</b>	Néant

Les **frais d'entrée** indiqués correspondent aux montants maximums pouvant être prélevés. Ils pourront dans certains cas être inférieurs, renseignez-vous auprès de votre conseiller financier.

Le pourcentage des frais courants est calculé sur la base d'une estimation en raison du récent lancement de la classe

Ce chiffre peut varier d'un exercice à l'autre. Il ne comprend pas:

- Les frais de transaction du portefeuille, à l'exception des frais d'entrée et de sortie payés par le Fonds à l'achat ou à la vente de parts d'un autre organisme de placement collectif.

En cas de conversion, une commission maximale de 1,5% pourra être facturée aux investisseurs.

**Pour en savoir plus sur les frais et commissions, veuillez consulter la section « Frais et commissions » du prospectus du Fonds, disponible à l'adresse [www.bnpparibas-am.com](http://www.bnpparibas-am.com).**

## Performances passées

Date de lancement de la classe d'actions : en 2020. Toutefois, les données disponibles sont insuffisantes pour fournir une indication utile sur les performances passées.

## Informations pratiques

- Dépositaire : BNP PARIBAS SECURITIES SERVICES-LUXEMBOURG BRANCH
- Des informations supplémentaires concernant le Fonds, incluant les valeurs liquidatives, le dernier prospectus, les derniers rapports annuels et semestriels peuvent être obtenus gratuitement, en français, auprès de BNP PARIBAS ASSET MANAGEMENT Luxembourg, ou sur le site [www.bnpparibas-am.com](http://www.bnpparibas-am.com).
- La législation fiscale luxembourgeoise peut avoir une incidence sur la situation fiscale personnelle de l'investisseur.
- Les détails de la politique de rémunération actualisée, y compris une description de la manière dont les rémunérations et les avantages sont calculés, l'identité des personnes responsables de l'attribution des rémunérations et des avantages, y compris la composition du comité de rémunération, sont disponibles sur le site internet <http://www.bnpparibas-am.com/fr/politique-de-remuneration/> et un exemplaire sur papier sera mis à disposition sur demande.
- La responsabilité de BNP PARIBAS ASSET MANAGEMENT Luxembourg ne peut être engagée que sur la base des déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus du fonds.
- Les investisseurs peuvent échanger des actions d'un compartiment contre des actions d'un autre compartiment de BNP Paribas Funds. Veuillez consulter le prospectus ou contacter votre conseiller financier pour plus de détails.

Ce fonds est agréé au Grand-Duché de Luxembourg et réglementé par la "Commission de Surveillance du Secteur Financier". Les informations clés pour l'investisseur ici fournies sont exactes et à jour au 30 juillet 2020.

# INFORMATIONS CLÉS POUR L'INVESTISSEUR

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de ce fonds. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce fonds et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

## Candriam Equities L Oncology Impact, un compartiment de la SICAV Candriam Equities L

### Classe C - Actions de Capitalisation : LU1864484214

Autorité compétente: Commission de Surveillance du Secteur Financier

Société de gestion: Candriam Luxembourg

## OBJECTIFS ET POLITIQUE D'INVESTISSEMENT

### Principaux actifs traités:

Actions de sociétés actives dans le domaine de l'oncologie (étude, diagnostic, traitement, etc. du/contre le cancer) ayant leur siège et/ou leur activité prépondérante dans le monde entier.

### Stratégie d'investissement:

Le fonds vise une croissance du capital en investissant dans les principaux actifs traités, afin de répondre à un des grands défis en matière de développement durable.

L'équipe de gestion effectue des choix discrétionnaires d'investissement sur base d'analyses économique-financières mais également sur base d'une analyse de critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) propre à Candriam.

La sélection des titres comporte plusieurs piliers: un filtre thématique, une analyse clinique et une analyse fondamentale.

Le filtre thématique ne retient que les sociétés présentant une exposition suffisante à l'oncologie et la lutte contre le cancer en général, entre autres dans des domaines tels que les traitements, les outils de diagnostic, les équipements et services médicaux, et technologies dédiées.

L'analyse clinique vise à évaluer la qualité des données cliniques disponibles et ne retenir que les sociétés jugées comme convaincantes sur cet aspect.

L'analyse fondamentale, entreprises présentant les meilleures évaluations sur la base de cinq critères: la qualité du management, le potentiel de croissance, l'avantage compétitif, la création de valeur et le niveau d'endettement.

Les émetteurs sont évalués sur base d'une analyse de leurs activités commerciales (comment les entreprises répondent aux principaux enjeux du développement durable) et des parties prenantes (comment les entreprises gèrent les principales considérations des parties prenantes comme le personnel, l'environnement...).

En outre, le fonds vise à exclure les entreprises qui (i) ont enfreint de manière significative et répétée l'un des principes du Pacte Mondial des Nations Unies (ii) sont notablement exposées à des activités controversées (tabac, charbon thermique, armement, production non conventionnelle de pétrole et de gaz...) (iii) fabriquent, utilisent ou possèdent des mines antipersonnel, des bombes à fragmentation, des armes chimiques, biologiques, au phosphore blanc, nucléaires et à

l'uranium appauvri (iv); et/ou qui collaborent avec des pays considérés comme les plus oppressifs.

Le processus d'analyse s'accompagne également, dans certaines conditions, d'un engagement actionnarial (dialogue actif avec les entreprises, vote aux assemblées générales, participation à des initiatives collaboratives...)

Pour plus d'informations, veuillez vous référer au site internet de Candriam et/ou au prospectus.

Le fonds peut recourir aux produits dérivés, tant dans un but d'investissement que dans un but de couverture (se prémunir contre des événements financiers futurs défavorables).

**Valeur de référence:** MSCI World (Net Return)

Le fonds est géré de manière active et le processus d'investissement implique la référence à une valeur de référence (l'indice).

Définition de l'indice:

L'indice mesure la performance du segment des moyennes et grandes capitalisations boursières dans les pays à marché développé.

Utilisation de l'indice:

- en tant qu'univers d'investissement. En général, les instruments financiers du compartiment font majoritairement partie de l'indice. Cependant, des investissements en-dehors de cet indice sont autorisés ;  
- dans la détermination des niveaux/paramètres de risque.

Le fonds étant géré activement, il n'a pas pour objectif d'investir dans tous les composants de l'indice, ni d'investir dans les mêmes proportions que les composants de cet indice. Dans des conditions normales de marché, la tracking error attendue du fonds sera importante, à savoir supérieure à 4%. Cette mesure est une estimation des écarts de performance du fonds par rapport à la performance de son indice. Plus la tracking error est importante, plus les déviations vis-à-vis de l'indice sont importantes. La tracking error réalisée dépend notamment des conditions de marché (volatilité et corrélations entre instruments financiers) et peut dès lors s'écarter de la tracking error attendue.

**Remboursement des actions:** Sur demande, chaque jour, au Luxembourg.

**Affectation des résultats:** Réinvestissement.

**Recommandation:** Ce fonds pourrait ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leur apport dans les 6 ans.

## PROFIL DE RISQUE ET DE RENDEMENT



- Le niveau de risque mentionné reflète la volatilité de l'historique du fonds, éventuellement complété de celui de son cadre de référence. La volatilité indique dans quelle mesure la valeur du fonds peut fluctuer à la hausse comme à la baisse.
- Les données historiques ne présagent pas du profil de risque futur.
- La catégorie affichée pourra évoluer dans le temps.
- La catégorie la plus faible ne signifie pas « sans risque ».
- Il n'existe ni garantie ni mécanisme de protection de capital.

**L'investisseur doit être conscient des risques importants suivants qui ne sont pas nécessairement adéquatement pris en compte par l'indicateur :**

• **Risque lié aux instruments financiers dérivés:** leur utilisation comporte un risque lié à leurs sous-jacents et peut accentuer des mouvements de baisse via l'effet levier qui en découle. En cas de

stratégie de couverture, celle-ci peut ne pas être parfaite. Certains dérivés peuvent être complexes à valoriser dans des conditions de marché exceptionnelles.

• **Risques liés aux pays émergents:** les pays émergents peuvent présenter des incertitudes politiques, légales et fiscales ou d'autres événements pouvant impacter négativement les actifs du fonds. Les actifs traités sur ces pays présentent des mouvements de marché potentiellement plus rapides que sur les grandes places internationales et des écarts de cotation qui peuvent augmenter substantiellement dans certaines circonstances de marché. Ces actifs peuvent se révéler moins liquides, soit ne pas pouvoir être vendus rapidement à des prix raisonnables. Les variations des cours des monnaies de pays émergents peuvent être brusques et substantielles.

• **Risque de liquidité:** le fonds peut investir dans des valeurs et/ou des segments de marché qui peuvent s'avérer moins liquides, en particulier dans certaines circonstances de marché, avec pour conséquence que des titres ne puissent être liquidés rapidement à des prix raisonnables.

• **Risque de concentration:** vu la concentration importante des actifs sur un segment de marché, voire sur un nombre restreint d'émetteurs, les risques qui pourraient découler d'une détérioration des fondamentaux et/ou de la liquidité de ce segment/ces émetteurs se répercuteraient avec une ampleur plus importante sur les actifs, par comparaison avec un portefeuille d'actifs plus diversifié.

## FRAIS

FRAIS PONCTUELS PRELEVES AVANT OU APRES INVESTISSEMENT	
Frais d'entrée	3.50%
Frais de sortie	Néant
Frais de conversion	Néant
FRAIS PRELEVES PAR LE FONDS SUR UNE ANNEE	
Frais courants	1.84%
FRAIS PRELEVES PAR LE FONDS DANS CERTAINES CIRCONSTANCES	
Commission de performance	Néant

Les frais acquittés par les investisseurs servent à couvrir les coûts d'exploitation du fonds, y compris les coûts de commercialisation et de distribution de ses actions, et réduisent la croissance potentielle des investissements.

### Frais d'entrée et de sortie:

Les chiffres communiqués sont des maximums et dans certains cas, l'investisseur paie moins.

L'investisseur peut obtenir auprès de son conseiller ou de son distributeur la communication du montant effectif.

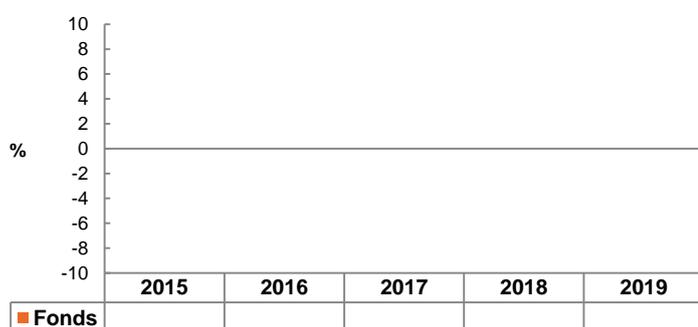
### Frais courants:

Le chiffre communiqué se fonde sur les frais de l'exercice précédent, clos en décembre 2019, et peut varier d'une année à l'autre.

Il n'inclut ni la commission de performance, ni les coûts des opérations de portefeuille, exceptés ceux facturés par la banque dépositaire et les cas où des frais d'entrée/de sortie sont payés par le fonds lors de l'achat/vente de parts d'un autre fonds.

Plus de détails sur les frais sont disponibles aux sections correspondantes du prospectus accessible via [www.candriam.com](http://www.candriam.com).

## PERFORMANCES PASSES



Il existe trop peu de données pour fournir des indications utiles sur les performances passées.

**Année de création de l'action:** 2018.

**Devise:** EUR.

**Indice:** MSCI World (Net Return) EUR. Le choix de l'indice est susceptible d'évoluer au cours du temps. Ainsi, la politique d'investissement a pu, dans des circonstances qui ne sont plus d'actualité, se référer à d'autres indices. Date du dernier changement : 24/11/2020. Le Fonds ne vise pas à répliquer la performance de l'indice.

## INFORMATIONS PRATIQUES

Banque dépositaire: CACEIS Bank, Luxembourg Branch.

Ce document décrit une catégorie d'actions d'un compartiment de Candriam Equities L. Le prospectus et les rapports périodiques sont établis pour l'ensemble des compartiments. Les autres catégories d'actions existantes sont listées dans le prospectus.

L'investisseur a le droit de demander la conversion de ses actions en actions d'une autre catégorie du même compartiment ou en actions d'une catégorie d'un autre compartiment du fonds en fonction des critères d'éligibilité et selon les modalités disponibles auprès de son intermédiaire financier.

Le compartiment ne répond que des dettes, engagements et obligations qui peuvent être mis à sa charge.

Des informations supplémentaires sur le fonds sont disponibles dans le prospectus et les rapports périodiques qui peuvent être obtenus sur demande, sans frais, au siège social de la Société de Gestion et

consultés à tout moment sur le site internet [www.candriam.com](http://www.candriam.com). Ces documents sont disponibles dans une des langues acceptées par l'autorité locale de chaque pays ou le fonds est autorisé à commercialiser ses actions ou dans une langue usuelle de la sphère financière internationale. Toute autre information pratique, notamment le dernier prix des actions est disponible aux endroits cités ci-dessus.

La législation fiscale de l'état membre d'origine du fonds peut avoir une incidence sur la situation fiscale personnelle de l'investisseur.

Les détails de la politique de rémunération actualisée, y compris la composition du comité de rémunération et une description de la manière dont les rémunérations et les avantages sont calculés, sont accessibles sur le site internet de Candriam via le lien [https://www.candriam.com/siteassets/legal-and-disclaimer/external\\_disclosure\\_remuneration\\_policy.pdf](https://www.candriam.com/siteassets/legal-and-disclaimer/external_disclosure_remuneration_policy.pdf).

Un exemplaire imprimé sera mis à disposition gratuitement sur demande.

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de ce fonds. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce fonds et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

## Candriam Equities L Robotics & Innovative Technology, un compartiment de la SICAV Candriam Equities L

### Classe C-H - Actions de Capitalisation : LU1806526718

C-H libellée en EUR, couverte contre l'USD

Autorité compétente: Commission de Surveillance du Secteur Financier

Société de gestion: Candriam Luxembourg

## OBJECTIFS ET POLITIQUE D'INVESTISSEMENT

### Principaux actifs traités:

Actions de sociétés considérées comme bien positionnées pour tirer profit des évolutions des innovations technologiques et ayant leur siège et/ou leur activité prépondérante dans le monde entier.

### Stratégie d'investissement:

Le fonds vise une croissance du capital en investissant dans les principaux actifs traités.

Dans le cadre des limites imposées par l'objectif et la politique d'investissement du fonds, l'équipe de gestion effectue des choix discrétionnaires d'investissement dans le portefeuille, en fonction de ses analyses des caractéristiques et des perspectives d'évolution des actifs traités. Ce compartiment est un fonds de conviction: la gestion du compartiment s'appuie sur une sélection rigoureuse d'un nombre limité d'actions de toutes capitalisations.

La stratégie d'investissement prend en compte une analyse ESG (Environnement, Social et Gouvernance) dans sa sélection de titres, via une analyse normative développée en interne par Candriam.

Cette approche normative consiste à sélectionner des entreprises qui respectent les principes du Pacte Mondial des Nations-Unies (droit de l'homme, droit du travail, environnement, lutte contre la corruption).

Cette analyse est complétée par une analyse des expositions des entreprises à l'armement et les régimes les plus répressifs.

La stratégie exclut les entreprises qui :

- 1) sont impliquées dans des activités des armes controversées (mines anti-personnelles et armes à sous-munitions, à l'uranium appauvri, chimiques, nucléaires, biologiques ou au phosphore blanc) et/ou
- 2) sont exposées de façon non-marginale aux activités d'armes conventionnelles et/ou
- 3) sont exposées de façon non-marginale aux activités controversées (dont notamment le tabac, le charbon thermique et les armements)
- 4) collaborent avec des pays considérés comme les plus répressifs. Ce processus d'analyse et de sélection ESG est accompagné d'un dialogue actif avec les entreprises.

Les détails de la Politique d'Activités Controversées de Candriam sont accessibles sur le site internet de la Société de Gestion via le lien :

## PROFIL DE RISQUE ET DE RENDEMENT



- Le niveau de risque mentionné reflète la volatilité de l'historique du fonds, éventuellement complété de celui de son cadre de référence. La volatilité indiquée dans quelle mesure la valeur du fonds peut fluctuer à la hausse comme à la baisse.
- Les données historiques ne présagent pas du profil de risque futur.
- La catégorie affichée pourra évoluer dans le temps.
- La catégorie la plus faible ne signifie pas « sans risque ».
- Il n'existe ni garantie ni mécanisme de protection de capital.

<https://www.candriam.com/en/professional/market-insights/sri-publications>.

Cette classe d'actions couverte vise à réduire l'effet des fluctuations de taux de change entre la devise de référence du compartiment USD et l'EUR (la devise dans laquelle est libellée la classe d'actions couverte). Cela réduit, mais n'élimine pas complètement le risque de change.

Le fonds peut recourir aux produits dérivés, tant dans un but d'investissement que dans un but de couverture (se prémunir contre des événements financiers futurs défavorables).

**Valeur de référence:** MSCI World (Net Return)

Le fonds est géré de manière active et le processus d'investissement implique la référence à une valeur de référence (l'indice).

Définition de l'indice:

L'indice mesure la performance du segment des moyennes et grandes capitalisations boursières dans les pays à marché développé.

Utilisation de l'indice:

- en tant qu'univers d'investissement. En général, les instruments financiers du compartiment font majoritairement partie de l'indice. Cependant, des investissements en-dehors de cet indice sont autorisés ;
- dans la détermination des niveaux/paramètres de risque.

Le fonds étant géré activement, il n'a pas pour objectif d'investir dans tous les composants de l'indice, ni d'investir dans les mêmes proportions que les composants de cet indice. Dans des conditions normales de marché, la tracking error attendue du fonds sera importante, à savoir supérieure à 4%. Cette mesure est une estimation des écarts de performance du fonds par rapport à la performance de son indice. Plus la tracking error est importante, plus les déviations vis-à-vis de l'indice sont importantes. La tracking error réalisée dépend notamment des conditions de marché (volatilité et corrélations entre instruments financiers) et peut dès lors s'écarter de la tracking error attendue.

**Remboursement des actions:** Sur demande, chaque jour, au Luxembourg.

**Affectation des résultats:** Réinvestissement.

**Recommandation:** Ce fonds pourrait ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leur apport dans les 6 ans.

**L'investisseur doit être conscient des risques importants suivants qui ne sont pas nécessairement adéquatement pris en compte par l'indicateur :**

- **Risque lié aux instruments financiers dérivés:** leur utilisation comporte un risque lié à leurs sous-jacents et peut accentuer des mouvements de baisse via l'effet levier qui en découle. En cas de stratégie de couverture, celle-ci peut ne pas être parfaite. Certains dérivés peuvent être complexes à valoriser dans des conditions de marché exceptionnelles.
- **Risque de liquidité:** le fonds peut investir dans des valeurs et/ou des segments de marché qui peuvent s'avérer moins liquides, en particulier dans certaines circonstances de marché, avec pour conséquence que des titres ne puissent être liquidés rapidement à des prix raisonnables.
- **Risque de concentration:** vu la concentration importante des actifs sur un segment de marché, voire sur un nombre restreint d'émetteurs, les risques qui pourraient découler d'une détérioration des fondamentaux et/ou de la liquidité de ce segment/ces émetteurs se répercuteraient avec une ampleur plus importante sur les actifs, par comparaison avec un portefeuille d'actifs plus diversifié.

## FRAIS

FRAIS PONCTUELS PRELEVES AVANT OU APRES INVESTISSEMENT	
Frais d'entrée	3.50%
Frais de sortie	Néant
Frais de conversion	Néant
FRAIS PRELEVES PAR LE FONDS SUR UNE ANNEE	
Frais courants	1.84%
FRAIS PRELEVES PAR LE FONDS DANS CERTAINES CIRCONSTANCES	
Commission de performance	Néant

Les frais acquittés par les investisseurs servent à couvrir les coûts d'exploitation du fonds, y compris les coûts de commercialisation et de distribution de ses actions, et réduisent la croissance potentielle des investissements.

### Frais d'entrée et de sortie:

Les chiffres communiqués sont des maximums et dans certains cas, l'investisseur paie moins.

L'investisseur peut obtenir auprès de son conseiller ou de son distributeur la communication du montant effectif.

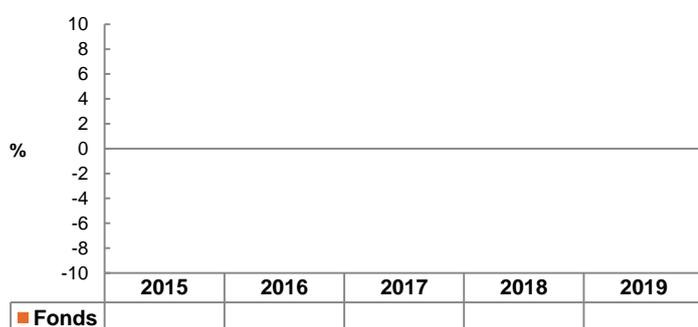
### Frais courants:

Le chiffre communiqué se fonde sur les frais de l'exercice précédent, clos en décembre 2019, et peut varier d'une année à l'autre.

Il n'inclut ni la commission de performance, ni les coûts des opérations de portefeuille, exceptés ceux facturés par la banque dépositaire et les cas où des frais d'entrée/de sortie sont payés par le fonds lors de l'achat/vente de parts d'un autre fonds.

Plus de détails sur les frais sont disponibles aux sections correspondantes du prospectus accessible via [www.candriam.com](http://www.candriam.com).

## PERFORMANCES PASSES



Il existe trop peu de données pour fournir des indications utiles sur les performances passées.

**Année de création de l'action:** 2018.

**Devise:** EUR.

**Indice:** MSCI World (Net Return) EUR. Le choix de l'indice est susceptible d'évoluer au cours du temps. Ainsi, la politique d'investissement a pu, dans des circonstances qui ne sont plus d'actualité, se référer à d'autres indices. Date du dernier changement : 24/11/2020. Le Fonds ne vise pas à répliquer la performance de l'indice.

## INFORMATIONS PRATIQUES

Banque dépositaire: CACEIS Bank, Luxembourg Branch.

Ce document décrit une catégorie d'actions d'un compartiment de Candriam Equities L. Le prospectus et les rapports périodiques sont établis pour l'ensemble des compartiments. Les autres catégories d'actions existantes sont listées dans le prospectus.

L'investisseur a le droit de demander la conversion de ses actions en actions d'une autre catégorie du même compartiment ou en actions d'une catégorie d'un autre compartiment du fonds en fonction des critères d'éligibilité et selon les modalités disponibles auprès de son intermédiaire financier.

Le compartiment ne répond que des dettes, engagements et obligations qui peuvent être mis à sa charge.

Des informations supplémentaires sur le fonds sont disponibles dans le prospectus et les rapports périodiques qui peuvent être obtenus sur demande, sans frais, au siège social de la Société de Gestion et

consultés à tout moment sur le site internet [www.candriam.com](http://www.candriam.com). Ces documents sont disponibles dans une des langues acceptées par l'autorité locale de chaque pays ou le fonds est autorisé à commercialiser ses actions ou dans une langue usuelle de la sphère financière internationale. Toute autre information pratique, notamment le dernier prix des actions est disponible aux endroits cités ci-dessus.

La législation fiscale de l'état membre d'origine du fonds peut avoir une incidence sur la situation fiscale personnelle de l'investisseur.

Les détails de la politique de rémunération actualisée, y compris la composition du comité de rémunération et une description de la manière dont les rémunérations et les avantages sont calculés, sont accessibles sur le site internet de Candriam via le lien [https://www.candriam.com/siteassets/legal-and-disclaimer/external\\_disclosure\\_remuneration\\_policy.pdf](https://www.candriam.com/siteassets/legal-and-disclaimer/external_disclosure_remuneration_policy.pdf).

Un exemplaire imprimé sera mis à disposition gratuitement sur demande.

# INFORMATIONS CLÉS POUR L'INVESTISSEUR

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de ce fonds. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce fonds et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

## Candriam Sustainable Equity World, un compartiment de la SICAV Candriam Sustainable

### Classe C - Actions de Capitalisation : LU1434527435

Autorité compétente: Commission de Surveillance du Secteur Financier

Société de gestion: Candriam Luxembourg

## OBJECTIFS ET POLITIQUE D'INVESTISSEMENT

### Principaux actifs traités:

Actions de sociétés ayant leur siège social et/ou leurs activités principales partout dans le monde.

### Stratégie d'investissement:

Le fonds cherche à atteindre une croissance de son capital en investissant dans les principaux actifs négociés et à surperformer l'indice de référence.

Le processus d'investissement comprend deux étapes. Premièrement, l'univers des critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) éligible est défini au moyen d'une analyse ESG propre à Candriam. Et deuxièmement, sur la base de cet univers, un portefeuille est construit en tenant compte de plusieurs dimensions telles que les fondamentaux financiers de sociétés, les facteurs ESG et les indicateurs de risque (liquidité, volatilité, corrélation, etc.) à l'aide d'un cadre d'investissement quantitatif. Ce cadre permet à l'équipe de gestion de portefeuille de calculer les rendements et risques anticipés à l'aide de modèles mathématiques basés sur les fondamentaux financiers de sociétés, des facteurs ESG et des indicateurs de risque, et à construire un portefeuille tenant compte de ces rendements et risques anticipés ainsi que d'autres critères.

Les émetteurs sont évalués sur la base d'une analyse des activités commerciales (manière dont ces activités permettent de répondre aux principaux enjeux du développement durable, par exemple) et des parties prenantes (manière dont les sociétés gèrent les questions majeures liées aux parties prenantes, telles que le personnel et l'environnement).

En outre, le fonds vise à exclure les sociétés qui (i) ont violé de manière substantielle et répétée l'un des principes du Pacte mondial des Nations Unies ; (ii) sont largement exposées à des activités controversées (tabac, charbon thermique, armes, production non conventionnelle de pétrole et de gaz, etc.) ; (iii) fabriquent, utilisent ou possèdent des mines terrestres anti-personnelles et des bombes à sous-munitions, des armes chimiques, biologiques, au phosphore blanc, à l'uranium appauvri ou nucléaires ; et/ou (iv) sont exposés à des pays considérés comme ayant des régimes très oppressifs.

Enfin, le processus de sélection s'accompagne d'activités de gestion responsable de la part des sociétés (dialogue direct et actif avec les sociétés, vote aux assemblées générales, participation à des initiatives d'engagement collaboratif, etc.).

## PROFIL DE RISQUE ET DE RENDEMENT



- Le niveau de risque mentionné reflète la volatilité de l'historique du fonds, éventuellement complété de celui de son cadre de référence. La volatilité indique dans quelle mesure la valeur du fonds peut fluctuer à la hausse comme à la baisse.
- Les données historiques ne présagent pas du profil de risque futur.

Pour plus d'informations, veuillez consulter le site Internet de Candriam et/ou le prospectus.

Le fonds peut recourir aux produits dérivés, tant dans un but d'investissement que dans un but de couverture (se prémunir contre des événements financiers futurs défavorables).

**Valeur de référence:** MSCI World (Net Return)

Le fonds est activement géré et l'approche d'investissement implique le renvoi à un indice de référence.

Définition de l'indice de référence: L'indice mesure la performance du segment des moyennes et fortes capitalisations boursières dans les pays à marché développé.

Utilisation de l'indice de référence :

- en tant qu'univers d'investissement. D'une manière générale, la majorité des instruments financiers du fonds font partie de l'indice de référence. Cela étant, les valeurs mobilières ne faisant pas partie de cet indice de référence sont admises,
- pour définir les niveaux/paramètres de risque,
- pour comparer des performances.

Degré d'écart entre la composition du portefeuille et celle de l'indice de référence :

Le fonds étant géré de manière active, son objectif n'est pas d'investir dans toutes les composantes de l'indice de référence, ni d'investir dans la même proportion dans ces composantes. Dans des conditions normales de marché, la « tracking error » du fonds sera de limitée à modérée, soit comprise entre 1% et 3,5%.

Cette mesure est une estimation de l'écart entre la performance du fonds et celle de l'indice de référence. Plus la « tracking error » est importante, plus les écarts par rapport à l'indice de référence sont importants. La « tracking error » effective dépend notamment des conditions du marché (volatilité et corrélations entre les instruments financiers) et peut différer de la « tracking error » prévue.

**Remboursement des actions:** Sur demande, chaque jour, au Luxembourg.

**Affectation des résultats:** Réinvestissement.

**Recommandation:** Ce fonds pourrait ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leur apport dans les 6 ans.

- La catégorie affichée pourra évoluer dans le temps.
- La catégorie la plus faible ne signifie pas « sans risque ».
- Il n'existe ni garantie ni mécanisme de protection de capital.

**L'investisseur doit être conscient du risque important suivant qui n'est pas nécessairement adéquatement pris en compte par l'indicateur :**

- **Risque de modèle:** la sélection des valeurs entrant dans la composition du fonds est essentiellement effectuée au moyen de modèles quantitatifs. Un risque existe que ceux-ci soient moins efficaces voire présentent des lacunes dans certaines circonstances spécifiques de marché.

## FRAIS

FRAIS PONCTUELS PRELEVES AVANT OU APRES INVESTISSEMENT	
Frais d'entrée	3.50%
Frais de sortie	Néant
Frais de conversion	Néant
FRAIS PRELEVES PAR LE FONDS SUR UNE ANNEE	
Frais courants	1.86%
FRAIS PRELEVES PAR LE FONDS DANS CERTAINES CIRCONSTANCES	
Commission de performance	Néant

Les frais acquittés par les investisseurs servent à couvrir les coûts d'exploitation du fonds, y compris les coûts de commercialisation et de distribution de ses actions, et réduisent la croissance potentielle des investissements.

### Frais d'entrée et de sortie:

Les chiffres communiqués sont des maximums et dans certains cas, l'investisseur paie moins.

L'investisseur peut obtenir auprès de son conseiller ou de son distributeur la communication du montant effectif.

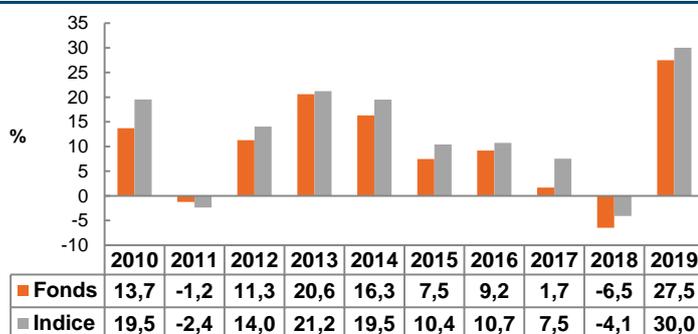
### Frais courants:

Le chiffre communiqué se fonde sur les frais de l'exercice précédent, clos en décembre 2019, et peut varier d'une année à l'autre.

Il n'inclut ni la commission de performance, ni les coûts des opérations de portefeuille, exceptés ceux facturés par la banque dépositaire et les cas où des frais d'entrée/de sortie sont payés par le fonds lors de l'achat/vente de parts d'un autre fonds.

Plus de détails sur les frais sont disponibles aux sections correspondantes du prospectus accessible via [www.candriam.com](http://www.candriam.com).

## PERFORMANCES PASSES



Les performances passées ne présagent pas des performances futures.

Performances nettes annualisées, hors frais ponctuels.

**Année de création de l'action:** 2017.

**Devise:** EUR.

**Indice:** MSCI World (Net Return). L'indice est susceptible d'évoluer au cours du temps sans pour autant induire un changement important de stratégie. Ainsi, les performances affichées pour une ou plusieurs années pourraient différer de celles de l'indice actuel pour la ou les années correspondantes. Les performances affichées avant 2017 sont celles de Candriam Equities L Sustainable World C Cap.[LU0113400328], absorbé le 24/03/2017.

## INFORMATIONS PRATIQUES

Banque dépositaire: CACEIS Bank, Luxembourg Branch.

Ce document décrit une catégorie d'actions d'un compartiment de Candriam Sustainable. Le prospectus et les rapports périodiques sont établis pour l'ensemble des compartiments. Les autres catégories d'actions existantes sont listées dans le prospectus.

L'investisseur a le droit de demander la conversion de ses actions en actions d'une autre catégorie du même compartiment ou en actions d'une catégorie d'un autre compartiment du fonds en fonction des critères d'éligibilité et selon les modalités disponibles auprès de son intermédiaire financier.

Le compartiment ne répond que des dettes, engagements et obligations qui peuvent être mis à sa charge.

Des informations supplémentaires sur le fonds sont disponibles dans le prospectus et les rapports périodiques qui peuvent être obtenus sur demande, sans frais, au siège social de la Société de Gestion et consultés à tout moment sur le site internet [www.candriam.com](http://www.candriam.com). Ces documents sont disponibles dans une

des langues acceptées par l'autorité locale de chaque pays ou le fonds est autorisé à commercialiser ses actions ou dans une langue usuelle de la sphère financière internationale. Toute autre information pratique, notamment le dernier prix des actions est disponible aux endroits cités ci-dessus.

La législation fiscale de l'état membre d'origine du fonds peut avoir une incidence sur la situation fiscale personnelle de l'investisseur.

Les détails de la politique de rémunération actualisée, y compris la composition du comité de rémunération et une description de la manière dont les rémunérations et les avantages sont calculés, sont accessibles sur le site internet de Candriam via le lien [https://www.candriam.com/siteassets/legal-and-disclaimer/external\\_disclosure\\_remuneration\\_policy.pdf](https://www.candriam.com/siteassets/legal-and-disclaimer/external_disclosure_remuneration_policy.pdf).

Un exemplaire imprimé sera mis à disposition gratuitement sur demande.

La responsabilité de Candriam Luxembourg ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document et ses traductions qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus.

Ce fonds est agréé au Luxembourg et réglementé par la Commission de Surveillance du Secteur Financier. Les informations clés pour l'investisseur ici fournies sont exactes et à jour au 07/12/2020.

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de ce fonds. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce fonds et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

## Candriam Sustainable Equity Emerging Markets, un compartiment de la SICAV Candriam Sustainable

### Classe C - Actions de Capitalisation : LU1434523954

Autorité compétente: Commission de Surveillance du Secteur Financier

Société de gestion: Candriam Luxembourg

## OBJECTIFS ET POLITIQUE D'INVESTISSEMENT

### Principaux actifs traités:

Actions de sociétés ayant leur siège social et/ou leurs activités principales dans les pays émergents.

### Stratégie d'investissement:

Le fonds cherche à atteindre une croissance de son capital en investissant dans les principaux actifs négociés et à surperformer l'indice de référence.

L'équipe de direction fait des choix d'investissement discrétionnaires sur la base d'un processus d'analyse économique/financière et d'une analyse interne de critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) – tous deux reflétant les risques et les opportunités à long terme.

Les émetteurs sont évalués sur la base d'une analyse des activités commerciales (manière dont ces activités permettent de répondre aux principaux enjeux du développement durable, par exemple) et des parties prenantes (manière dont les sociétés gèrent les questions majeures liées aux parties prenantes, telles que le personnel et l'environnement).

En outre, le fonds vise à exclure les sociétés qui (i) ont violé de manière substantielle et répétée l'un des principes du Pacte mondial des Nations Unies ; (ii) sont largement exposées à des activités controversées (tabac, charbon thermique, armes, production non conventionnelle de pétrole et de gaz, etc.) ; (iii) fabriquent, utilisent ou possèdent des mines terrestres anti-personnelles et des bombes à sous-munitions, des armes chimiques, biologiques, au phosphore blanc, à l'uranium appauvri ou nucléaires ; et/ou (iv) sont exposés à des pays considérés comme ayant des régimes très oppressifs.

Enfin, le processus de sélection s'accompagne d'activités de gestion responsable de la part des sociétés (dialogue direct et actif avec les sociétés, vote aux assemblées générales, participation à des initiatives d'engagement collaboratif, etc.).

Pour plus d'informations, veuillez consulter le site Internet de Candriam et/ou le prospectus.

Le fonds peut recourir aux produits dérivés, tant dans un but d'investissement que dans un but de couverture (se prémunir contre des événements financiers futurs défavorables).

**Valeur de référence:** MSCI Emerging Markets (Net Return)

Le fonds est activement géré et l'approche d'investissement implique le renvoi à un indice de référence.

Définition de l'indice de référence : L'indice mesure la performance du segment des moyennes et fortes capitalisations boursières dans les pays à marché émergent.

Utilisation de l'indice de référence :

- en tant qu'univers d'investissement. D'une manière générale, la majorité des instruments financiers du fonds font partie de l'indice de référence. Cela étant, les valeurs mobilières ne faisant pas partie de cet indice de référence sont admises,

- pour définir les niveaux/paramètres de risque,

- pour comparer des performances.

Degré d'écart entre la composition du portefeuille et celle de l'indice de référence :

Le fonds étant géré de manière active, son objectif n'est pas d'investir dans toutes les composantes de l'indice de référence, ni d'investir dans la même proportion dans ces composantes. Dans des conditions normales de marché, la « tracking error » du fonds sera de modérée à importante, soit comprise entre 2 % et 6 %.

Cette mesure est une estimation de l'écart entre la performance du fonds et celle de l'indice de référence. Plus la « tracking error » est importante, plus les écarts par rapport à l'indice de référence sont importants. La « tracking error » effective dépend notamment des conditions du marché (volatilité et corrélations entre les instruments financiers) et peut différer de la « tracking error » prévue.

**Remboursement des actions:** Sur demande, chaque jour, au Luxembourg.

**Affectation des résultats:** Réinvestissement.

**Recommandation:** Ce fonds pourrait ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leur apport dans les 6 ans.

## PROFIL DE RISQUE ET DE RENDEMENT



- Le niveau de risque mentionné reflète la volatilité de l'historique du fonds, éventuellement complété de celui de son cadre de référence. La volatilité indique dans quelle mesure la valeur du fonds peut fluctuer à la hausse comme à la baisse.

- Les données historiques ne présagent pas du profil de risque futur.

- La catégorie affichée pourra évoluer dans le temps.

- La catégorie la plus faible ne signifie pas « sans risque ».

- Il n'existe ni garantie ni mécanisme de protection de capital.

**L'investisseur doit être conscient des risques importants suivants qui ne sont pas nécessairement adéquatement pris en compte par l'indicateur :**

- **Risques liés aux pays émergents:** les pays émergents peuvent présenter des incertitudes politiques, légales et fiscales ou d'autres événements pouvant impacter négativement les actifs du fonds. Les actifs traités sur ces pays présentent des mouvements de marché potentiellement plus rapides que sur les grandes places internationales et des écarts de cotation qui peuvent augmenter substantiellement dans certaines circonstances de marché. Ces actifs peuvent se révéler moins liquides, soit ne pas pouvoir être vendus rapidement à des prix raisonnables. Les variations des cours des monnaies de pays émergents peuvent être brusques et substantielles.

- **Risque de liquidité:** le fonds peut investir dans des valeurs et/ou des segments de marché qui peuvent s'avérer moins liquides, en particulier dans certaines circonstances de marché, avec pour conséquence que des titres ne puissent être liquidés rapidement à des prix raisonnables.

- **Risques liés aux actions A chinoises:** ce segment de marché spécifique est soumis à des restrictions d'accès fortes et évolutives, à une liquidité limitée et à des risques opérationnels et réglementaires en termes de négociation, liquidation et conservation des titres. Le risque spécifique à la devise Renminbi et les évolutions fiscales incertaines sont également à prendre en compte.

## FRAIS

FRAIS PONCTUELS PRELEVES AVANT OU APRES INVESTISSEMENT	
Frais d'entrée	3.50%
Frais de sortie	Néant
Frais de conversion	Néant
FRAIS PRELEVES PAR LE FONDS SUR UNE ANNEE	
Frais courants	1.89%
FRAIS PRELEVES PAR LE FONDS DANS CERTAINES CIRCONSTANCES	
Commission de performance	Néant

Les frais acquittés par les investisseurs servent à couvrir les coûts d'exploitation du fonds, y compris les coûts de commercialisation et de distribution de ses actions, et réduisent la croissance potentielle des investissements.

### Frais d'entrée et de sortie:

Les chiffres communiqués sont des maximums et dans certains cas, l'investisseur paie moins.

L'investisseur peut obtenir auprès de son conseiller ou de son distributeur la communication du montant effectif.

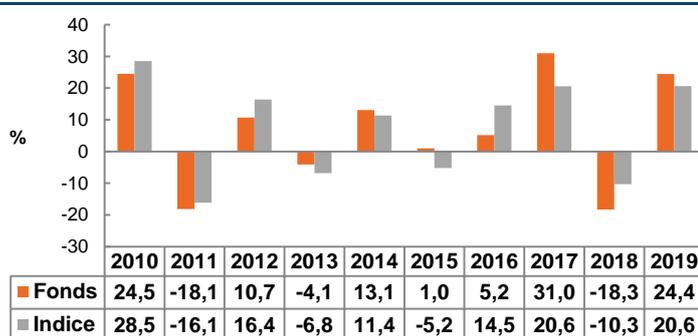
### Frais courants:

Le chiffre communiqué se fonde sur les frais de l'exercice précédent, clos en décembre 2019, et peut varier d'une année à l'autre.

Il n'inclut ni la commission de performance, ni les coûts des opérations de portefeuille, exceptés ceux facturés par la banque dépositaire et les cas où des frais d'entrée/de sortie sont payés par le fonds lors de l'achat/vente de parts d'un autre fonds.

Plus de détails sur les frais sont disponibles aux sections correspondantes du prospectus accessible via [www.candriam.com](http://www.candriam.com).

## PERFORMANCES PASSES



Les performances passées ne présagent pas des performances futures.

Performances nettes annualisées, hors frais ponctuels.

**Année de création de l'action:** 2017.

**Devise:** EUR.

**Indice :** MSCI Emerging Markets (Net Return). L'indice est susceptible d'évoluer au cours du temps sans pour autant induire un changement important de stratégie. Ainsi, les performances affichées pour une ou plusieurs années pourraient différer de celles de l'indice actuel pour la ou les années correspondantes. Les performances affichées avant 2017 sont celles de Candriam Equities L Sustainable Emerging Markets C Cap.[LU0344046742], absorbé le 24/03/2017.

## INFORMATIONS PRATIQUES

Banque dépositaire: CACEIS Bank, Luxembourg Branch.

Ce document décrit une catégorie d'actions d'un compartiment de Candriam Sustainable. Le prospectus et les rapports périodiques sont établis pour l'ensemble des compartiments. Les autres catégories d'actions existantes sont listées dans le prospectus.

L'investisseur a le droit de demander la conversion de ses actions en actions d'une autre catégorie du même compartiment ou en actions d'une catégorie d'un autre compartiment du fonds en fonction des critères d'éligibilité et selon les modalités disponibles auprès de son intermédiaire financier.

Le compartiment ne répond que des dettes, engagements et obligations qui peuvent être mis à sa charge.

Des informations supplémentaires sur le fonds sont disponibles dans le prospectus et les rapports périodiques qui peuvent être obtenus sur demande, sans frais, au siège social de la Société de Gestion et consultés à tout moment sur le site internet [www.candriam.com](http://www.candriam.com). Ces

documents sont disponibles dans une des langues acceptées par l'autorité locale de chaque pays ou le fonds est autorisé à commercialiser ses actions ou dans une langue usuelle de la sphère financière internationale. Toute autre information pratique, notamment le dernier prix des actions est disponible aux endroits cités ci-dessus.

La législation fiscale de l'état membre d'origine du fonds peut avoir une incidence sur la situation fiscale personnelle de l'investisseur.

Les détails de la politique de rémunération actualisée, y compris la composition du comité de rémunération et une description de la manière dont les rémunérations et les avantages sont calculés, sont accessibles sur le site internet de Candriam via le lien [https://www.candriam.com/siteassets/legal-and-disclaimer/external\\_disclosure\\_remuneration\\_policy.pdf](https://www.candriam.com/siteassets/legal-and-disclaimer/external_disclosure_remuneration_policy.pdf).

Un exemplaire imprimé sera mis à disposition gratuitement sur demande.

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de cet OPCVM. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce fonds et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

## ECHIQUIER POSITIVE IMPACT EUROPE – Action A (ISIN : FR0010863688)

Cette SICAV est gérée par La Financière de l'Echiquier

### Objectifs et politique d'investissement

#### Les caractéristiques essentielles de l'OPCVM sont les suivantes :

OPCVM de classification « Actions des pays de l'Union européenne », Echiquier Positive Impact Europe est une SICAV recherchant la performance à long terme à travers l'exposition sur les marchés des actions européennes au travers d'entreprises qui se distinguent par leur bonne gouvernance ainsi que la qualité de leur politique sociale et environnementale et dont l'activité apporte des solutions aux enjeux du développement durable. L'objectif extra-financier est de minimiser les risques et de capter des opportunités en investissant dans des sociétés qui ont de bonnes pratiques en matière sociale, environnementale et de gouvernance et de contribuer à faire progresser les entreprises sur les enjeux ESG en engageant avec elles un dialogue régulier et en partageant avec elles des axes d'amélioration précis et suivis dans le temps.

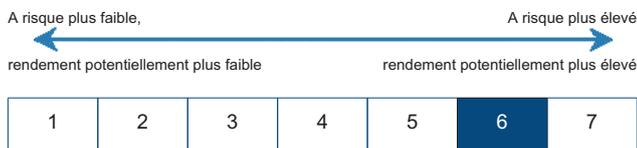
L'indice MSCI EUROPE NR est un indicateur représentatif de la gestion d'Echiquier Positive Impact Europe. Cet indice, utilisé uniquement à titre indicatif, est représentatif de l'évolution des marchés actions des pays les plus développés en Europe. Il est calculé en euros, dividendes réinvestis. L'attention du souscripteur est attirée sur le fait que la composition du portefeuille pourra s'éloigner sensiblement de celle de son indicateur de référence.

L'OPCVM met en oeuvre une gestion active et discrétionnaire qui s'appuie sur une sélection rigoureuse de titres « stock picking » obtenue au travers de la mise en oeuvre d'un processus qui passe par la rencontre directe avec les entreprises dans lesquelles la SICAV investit. Une analyse extra-financière réalisée en interne par plusieurs gérants et analystes vient compléter l'analyse financière et concerne plus particulièrement la gouvernance, les politiques mises en place par les sociétés en matière d'environnement et ressources humaines.

Echiquier Positive Impact Europe est exposé en permanence entre 60% et 100% sur un ou plusieurs marchés d'actions émises dans un ou plusieurs pays de l'Union européenne. Les actifs de la SICAV sont composés à hauteur de 60% minimum en actions européennes. L'exposition maximale aux petites et moyennes capitalisations sera de 60%. Toutefois, afin de permettre l'éligibilité de la SICAV au PEA, la SICAV est investie à hauteur de 75 % en actions européennes.

La SICAV capitalise les revenus encaissés.

#### Profil de risque et de rendement



Votre OPCVM se situe actuellement au niveau 6 de l'indicateur synthétique en raison de sa gestion discrétionnaire et de son exposition aux marchés des actions européennes et des produits de taux de la zone OCDE. Cela signifie qu'il dispose d'une volatilité hebdomadaire historique sur 5 ans comprise entre 2% et 5%.

L'OPCVM n'est pas garanti en capital.

L'OPCVM peut également être exposé aux risques suivants non suffisamment pris en compte par l'indicateur de risque :

**Risque de crédit :** le fonds est exposé aux instruments monétaires ou obligataires.

Le risque de crédit correspond au risque de baisse de la qualité de crédit d'un émetteur privé ou de défaut de ce dernier. La valeur des titres de créance ou obligataires, dans lesquels est investi l'OPC, peut baisser, entraînant une baisse de la valeur liquidative.

#### Autres informations :

L'OPCVM se réserve la possibilité d'investir à hauteur de 25% maximum en produits de taux. Lors de l'acquisition et du suivi en cours de vie des titres, l'appréciation du risque de crédit repose sur la recherche et l'analyse interne de La Financière de l'Echiquier ainsi que sur les notations proposées par les agences. Les titres obligataires concernés sont des titres réputés « Investment grade », à savoir notes au minimum BBB- par Standard & Poor's ou équivalent ou considérés comme tels par l'équipe de gestion.

Une partie des frais de gestion est reversée à la Fondation Financière de l'Echiquier sous l'égide de la Fondation de France.

Ce fonds pourrait ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leur apport avant 5 ans.

L'investisseur pourra obtenir sur simple demande un remboursement chaque jour ouvré. Les demandes de rachats sont centralisées chaque jour de bourse ouvré avant 12 heures (heure de Paris) auprès de notre centralisateur BNP Paribas Securities Services et exécutées sur la valeur liquidative calculée sur les cours de clôture du jour de centralisation.

Cette donnée se base sur les résultats passés en matière de volatilité. Les données historiques telles que celles utilisées pour le calcul de l'indicateur de risque synthétique peuvent ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur de l'OPCVM. Il n'est pas certain que la catégorie de risque et de rendement affichée demeure inchangée. Le classement de l'OPCVM est susceptible d'évoluer dans le temps. La catégorie la plus faible n'est pas synonyme d'investissement sans risque.

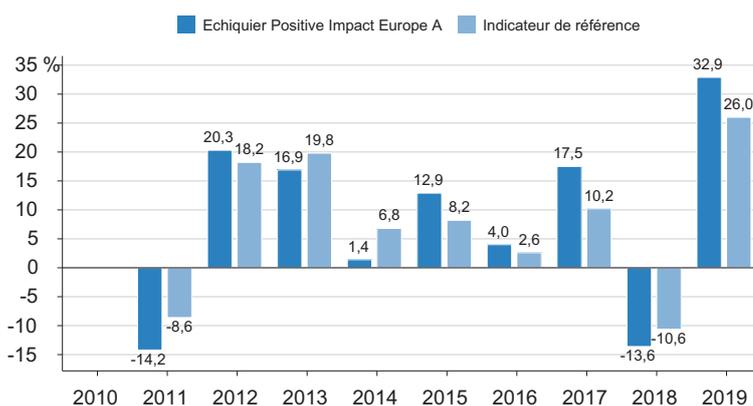
## FRAIS

Les frais courants ne comprennent pas : les commissions de surperformance et les frais d'intermédiation excepté dans le cas de frais d'entrée et/ou de sortie payés par l'OPCVM lorsqu'il achète ou vend des parts d'un autre véhicule de gestion collective. Les frais et commissions servent à couvrir les coûts d'exploitation de l'OPCVM, y compris les coûts de commercialisation et la distribution. Ces frais réduisent la croissance potentielle des investissements.

Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement		
Frais d'entrée	3,00 %	Le pourcentage indiqué est le maximum pouvant être prélevé sur votre capital avant que celui-ci ne soit investi et avant que le revenu de votre investissement ne vous soit distribué.
Frais de sortie	0 %	Dans certains cas des frais inférieurs sont appliqués, l'investisseur peut obtenir de son conseil ou de son distributeur le montant effectif de frais d'entrée et de sortie.
Frais prélevés par la SICAV sur une année		
Frais courants	1,82 %	Le pourcentage indiqué se fonde sur les frais de l'exercice précédent (frais de gestion fixes et commission de mouvement), clos en décembre 2019. Ces frais peuvent varier d'un exercice à l'autre.
Frais prélevés par la SICAV dans certaines circonstances		
Commission de surperformance	0 %	Néant

Vous pouvez obtenir plus d'informations sur les frais dans le prospectus disponible sur le site internet [www.lfde.com](http://www.lfde.com) et sur simple demande auprès de La Financière de l'Echiquier, 53 avenue d'Iéna, 75116 Paris.

## PERFORMANCES PASSES



Les performances présentées ne constituent pas une indication fiable des performances futures.

Les performances de l'OPCVM et de l'indicateur de référence tiennent compte des éléments de revenus distribués.

Le calcul des performances tient compte de l'ensemble des frais et commissions.

L'action a été créée le 19/03/2010.

Les performances sont calculées en EUR.

## INFORMATIONS PRATIQUES

Le dépositaire de l'OPCVM est BNP Paribas Securities Services.

Le prospectus de la SICAV ainsi que les derniers documents annuels et périodiques sont adressés sur simple demande écrite auprès de La Financière de l'Echiquier, 53 avenue d'Iéna, 75116 Paris ainsi que sur le site internet : [www.lfde.com](http://www.lfde.com).

L'OPCVM peut être constitué d'autres types d'actions. Vous pouvez trouver plus d'informations sur ces actions dans le prospectus de l'OPCVM ou sur le site internet de la société.

D'autres informations pratiques sont indiquées dans le prospectus de l'OPCVM. La VL est disponible auprès de la société de gestion ou sur le site internet : [www.lfde.com](http://www.lfde.com).

Selon votre régime fiscal, les plus-values et revenus éventuels liés à la détention d'actions de l'OPCVM peuvent être soumis à taxation. Nous vous conseillons de vous renseigner à ce sujet auprès du commercialisateur de l'OPCVM ou de votre conseiller fiscal.

La responsabilité de La Financière de l'Echiquier ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus de l'OPCVM.

La Politique de rémunération de la Société de gestion, qui décrit les modalités de définition et d'attribution des rémunérations et des avantages ainsi que les modalités de gouvernance connexes, sera disponible sur le site [www.lfde.com](http://www.lfde.com) ou sur simple demande auprès de la Société de gestion.

Cet OPCVM est agréé en France et réglementé par l'AMF. La Financière de l'Echiquier est agréée en France et réglementée par l'AMF.  
Les informations clés pour l'investisseur ici fournies sont exactes et à jour au 20 juillet 2020.

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de cet OPCVM. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans cet OPCVM et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

## ECOFI ENJEUX FUTURS

Code ISIN : FR0010592022 - Part C

Société de gestion : ECOFI INVESTISSEMENTS - Groupe CREDIT COOPERATIF

### Objectif et politique d'investissement

De classification « actions internationales », l'OPCVM a pour objectif d'optimiser, sur un horizon de 5 ans, la performance d'un portefeuille investi en actions internationales, géré de façon discrétionnaire sur le thème du développement durable et selon une approche ISR.

Au regard du caractère discrétionnaire du portefeuille, la gestion de l'OPCVM ne vise pas à répliquer un indice. Aucun indicateur de référence n'est donc défini. Néanmoins, à titre d'information, la performance du FCP pourra être comparée a posteriori à l'indice MSCI WORLD INDEX (converti en euro et dividendes réinvestis), indice représentatif des marchés actions internationaux.

La sélection des valeurs composant le portefeuille est réalisée sur la base d'une combinaison de critères éthiques, de critères Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance (ESG) et de critères financiers selon le processus de sélection décrit ci-après. Le processus de sélection des valeurs au sein de l'univers d'investissement s'articule comme suit :

- (i) Le portefeuille est géré sur le thème du développement durable (définition ONU - rapport Brundtland 1987) en sélectionnant les entreprises dont au moins 25% de l'activité (part du chiffre d'affaires et/ou de l'excédent brut d'exploitation) ou la Recherche & Développement (pourcentage annuel) sont liées à l'un au moins des domaines suivants : efficacité énergétique ; gestion des ressources et des déchets ; énergies renouvelables ; santé et nutrition ; services à la personne ou éducation ; Testing, Inspection et Certification.
- (ii) L'univers d'investissement du FCP est ensuite filtré selon les principes de notre processus ISR (Investissement Socialement Responsable). Le processus ISR d'Ecofi Investissements repose sur les 3 principes suivants appliqués en concomitance :
  - **Exclusion des paradis fiscaux et exclusions sectorielles** : Ecofi Investissements exclut de l'ensemble de ses investissements les émetteurs dont le siège social est enregistré dans un paradis fiscal et les entreprises impliquées dans la production de bombes à sous-munitions et/ou de mines anti-personnel. Le processus ISR exclut les entreprises impliquées dans les jeux d'argent, la production de tabac, l'extraction de charbon et la production d'énergie liée au charbon. Pour les émetteurs souverains, Ecofi Investissements exclut de l'ensemble de ses investissements les Etats désignés comme des paradis fiscaux.
  - **Sélection des émetteurs au regard de leur performance ESG** : l'évaluation de la performance ESG est obtenue grâce à l'analyse fondée sur les critères utilisés par Vigeo Eiris selon une approche « best in universe » (exemples pour les entreprises : politique en matière d'émissions de gaz à effet de serre, taux de fréquence et de gravité des accidents du travail, part de femmes dans les instances dirigeantes ; exemples pour les Etats : ratification des conventions internationales environnementales, taux de scolarisation, ratification des conventions sur les droits humains des Nations-Unies). Elle inclut la surpondération des indicateurs quantitatifs de résultat et ceux de la « Touche ECOFI » (pour les entreprises : équilibre des pouvoirs et efficacité du conseil d'administration, non-discrimination et égalité hommes-femmes, relations responsables avec les clients et les fournisseurs, responsabilité fiscale ; pour les Etats : efficacité gouvernementale, parité liée au genre, dépenses publiques en matière de santé et d'éducation, transparence fiscale, émissions de CO2). Les émetteurs sont repartis en déciles (fractionnement de l'univers en 10 parts égales ; le décile 1 est constitué par les émetteurs les mieux notés et le décile 10 par les émetteurs les moins bien notés) selon la note attribuée. Le FCP peut investir dans les émetteurs appartenant aux déciles 1 à 9. Le FCP peut investir dans des sociétés non notées par notre agence de notation ESG et dans des OPC externes à un niveau maximum de 10% de son actif.
  - **Gestion des émetteurs controversés** : le processus ISR exclut les sociétés impliquées dans des controverses ESG, incidents dont la gravité est évaluée sur une échelle de 1 (impact faible) à 5 (impact fort). Le processus ISR appliqué au fonds conduit à exclure les émetteurs faisant l'objet de controverses de niveau 5. Pour les émetteurs souverains, le processus ISR exclut les Etats ne faisant pas preuve d'un cadre législatif et social suffisant au développement de la démocratie.

Après l'application de ces trois principes, environ 20% des émetteurs de l'univers d'investissement initial sont exclus.

### Profil de risque et de rendement

#### Indicateur de risque



L'indicateur synthétique de risque est basé sur la volatilité historique du portefeuille au cours des 5 dernières années. L'OPCVM est classé dans la catégorie 6 en raison de son exposition discrétionnaire aux marchés actions. Son profil rendement / risque est élevé.

Les données historiques utilisées pour le calcul de l'indicateur synthétique pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur de l'OPCVM.

Une présentation détaillée du processus ISR est disponible dans le code de transparence AFG-FIR ([http://www.ecofi.fr/sites/default/files/publications/code\\_de\\_transparence.pdf](http://www.ecofi.fr/sites/default/files/publications/code_de_transparence.pdf)) pour les fonds ISR grand public établi par la société de gestion et accessible sur son site internet.

Au sein de l'univers d'investissement ainsi filtré, la décision d'investissement est prise de façon discrétionnaire par le gérant après l'appréciation des fondamentaux de la valeur et avec une analyse de la rentabilité et des risques de la société émettrice.

Le FCP est en permanence exposé à 60% au minimum de son actif net en actions internationales négociées sur les principales places boursières de la zone OCDE (en particulier Europe, Amérique du nord et Asie).

Une diversification est possible en dehors de cette zone à hauteur de 20% au maximum de l'actif net (pays émergents). L'univers d'investissement est composé essentiellement des grandes et moyennes capitalisations boursières, et pourra comporter dans la limite de 20% des petites valeurs (entreprises dont la capitalisation boursière est inférieure ou égale à 1 milliards d'euros) bien adaptées aux thèmes d'investissement recherchés. Les actions éligibles pourront être négociées sur les marchés réglementés et/ou sur les systèmes multilatéraux de négociation des pays de la zone OCDE.

L'OPCVM a la faculté d'investir le portefeuille en titres émis par des Etats de la zone Euro (dont des titres du Trésor français : BTF, BTAN, et OAT), soit en période de mauvaise orientation des marchés actions en vue d'améliorer la régularité des revenus, soit pour les besoins de la gestion de la liquidité du portefeuille.

L'OPCVM peut recourir à l'utilisation de contrats financiers (i.e. instruments financiers à terme), à terme ferme ou conditionnel, négociés sur des marchés réglementés et/ou organisés, français et/ou étrangers et/ou étranger, et/ou négociés de gré à gré. Ces interventions sont destinées à faire face au risque action dans la zone géographique où le portefeuille est exposé, ou encore à couvrir le risque de change. L'exposition au risque de change pourra représenter 100% de l'actif net du FCP.

L'OPCVM, pour la gestion de sa trésorerie, a recours à des dépôts, des emprunts d'espèces, des opérations d'acquisition et de cession temporaire de titres émis par des Etats de la zone Euro (dont des titres du Trésor français : BTF, BTAN, et OAT).

L'OPCVM peut investir jusqu'à 10% de son actif net en parts ou actions d'autres OPC français ou étrangers ou fonds d'investissement de droit étranger monétaires ou sans classification AMF. Ils pourront être promus ou gérés par ECOFI INVESTISSEMENTS ou toute entité liée et. Par ailleurs, dans la même limite de 10% de l'actif net, des investissements en parts ou actions d'OPC français ou étrangers ou fonds d'investissement de droit étranger, offrant une exposition action et gérés ou promus par ECOFI INVESTISSEMENTS ou toute entité liée ou encore par une société de gestion tierce, y compris de type trackers (fonds indiciaires cotés) orientés sur les marchés actions, et répondant aux quatre conditions prévues à l'article R.214-13 du Code monétaire et financier, sont possibles pour compléter l'exposition de l'OPCVM.

#### Affectation des sommes distribuables :

Affectation du résultat net : capitalisation.

Affectation des plus-values nettes réalisées : capitalisation.

La durée de placement recommandée est de 5 ans.

La valeur liquidative est établie quotidiennement, chaque jour de bourse ouvré à Paris. Les demandes de souscription et de rachat sont centralisées, par le dépositaire sur délégation de la société de gestion, à 11h30 et exécutées à cours inconnu (soit sur la base des cours de clôture du jour), avec règlement des rachats dans un délai d'un jour de bourse ouvré à Paris suivant celui de l'évaluation.

La catégorie de risque associée à cet OPCVM n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps. La catégorie la plus faible ne signifie pas « sans risque ».

Le capital initialement investi ne bénéficie d'aucune garantie.

Risque important non pris en compte dans l'indicateur :

**Risque contrepartie** : l'OPCVM peut avoir recours à des opérations d'acquisitions et cessions temporaires de titres et/ou à des dérivés négociés de gré à gré. Ces opérations, conclues avec une contrepartie, exposent à un risque de défaillance de celle-ci qui peut faire baisser la valeur liquidative de l'OPCVM. Néanmoins, le risque de contrepartie peut être limité par la mise en place de garanties accordées à l'OPCVM conformément à la réglementation en vigueur.

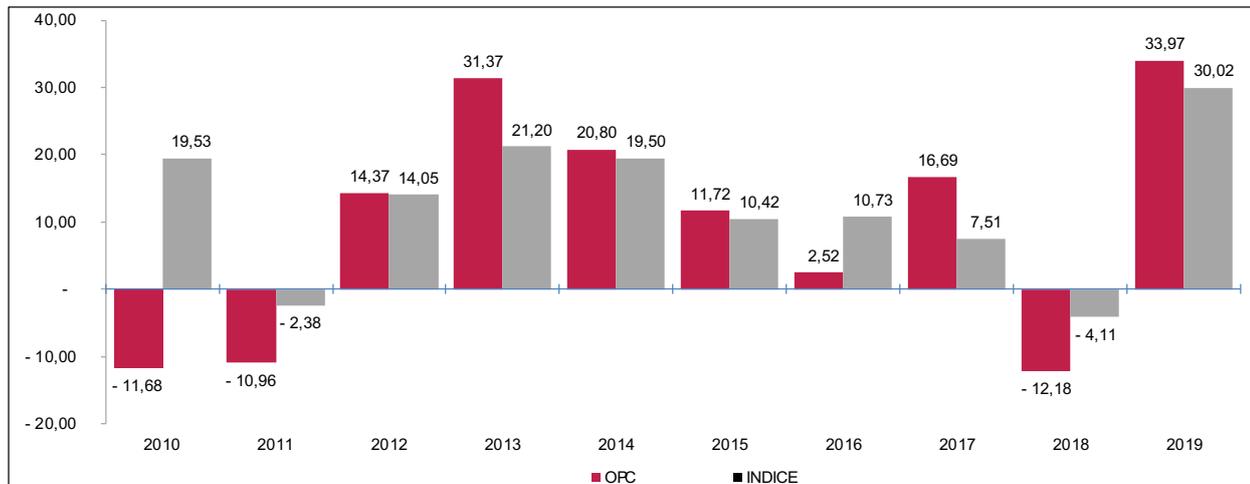
**Risque de liquidité** : difficulté à vendre rapidement et dans de bonnes conditions les actifs détenus, ce qui peut affecter la valeur du FCP.

## Frais

Les frais et commissions acquittés servent à couvrir les coûts d'exploitation de l'OPCVM y compris les coûts de commercialisation et de distribution des parts, ces frais réduisent la croissance potentielle des investissements.

Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement		Frais d'entrée : le pourcentage indiqué est le maximum pouvant être prélevé sur votre capital avant que celui-ci ne soit investi. Les frais d'entrée et de sortie indiquent un maximum. Dans certains cas, vous pourriez payer moins. L'investisseur peut obtenir de son conseil ou de son distributeur le montant effectif des frais d'entrée et de sortie.
Frais d'entrée	4,00% TTC maximum	
Frais de sortie	Néant	
Frais prélevés par l'OPCVM sur une année		Le chiffre des frais courants se fonde sur les frais de l'exercice précédent, clos en juin 2020. Ces frais sont susceptibles de varier d'une année à l'autre. Les frais courants ne comprennent pas : les commissions de surperformance et les frais d'intermédiation excepté dans le cas de frais d'entrée et/ou de sortie payés par l'OPCVM lorsqu'il achète ou vend des parts d'un autre véhicule de gestion collective. Pour plus d'information sur les frais, veuillez-vous référer à la rubrique Frais et Commissions du prospectus de cet OPCVM, disponible sur le site internet <a href="http://www.ecofi.fr">www.ecofi.fr</a>
Frais courants	2,10% TTC	
Frais prélevés par l'OPCVM dans certaines circonstances		
Commission de performance	Néant	

## Performances passées



Indice: MSCI WORLD INDEX (converti en euro et dividendes réinvestis - indice représentatif des marchés actions internationaux)

Ticker Bloomberg : MSDEWIN NDEX.

Les performances ne sont pas constantes dans le temps et ne préjugent pas des performances futures.

La performance de l'OPCVM est calculée dividendes et coupons nets réinvestis.

Les performances présentées dans le graphique ci-dessus sont toutes charges incluses.

L'OPCVM a été créé le 15 avril 2008. Les parts C ont été créées le 15 avril 2008.

La devise de référence est l'euro.

### Changements intervenus :

- le 31 juillet 2014 : nouvelle dénomination « ECOFI ENJEUX FUTURS » en remplacement d'« ECOFI DEVELOPPEMENT DURABLE ».
- le 09 juillet 2015 : intégration d'un filtre ISR au sein de sa stratégie d'investissement.

## Informations pratiques

- **Nom du dépositaire :** CACEIS Bank
- **Lieu et modalités d'obtention d'informations sur l'OPCVM :** le prospectus, les derniers documents annuels et périodiques ainsi que la composition des actifs sont adressés gratuitement, en langue française, dans un délai de huit jours ouvrés sur simple demande écrite à la Société de gestion : ECOFI INVESTISSEMENTS - Service Clients - 22 rue Joubert - 75009 PARIS - Tél : 01.44.88.39.24 - Fax : 01.44.88.39.39 - email : [contact@ecofi.fr](mailto:contact@ecofi.fr)
- **Informations pratiques sur la valeur liquidative :** la valeur liquidative est disponible sur le site internet de la Société de gestion ([www.ecofi.fr](http://www.ecofi.fr)).
- **Lieu et modalités d'obtention d'information sur les autres catégories de parts :** ECOFI INVESTISSEMENTS - Service Clients - 22 rue Joubert - 75009 PARIS - Tél : 01.44.88.39.24 - Fax : 01.44.88.39.39 - email : [contact@ecofi.fr](mailto:contact@ecofi.fr).
- **Fiscalité :** selon votre régime fiscal, les plus-values et revenus éventuels liés à la détention des parts de l'OPCVM peuvent être soumis à taxation. Nous vous conseillons de vous renseigner à ce sujet auprès de votre conseiller fiscal.
- **Politique de rémunération :** les détails de la politique de rémunération actualisée décrivant notamment les modalités de calcul des rémunérations et avantages de certaines catégories de salariés, les organes responsables de leur attribution ainsi que la composition du Comité de rémunération sont disponibles gratuitement sur simple demande écrite à la Société de gestion : ECOFI INVESTISSEMENTS - Service Clients - 22 rue Joubert - 75009 PARIS - Tél : 01.44.88.39.06 - Fax : 01.44.88.39.39 - email : [contact@ecofi.fr](mailto:contact@ecofi.fr) ou sur son site internet.
- Afin de permettre aux porteurs de parts qui le souhaitent de répondre à des besoins spécifiques et, à titre d'exemple, de se conformer à la réglementation qui leur est applicable, la Société de gestion transmettra dans un délai raisonnable, à tout porteur qui en fera la demande, les informations nécessaires, dans le respect des règles de bonne conduite prévues par la réglementation.
- L'OPCVM n'a pas été enregistré en vertu de la loi US Securities Act of 1933. Il ne peut pas être offert ou vendu, directement ou indirectement, au bénéfice ou pour le compte d'une «U.S. person», selon les définitions des réglementations américaines "Regulation S" et "FATCA".

La responsabilité de la Société de gestion ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus de l'OPCVM.

Cet OPCVM est agréé par la France et réglementé par l'Autorité des marchés financiers (AMF).

ECOFI INVESTISSEMENTS est agréée par la France et réglementée par l'AMF.

Les informations clés pour l'investisseur ici fournies sont exactes et à jour au 01 septembre 2020.

# Informations clés pour l'investisseur

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de ce fonds. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce fonds et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

## Fidelity Funds - Global Demographics Fund

### un Compartiment de Fidelity Funds

A-ACC-Euro (hedged) (ISIN: LU0528228074)

Ce Compartiment est géré par FIL Investment Management (Luxembourg) S.A.

### Objectifs et politique d'Investissement

- Le Compartiment vise une croissance du capital à long terme, accompagnée de revenus qui devraient être peu élevés.
- Le Compartiment investira au moins 70 % dans les actions des sociétés du monde entier à même de bénéficier des changements démographiques. Les investissements regrouperont des sociétés des secteurs de la santé et de la consommation, positionnées pour tirer profit des effets de l'augmentation de l'espérance de vie parmi les populations vieillissantes et de la création de richesse sur les marchés émergents. Le Compartiment peut investir moins de 30 % de ses actifs sur les marchés émergents.
- Le Compartiment peut investir en dehors de ses principaux secteurs de marché, zones géographiques, secteurs d'activité ou catégories d'actifs.
- Les investissements du Compartiment sont concentrés sur les actions d'un nombre plus limité de sociétés, d'où une diversification moins importante du portefeuille.
- La couverture de change vise à fortement réduire le risque de perte causé par des variations de taux défavorables. La couverture de change dite de transparence (« look-through ») permet de couvrir les effets monétaires sous-jacents au niveau du titre par rapport à la devise de référence de la Catégorie d'Actions couverte, générant ainsi les rendements de marché sous-jacents.
- Le Compartiment peut investir directement dans des actifs ou obtenir une exposition indirecte par le biais d'autres moyens autorisés, y compris des instruments dérivés. Le Compartiment peut utiliser des dérivés pour réduire le risque ou les coûts, pour générer du capital ou des revenus supplémentaires, ou pour procéder à des investissements, en accord avec son profil de risque.
- Le Compartiment est géré activement et se réfère à l'indice MSCI All Countries World Index (Net) (l'« Indice de référence »). Le Gérant de Portefeuille dispose d'une grande latitude pour définir la composition du portefeuille du Compartiment. Il peut adopter des expositions qui ne figurent pas dans l'Indice de référence et choisir des pondérations différentes de ce dernier. Il n'existe donc aucune restriction quant à l'écart de performance entre le Compartiment et l'Indice de référence. Le Gérant de Portefeuille peut établir des directives internes qui peuvent, à leur tour, indiquer des écarts par rapport à l'Indice de référence.
- Les revenus perçus par le Compartiment sont cumulés dans le prix de l'action.
- Les actions peuvent être achetées et vendues chaque jour ouvré du Compartiment.

### Profil de risque et de rendement



- Les données historiques pourraient ne pas constituer une indication fiable pour le futur.
- La catégorie de risque indiquée n'est pas garantie et peut évoluer au fil du temps.
- La catégorie la plus faible ne correspond pas à un investissement « sans risque ».
- Le profil de risque et de rendement est classé selon le degré de volatilité historique des Valeurs liquidatives de la Catégorie d'Actions. Il est reflété par une échelle numérique où 1 - 2 indique une volatilité historique basse, 3 - 5 une volatilité moyenne et 6 - 7 une volatilité élevée.
- La valeur de votre investissement peut évoluer à la baisse comme à la hausse et vous êtes susceptible de ne pas récupérer l'intégralité des montants investis au départ.
- Le Compartiment peut investir dans des instruments libellés dans des devises autres que sa devise de référence. Les fluctuations des taux de change peuvent donc affecter la valeur de votre investissement.
- La couverture de change peut être utilisée pour atténuer les effets de ces fluctuations, sans pour autant les éliminer totalement dans la mesure où on pourrait s'y attendre.
- L'utilisation d'instruments dérivés peut donner lieu à un « effet de levier », à savoir un niveau d'exposition qui pourrait soumettre le Compartiment à des gains ou pertes potentiels supérieurs à la normale.

## Frais pour ce compartiment (ISIN: LU0528228074)

Les frais acquittés servent à couvrir les coûts d'exploitation du Compartiment, y compris les coûts de commercialisation et de distribution. Ces frais réduisent la croissance potentielle de votre investissement.

### Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement

Frais d'entrée	5.25%
Frais de sortie	Néant

Le pourcentage indiqué est le maximum pouvant être prélevé sur votre capital avant que celui-ci ne soit investi ou avant que le revenu de votre investissement ne vous soit distribué.

### Frais prélevés par le compartiment sur une année

Frais courants	1.94%
----------------	-------

### Frais prélevés par le compartiment, dans certaines circonstances

Commission de performance Néant

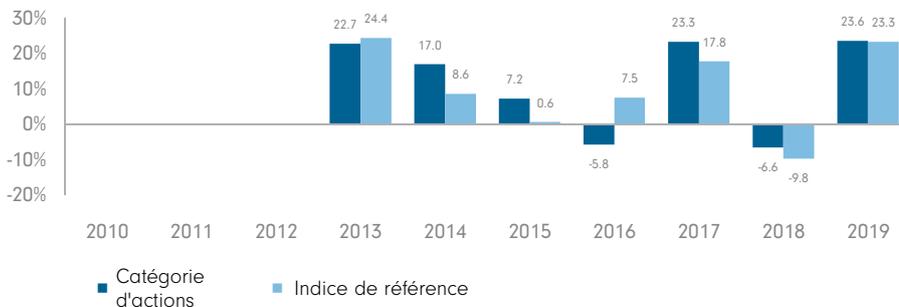
Les frais d'entrée et de sortie communiqués sont des chiffres maximum. Dans certains cas, vous pouvez être amené à payer moins. Pour plus d'information à ce sujet, veuillez vous renseigner auprès de votre conseiller financier / distributeur.

Les frais courants se fondent sur les frais de l'exercice clos au 30/04/2019. Ce chiffre peut varier d'un exercice à l'autre. Les frais courants ne comprennent pas:

- les commissions de performance (le cas échéant);
- les frais de transaction, excepté dans le cas des frais d'entrée/ de sortie payés par le Compartiment pour l'achat ou la vente de parts à d'autres organismes de placement collectif.

Pour de plus amples informations sur les frais, y compris sur la possibilité d'application du « swing pricing », consultez le Prospectus le plus récent.

## Performances passées



Les performances passées ne constituent pas une indication des performances futures.

Le cas échéant, les performances passées indiquées prennent en compte les frais courants sauf les frais d'entrée/ de sortie.

Le Compartiment a été lancé le 14/03/2012. Cette catégorie d'actions a été lancée le 12/04/2012.

Les performances passées ont été calculées en EUR.

À titre de comparaison, la performance de l'Indice de référence est également indiquée dans le graphique.

Le cas échéant, les événements ayant lieu au cours de la durée de vie du Compartiment susceptibles d'avoir affecté l'historique de performance sont signalés par un "\*" dans le graphique. Ils peuvent inclure des changements de l'objectif du Compartiment. Ces événements figurent en détails sur notre site Internet. Vous pouvez également en obtenir une copie auprès de votre représentant mandaté ou de votre contact Fidelity habituel. Le cas échéant, l'indice de référence actuel est repris en détail à la section Objectifs d'Investissement. Les anciens indices de référence peuvent être trouvés dans le rapport annuel et les comptes annuels.

## Informations pratiques

- Le dépositaire est Brown Brothers Harriman (Luxembourg) S.C.A.
- Pour plus d'informations, veuillez vous référer au Prospectus et rapports périodiques les plus récents qui sont disponibles en anglais et autres langues principales gratuitement auprès de FIL Investment Management (Luxembourg) S.A., des distributeurs ou en ligne à tout moment.
- Une synthèse détaillée de la Politique de rémunération est disponible sur <https://www.fil.com>. Une version papier en anglais peut être obtenue gratuitement auprès de FIL Investment Management (Luxembourg) S.A.
- Les valeurs liquidatives par action sont disponibles auprès du siège social de Fidelity Funds (« OPCVM »). Elles sont également publiées sur le site internet [www.fidelityinternational.com](http://www.fidelityinternational.com) où d'autres informations sont disponibles.
- La législation fiscale au Luxembourg peut avoir une incidence sur votre situation fiscale personnelle. Veuillez vous adresser à un conseiller fiscal pour plus de détails.
- La responsabilité de FIL Investment Management (Luxembourg) S.A. ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du Prospectus de l'OPCVM.
- Le présent document décrit un Compartiment et une catégorie d'actions de l'OPCVM. Le Prospectus et les rapports périodiques sont établis pour l'OPCVM dans son ensemble.
- Les éléments d'actif et de passif de chaque Compartiment de l'OPCVM sont légalement ségrégués ; de ce fait, les éléments d'actif du Compartiment ne seront pas utilisés pour régler le passif d'autres Compartiments.
- D'autres catégories d'actions sont disponibles pour cet OPCVM. Des informations détaillées figurent dans le Prospectus.
- Vous pouvez échanger cette catégorie d'actions contre le même type ou éventuellement contre d'autres types de catégories d'actions de ce même ou d'un autre Compartiment. Dans certains cas, la totalité des frais d'entrée seront applicables. Des informations détaillées sur les règles d'échange figurent dans le Prospectus.

Pays dans lequel ce Compartiment est agréé : Luxembourg. L'Autorité de surveillance est : Commission de Surveillance du Secteur Financier.

Pays dans lequel FIL Investment Management (Luxembourg) S.A. est agréée : Luxembourg. L'Autorité de surveillance est : Commission de Surveillance du Secteur Financier.

Les informations clés pour l'investisseur ici fournies sont exactes et à jour au 19/05/2020.

# Informations clés pour l'investisseur

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de ce fonds. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce fonds et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

## Fidelity Funds - Sustainable Water & Waste Fund

### un Compartiment de Fidelity Funds

A-ACC-Euro (Euro/USD hedged) (ISIN: LU1892830248)

Ce Compartiment est géré par FIL Investment Management (Luxembourg) S.A.

### Objectifs et politique d'Investissement

- Le Compartiment vise une croissance du capital à long terme, accompagnée de revenus attendus qui devraient être faibles, en investissant dans les actions de sociétés du monde entier.
- Le Compartiment adopte une approche Thématique de Durabilité en sélectionnant activement les sociétés impliquées dans la conception, la fabrication ou la vente de produits et de services utilisés dans ou en rapport avec les secteurs de la gestion de l'eau et des déchets. Au moins 70 % seront investis dans des titres qui présentent des caractéristiques durables. Les caractéristiques durables peuvent comprendre, sans s'y limiter, une gouvernance efficace et une gestion de qualité supérieure des questions environnementales et sociales (« ESG »), sachant qu'un émetteur doit conserver ces caractéristiques s'il bénéficie d'une notation ESG supérieure au seuil minimum déterminé par le Gérant de Portefeuille de temps à autre.
- Le Gérant de Portefeuille évaluera les actions et les notations des sociétés à l'aide d'analyses quantitatives et qualitatives de leurs caractéristiques durables.
- Le Compartiment se conforme à un cadre exclusif qui comprend une base normative et une sélection négative des secteurs, des sociétés et des pratiques, et qui s'appuie sur des critères ESG spécifiques que le Gérant de Portefeuille définit de temps à autre.
- Le Compartiment peut également investir dans des émetteurs qui affichent des caractéristiques durables en voie d'amélioration.
- Le Gérant de Portefeuille a toute liberté pour investir en dehors des principaux secteurs de marchés, zones géographiques, devises ou catégories d'actifs du Compartiment et il n'est pas limité quant aux montants qu'il peut investir dans un pays ou une région.
- Comme il peut investir à l'échelle mondiale, le Compartiment peut effectuer des placements dans des pays considérés comme des marchés émergents.
- Le Compartiment peut investir jusqu'à 10 % directement dans des Actions A et B chinoises (l'exposition totale incluant les investissements directs et indirects étant inférieure à 30 %).
- Le Compartiment peut investir directement dans des actifs ou obtenir une exposition indirecte par le biais d'autres moyens autorisés, y compris des instruments dérivés. Le Compartiment peut utiliser des dérivés pour réduire le risque ou les coûts, pour générer du capital ou des revenus supplémentaires, ou pour procéder à des investissements, en accord avec son profil de risque.
- La devise de référence du Compartiment est couverte par rapport à la devise de référence de la Catégorie d'Actions. Cette couverture a pour effet de convertir (ou de « répliquer ») les rendements libellés dans la devise de référence du Compartiment en rendements libellés dans la devise de référence de la Catégorie d'Actions.
- Le Compartiment est géré activement et se réfère à l'indice MSCI All Countries World Index (Net) (l'« Indice de référence »). Le Gérant de Portefeuille dispose d'une grande latitude pour définir la composition du portefeuille du Compartiment. Il peut adopter des expositions qui ne figurent pas dans l'Indice de référence et choisir des pondérations différentes de ce dernier. Il n'existe donc aucune restriction quant à l'écart de performance entre le Compartiment et l'Indice de référence. Le Gérant de Portefeuille peut établir des directives internes qui peuvent, à leur tour, indiquer des écarts par rapport à l'Indice de référence.
- Les revenus perçus par le Compartiment sont cumulés dans le prix de l'action.
- Les actions peuvent être achetées et vendues chaque jour ouvré du Compartiment.
- À compter du 16 décembre 2020, l'objectif d'investissement de ce Compartiment sera mis à jour. Pour de plus amples informations, veuillez consulter les « Communiqués sur la SICAV » datés du 16/11/2020 sur [www.fidelityinternational.com](http://www.fidelityinternational.com).

### Profil de risque et de rendement



- Les données historiques pourraient ne pas constituer une indication fiable pour le futur.
- La catégorie de risque indiquée n'est pas garantie et peut évoluer au fil du temps.
- La catégorie la plus faible ne correspond pas à un investissement « sans risque ».
- Le profil de risque et de rendement est classé selon le degré de volatilité historique des Valeurs liquidatives de la Catégorie d'Actions. Il est reflété par une échelle numérique où 1 - 2 indique une volatilité historique basse, 3 - 5 une volatilité moyenne et 6 - 7 une volatilité élevée.
- La valeur de votre investissement peut évoluer à la baisse comme à la hausse et vous êtes susceptible de ne pas récupérer l'intégralité des montants investis au départ.
- Le Compartiment peut investir dans des instruments libellés dans des devises autres que sa devise de référence. Les fluctuations des taux de change peuvent donc affecter la valeur de votre investissement.
- La couverture de change peut être utilisée pour atténuer les effets de ces fluctuations, sans pour autant les éliminer totalement dans la mesure où on pourrait s'y attendre.
- L'utilisation d'instruments dérivés peut donner lieu à un « effet de levier », à savoir un niveau d'exposition qui pourrait soumettre le Compartiment à des gains ou pertes potentiels supérieurs à la normale.
- La liquidité est une mesure de la facilité avec laquelle un investissement peut être converti en numéraire. Dans certaines conditions de marché, les actifs peuvent s'avérer plus difficiles à vendre.
- Les marchés émergents peuvent être plus volatils et il pourrait s'avérer plus difficile de vendre ou négocier des titres. La supervision et la réglementation peuvent s'avérer moindres et les procédures moins bien définies que dans des pays plus développés. Les marchés émergents peuvent être sensibles à une instabilité politique, qui peut se traduire par une volatilité et des incertitudes accrues, ce qui expose le fonds à un risque de pertes.

## Frais pour ce compartiment (ISIN: LU1892830248)

Les frais acquittés servent à couvrir les coûts d'exploitation du Compartiment, y compris les coûts de commercialisation et de distribution. Ces frais réduisent la croissance potentielle de votre investissement.

### Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement

Frais d'entrée	5,25%
Frais de sortie	Néant

Le pourcentage indiqué est le maximum pouvant être prélevé sur votre capital avant que celui-ci ne soit investi ou avant que le revenu de votre investissement ne vous soit distribué.

### Frais prélevés par le compartiment sur une année

Frais courants	1,91%
----------------	-------

### Frais prélevés par le compartiment, dans certaines circonstances

Commission de performance Néant

Les frais d'entrée et de sortie communiqués sont des chiffres maximum. Dans certains cas, vous pouvez être amené à payer moins. Pour plus d'information à ce sujet, veuillez vous renseigner auprès de votre conseiller financier / distributeur.

Les frais courants se fondent sur les frais de l'exercice clos au 30/04/2020. Ce chiffre peut varier d'un exercice à l'autre. Les frais courants ne comprennent pas:

- les commissions de performance (le cas échéant);
- les frais de transaction, excepté dans le cas des frais d'entrée/ de sortie payés par le Compartiment pour l'achat ou la vente de parts à d'autres organismes de placement collectif.

Pour de plus amples informations sur les frais, y compris sur la possibilité d'application du « swing pricing », consultez le Prospectus le plus récent.

## Performances passées



Les performances passées ne constituent pas une indication des performances futures.

Le cas échéant, les performances passées indiquées prennent en compte les frais courants sauf les frais d'entrée/ de sortie.

Le Compartiment a été lancé le 07/11/2018. Cette catégorie d'actions a été lancée le 07/11/2018.

Les performances passées ont été calculées en EUR.

À titre de comparaison, la performance de l'Indice de référence est également indiquée dans le graphique.

Le cas échéant, les événements ayant lieu au cours de la durée de vie du Compartiment susceptibles d'avoir affecté l'historique de performance sont signalés par un "\*" dans le graphique. Ils peuvent inclure des changements de l'objectif du Compartiment. Ces événements figurent en détails sur notre site Internet. Vous pouvez également en obtenir une copie auprès de votre représentant mandaté ou de votre contact Fidelity habituel. Le cas échéant, l'indice de référence actuel est repris en détail à la section Objectifs d'Investissement. Les anciens indices de référence peuvent être trouvés dans le rapport annuel et les comptes annuels. La Référence ne tient pas compte de la couverture de change. La différence entre la performance passée de la Catégorie d'Actions et la Référence peut être plus grande que pour les autres Catégories d'Actions du Compartiment.

## Informations pratiques

- Le dépositaire est Brown Brothers Harriman (Luxembourg) S.C.A.
- Pour plus d'informations, veuillez vous référer au Prospectus et rapports périodiques les plus récents qui sont disponibles en anglais et autres langues principales gratuitement auprès de FIL Investment Management (Luxembourg) S.A., des distributeurs ou en ligne à tout moment.
- Une synthèse détaillée de la Politique de rémunération est disponible sur <https://www.fil.com>. Une version papier en anglais peut être obtenue gratuitement auprès de FIL Investment Management (Luxembourg) S.A.
- Les valeurs liquidatives par action sont disponibles auprès du siège social de Fidelity Funds (l'« OPCVM »). Elles sont également publiées sur le site internet [www.fidelityinternational.com](http://www.fidelityinternational.com) où d'autres informations sont disponibles.
- La législation fiscale au Luxembourg peut avoir une incidence sur votre situation fiscale personnelle. Veuillez vous adresser à un conseiller fiscal pour plus de détails.
- La responsabilité de FIL Investment Management (Luxembourg) S.A. ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du Prospectus de l'OPCVM.
- Le présent document décrit un Compartiment et une catégorie d'actions de l'OPCVM. Le Prospectus et les rapports périodiques sont établis pour l'OPCVM dans son ensemble.
- Les éléments d'actif et de passif de chaque Compartiment de l'OPCVM sont légalement ségrégués ; de ce fait, les éléments d'actif du Compartiment ne seront pas utilisés pour régler le passif d'autres Compartiments.
- D'autres catégories d'actions sont disponibles pour cet OPCVM. Des informations détaillées figurent dans le Prospectus.
- Vous pouvez échanger cette catégorie d'actions contre le même type ou éventuellement contre d'autres types de catégories d'actions de ce même ou d'un autre Compartiment. Dans certains cas, la totalité des frais d'entrée seront applicables. Des informations détaillées sur les règles d'échange figurent dans le Prospectus.

Pays dans lequel ce Compartiment est agréé : Luxembourg. L'Autorité de surveillance est : Commission de Surveillance du Secteur Financier.

Pays dans lequel FIL Investment Management (Luxembourg) S.A. est agréée : Luxembourg. L'Autorité de surveillance est : Commission de Surveillance du Secteur Financier.

Les informations clés pour l'investisseur ici fournies sont exactes et à jour au 26/11/2020.

## Informations clés pour l'investisseur

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de ce Fonds. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce Fonds et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de les lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

### MIROVA GLOBAL SUSTAINABLE EQUITY FUND est un compartiment de MIROVA FUNDS (la « SICAV »).

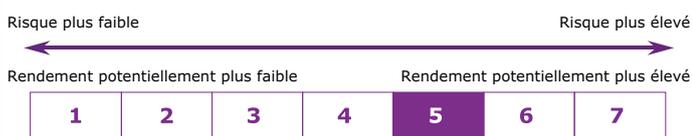
H-R/A-NPF (EUR) ISIN LU1712237095

Natix Investment Managers International, filiale du Groupe BPCE, est la Société de gestion du Fonds.

#### OBJECTIFS ET POLITIQUE D'INVESTISSEMENT

- L'objectif d'investissement du Compartiment est de surperformer l'indice MSCI World calculé dividendes Nets Réinvestis en euro sur la durée minimale de placement recommandée de 5 ans au travers de placements en actions d'entreprises dont les activités ont trait à des thèmes d'investissement durable. L'indice MSCI World Dividendes Nets Réinvestis en euro est représentatif des marchés d'actions mondiales.
- La politique d'investissement repose sur une gestion active, l'Indicateur de Référence est utilisé uniquement à titre de comparaison. Le gérant est donc libre de choisir les titres qui composent le portefeuille dans le respect de la stratégie de gestion et des contraintes d'investissement.
- La politique d'investissement du Compartiment consiste à investir, conformément à la Directive OPCVM, dans des actions de sociétés mondiales qui conçoivent des produits ou services destinés à répondre à des problèmes clés en matière d'investissement durable. Il investit principalement dans les thèmes durables clés suivants : énergie, mobilité, construction et urbanisme, gestion des ressources naturelles, consommation, soins de santé, technologies de l'information et finance.
- Le Compartiment peut investir au moins 80 % de son actif net dans des actions mondiales et jusqu'à 10 % de son actif net dans des instruments de liquidité et du marché monétaire.  
Le Compartiment peut investir jusqu'à 25 % de son actif sur les Marchés émergents.
- Le Compartiment peut utiliser des instruments dérivés à des fins de couverture et de gestion efficace du portefeuille.
- Les Catégories d'actions couvertes en plusieurs devises visent à couvrir les fluctuations entre les devises sous-jacentes des détentions du Compartiment et la devise de couverture de la Catégorie d'actions concernée.
- Les revenus perçus par le Compartiment sont réinvestis.
- Les actionnaires peuvent procéder au rachat des Actions sur simple demande chaque jour ouvrable au Luxembourg à 11h30.

#### PROFIL DE RISQUE ET DE RENDEMENT



**Les risques suivants peuvent ne pas être intégralement pris en compte par l'indicateur de risque et de rendement :**

Néant

Les autres risques liés à l'investissement sont indiqués dans la section « Principaux risques » du Prospectus.

- Le Compartiment est classé sur l'échelle de l'indicateur synthétique de risque et de rendement du fait de son exposition aux marchés d'actions internationales.
- Les données historiques ne constituent pas forcément une indication fiable pour l'avenir.
- La catégorie de risque indiquée n'est pas garantie et est susceptible d'évoluer dans le temps. Il n'y a pas de garantie de capital ou de protection sur la valeur du Compartiment.
- La catégorie la plus basse n'est pas synonyme d'investissement sans risque.

## FRAIS DU FONDS

### Frais ponctuels prélevés avant ou après votre investissement :

Frais d'entrée	4,00 %
Frais de sortie	Néant

Le pourcentage indiqué est le maximum pouvant être prélevé sur votre capital avant que celui-ci ne soit investi. Veuillez consulter votre conseiller financier ou votre distributeur pour obtenir le montant effectif de ces frais.

### Frais prélevés par le Fonds sur une année :

Frais courants	2,05 %
----------------	--------

### Frais prélevés par le Fonds dans certaines circonstances :

Commission de performance	Néant
---------------------------	-------

Les frais que vous acquittez servent à couvrir les coûts d'exploitation du Fonds, y compris les coûts de commercialisation et de distribution. Ces frais réduisent la croissance potentielle de votre investissement.

Dans la mesure où la performance de la catégorie d'actions ne peut pas être mesurée sur un exercice complet, le montant des frais courants est une estimation. Ce chiffre peut varier d'un exercice à l'autre.

Les frais courants ne comprennent pas les éléments suivants :

- Commissions de performance.
- Les frais de transaction du portefeuille, excepté dans le cas de frais d'entrée/de sortie payés par le Fonds lorsqu'il achète ou vend des parts d'un autre organisme de placement collectif.

Pour plus d'informations sur les frais, veuillez vous reporter à la section « Frais et dépenses » du Prospectus, disponible sur [www.im.natixis.com](http://www.im.natixis.com).

## PERFORMANCES PASSÉES

Veuillez noter qu'il n'y a pas de performances sur une année civile complète disponibles pour cette catégorie d'actions.

- Le Compartiment a été créé en 2013.
- La Catégorie d'actions H-R/A-NPF (EUR) a été créée en 2017.
- Devise : Euro.

## INFORMATIONS PRATIQUES

- Les actifs du Compartiment sont détenus auprès de CACEIS Bank, Luxembourg Branch. Les actifs et les passifs de chaque compartiment sont ségrégués ; dès lors, les droits des investisseurs et des créanciers concernant un compartiment sont limités aux actifs du compartiment en question, sauf s'il existe une disposition autre dans les statuts de la SICAV.
- De plus amples informations sur le Compartiment, y compris le Prospectus actuel, les états financiers les plus récents, les derniers cours des actions du Compartiment, les autres catégories d'actions et les versions du présent document dans d'autres langues, sont disponibles gratuitement sur [www.im.natixis.com](http://www.im.natixis.com) ou au siège social de la Société de gestion.
- De plus amples informations relatives à la politique de rémunération sont disponibles sur [www.im.natixis.com](http://www.im.natixis.com) et des copies papier sont disponibles sans frais et sur demande.
- Fiscalité : Selon votre pays de résidence, cela peut avoir un impact sur votre investissement. Pour plus d'informations, veuillez contacter un conseiller.
- La responsabilité de Natixis Investment Managers International ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du Prospectus du Compartiment.

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de ce fonds. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient sont fournies aux investisseurs conformément à une obligation légale, afin de les aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce Fonds et quels sont les risques associés. Il leur est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

## OFI FUND – RS ACT4 POSITIVE ECONOMY (R-C-EUR)

ISIN : LU1209226023 - Cette catégorie d'actions est proposée aux investisseurs individuels  
Un compartiment d'OFI FUND umbrella SICAV. La société de gestion de cette SICAV est OFI LUX.  
Ce Compartiment est géré par OFI Asset Management

### Objectifs et politique d'investissement

#### Objectif et politique d'investissement

L'objectif de ce Compartiment est de réaliser une performance supérieure à celle de son indice de référence, le Stoxx Europe 600 Net Return, en investissant dans des actions d'entreprises cotées en bourse, domiciliées et cotées sur des Marchés réglementés ou d'Autres marchés réglementés au sein de l'Espace économique européen et du Royaume-Uni. Pour atteindre son objectif d'investissement, le Compartiment basera ses choix d'investissement sur la recherche fondamentale liée à la sélection de titres individuels pour des positions longues.

À cette fin, le Compartiment sélectionnera des sociétés ayant de bonnes perspectives de performance et contribuant à « l'économie positive » définie par quatre thématiques, la transition énergétique, la préservation des ressources naturelles, la santé/la sécurité/le bien-être et l'inclusion sociale. Dans le cadre du processus de sélection des actions, le Gestionnaire d'investissement n'investira que dans des actions de sociétés qui génèrent au moins 20 % de leur chiffre d'affaires à partir de l'une des quatre thématiques énumérées ci-dessus, afin de générer un impact social et environnemental positif.

La prise en compte des enjeux ESG significatifs est intégrée dans l'analyse des investissements et les processus décisionnels afin de mieux évaluer les opportunités d'investissement et de mieux gérer les risques en vue de générer des rendements durables et à long terme.

Exemples de facteurs ESG : émissions de carbone, rareté de l'eau, gestion des déchets, biodiversité. Dans le cadre du processus de sélection des actions, le Gestionnaire d'investissement exclura également de l'Univers d'investissement éligible du Compartiment les 20 % de actions qui n'ont pas obtenu les meilleures notes en matière d'investissement durable et socialement responsable par rapport aux autres actions qui ont été sélectionnées, et surveillera quotidiennement ce taux de 20 %.

Les investisseurs doivent être conscients et prêts à accepter que, pour les Compartiments qui ont un processus de gestion durable, ce processus est basé sur l'utilisation d'un modèle propriétaire pour déterminer le score ESG. Il existe un risque que ce modèle ne soit pas efficient. La performance de ces Compartiments peut donc être inférieure à l'objectif de gestion.

#### Pouvoir de gestion

Le Compartiment sera géré activement. Le Gestionnaire d'investissement a toute liberté pour acheter et vendre des investissements pour le compte du Compartiment dans les limites de l'objectif et de la politique d'investissement.

Le Compartiment utilisera l'Indice de référence Stoxx Europe 600 Net Return comme indice de référence. L'indice de référence servira d'indicateur pour mesurer la performance passée du Compartiment et calculer les commissions de surperformance.

Il est prévu que les actions du Compartiment puissent être des composantes de l'indice de référence. Cependant, pour déterminer la composition du portefeuille, le Gestionnaire d'investissement a toute latitude en ce qui concerne les pondérations individuelles ou sectorielles des actions qui entrent dans la composition de l'indice de référence. Le Gestionnaire d'investissement utilisera également son entière discrétion pour investir dans des sociétés ou des secteurs non inclus dans l'indice de référence afin de profiter d'opportunités d'investissement spécifiques.

La stratégie d'investissement implique que les avoirs du portefeuille peuvent s'écarter de l'indice de référence. Cet écart peut être significatif et est susceptible d'être un élément clé expliquant dans quelle mesure le Compartiment peut surperformer le Stoxx Europe 600 Net Return (symbole Bloomberg SXXR Index).

#### Acquisition, rachat et conversion

Vous pouvez acheter, vendre et convertir cette catégorie d'action auprès de l'agent de registre et de transfert ou du distributeur principal sur une base quotidienne (à toute date d'opération, c.-à-d. tout jour où les banques du Luxembourg sont ouvertes pour les activités bancaires).

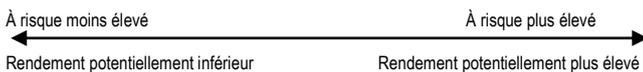
#### Politique de distribution

Les revenus découlant du compartiment sont réinvestis.

#### Recommandation

Ce compartiment ne convient pas aux investisseurs qui prévoient de retirer leur argent sous 5 ans.

### Profil de risque et de rendement



1	2	3	4	5	6	7
---	---	---	---	---	---	---

Cet indicateur est basé sur la volatilité historique calculée à partir des performances hebdomadaires de cette Catégorie d'actions depuis sa création et complétée par la volatilité historique de l'indice de référence sur les cinq dernières années.

Cette Catégorie d'actions est classée en catégorie 6, car au moins 75 % de l'actif net du Compartiment sera en permanence investi dans des actions ordinaires d'entreprises dont le siège social ou le bureau principal est situé dans un Pays membre de l'Union européenne. D'autres risques essentiels pour le Compartiment ne sont pas suffisamment couverts par l'indicateur ci-dessus : le Compartiment peut investir jusqu'à 10 % de son actif dans des titres de créances ou d'autres actions, dont des ADR, des GDR, des obligations convertibles et des garanties sur titres cotés ou négociés sur des Marchés réglementés ou d'Autres marchés réglementés.

Le compartiment peut être exposé au risque de crédit lié aux titres si l'émetteur fait défaut ou voit sa notation révisée à la baisse. Le Compartiment peut aussi détenir jusqu'à 20 % de son actif net en espèces ou équivalents. Il utilisera des instruments dérivés tels que des options de vente ou d'achat et/ou des contrats à terme ou des valeurs mobilières et des indices financiers. De plus, la valeur de votre investissement peut chuter ou augmenter, et il est possible que vous récupériez une somme inférieure au montant initialement investi. Les données historiques utilisées aux fins du calcul de la catégorie de risque et de profit ne peuvent pas servir d'indicateur fiable pour le profil de risque à l'avenir. Il n'est pas certain que la catégorie de risque et de rendement affichée ci-dessus demeure inchangée ; elle est susceptible d'évoluer au fil du temps. La catégorie la plus basse de risque ne signifie pas que l'investissement est sans risque. Le capital ne bénéficie d'aucune garantie ni d'aucune protection. Vous trouverez de plus amples informations à propos du profil de risque et de rendement dans le prospectus relatif à la SICAV disponible chez OFI LUX ou sur le site Internet du Distributeur principal à l'adresse [www.ofilux.lu](http://www.ofilux.lu).

## Frais pour cette catégorie d'action

Les frais imputés aux investisseurs servent à couvrir les coûts d'exploitation du fonds, notamment les coûts de commercialisation et de distribution des parts. Ces frais réduisent la croissance potentielle des investissements.

### Frais ponctuels prélevés avant ou après votre investissement

**Frais d'entrée** 3,00 %

**Frais de sortie** Non applicable

Il s'agit du montant maximum pouvant être prélevé sur votre argent avant qu'il ne soit investi ou avant que le produit de votre investissement ne vous soit versé.

### Frais prélevés pour cette catégorie d'action sur une année

**Frais courants** 1,98 %

### Frais prélevés pour cette catégorie d'action dans certaines circonstances

**Commission de surperformance** 20 % sur la performance excédant celle du Stoxx Europe 600 Net Return EUR

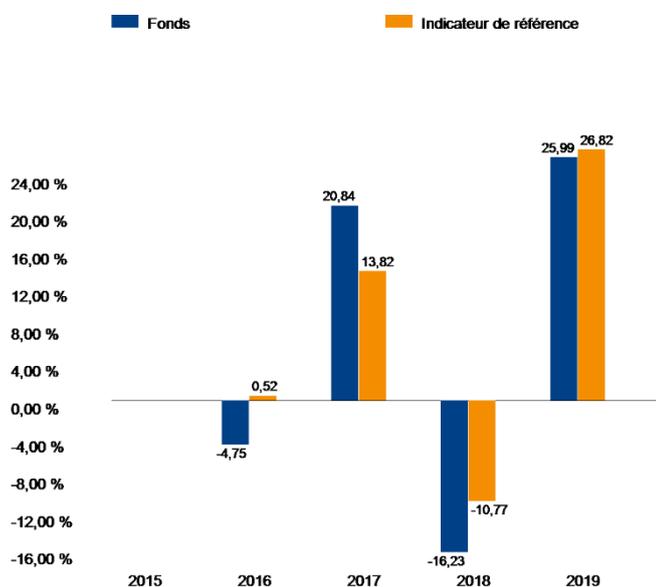
Les **frais d'Entrée** et de **Sortie** peuvent être inférieurs. Pour obtenir de plus amples informations sur les frais, adressez-vous à votre conseiller financier ou votre distributeur.

Le **montant des frais courants** est basé sur les dépenses de l'exercice précédent, clos en décembre 2019. Ce pourcentage peut varier d'une année à l'autre. Les frais courants ne comprennent pas les commissions de surperformance ni les frais de transaction du portefeuille, sauf dans le cas de frais d'entrée et/ou de sortie payés par le fonds lorsqu'il achète ou vend des parts d'un autre organisme de placement collectif.

Aucune commission de performance n'a été facturée pour l'exercice clos en décembre 2019

Pour tout complément d'information sur les frais, veuillez vous reporter au Chapitre 15 du prospectus sur les SICAV, disponible sur le site Internet [www.ofilux.lu](http://www.ofilux.lu).

## Performances passées



### Indice de référence : Stoxx Europe 600 Net Return EUR

Les frais d'entrée éventuels ne sont pas pris en compte dans le calcul de la performance.

Les frais courants et la commission de surperformance sont pris en compte dans le calcul de la performance.

Ce Compartiment a été lancé le 14 décembre 2016. Le 24 février 2017, le compartiment OFI FUND – European Small Cap (le compartiment d'accueil) a absorbé le compartiment SSP-OFI European Smaller Companies de la SICAV Single Select Platform. Il reflète donc la performance du compartiment absorbé.

Depuis le 13/07/2017, l'indice de référence est le Stoxx Europe 600 en remplacement du Stoxx Europe Small 200.

Au 09/11/2020, ce compartiment est le fonds Maître du fonds Nourricier OFI FUND – RS ACTIONS EUROPEENNES

Devise utilisée pour les calculs : EUR

*Avertissement : les performances passées ne préjugent pas des performances futures.*

## Informations pratiques

Banque dépositaire (agent de registre et de transfert) : **SOCIÉTÉ GÉNÉRALE BANK & TRUST LUXEMBOURG**

Pour obtenir de plus amples informations sur le Compartiment, nous vous invitons à visiter notre site internet [www.ofilux.lu](http://www.ofilux.lu). Vous pourrez y demander une copie gratuite du prospectus (disponible en anglais) et du rapport annuel (disponible en anglais). Notre Site internet fournit également d'autres informations qui ne sont pas reprises dans ce document, comme les cours des actions.

Le compartiment est soumis à la législation fiscale luxembourgeoise. En fonction de votre pays de résidence, cela pourrait avoir un impact sur votre imposition personnelle. Nous vous conseillons de consulter votre conseiller fiscal pour obtenir plus de détails à ce propos.

La société de gestion, OFI Lux, est uniquement responsable des informations énoncées dans le présent document qui s'avèreraient trompeuses, inexactes ou en contradiction avec les chapitres pertinents du prospectus relatif à la SICAV.

En tant que filiale détenue à 100 % par OFI Asset Management, la société de gestion applique la politique de rémunération du groupe OFI. Cette politique établit un équilibre approprié entre les composantes fixes et variables de la rémunération globale et se base sur un certain nombre de critères qualitatifs et quantitatifs, appliqués différemment pour les preneurs de risque, les cadres supérieurs et les fonctions de contrôle. L'évaluation de la performance est définie dans un cadre pluriannuel adapté à la période de détention recommandée aux investisseurs dans le fonds de l'OPCVM géré par la société de gestion, en vue de garantir que le processus d'évaluation est basé sur une performance à long terme de la société ainsi que sur ses risques d'investissement, et que le paiement effectif des composantes de la rémunération basées sur la performance est étalé sur la même durée. La politique de rémunération du groupe a été déterminée par le comité stratégique du groupe, composé de représentants des actionnaires du groupe. Ce comité est chargé de la définition et de la mise en œuvre de la politique de rémunération. Les détails de la Politique de rémunération actualisée, y compris, sans toutefois s'y limiter, une description du mode de calcul de la rémunération et des avantages sociaux, sont disponibles à l'adresse <http://www.ofilux.lu>. Une copie papier pourra être obtenue gratuitement sur simple demande au siège social de la Société de gestion.

L'investisseur peut passer à des actions d'une autre catégorie du compartiment ou d'un autre compartiment de la SICAV. Vous trouverez de plus amples informations à ce sujet dans le Chapitre 16 du prospectus relatif à la SICAV.

La SICAV est autorisée au Luxembourg et placée sous la surveillance de la CSSF.

La société de gestion est autorisée au Luxembourg et placée sous la surveillance de la CSSF.

Ces informations clés pour l'investisseur sont exactes et à jour au 09/11/2020

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de ce Fonds. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce Fonds et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

## OFI RS EQUITY CLIMATE CHANGE – PART RC – FR0013267150

Cet OPCVM est géré par la société OFI ASSET MANAGEMENT.

### Objectifs et politique d'investissement

**Classification AMF :** Actions Internationales - FCP Eligible au PEA.

**Objectif de gestion :** Le Fonds a pour objectif de réaliser une performance supérieure à celle de l'indice Stoxx Europe 600 Dividendes Nets Réinvestis en mettant en œuvre une approche ISR et une approche Low Carbon liée à la Transition Énergétique.

**Indicateur de référence :** Stoxx Europe 600 Dividendes Nets Réinvestis (SXXR Index)  
Cet indice est la référence globale des marchés européens. Il est composé de 600 valeurs sélectionnées parmi les pays de la zone Euro et le Royaume Uni, le Danemark, la Suisse, la Norvège et la Suède. Le Fonds n'a pas pour autant l'objectif de reproduire d'une manière ou d'une autre la performance de cet indice.

**Stratégie de gestion :** L'univers d'investissement d'OFI RS EQUITY CLIMATE CHANGE regroupe environ 1200 valeurs européennes dont 200 font l'objet d'un suivi plus particulier de la part des gérants.

Le portefeuille est construit et géré sur la base d'une analyse qualitative des sociétés disposant d'une position dominante sur leur marché ou leur secteur, ou bien de sociétés spécialisées présentant un leadership sur un créneau spécifique.

L'analyse qualitative s'effectue individuellement par entreprise appartenant à l'univers d'investissement. Chaque titre, sans négliger l'environnement sectoriel et économique, fait ainsi l'objet d'une analyse pour permettre au gérant d'appréhender les positions concurrentielles, la qualité de la stratégie et du management.

Pendant cette phase d'analyse, le gérant effectue une étude des critères financiers de la société. Ce sont principalement le taux de croissance moyen terme du chiffre d'affaires, du résultat opérationnel et du résultat net, la rentabilité des capitaux investis et la capacité de financement de la croissance. L'analyse des positions concurrentielles, de l'existence ou non de barrières à l'entrée, est appréhendée à partir d'entretiens et de visites auprès des dirigeants, et de la recherche, sectorielle ou individuelle, menée en interne ou par des intermédiaires financiers sélectionnés.

Concomitamment, le gérant complète son étude : **Par l'analyse de critères extra financiers** afin de privilégier une sélection « Investissement Socialement Responsable » (ISR) des sociétés en portefeuille. Cette étude est réalisée en prenant en compte des éléments Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance, c'est-à-dire : - **Dimension Environnementale :** impact direct ou indirect de l'activité de l'émetteur sur l'environnement : changements climatiques, ressources naturelles, financement de projets, rejets toxiques, produits verts - **Dimension Sociétale :** impact direct ou indirect de l'activité de l'émetteur sur les parties prenantes : salariés, clients, fournisseurs et société civile, par référence à des valeurs universelles (notamment : droits humains, normes internationales du travail, impact environnementaux, lutte contre la corruption...) - **Dimension de Gouvernance :** ensemble des processus, réglementations, lois et institutions influant la manière dont la société est dirigée, administrée et contrôlée.

L'équipe d'analyse ISR définit un référentiel sectoriel des enjeux clés (Environnement, Social, Gouvernance), en sélectionnant pour chaque secteur d'activité les enjeux ESG les plus importants.

A partir du référentiel sectoriel d'enjeux clés, une note ESG est calculée par émetteur qui comprend d'une part les notes des enjeux clés Environnementaux et Sociaux (E et S) et d'autre part les enjeux de gouvernance G.

Les enjeux de gouvernance comprennent une pondération fixe de 30% pour le gouvernement d'entreprise et une pondération variable de 10% à 40% reflétant le niveau de risque induit par le comportement des dirigeants ou de l'entreprise. Ce niveau varie selon les secteurs d'activités.

La pondération globale des enjeux E et S est ensuite déterminée.

La pondération des enjeux Environnementaux, Sociaux et de gouvernance est spécifique à chaque secteur d'activités.

Ces notes peuvent faire l'objet, d'éventuels malus liés à des controverses non encore intégrées dans les notations des enjeux clés

Cette note ESG est calculée sur 10.

L'univers d'investissement est réduit par l'élimination des valeurs figurant dans le plus mauvais quintile en termes de note ESG, que nous appelons "Sous surveillance".

Ensuite, dans la construction de portefeuille, une pondération maximale est attribuée à chaque valeur en fonction de sa catégorie ISR : Leaders 10%, Impliqués 6%, Suiveurs 3%, Incertains 2%.

**Et par l'analyse Transition énergétique et écologique** afin d'évaluer le comportement des émetteurs privés les plus actifs vis-à-vis de la Transition Énergétique et de performances en termes d'émissions carbone.

L'univers des secteurs d'activité peu intenses en émissions de Gaz à Effet de Serre sera défini par la limitation des sociétés présentant les moins bonnes notes (à hauteur de 15% minimum) sur les enjeux

environnementaux (changements climatiques, ressources naturelles, financement de projets, rejets toxiques, produits verts).

L'univers des secteurs d'activités intenses en émissions de Gaz à Effet de Serre sera analysé selon deux axes : l'Intensité Carbone des activités de l'entreprise et le niveau de l'implication de l'entreprise dans la Transition Énergétique.

Le périmètre étudié sera celui des secteurs d'activité les plus intenses en émissions de gaz à effet de serre (GES) qui sont les plus aptes à agir pour les diminuer de manière significative. Les émissions de GES, exprimées en poids équivalent CO<sub>2</sub>, sont des données qui proviennent soit des entreprises – directement ou via des déclarations faites au Carbon Disclosure Project, soit des données estimées par un prestataire (MSCI).

Pour rappel, les émissions comportent trois catégories : Scope 1 : Émissions directes de GES – Scope 2 : Émissions à énergie indirectes – Scope 3 : Autres émissions indirectes. Nos données ne couvrent que les deux scopes sur les trois représentant l'ensemble des catégories d'émissions de gaz à effet de serre.

Certaines données sont déclaratives et leur vérification n'est pas obligatoire.

Les sociétés de ces secteurs carbo intenses qui sont, soit à « risque fort », soit à « risque », sont exclues de l'univers d'investissement du Fonds. De plus, le Fonds détiendra en portefeuille, à hauteur de 15% minimum, des sociétés qui présentent des « opportunités fortes ». En effet, ces sociétés sont les mieux positionnées pour contribuer à la transition énergétique et écologique.

L'équipe d'analyse ISR attribuera aux entreprises un bonus en fonction du niveau de leur chiffre d'affaires réalisés dans les technologies « vertes ». Ce bonus éventuel sera attribué au niveau « Transition énergétique » de l'entreprise. Un malus de -4 sera attribué aux entreprises qui possèdent directement ou indirectement, de manière majoritaire, des mines d'extraction de charbon « thermique ». Ce malus éventuel sera attribué aux niveaux « Intensité des activités » et « Transition énergétique » de l'entreprise.

L'objectif de gestion est de constituer un portefeuille de titres offrant un potentiel de valorisation significatif.

L'OPCVM est exposé au minimum à hauteur de 60% de son actif net sur les marchés actions. Plus précisément, en raison de son éligibilité au régime fiscal du PEA, le FCP est investi au minimum à 75% en titres éligibles au PEA.

En complément de ces investissements qui sont le cœur de la stratégie, 25% au maximum du portefeuille peuvent être consacrés aux instruments suivants :

Titres de créances et instruments du marché monétaire (d'émetteurs privés ou publics). Ces instruments sont utilisés dans le cadre de la gestion de trésorerie de l'OPCVM. Les émetteurs des titres en portefeuille doivent être notés « Investment Grade » selon la politique de notation mise en place par la société de gestion. Cette politique de notation des titres de créance prévoit une règle unique en matière d'attribution de notation long terme des titres obligataires. En application de cette politique, une notation est déterminée en fonction des notes attribuées par une ou des agences reconnues et de celle issue des analyses de l'équipe d'Analyse Crédit de la société de la gestion. Ainsi, les décisions d'investissement ou de cession des instruments de crédit ne se fondent pas mécaniquement et exclusivement sur le critère de leur notation et reposent notamment sur une analyse interne du risque de crédit ou de marché. La décision d'acquiescer ou de céder un actif se base également sur d'autres critères d'analyse du gérant.

Le gérant peut également effectuer des dépôts auprès d'établissements de crédit, réaliser temporairement des emprunts d'espèces dans le cadre de sa gestion de trésorerie.

Le gérant peut prendre des positions afin de couvrir le portefeuille contre une baisse anticipée des marchés ou à l'inverse, afin de l'exposer à une hausse attendue de ces mêmes marchés, par l'utilisation d'instruments tels que les contrats futures ou options. L'exposition du portefeuille n'a pas vocation à être supérieure à 100% ; cependant, dans le cas de souscriptions ou de rachats importants ou de variations importantes des marchés, l'OPCVM peut se trouver temporairement exposé au-delà de 100%. Il s'autorise également à couvrir le portefeuille contre le risque de change.

**Conditions de rachat :** la périodicité de calcul de la valeur liquidative est quotidienne, la VL est établie chaque jour de bourse de Paris ouvert à Paris, à l'exception des jours fériés légaux en France. L'investisseur a la faculté d'obtenir le remboursement de ses parts sur demande, auprès du dépositaire, chaque jour de valorisation (Bourse de Paris) avant 12H0. Les dividendes sont capitalisés.

**Recommandation :** La durée de placement recommandée est de 5 ans. Il pourrait ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leur apport avant 5 ans.

### Profil de risque et de rendement



Cet indicateur synthétique a été déduit de l'estimation de la volatilité historique calculée à partir des performances hebdomadaires de la part sur une période de 5 ans.

Le risque de l'OPCVM se situe actuellement au niveau 6 de l'indicateur synthétique. Ce niveau de risque élevé s'explique par l'obligation d'investir l'actif du Fonds à plus de 75% en actions pouvant être cotées dans des devises différentes de celle de la part, le risque de change qui en résulte n'étant pas systématiquement couvert.

#### Risque important pour l'OPCVM non pris en compte dans l'indicateur

En outre, l'OPCVM est exposé au risque de crédit en cas de dégradation de la qualité de crédit ou de défaut d'émetteurs de titres détenus en portefeuille.

Les données historiques, telles que celles utilisées pour calculer l'indicateur synthétique, pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur de votre OPCVM.

Il n'est pas certain que la catégorie de risque et de rendement affichée demeure inchangée, le classement de votre OPCVM étant dès lors susceptible d'évoluer dans le temps. La catégorie la plus basse n'est pas synonyme d'investissement sans risque. Vous pouvez obtenir de plus amples informations sur le profil de risque et de rendement dans le prospectus complet disponible auprès de la société de gestion OFI ASSET MANAGEMENT.

## Frais

Les frais et commissions acquittés servent à couvrir les coûts d'exploitation de l'OPCVM y compris les coûts de commercialisation et de distribution des parts, ces frais réduisent la croissance potentielle des investissements.

### Frais ponctuels prélevés avant ou après votre investissement

Frais d'entrée	4% Maximum
Frais de sortie	1% Maximum

Les frais d'entrée et de sortie mentionnés sont en maximum. Dans certains cas l'investisseur pourra payer moins cher, il peut obtenir de son conseil ou de son distributeur le montant effectif des frais d'entrée et de sortie. Les frais d'entrée sont prélevés avant que votre capital ne soit investi et que le revenu de votre investissement ne vous soit distribué.

### Frais prélevés par le Fonds sur une année

Frais courants <sup>1</sup>	1,81%
-----------------------------	-------

### Frais prélevés par le Fonds dans certaines circonstances

Commission de surperformance	20% au-delà de l'indice Stoxx Europe 600 dividendes nets réinvestis
------------------------------	---

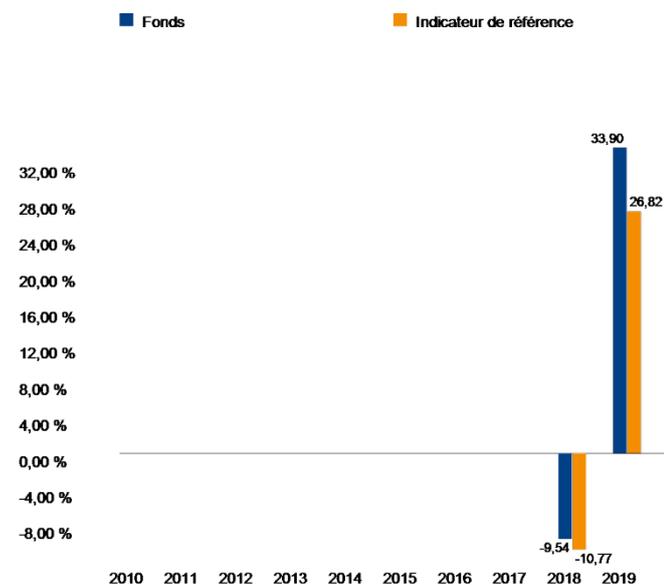
**Frais courants <sup>1</sup>** : ce chiffre se fonde sur les frais de l'exercice précédent, clos en juin 2020 et peut varier d'un exercice à l'autre.

Les frais courants ne comprennent pas : les commissions de surperformance et les frais d'intermédiation excepté dans le cas de frais d'entrée et/ou de sortie payés par l'OPCVM lorsqu'il achète ou vend des parts d'un autre véhicule de gestion collective. Ce pourcentage peut varier d'une année à l'autre.

Les frais relatifs à la commission de surperformance au cours de l'exercice clos en juin 2020 s'élèvent à 3,21%.

Pour plus d'information sur les frais, veuillez vous référer à la rubrique « frais et commissions » du prospectus de cet OPCVM, disponible sur le site internet [www.ofi-am.fr](http://www.ofi-am.fr)

## Performances passées



Indicateur de référence : Stoxx Europe 600 Net Return.

Les commissions d'entrée éventuellement prélevées ne sont pas prises en compte dans le calcul des performances. Les frais courants ainsi que la commission de surperformance sont pris en compte dans le calcul des performances.

Cet OPCVM a été créé le 14/03/1997 - Devise utilisée pour les calculs : EUR.

La part RC a été créée le 07/07/2017.

**Changements significatifs au cours des 10 dernières années :**

Néant.

A compter du 14/04/2020, suppression du montant minimum de souscription initiale des parts RC qui était fixé à une part.

A compter du 25/05/2020, le FCP change de dénomination au profit d'OFI RS EQUITY CIMATE CHANGE.

A compter du 30/09/2020, le SRRRI passe à 6 contre 5 précédemment.

Avertissement : les performances passées ne préjugent pas des performances futures.

## Informations pratiques

Nom du dépositaire : SOCIETE GENERALE

Des informations complémentaires (valeur de la part, prospectus complet, rapports annuels) peuvent être obtenues gratuitement :

- sur simple demande écrite auprès de la société de gestion **OFI ASSET MANAGEMENT**, société de gestion agréée par Commission des Opérations de bourse le 15/07/1992 sous le n° GP 92-12 à l'adresse suivante : **OFI ASSET MANAGEMENT - 22 rue Vernier - 75017 PARIS**
- à l'adresse mail suivante : [contact@ofi-am.fr](mailto:contact@ofi-am.fr). Vous pouvez également contacter notre **Direction Commerciale au 01 40 68 12 94**

Ces informations sont disponibles dans les langues suivantes : Français

Le régime fiscal des revenus et des plus-values de l'OPCVM est fonction de la situation particulière de l'investisseur et de son pays de résidence fiscale. Il est préférable de vous renseigner à ce sujet auprès de votre conseiller fiscal habituel.

La responsabilité de la société de gestion OFI ASSET MANAGEMENT ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus de l'OPCVM.

D'autres informations sur la société de gestion et ses OPCVM sont disponibles à l'adresse suivante : [www.ofi-am.fr](http://www.ofi-am.fr). Afin de permettre aux porteurs de parts qui le souhaitent de répondre à des besoins spécifiques et, à titre d'exemple, de se conformer à la réglementation qui leur est applicable, la société de gestion transmettra dans un délai raisonnable, à tout porteur qui en fera la demande, les informations nécessaires, dans le respect des règles de bonne conduite prévues par la réglementation.

Cet OPCVM est agréé en France et réglementé par l'Autorité des Marchés Financiers. La société OFI ASSET MANAGEMENT est agréée en France et réglementée par l'Autorité des Marchés Financiers.

Les informations clés pour l'investisseur ici fournies sont exactes et à jour au **30/09/2020**.

Les informations relatives aux parts du FCP sont également disponibles sur simple demande (cf. modalités ci-dessus).

## Informations clés pour l'investisseur

Ce document fournit des informations clés aux investisseurs dans ce Compartiment. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce Compartiment et les risques qui y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

### Pictet - Clean Energy

(le « Compartiment ») est un compartiment de Pictet (le « Fonds »)

### HP EUR (la « Classe d'actions ») - ISIN LU0650147779

Le Fonds est géré par Pictet Asset Management (Europe) S.A. (la « Société de gestion »), qui fait partie du groupe Pictet

#### Objectifs et politique d'investissement

##### OBJECTIF

Augmenter la valeur de votre investissement.

##### INDICE DE RÉFÉRENCE

MSCI ACWI (USD). Utilisé pour l'objectif de performance et la mesure de performance.

##### ACTIFS EN PORTEFEUILLE

Le Compartiment investit principalement dans les actions d'entreprises qui contribuent à réduire les émissions de carbone, par exemple en privilégiant les énergies propres dans leur processus de production. Le Compartiment peut investir dans le monde entier, y compris sur les marchés émergents et en Chine continentale.

##### PRODUITS DÉRIVÉS ET STRUCTURÉS

Le Compartiment peut utiliser des produits dérivés pour réduire différents risques (couverture) et à des fins d'optimisation de la gestion du portefeuille. Il peut utiliser des produits structurés pour s'assurer une exposition aux actifs en portefeuille.

##### DEVISE DU COMPARTIMENT

USD

##### PROCESSUS D'INVESTISSEMENT

Dans le cadre de la gestion active du Compartiment, le gestionnaire d'investissement utilise une combinaison d'analyse des marchés et d'analyse fondamentale des sociétés afin de sélectionner les titres dont il estime qu'ils offrent des perspectives de croissance favorables à un prix raisonnable. La composition du portefeuille n'est pas limitée par rapport à l'indice de référence, de sorte que la similitude des performances du Compartiment avec celle de l'indice de référence peut varier.

##### Termes à comprendre

**Produits dérivés** Instruments financiers dont la valeur est liée à un ou plusieurs taux, indices, cours d'actions ou autres valeurs.

**Marchés émergents** Les marchés de pays moins développés sur le plan économique, comme certains pays d'Asie, d'Afrique, d'Europe orientale et d'Amérique latine.

**Actions** Titres représentant une part des résultats d'une entreprise.

**Produits structurés** Titres similaires aux dérivés, mais présentant des caractéristiques de risques ou de performances bien définis.

##### Caractéristiques de la Classe d'actions

Conçu pour les investisseurs qui comprennent les risques de ce Compartiment et qui prévoient d'investir pour une durée de 5 ans ou plus. Il s'agit d'une catégorie d'actions de capitalisation, ce qui signifie que tous les revenus du fonds sont ajoutés au cours des actions. Il s'agit également d'une classe d'actions couverte, ce qui signifie qu'elle est conçue pour réduire, sans toutefois l'annuler, le risque de change entre la devise du compartiment et la devise de la Classe d'actions. Les ordres d'achat, de conversion ou de remboursement d'actions sont généralement traités chaque jour ouvrable bancaire ordinaire complet au Luxembourg.

#### Profil de risque et de rendement

Risque plus faible					Risque plus élevé	
1	2	3	4	5	6	7
Performance potentiellement plus basse					Performance potentiellement plus élevée	

Cette Classe d'actions se voit attribuer cette catégorie de risque du fait des fluctuations de cours liées à sa devise, aux investissements et à la stratégie du Compartiment. La catégorie de risque indiquée est basée sur des données historiques et peut ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur de la Classe actions. La catégorie de risque indiquée ne constitue pas un objectif ou une garantie et peut évoluer avec le temps. La catégorie la plus basse n'est pas synonyme d'investissement sans risque. Le Compartiment n'offre aucune garantie du capital ni aucune mesure de protection des actifs.

Le Compartiment peut être exposé aux risques matériels suivants qui ne sont pas reflétés de manière adéquate par l'indicateur synthétique de risques, et qui peuvent avoir un impact sur ses performances:

- **Risque lié aux instruments financiers dérivés** : l'effet de levier engendré par les dérivés amplifie les pertes dans certaines conditions de marché.
- **Risque de contrepartie** : des pertes se produisent lorsqu'une contrepartie ne respecte pas ses obligations liées aux contrats, par exemple dans le cas de dérivés négociés de gré à gré (OTC).
- **Les investissements sur les marchés émergents** sont généralement plus sensibles aux événements à risque tels que les modifications de l'environnement économique, politique, fiscal et juridique ainsi qu'aux cas de fraude.
- **Les investissements en Chine continentale** peuvent faire l'objet de restrictions de capital et de quotas de négociation, par exemple dans le cas des régimes QFII et RQFII. Le Compartiment peut rencontrer des difficultés ou des retards dans l'application de ses droits dans le cas de litige.
- Les programmes de négociation **chinois « Stock Connect »** peuvent présenter des risques supplémentaires liés aux droits de propriété, à la compensation, au règlement, à des quotas de négociation et à des problèmes opérationnels.
- **Risque opérationnel** : des pertes peuvent être causées par des erreurs humaines, des défaillances systémiques, une valorisation incorrecte ou une garde incorrecte des actifs.

Vous trouverez de plus amples informations dans le prospectus.

## Frais

Les frais que vous supportez servent à couvrir les coûts d'exploitation du Compartiment, y compris les coûts de commercialisation et de distribution. Ces frais réduisent la croissance potentielle de votre investissement.

**Les frais d'entrée, de conversion et de sortie** communiqués sont des maximums. Dans certains cas, vous pouvez payer des frais moins importants - votre conseiller financier ou votre distributeur vous renseignera à ce sujet.

Le pourcentage des **frais courants** est basé sur les dépenses pour la période prenant fin le 31 décembre 2019. Ces chiffres peuvent varier d'un exercice à l'autre. Ils ne comprennent pas les commissions de performance et les coûts de transactions de portefeuille, sauf dans le cas de frais d'entrée/de sortie payés par le Compartiment lors de l'achat ou de la vente de parts/d'actions d'un autre organisme de placement collectif.

**Pour de plus amples informations sur les frais, veuillez consulter la section "Frais du Fonds" du prospectus du Fonds, disponible sur le site [assetmanagement.pictet](http://assetmanagement.pictet)**

### Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement

Frais d'entrée (en faveur du distributeur)	Jusqu'à 5.00%
Frais de sortie (en faveur du distributeur)	Jusqu'à 1.00%
Frais de conversion (en faveur du distributeur)	Jusqu'à 2.00%

Le montant indiqué est le maximum pouvant être prélevé sur votre capital avant que celui-ci ne soit investi, et avant que le revenu de votre investissement ne vous soit distribué.

### Frais annuels prélevés sur la Classe d'actions

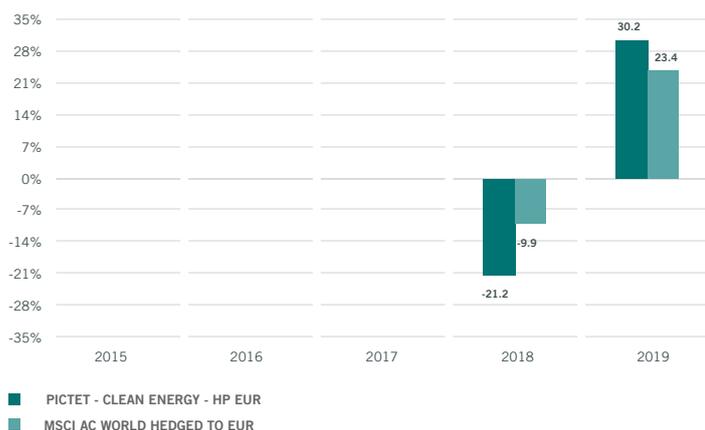
Frais courants	2.05%
----------------	-------

### Frais prélevés sur la Classe d'actions dans certaines circonstances

Commission de performance	Pas de commission de performance
---------------------------	----------------------------------

## Performance passée

La Classe d'actions a été lancée le 22 décembre 2017 (Compartiment le 22 décembre 2017). Les performances passées ne préjugent pas des performances futures. Le diagramme présente la performance de la Classe d'actions après paiement de tous les frais, y compris les frais d'opérations de portefeuille, par rapport à la performance historique du/des indice(s) de référence ci-dessous. Les performances passées ont été calculées en EUR.



Le Compartiment est géré activement et il n'est pas prévu qu'il reproduise activement le MSCI AC World Hedged to EUR.

## Informations pratiques

- Banque dépositaire : Pictet & Cie (Europe) S.A., 15A, avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg, Tel.: +352 467171-1, Fax: +352 467171-7667.
- Le prospectus, les derniers rapports annuel et semi-annuel ainsi que d'autres informations relatives au Fonds peuvent être obtenus en langues française et anglaise gratuitement au siège social du Fonds, 15, avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg, Tel.: +352 467171-1.
- Le dernier prix des actions ainsi que d'autres informations pratiques peuvent être obtenus au siège social du Fonds.
- La législation fiscale du Grand-duché de Luxembourg peut avoir une incidence sur la situation fiscale personnelle de l'investisseur.
- La responsabilité du Fonds ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus du Fonds.
- Ce document décrit une classe d'un Compartiment du Fonds, le prospectus et les rapports périodiques étant établis pour l'ensemble du Fonds.
- L'actif et le passif des différents Compartiments du Fonds sont juridiquement autonomes. En conséquence, les droits des investisseurs et des créanciers relatifs à un Compartiment sont limités aux actifs de ce Compartiment.
- Pour autant qu'il remplisse les conditions d'accès, l'investisseur a le droit d'échanger ses actions contre des actions d'une autre classe de ce Compartiment ou d'un autre Compartiment du Fonds. De plus amples informations sur les modalités d'exercice de ce droit peuvent être obtenues au siège social du Fonds.
- Les détails de la politique de rémunération actualisée, y compris, mais sans que cette liste soit restrictive, une description de la manière dont les rémunérations et les avantages sont calculés, l'identité des personnes responsables de l'attribution des rémunérations et des avantages, y compris, le cas échéant, la composition du comité de rémunération, sont disponibles à l'adresse <https://www.am.pictet/en/luxembourg/global-articles/ucits-remuneration-disclosure>, et un exemplaire papier est disponible gratuitement sur demande auprès du siège social de la Société de gestion.

Le Fonds est agréé au Luxembourg et supervisé par la Commission de Surveillance du Secteur Financier.

Les informations clés pour l'investisseur fournies ici sont exactes au 14 février 2020.

## Informations clés pour l'investisseur

Ce document fournit des informations clés aux investisseurs dans ce Compartiment. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce Compartiment et les risques qui y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

## Pictet - Global Environmental Opportunities

(le « Compartiment ») est un compartiment de Pictet (le « Fonds »)

### P EUR (la « Classe d'actions ») - ISIN LU0503631714

Le Fonds est géré par Pictet Asset Management (Europe) S.A. (la « Société de gestion »), qui fait partie du groupe Pictet

### Objectifs et politique d'investissement

#### OBJECTIF

Augmenter la valeur de votre investissement.

#### INDICE DE RÉFÉRENCE

MSCI ACWI (EUR). Utilisé pour l'objectif de performance et la mesure de performance.

#### ACTIFS EN PORTEFEUILLE

Le Compartiment investit principalement dans les actions d'entreprises actives dans les énergies propres, l'eau, l'agriculture, la sylviculture et d'autres domaines de la chaîne de valeur environnementale. Le Compartiment peut investir dans le monde entier, y compris sur les marchés émergents et en Chine continentale.

#### PRODUITS DÉRIVÉS ET STRUCTURÉS

Le Compartiment peut utiliser des produits dérivés pour réduire différents risques (couverture) et à des fins d'optimisation de la gestion du portefeuille. Il peut utiliser des produits structurés pour s'assurer une exposition aux actifs en portefeuille.

#### DEVISE DU COMPARTIMENT

EUR

#### PROCESSUS D'INVESTISSEMENT

Dans le cadre de la gestion active du Compartiment, le gestionnaire d'investissement utilise une combinaison d'analyse des marchés et d'analyse fondamentale des sociétés afin de sélectionner les titres dont il estime qu'ils offrent des perspectives de croissance favorables à un prix raisonnable. La composition du portefeuille n'est pas limitée par rapport à l'indice de référence, de sorte que la similitude des performances du Compartiment avec celle de l'indice de référence peut varier.

#### Termes à comprendre

**Produits dérivés** Instruments financiers dont la valeur est liée à un ou plusieurs taux, indices, cours d'actions ou autres valeurs.

**Marchés émergents** Les marchés de pays moins développés sur le plan économique, comme certains pays d'Asie, d'Afrique, d'Europe orientale et d'Amérique latine.

**Actions** Titres représentant une part des résultats d'une entreprise.

**Produits structurés** Titres similaires aux dérivés, mais présentant des caractéristiques de risques ou de performances bien définis.

#### Caractéristiques de la Classe d'actions

Conçu pour les investisseurs qui comprennent les risques de ce Compartiment et qui prévoient d'investir pour une durée de 5 ans ou plus. Il s'agit d'une catégorie d'actions de capitalisation, ce qui signifie que tous les revenus du fonds sont ajoutés au cours des actions. Les ordres d'achat, de conversion ou de remboursement d'actions sont généralement traités chaque jour ouvrable bancaire ordinaire complet au Luxembourg.

### Profil de risque et de rendement

Risque plus faible					Risque plus élevé	
1	2	3	4	5	6	7
Performance potentiellement plus basse					Performance potentiellement plus élevée	

Cette Classe d'actions se voit attribuer cette catégorie de risque du fait des fluctuations de cours liées à sa devise, aux investissements et à la stratégie du Compartiment. La catégorie de risque indiquée est basée sur des données historiques et peut ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur de la Classe actions. La catégorie de risque indiquée ne constitue pas un objectif ou une garantie et peut évoluer avec le temps. La catégorie la plus basse n'est pas synonyme d'investissement sans risque. Le Compartiment n'offre aucune garantie du capital ni aucune mesure de protection des actifs.

Le Compartiment peut être exposé aux risques matériels suivants qui ne sont pas reflétés de manière adéquate par l'indicateur synthétique de risques, et qui peuvent avoir un impact sur ses performances:

- **Risque lié aux instruments financiers dérivés** : l'effet de levier engendré par les dérivés amplifie les pertes dans certaines conditions de marché.
- **Risque de contrepartie** : des pertes se produisent lorsqu'une contrepartie ne respecte pas ses obligations liées aux contrats, par exemple dans le cas de dérivés négociés de gré à gré (OTC).
- **Les investissements sur les marchés émergents** sont généralement plus sensibles aux événements à risque tels que les modifications de l'environnement économique, politique, fiscal et juridique ainsi qu'aux cas de fraude.
- **Les investissements en Chine continentale** peuvent faire l'objet de restrictions de capital et de quotas de négociation, par exemple dans le cas des régimes QFII et RQFII. Le Compartiment peut rencontrer des difficultés ou des retards dans l'application de ses droits dans le cas de litige.
- Les programmes de négociation chinois « **Stock Connect** » peuvent présenter des risques supplémentaires liés aux droits de propriété, à la compensation, au règlement, à des quotas de négociation et à des problèmes opérationnels.
- **Risque opérationnel** : des pertes peuvent être causées par des erreurs humaines, des défaillances systémiques, une valorisation incorrecte ou une garde incorrecte des actifs.

Vous trouverez de plus amples informations dans le prospectus.

## Frais

Les frais que vous supportez servent à couvrir les coûts d'exploitation du Compartiment, y compris les coûts de commercialisation et de distribution. Ces frais réduisent la croissance potentielle de votre investissement.

Les frais d'entrée, de conversion et de sortie communiqués sont des maximums. Dans certains cas, vous pouvez payer des frais moins importants - votre conseiller financier ou votre distributeur vous renseignera à ce sujet.

Le pourcentage des frais courants est basé sur les dépenses pour la période prenant fin le 31 décembre 2019. Ces chiffres peuvent varier d'un exercice à l'autre. Ils ne comprennent pas les commissions de performance et les coûts de transactions de portefeuille, sauf dans le cas de frais d'entrée/de sortie payés par le Compartiment lors de l'achat ou de la vente de parts/d'actions d'un autre organisme de placement collectif.

Pour de plus amples informations sur les frais, veuillez consulter la section "Frais du Fonds" du prospectus du Fonds, disponible sur le site [assetmanagement.pictet](http://assetmanagement.pictet)

### Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement

Frais d'entrée (en faveur du distributeur)	Jusqu'à 5.00%
Frais de sortie (en faveur du distributeur)	Jusqu'à 3.00%
Frais de conversion (en faveur du distributeur)	Jusqu'à 2.00%

Le montant indiqué est le maximum pouvant être prélevé sur votre capital avant que celui-ci ne soit investi, et avant que le revenu de votre investissement ne vous soit distribué.

### Frais annuels prélevés sur la Classe d'actions

Frais courants	2.02%
----------------	-------

### Frais prélevés sur la Classe d'actions dans certaines circonstances

Commission de performance	Pas de commission de performance
---------------------------	----------------------------------

## Performance passée

La Classe d'actions a été lancée le 10 septembre 2010 (Compartiment le 10 septembre 2010). Les performances passées ne préjugent pas des performances futures. Le diagramme présente la performance de la Classe d'actions après paiement de tous les frais, y compris les frais d'opérations de portefeuille, par rapport à la performance historique du/des indice(s) de référence ci-dessous. Les performances passées ont été calculées en EUR.



Le Compartiment est géré activement et il n'est pas prévu qu'il reproduise activement le Msci Ac World Euro.

## Informations pratiques

- Banque dépositaire : Pictet & Cie (Europe) S.A., 15A, avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg, Tel.: +352 467171-1, Fax: +352 467171-7667.
- Le prospectus, les derniers rapports annuel et semi-annuel ainsi que d'autres informations relatives au Fonds peuvent être obtenus en langues française et anglaise gratuitement au siège social du Fonds, 15, avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg, Tel.: +352 467171-1.
- Le dernier prix des actions ainsi que d'autres informations pratiques peuvent être obtenus au siège social du Fonds.
- La législation fiscale du Grand-duché de Luxembourg peut avoir une incidence sur la situation fiscale personnelle de l'investisseur.
- La responsabilité du Fonds ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus du Fonds.
- Ce document décrit une classe d'un Compartiment du Fonds, le prospectus et les rapports périodiques étant établis pour l'ensemble du Fonds.
- L'actif et le passif des différents Compartiments du Fonds sont juridiquement autonomes. En conséquence, les droits des investisseurs et des créanciers relatifs à un Compartiment sont limités aux actifs de ce Compartiment.
- Pour autant qu'il remplisse les conditions d'accès, l'investisseur a le droit d'échanger ses actions contre des actions d'une autre classe de ce Compartiment ou d'un autre Compartiment du Fonds. De plus amples informations sur les modalités d'exercice de ce droit peuvent être obtenues au siège social du Fonds.
- Les détails de la politique de rémunération actualisée, y compris, mais sans que cette liste soit restrictive, une description de la manière dont les rémunérations et les avantages sont calculés, l'identité des personnes responsables de l'attribution des rémunérations et des avantages, y compris, le cas échéant, la composition du comité de rémunération, sont disponibles à l'adresse <https://www.am.pictet/en/luxembourg/global-articles/ucits-remuneration-disclosure>, et un exemplaire papier est disponible gratuitement sur demande auprès du siège social de la Société de gestion.

Le Fonds est agréé au Luxembourg et supervisé par la Commission de Surveillance du Secteur Financier.

Les informations clés pour l'investisseur fournies ici sont exactes au 24 juin 2020.

# Informations clés pour l'investisseur

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de ce fonds. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce fonds et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

## Robeco Global Consumer Trends DH EUR (LU1834769124)

Le fonds est un compartiment de la SICAV Robeco Capital Growth Funds.

Société de gestion: Robeco Luxembourg S.A.

## Objectifs et politique d'investissement

Robeco Global Consumer Trends est un fonds géré de manière active. Le fonds vise à surperformer l'indice de référence sur le long terme. Le fonds investit dans des actions de pays développés et émergents du monde entier. La sélection de ces titres est basée sur une analyse fondamentale. Le fonds investit dans plusieurs tendances de croissance structurelle en matière de dépenses de consommation. La première est le consommateur numérique. La deuxième tendance concerne la croissance des dépenses de consommation sur les marchés émergents. La troisième tendance porte quant à elle sur le succès de « marques fortes ». Les gérants du fonds sélectionnent les titres des gagnants structurels au sein de ces tendances.

Le risque de change est couvert en EUR.

Benchmark: MSCI All Country World Index (Net Return, hedged into EUR)

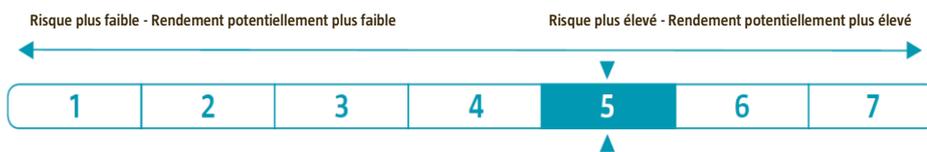
La majorité des titres sélectionnés selon cette approche seront des composantes de l'indice de référence, mais des actions ne faisant pas partie de l'indice de référence pourront également être sélectionnées. Le fonds peut dévier considérablement des pondérations de l'indice de référence.

La politique d'investissement n'est pas restreinte par un indice de référence, mais le fonds peut utiliser un indice de référence à des fins de comparaison. Le fonds peut prendre un risque actif important. Le fonds peut dévier considérablement des pondérations de l'indice de référence en termes d'émetteurs, de pays et de secteurs. Il n'y a aucune restriction quant à l'écart par rapport à l'indice de référence.

Cette Part du fonds ne distribue pas de dividende.

Vous pouvez acheter ou vendre des parts du fonds à n'importe quelle date d'évaluation. Ce fonds pourrait ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leur apport dans 7 years.

## Profil de risque et de rendement



Les données historiques, telles qu'utilisées pour le calcul de l'indicateur synthétique, ne sont pas une indication fiable du futur profil de risque. Il n'est pas garanti que la catégorie risque et bénéfice indiquée reste inchangée. Elle peut varier au fil du temps. La catégorie la plus basse ne signifie pas un placement sans risque.

Les actions sont en général plus volatiles que les obligations. Les fonds actions thématiques ont une position sur un segment spécifique du marché actions. En optant pour une concentration sur un segment spécifique, le fonds devient plus volatil puisque les fluctuations du cours des actions au sein de ce thème ont tendance à avoir plus d'impact sur la valeur du fonds.

Les données suivantes sont jugées importantes pour ce fonds, et ne sont pas reflétées (adéquatement) par l'indicateur :

- Le produit utilise des instruments dérivés de change à des fins de couverture du risque de change. Une contrepartie dérivée du produit peut ne pas respecter ses engagements. Ce risque de contrepartie est (partiellement) limité par l'utilisation de garanties.
- Le produit investit ou peut investir dans des actions chinoises « classe A ». Tout investissement dans des actions chinoises « classe A » présente des risques accrus, notamment des risques de réglementation, de quota, de dépôt et de courtier.

## Frais

### Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement

Entry charge*	5,00%
Frais d'échange	1,00%
Frais de sortie	0,00%

Il s'agit du maximum qui peut être retiré de votre argent avant d'être investi.

### Frais prélevés sur le fonds sur une année

Ongoing charges	1,71%
-----------------	-------

### Frais prélevés par le fonds dans certaines circonstances

Commission de performance	Aucun
---------------------------	-------

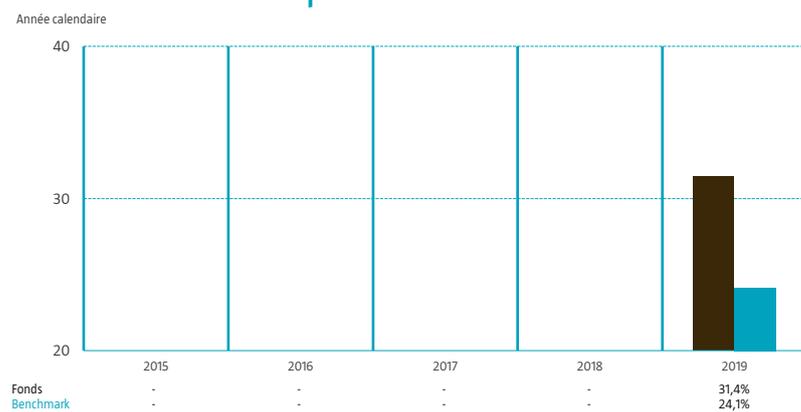
Les charges sont utilisées pour payer les frais de gestion du fonds, dont les frais de marketing et de distribution. Les charges réduisent la croissance potentielle de l'investissement.

Les frais d'entrée et de sortie indiqués représentent les montants maximums pouvant être facturés. Contactez votre conseiller financier ou distributeur pour le montant réel des frais d'entrée ou de sortie. \*En fonction du canal de distribution, il est possible que des frais supplémentaires soient facturés par le distributeur.

Le montant des frais courants est basé sur les charges du dernier exercice clôturé le 2019-12-31. Ce chiffre peut varier d'une année à l'autre et n'inclut pas de commissions de performance ni de frais de transaction, sauf dans le cas de frais d'entrée/sortie payés par le fonds au moment de l'achat ou de la vente de parts dans un autre organisme de placement collectif. Pour les fonds lancés ou les modifications de commission appliquées au cours de l'année civile, ce taux est estimé.

Pour plus d'information sur les méthodes de calcul des frais et de la commission de performance, veuillez vous référer à la rubrique Frais et charges du prospectus, disponible sur le site internet [www.robeco.com](http://www.robeco.com)

## Performances passées



Devise: EUR

Date de première cotation: 2018-08-02

Les performances passées ne préjugent pas nécessairement des résultats futurs. Les frais courants sont inclus dans le calcul de la performance passée ; les frais d'entrée et d'échange sont exclus.

## Informations pratiques

- Le dépositaire de la SICAV est J.P. Morgan Bank Luxembourg S.A.
- Ce document d'informations clés pour l'investisseur porte sur un sous-fonds de la SICAV. Le prospectus et les rapports périodiques concernent toute la SICAV.
- Le prospectus en anglais et le rapport annuel ou semestriel, ainsi que les informations concernant la politique de rémunération de la société de gestion peuvent être obtenus gratuitement sur [www.robeco.com/luxembourg](http://www.robeco.com/luxembourg). Ce site Internet publie également les derniers cours et d'autres informations.
- Les actifs et les passifs de chaque sous-fonds sont juridiquement séparés. Les actions d'un sous-fonds peuvent être échangées contre un autre sous-fonds de la SICAV, tel que décrit plus en détail dans le prospectus. La SICAV peut proposer d'autres Parts du sous-fonds. Des informations sur ces Parts figurent à l'Annexe I du prospectus.
- La législation fiscale de l'État membre d'origine de la SICAV peut avoir un impact sur la situation fiscale personnelle de l'investisseur.
- Robeco Luxembourg S.A. peut être tenue responsable uniquement sur la base de toute déclaration contenue dans le présent document et qui soit trompeuse, inexacte ou en contradiction avec les rubriques concernées du prospectus de la SICAV.

Ce fonds est agréé au Luxembourg et réglementé par la CSSF.

Robeco Luxembourg S.A. est agréée au Luxembourg et réglementée par la CSSF.

Les informations clés pour l'investisseur ici fournies sont exactes et à jour au 2020-08-01

# Informations clés pour l'investisseur

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de ce fonds. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce fonds et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

## RobecoSAM Global Gender Equality Impact Equities D EUR (LU2145458969)

Le fonds est un compartiment de la SICAV Robeco Capital Growth Funds.

Société de gestion: Robeco Luxembourg S.A.

## Objectifs et politique d'investissement

RobecoSAM Global Gender Equality Impact Equities est un fonds géré de manière active. Le fonds vise à surperformer l'indice de référence sur le long terme. Le fonds investit dans des actions de pays développés et émergents du monde entier et qui présentent un degré élevé de durabilité, de diversité des genres et d'égalité des genres. La sélection de ces titres est basée sur une analyse fondamentale. Un degré élevé d'égalité des genres signifie qu'une entreprise reconnaît et promeut consciemment l'égalité des genres en recrutant, en encourageant et en retenant les talents féminins à tous les niveaux de l'organisation de l'entreprise, y compris au niveau des comités et du conseil d'administration. La stratégie intègre les critères de durabilité au sein de son processus de sélection de titres et par le biais d'une évaluation de la durabilité d'une thématique spécifique.

Pour réduire toute possibilité de grands écarts de devises liés

à l'indice de référence augmentant le niveau de risque, le fonds peut adapter son exposition en fonction des pondérations en devises de l'indice de référence en effectuant des transactions de change à terme.

Benchmark: MSCI World Index TRN

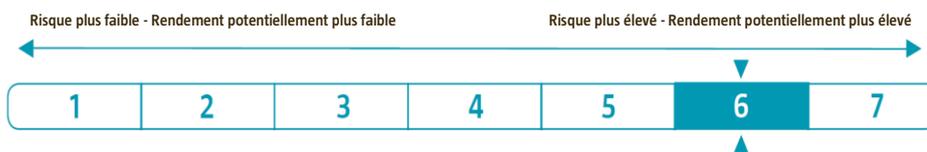
La majorité des titres sélectionnés selon cette approche seront des composantes de l'indice de référence, mais des actions ne faisant pas partie de l'indice de référence pourront également être sélectionnées. Le fonds peut dévier considérablement des pondérations de l'indice de référence. La politique d'investissement n'est pas restreinte par un indice de référence, mais le fonds peut utiliser un indice de référence à des fins de comparaison. Le fonds peut prendre un risque actif important. Le fonds peut dévier considérablement des pondérations de l'indice de référence en termes d'émetteurs, de pays et de secteurs. Il n'y a aucune

restriction quant à l'écart par rapport à l'indice de référence.

Cette Part du fonds ne distribue pas de dividende.

Vous pouvez acheter ou vendre des parts du fonds à n'importe quelle date d'évaluation. Ce fonds pourrait ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leur apport dans 5 years.

## Profil de risque et de rendement



Les données historiques, telles qu'utilisées pour le calcul de l'indicateur synthétique, ne sont pas une indication fiable du futur profil de risque. Il n'est pas garanti que la catégorie risque et bénéfice indiquée reste inchangée. Elle peut varier au fil du temps. La catégorie la plus basse ne signifie pas un placement sans risque.

Les actions sont en général plus volatiles que les obligations. Les fonds actions thématiques ont une position sur un segment spécifique du marché actions. En optant pour une concentration sur un segment spécifique, le fonds devient plus volatil puisque les fluctuations du cours des actions au sein de ce thème ont tendance à avoir plus d'impact sur la valeur du fonds.

Les données suivantes sont jugées importantes pour ce fonds, et ne sont pas reflétées (adéquatement) par l'indicateur :

- Le produit investit ou peut investir dans des actions chinoises « classe A ». Tout investissement dans des actions chinoises « classe A » présente des risques accrus, notamment des risques de réglementation, de quota, de dépôt et de courtier.

## Frais

<b>Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement</b>	
Entry charge*	5,00%
Frais d'échange	1,00%
Frais de sortie	Aucun

Il s'agit du maximum qui peut être retiré de votre argent avant d'être investi.

<b>Frais prélevés sur le fonds sur une année</b>	
Frais courants	1,61%

<b>Frais prélevés par le fonds dans certaines circonstances</b>	
Commission de performance	Aucun

Les charges sont utilisées pour payer les frais de gestion du fonds, dont les frais de marketing et de distribution. Les charges réduisent la croissance potentielle de l'investissement.

Les frais d'entrée et de sortie indiqués représentent les montants maximums pouvant être facturés. Contactez votre conseiller financier ou distributeur pour le montant réel des frais d'entrée ou de sortie. \*En fonction du canal de distribution, il est possible que des frais supplémentaires soient facturés par le distributeur.

Le montant des frais courants est basé sur les charges du dernier exercice clôturé le 2019-12-31. Ce chiffre peut varier d'une année à l'autre et n'inclut pas de commissions de performance ni de frais de transaction, sauf dans le cas de frais d'entrée/sortie payés par le fonds au moment de l'achat ou de la vente de parts dans un autre organisme de placement collectif. Pour les fonds lancés ou les modifications de commission appliquées au cours de l'année civile, ce taux est estimé.

Pour plus d'information sur les méthodes de calcul des frais et de la commission de performance, veuillez vous référer à la rubrique Frais et charges du prospectus, disponible sur le site internet [www.robeco.com](http://www.robeco.com)

## Performances passées

Année calendaire

Devise: EUR

Date de première cotation: 2020-10-29

Les performances passées ne préjugent pas nécessairement des résultats futurs. Les frais courants sont inclus dans le calcul de la performance passée ; les frais d'entrée et d'échange sont exclus.

Les données sont insuffisantes pour fournir une performance passée.

2015	2016	2017	2018	2019
-	-	-	-	-

## Informations pratiques

- Le dépositaire de la SICAV est J.P. Morgan Bank Luxembourg S.A.
- Ce document d'informations clés pour l'investisseur porte sur un sous-fonds de la SICAV. Le prospectus et les rapports périodiques concernent toute la SICAV.
- Le prospectus en anglais et le rapport annuel ou semestriel, ainsi que les informations concernant la politique de rémunération de la société de gestion peuvent être obtenus gratuitement sur [www.robeco.com/luxembourg](http://www.robeco.com/luxembourg). Ce site Internet publie également les derniers cours et d'autres informations.
- Les actifs et les passifs de chaque sous-fonds sont juridiquement séparés. Les actions d'un sous-fonds peuvent être échangées contre un autre sous-fonds de la SICAV, tel que décrit plus en détail dans le prospectus. La SICAV peut proposer d'autres Parts du sous-fonds. Des informations sur ces Parts figurent à l'Annexe I du prospectus.
- La législation fiscale de l'État membre d'origine de la SICAV peut avoir un impact sur la situation fiscale personnelle de l'investisseur.
- Robeco Luxembourg S.A. peut être tenue responsable uniquement sur la base de toute déclaration contenue dans le présent document et qui soit trompeuse, inexacte ou en contradiction avec les rubriques concernées du prospectus de la SICAV.

Ce fonds est agréé au Luxembourg et réglementé par la CSSF.

Robeco Luxembourg S.A. est agréée au Luxembourg et réglementée par la CSSF.

# Informations clés pour l'investisseur

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de ce fonds. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce fonds et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

## RobecoSAM Smart Energy Equities D EUR (LU2145461757)

Le fonds est un compartiment de la SICAV Robeco Capital Growth Funds.

Société de gestion: Robeco Luxembourg S.A.

## Objectifs et politique d'investissement

RobecoSAM Smart Energy Equities est un fonds géré de manière active. Le fonds vise à surperformer l'indice de référence sur le long terme. Le fonds investit dans des actions de pays développés et émergents qui exploitent ou bénéficient de développements de technologies, produits ou services dans le domaine des énergies futures ou liés à l'utilisation efficace de l'énergie, ce qui inclut les sociétés constituées ou ayant la majeure partie de leurs activités commerciales dans des économies matures (marchés développés) ainsi que dans des économies en développement (marchés émergents) et qui présentent un degré élevé de durabilité. La sélection de ces titres est basée sur une analyse fondamentale.

La stratégie intègre les critères de durabilité au sein de son processus de sélection de titres et par le biais d'une évaluation de la durabilité d'une thématique spécifique.

Pour réduire toute possibilité de grands écarts de devises liés à l'indice de référence augmentant le niveau de risque, le fonds peut adapter son exposition en fonction des pondérations en devises de l'indice de référence en effectuant des transactions de change à terme.

Benchmark: MSCI World Index TRN

La majorité des titres sélectionnés selon cette approche seront des composantes de l'indice de référence, mais des actions ne faisant pas partie de l'indice de référence pourront également être sélectionnées. Le fonds peut dévier considérablement des pondérations de l'indice de référence.

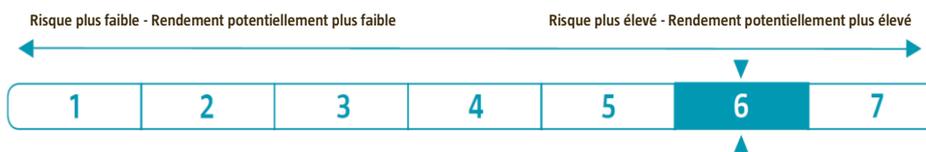
La politique d'investissement n'est pas restreinte par un indice de référence, mais le fonds peut utiliser un indice de référence à des fins de comparaison. Le fonds peut prendre un risque actif important. Le fonds peut dévier considérablement des pondérations de l'indice de référence

en termes d'émetteurs, de pays et de secteurs. Il n'y a aucune restriction quant à l'écart par rapport à l'indice de référence.

Cette Part du fonds ne distribue pas de dividende.

Vous pouvez acheter ou vendre des parts du fonds à n'importe quelle date d'évaluation. Ce fonds pourrait ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leur apport dans 5 years.

## Profil de risque et de rendement



Les données historiques, telles qu'utilisées pour le calcul de l'indicateur synthétique, ne sont pas une indication fiable du futur profil de risque. Il n'est pas garanti que la catégorie risque et bénéfice indiquée reste inchangée. Elle peut varier au fil du temps. La catégorie la plus basse ne signifie pas un placement sans risque.

Les actions sont en général plus volatiles que les obligations. Les fonds actions thématiques ont une position sur un segment spécifique du marché actions. En optant pour une concentration sur un segment spécifique, le fonds devient plus volatil puisque les fluctuations du cours des actions au sein de ce thème ont tendance à avoir plus d'impact sur la valeur du fonds.

Les données suivantes sont jugées importantes pour ce fonds, et ne sont pas reflétées (adéquatement) par l'indicateur :

- Le produit investit ou peut investir dans des actions chinoises « classe A ». Tout investissement dans des actions chinoises « classe A » présente des risques accrus, notamment des risques de réglementation, de quota, de dépôt et de courtier.

## Frais

<b>Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement</b>	
Entry charge*	5,00%
Frais d'échange	1,00%
Frais de sortie	Aucun

Il s'agit du maximum qui peut être retiré de votre argent avant d'être investi.

<b>Frais prélevés sur le fonds sur une année</b>	
Frais courants	1,71%

<b>Frais prélevés par le fonds dans certaines circonstances</b>	
Commission de performance	Aucun

Les charges sont utilisées pour payer les frais de gestion du fonds, dont les frais de marketing et de distribution. Les charges réduisent la croissance potentielle de l'investissement.

Les frais d'entrée et de sortie indiqués représentent les montants maximums pouvant être facturés. Contactez votre conseiller financier ou distributeur pour le montant réel des frais d'entrée ou de sortie. \*En fonction du canal de distribution, il est possible que des frais supplémentaires soient facturés par le distributeur.

Le montant des frais courants est basé sur les charges du dernier exercice clôturé le 2019-12-31. Ce chiffre peut varier d'une année à l'autre et n'inclut pas de commissions de performance ni de frais de transaction, sauf dans le cas de frais d'entrée/sortie payés par le fonds au moment de l'achat ou de la vente de parts dans un autre organisme de placement collectif. Pour les fonds lancés ou les modifications de commission appliquées au cours de l'année civile, ce taux est estimé.

Pour plus d'information sur les méthodes de calcul des frais et de la commission de performance, veuillez vous référer à la rubrique Frais et charges du prospectus, disponible sur le site internet [www.robeco.com](http://www.robeco.com)

## Performances passées

Année calendaire

Devise: EUR

Date de première cotation: 2020-10-29

Les performances passées ne préjugent pas nécessairement des résultats futurs. Les frais courants sont inclus dans le calcul de la performance passée ; les frais d'entrée et d'échange sont exclus.

Les données sont insuffisantes pour fournir une performance passée.

2015	2016	2017	2018	2019
-	-	-	-	-

## Informations pratiques

- Le dépositaire de la SICAV est J.P. Morgan Bank Luxembourg S.A.
- Ce document d'informations clés pour l'investisseur porte sur un sous-fonds de la SICAV. Le prospectus et les rapports périodiques concernent toute la SICAV.
- Le prospectus en anglais et le rapport annuel ou semestriel, ainsi que les informations concernant la politique de rémunération de la société de gestion peuvent être obtenus gratuitement sur [www.robeco.com/luxembourg](http://www.robeco.com/luxembourg). Ce site Internet publie également les derniers cours et d'autres informations.
- Les actifs et les passifs de chaque sous-fonds sont juridiquement séparés. Les actions d'un sous-fonds peuvent être échangées contre un autre sous-fonds de la SICAV, tel que décrit plus en détail dans le prospectus. La SICAV peut proposer d'autres Parts du sous-fonds. Des informations sur ces Parts figurent à l'Annexe I du prospectus.
- La législation fiscale de l'État membre d'origine de la SICAV peut avoir un impact sur la situation fiscale personnelle de l'investisseur.
- Robeco Luxembourg S.A. peut être tenue responsable uniquement sur la base de toute déclaration contenue dans le présent document et qui soit trompeuse, inexacte ou en contradiction avec les rubriques concernées du prospectus de la SICAV.

Ce fonds est agréé au Luxembourg et réglementé par la CSSF.

Robeco Luxembourg S.A. est agréée au Luxembourg et réglementée par la CSSF.

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de ce fonds. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce fonds et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

# Global Energy Transition

un compartiment de la SICAV Schroder International Selection Fund

Catégorie A Capitalisation EUR Hedged (LU2016064201)

Ce fonds est géré par Schroder Investment Management (Europe) S.A., qui fait partie du Groupe Schroders.

## Objectifs et politique d'investissement

### Objectifs

Le compartiment vise à générer une croissance du capital en investissant dans des actions de sociétés du monde entier qui, de l'avis du gestionnaire d'investissement, sont associées à la transition mondiale vers des sources d'énergie ayant une empreinte carbone plus faible.

### Politique d'investissement

Le compartiment est géré de façon active et peut investir au moins les deux tiers de ses actifs dans une gamme concentrée d'actions de sociétés du monde entier qui, de l'avis du gestionnaire d'investissement, sont associées à la transition mondiale vers des sources d'énergie ayant une empreinte carbone plus faible, telles que la production, la distribution, le stockage et le transport d'énergie avec une empreinte carbone plus faible et de la chaîne d'approvisionnement y étant associée, de fournisseurs de matériaux et de sociétés technologiques.

De manière générale, le compartiment détient moins de 60 sociétés en portefeuille.

Le Compartiment est géré en référence aux facteurs environnementaux, sociaux et de gouvernance. Cela signifie que les questions telles que le changement climatique, la performance environnementale, les normes en matière d'emploi ou la composition du conseil d'administration qui pourraient affecter la valeur d'une société sont susceptibles d'être prises en considération dans les évaluations de sociétés.

Le fonds peut également investir directement ou indirectement dans d'autres

titres (y compris d'autres catégories d'actifs), pays, régions, secteurs ou devises, fonds d'investissement, warrants et placements sur le marché monétaire, et détenir des liquidités.

Le fonds peut utiliser des instruments dérivés dans le but de réduire les risques ou de gérer le fonds de manière plus efficace.

### Indice de référence

Le fonds n'a pas d'indice de référence cible. La performance du fonds doit être comparée aux indices MSCI Global Alternative Energy (Net TR) et MSCI AC World (Net TR). Le gestionnaire investit de manière discrétionnaire et ses investissements ne se limitent pas aux placements respectant la composition d'un indice de référence. La performance de cette catégorie d'actions est à comparer à la performance de la catégorie d'actions équivalente en devise non couverte.

### Fréquence des transactions

Vous pouvez demander le rachat de votre investissement. Le présent fonds fait l'objet de négociations quotidiennes.

### Politique de distribution

Les revenus de cette catégorie d'actions perçus sur les investissements du fonds sont capitalisés, ce qui signifie qu'ils sont conservés au sein du fonds et que leur valeur est reflétée dans le prix de la catégorie d'actions.

## Profil de risque et de rendement

### À risque plus faible

Rendement potentiellement plus faible

### À risque plus élevé

Rendement potentiellement plus élevé



### L'indicateur de risque et de rendement

La catégorie de risque a été calculée à l'aide de simulations de données de performance historique et peut ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur du fonds.

Rien ne garantit que la catégorie de risque du fonds restera figée ; elle peut évoluer dans le temps.

Un fonds se trouvant dans la catégorie la plus basse n'est pas synonyme d'investissement sans risque.

Le fonds est classé dans cette catégorie dans la mesure où il peut prendre des risques plus élevés dans le cadre de la recherche de rendements plus élevés et son prix peut augmenter ou baisser en conséquence.

### Facteurs de risque

**Risque de concentration :** le fonds peut être concentré sur un nombre limité de régions géographiques, de secteurs industriels, de marchés et/ou de positions individuelles. Cela peut entraîner des variations importantes de la valeur du fonds, à la hausse comme à la baisse.

**Risque de change :** le fonds peut perdre de la valeur en raison des fluctuations des taux de change.

**Risque de change / catégorie d'actions couverte :** la couverture de la catégorie d'actions peut ne pas être pleinement efficace, et l'exposition de change résiduelle peut subsister. Le coût lié à la couverture peut avoir un impact sur la performance, et les gains potentiels peuvent être plus limités que pour les catégories d'actions non couvertes.

**Risque de liquidité :** dans des conditions de marché difficiles, le fonds peut être dans l'incapacité de vendre un titre à sa vraie valeur ou de le vendre tout simplement. Ceci pourrait peser sur la performance et obliger le fonds à différer ou suspendre les rachats de ses actions.

**Risque opérationnel :** les processus opérationnels, notamment ceux liés à la garde des actifs, peuvent échouer. Cela peut entraîner des pertes pour le fonds.

**Risque de performance :** Les objectifs d'investissement expriment un résultat escompté mais rien ne permet de garantir qu'un tel résultat sera obtenu. Selon les conditions de marché et l'environnement macroéconomique, il peut devenir plus difficile d'atteindre les objectifs d'investissement.

**Taux interbancaire offert :** la transition des marchés financiers vers des taux de référence alternatifs, au détriment de l'utilisation des taux interbancaires

offerts (TIO), peut avoir un impact sur la valorisation de certaines participations et perturber la liquidité de certains instruments. Cela peut avoir un impact sur les résultats d'investissement du fonds.

**Risque lié aux instruments dérivés – Gestion efficace du portefeuille :** les instruments dérivés peuvent être utilisés pour gérer efficacement le portefeuille. Un instrument dérivé peut ne pas se comporter comme prévu, entraîner des pertes plus importantes que le coût de l'instrument dérivé ainsi que des pertes pour le fonds.

## Frais

### Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement

Frais d'entrée 5.00%

Frais de sortie Aucun

Le pourcentage indiqué est le maximum pouvant être prélevé sur votre capital avant que celui-ci ne soit investi.

### Frais prélevés par le fonds sur une année

Frais courants 1.89%

### Frais prélevés par le fonds dans certaines circonstances

#### Commission de performance

Aucun

Les frais que vous acquittez servent à couvrir les coûts d'exploitation du fonds, y compris ses coûts de commercialisation et de distribution. Ces frais réduisent la croissance potentielle de votre investissement.

Les frais d'entrée et de sortie affichés correspondent à des maximums et dans certains cas, vous pouvez payer moins. Vous pouvez obtenir le montant effectif des frais d'entrée et de sortie auprès de votre conseiller financier.

Le montant des frais courants communiqué ici est une estimation puisque le fonds a été récemment lancé et n'a pas encore d'exercice précédent à partir duquel calculer le montant des frais. Le rapport annuel du fonds sur chaque exercice inclura le montant exact détaillé des frais.

De plus amples informations sur les frais figurent à la Section 3 du prospectus du fonds.

## Performances passées



- A Capitalisation EUR (LU2016064201)
- MSCI AC World (Net TR) Index
- MSCI Global Alternative Energy (Net TR) Index
- A Accumulation USD (LU1983299162)

Le fonds a été lancé le 10 juillet 2019.

La catégorie d'actions a été lancée le 10 juillet 2019.

## Informations pratiques

**Dépositaire** : J. P. Morgan Bank Luxembourg S.A.

**Informations complémentaires** : Vous pouvez obtenir des informations complémentaires concernant ce fonds, y compris le prospectus, le dernier rapport annuel, tout éventuel rapport semestriel ultérieur et le dernier cours des actions auprès de la société de gestion du fonds sise 5, rue Höhenhof, L-1736 Senningerberg, Luxembourg et sur le site Internet [www.schroders.lu/kiids](http://www.schroders.lu/kiids). Ces documents sont disponibles gratuitement en bulgare, en anglais, en français, en allemand, en grec, en hongrois, en italien, en polonais, en flamand, en néerlandais, en finnois, en portugais et en espagnol.

**Législation fiscale** : Le fonds est assujéti à l'impôt au Luxembourg, ce qui peut avoir une incidence sur votre situation fiscale personnelle.

**Responsabilité** : La responsabilité de Schroders Investment Management (Europe) S.A. ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus du fonds.

**Fonds à compartiments multiples** : Ce fonds est un compartiment d'un fonds à compartiments multiples, dont le nom figure en haut du présent document. Le prospectus et les rapports périodiques sont préparés pour le fonds à compartiments multiples dans son ensemble. Pour protéger les investisseurs, l'actif et le passif de chaque compartiment sont ségrégués en vertu de dispositions légales de ceux des autres compartiments.

**Échanges** : Sous conditions, vous pouvez demander d'échanger votre investissement contre une autre catégorie d'actions au sein de ce fonds ou d'un autre fonds Schroder. Veuillez vous reporter au prospectus pour de plus amples informations.

**Politique de rémunération** : Un résumé de la politique de rémunération de Schroders ainsi que les publications associées figurent sur le site [www.schroders.com/remuneration-disclosures](http://www.schroders.com/remuneration-disclosures). Des exemplaires papier sont disponibles gratuitement sur demande.

La politique comprend une description de la façon dont la rémunération et les avantages sont calculés et mentionne l'identité des personnes responsables de l'attribution de la rémunération et des avantages.

**Glossaire** : Vous pouvez trouver une explication de certains des termes utilisés dans le présent document sur le site [www.schroders.lu/kid/glossary](http://www.schroders.lu/kid/glossary).

**Indice de référence** : Tout indice de référence de comparaison a été retenu parce que le gestionnaire d'investissement estime qu'il représente une

comparaison appropriée de la performance au vu de l'objectif et de la politique d'investissement du fonds.

Ce fonds est agréé au Luxembourg où il est réglementé par la Commission de Surveillance du Secteur Financier (CSSF). Schroder Investment Management (Luxembourg) S.A. est agréé au Luxembourg et réglementé par la CSSF. Les informations clés pour l'investisseur ici fournies sont exactes et à jour au 20/09/2020.

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de ce fonds. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce fonds et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

# Global Climate Change Equity

un compartiment de la SICAV Schroder International Selection Fund

Catégorie A Capitalisation EUR Hedged (LU0306804302)

Ce fonds est géré par Schroder Investment Management (Europe) S.A., qui fait partie du Groupe Schroders.

## Objectifs et politique d'investissement

### Objectifs

Le fonds vise la croissance du capital en investissant dans des actions de sociétés du monde entier dont le gestionnaire estime qu'elles récolteront les bénéfices de leurs efforts pour s'adapter aux effets du changement climatique mondial ou pour limiter ces effets.

### Politique d'investissement

Le fonds est géré de façon active et investit au moins les deux tiers de son actif dans des titres de sociétés du monde entier. Le gestionnaire d'investissement estime que les sociétés qui identifieront les menaces et s'attaqueront tôt aux défis, ou qui font partie de la solution aux problèmes liés au changement climatique bénéficieront à terme d'une croissance structurelle à long terme qui est insuffisamment appréciée par le marché. Nous prévoyons que ces sociétés surperformeront une fois que le marché aura reconnu la supériorité de leur dynamique de croissance des résultats.

Le Compartiment est géré en référence aux facteurs environnementaux, sociaux et de gouvernance. Cela signifie que les questions telles que le changement climatique, la performance environnementale, les normes en matière d'emploi ou la composition du conseil d'administration qui pourraient affecter la valeur d'une société sont susceptibles d'être prises en considération dans les évaluations de sociétés.

Le fonds peut également investir directement ou indirectement dans d'autres titres (y compris d'autres catégories d'actifs), pays, régions, secteurs ou devises, fonds d'investissement, warrants et placements sur le marché monétaire, et détenir des liquidités.

Le fonds peut utiliser des instruments dérivés dans le but de réduire les risques ou de gérer le fonds de manière plus efficace.

### Indice de référence

Le fonds n'a pas d'indice de référence cible. Les performances du fonds seront évaluées par rapport à son indice de référence de comparaison, à savoir l'indice MSCI World (Net TR). Le gestionnaire investit de manière discrétionnaire et ses investissements ne se limitent pas aux placements respectant la composition d'un indice de référence. La performance de cette catégorie d'actions est à comparer à la performance de la catégorie d'actions équivalente en devise non couverte.

### Fréquence des transactions

Vous pouvez demander le rachat de votre investissement. Le présent fonds fait l'objet de négociations quotidiennes.

### Politique de distribution

Les revenus de cette catégorie d'actions perçus sur les investissements du fonds sont capitalisés, ce qui signifie qu'ils sont conservés au sein du fonds et que leur valeur est reflétée dans le prix de la catégorie d'actions.

## Profil de risque et de rendement

### À risque plus faible

Rendement potentiellement plus faible

### À risque plus élevé

Rendement potentiellement plus élevé



### L'indicateur de risque et de rendement

La catégorie de risque a été calculée à l'aide de données de performance historique et peut ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur du fonds.

Rien ne garantit que la catégorie de risque du fonds restera figée ; elle peut évoluer dans le temps.

Un fonds se trouvant dans la catégorie la plus basse n'est pas synonyme d'investissement sans risque.

Le fonds est classé dans cette catégorie dans la mesure où il peut prendre des risques plus élevés dans le cadre de la recherche de rendements plus élevés et son prix peut augmenter ou baisser en conséquence.

### Facteurs de risque

Risque de change : le fonds peut perdre de la valeur en raison des fluctuations des taux de change.

Risque de change / catégorie d'actions couverte : la couverture de la catégorie d'actions peut ne pas être pleinement efficace, et l'exposition de change résiduelle peut subsister. Le coût lié à la couverture peut avoir un impact sur la performance, et les gains potentiels peuvent être plus limités que pour les catégories d'actions non couvertes.

Risque lié aux marchés émergents et marchés frontières : les marchés émergents, et notamment les marchés frontières, comportent généralement un risque politique, juridique, opérationnel, de contrepartie et de liquidité accru par rapport aux marchés développés.

Risque de liquidité : dans des conditions de marché difficiles, le fonds peut être dans l'incapacité de vendre un titre à sa vraie valeur ou de le vendre tout simplement. Ceci pourrait peser sur la performance et obliger le fonds à différer ou suspendre les rachats de ses actions.

Risque opérationnel : les processus opérationnels, notamment ceux liés à la garde des actifs, peuvent échouer. Cela peut entraîner des pertes pour le fonds.

Risque de performance : Les objectifs d'investissement expriment un résultat escompté mais rien ne permet de garantir qu'un tel résultat sera obtenu. Selon les conditions de marché et l'environnement macroéconomique, il peut devenir plus difficile d'atteindre les objectifs d'investissement.

Taux interbancaire offert : la transition des marchés financiers vers des taux de

référence alternatifs, au détriment de l'utilisation des taux interbancaires offerts (TIO), peut avoir un impact sur la valorisation de certaines participations et perturber la liquidité de certains instruments. Cela peut avoir un impact sur les résultats d'investissement du fonds.

Risque lié aux instruments dérivés – Gestion efficace du portefeuille et objectifs d'investissement : les instruments dérivés peuvent être utilisés pour gérer efficacement le portefeuille. Un instrument dérivé peut ne pas se comporter comme prévu, entraîner des pertes plus importantes que le coût de l'instrument dérivé ainsi que des pertes pour le fonds. Le fonds peut également investir de manière significative dans des instruments dérivés, notamment en utilisant des techniques de vente à découvert et d'effet de levier dans le but de générer un rendement. Lorsque la valeur d'un actif change, la valeur d'un instrument dérivé basé sur cet actif peut évoluer de manière plus significative. Cela peut entraîner des pertes supérieures à celles d'un investissement dans l'actif sous-jacent.

## Frais

### Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement

Frais d'entrée 5.00%

Frais de sortie Aucun

Le pourcentage indiqué est le maximum pouvant être prélevé sur votre capital avant que celui-ci ne soit investi.

### Frais prélevés par le fonds sur une année

Frais courants 1.87%

### Frais prélevés par le fonds dans certaines circonstances

#### Commission de performance

Aucun

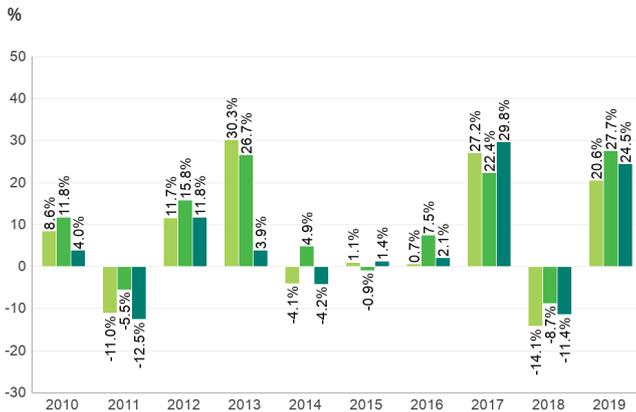
Les frais que vous acquittez servent à couvrir les coûts d'exploitation du fonds, y compris ses coûts de commercialisation et de distribution. Ces frais réduisent la croissance potentielle de votre investissement.

Les frais d'entrée et de sortie affichés correspondent à des maximums et dans certains cas, vous pouvez payer moins. Vous pouvez obtenir le montant effectif des frais d'entrée et de sortie auprès de votre conseiller financier.

Le montant des frais courants se fonde sur les frais de l'exercice précédent clos en décembre 2019 et peut varier d'un exercice à l'autre.

De plus amples informations sur les frais figurent à la Section 3 du prospectus du fonds.

## Performances passées



La performance réalisée entre 2010 et 2019 s'est concrétisée dans des circonstances qui ne s'appliquent plus. La politique d'investissement du fonds a été modifiée le 19 février 2020.

A Capitalisation EUR (LU0306804302)

MSCI World (Net TR) Index

A Accumulation USD (LU0302445910)

Les performances passées ne constituent pas une indication fiable des performances futures et peuvent ne pas se reproduire. La valeur des investissements peut fluctuer à la baisse comme à la hausse et il est possible que vous ne récupériez pas le montant que vous avez initialement investi.

Le diagramme montre les performances en euro après paiement des frais courants et des coûts des opérations de portefeuille. Les frais d'entrée sont exclus des calculs des performances passées. Les performances de l'indice de référence sont affichées dans la devise de référence du fonds.

Le fonds a été lancé le 29 juin 2007.

La catégorie d'actions a été lancée le 12 octobre 2007.

## Informations pratiques

**Dépositaire :** J. P. Morgan Bank Luxembourg S.A.

**Informations complémentaires :** Vous pouvez obtenir des informations complémentaires concernant ce fonds, y compris le prospectus, le dernier rapport annuel, tout éventuel rapport semestriel ultérieur et le dernier cours des actions auprès de la société de gestion du fonds sise 5, rue Höhenhof, L-1736 Senningerberg, Luxembourg et sur le site Internet [www.schroders.lu/kiids](http://www.schroders.lu/kiids). Ces documents sont disponibles gratuitement en bulgare, en anglais, en français, en allemand, en grec, en hongrois, en italien, en polonais, en flamand, en néerlandais, en finnois, en portugais et en espagnol.

**Législation fiscale :** Le fonds est assujéti à l'impôt au Luxembourg, ce qui peut avoir une incidence sur votre situation fiscale personnelle.

**Responsabilité :** La responsabilité de Schroders Investment Management (Europe) S.A. ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus du fonds.

**Fonds à compartiments multiples :** Ce fonds est un compartiment d'un fonds à compartiments multiples, dont le nom figure en haut du présent document. Le prospectus et les rapports périodiques sont préparés pour le fonds à compartiments multiples dans son ensemble. Pour protéger les investisseurs, l'actif et le passif de chaque compartiment sont ségrégués en vertu de dispositions légales de ceux des autres compartiments.

**Échanges :** Sous conditions, vous pouvez demander d'échanger votre investissement contre une autre catégorie d'actions au sein de ce fonds ou d'un autre fonds Schroder. Veuillez vous reporter au prospectus pour de plus amples informations.

**Politique de rémunération :** Un résumé de la politique de rémunération de Schroders ainsi que les publications associées figurent sur le site [www.schroders.com/remuneration-disclosures](http://www.schroders.com/remuneration-disclosures). Des exemplaires papier sont disponibles gratuitement sur demande.

La politique comprend une description de la façon dont la rémunération et les avantages sont calculés et mentionne l'identité des personnes responsables de l'attribution de la rémunération et des avantages.

**Glossaire :** Vous pouvez trouver une explication de certains des termes utilisés dans le présent document sur le site [www.schroders.lu/kid/glossary](http://www.schroders.lu/kid/glossary).

**Indice de référence :** L'indice de référence de comparaison a été retenu parce que le gestionnaire d'investissement estime qu'il représente une comparaison appropriée de la performance au vu de l'objectif et de la politique d'investissement du fonds.

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de ce fonds. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce fonds et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

# QEP Global Quality

un compartiment de la SICAV Schroder International Selection Fund

Catégorie A Capitalisation EUR (LU0323591833)

Ce fonds est géré par Schroder Investment Management (Europe) S.A., qui fait partie du Groupe Schroders.

## Objectifs et politique d'investissement

La catégorie traduit également que cette catégorie d'actions est libellée dans une autre devise que la devise du fonds.

### Objectifs

Le fonds vise à dégager des revenus et une croissance du capital supérieurs à MSCI AC World Net TR Index après déduction des frais sur une période de trois à cinq ans en investissant dans des actions de sociétés du monde entier.

### Politique d'investissement

Le fonds est géré de façon active et investit au moins les deux tiers de son actif dans un portefeuille diversifié d'actions de sociétés du monde entier.

Le fonds se concentre sur des sociétés présentant certaines caractéristiques « Qualité ». « Qualité » signifie que nous étudions des indicateurs comme la rentabilité, la stabilité, la solidité financière et la gouvernance d'une société.

Le Compartiment est géré en référence aux facteurs environnementaux, sociaux et de gouvernance. Cela signifie que les questions telles que le changement climatique, la performance environnementale, les normes en matière d'emploi ou la composition du conseil d'administration qui pourraient affecter la valeur d'une société sont susceptibles d'être prises en considération dans les évaluations de sociétés.

Le fonds peut également investir directement ou indirectement dans d'autres titres (y compris d'autres catégories d'actifs), pays, régions, secteurs ou devises, fonds d'investissement, warrants et placements sur le marché monétaire, et détenir des liquidités.

Le fonds peut utiliser des instruments dérivés dans le but de réduire les risques ou de gérer le fonds de manière plus efficace.

### Indice de référence

Les performances du fonds seront évaluées par rapport à son objectif de référence, à savoir dépasser l'indice MSCI AC World (Net TR) et comparées par rapport à l'indice MSCI World (Net TR). La majorité des placements du fonds peuvent correspondre à des composantes de l'indice de référence cible. Le gestionnaire d'investissement investit de manière discrétionnaire et ses investissements ne se limitent pas aux placements conformes à la composition d'un indice de référence cible. Le gestionnaire d'investissement investira dans des entreprises ou des secteurs non inclus dans l'indice de référence cible afin de tirer parti de certaines opportunités d'investissement.

### Fréquence des transactions

Vous pouvez demander le rachat de votre investissement. Le présent fonds fait l'objet de négociations quotidiennes.

### Politique de distribution

Les revenus de cette catégorie d'actions perçus sur les investissements du fonds sont capitalisés, ce qui signifie qu'ils sont conservés au sein du fonds et que leur valeur est reflétée dans le prix de la catégorie d'actions.

## Profil de risque et de rendement

### À risque plus faible

Rendement potentiellement plus faible

### À risque plus élevé

Rendement potentiellement plus élevé



### L'indicateur de risque et de rendement

La catégorie de risque a été calculée à l'aide de données de performance historique et peut ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur du fonds.

Rien ne garantit que la catégorie de risque du fonds restera figée ; elle peut évoluer dans le temps.

Un fonds se trouvant dans la catégorie la plus basse n'est pas synonyme d'investissement sans risque.

Le fonds est classé dans cette catégorie dans la mesure où il peut prendre des risques plus élevés dans le cadre de la recherche de rendements plus élevés et son prix peut augmenter ou baisser en conséquence.

### Facteurs de risque

Risque de change : le fonds peut perdre de la valeur en raison des fluctuations des taux de change.

Risque lié aux marchés émergents et marchés frontières : les marchés émergents, et notamment les marchés frontières, comportent généralement un risque politique, juridique, opérationnel, de contrepartie et de liquidité accru par rapport aux marchés développés.

Risque de liquidité : dans des conditions de marché difficiles, le fonds peut être dans l'incapacité de vendre un titre à sa vraie valeur ou de le vendre tout simplement. Ceci pourrait peser sur la performance et obliger le fonds à différer ou suspendre les rachats de ses actions.

Risque opérationnel : les processus opérationnels, notamment ceux liés à la garde des actifs, peuvent échouer. Cela peut entraîner des pertes pour le fonds.

Risque de performance : Les objectifs d'investissement expriment un résultat escompté mais rien ne permet de garantir qu'un tel résultat sera obtenu. Selon les conditions de marché et l'environnement macroéconomique, il peut devenir plus difficile d'atteindre les objectifs d'investissement.

Taux interbancaire offert : la transition des marchés financiers vers des taux de référence alternatifs, au détriment de l'utilisation des taux interbancaires offerts (TIO), peut avoir un impact sur la valorisation de certaines participations et perturber la liquidité de certains instruments. Cela peut avoir un impact sur les résultats d'investissement du fonds.

Risque lié aux instruments dérivés – Gestion efficace du portefeuille et

objectifs d'investissement : les instruments dérivés peuvent être utilisés pour gérer efficacement le portefeuille. Un instrument dérivé peut ne pas se comporter comme prévu, entraîner des pertes plus importantes que le coût de l'instrument dérivé ainsi que des pertes pour le fonds. Le fonds peut également investir de manière significative dans des instruments dérivés, notamment en utilisant des techniques de vente à découvert et d'effet de levier dans le but de générer un rendement. Lorsque la valeur d'un actif change, la valeur d'un instrument dérivé basé sur cet actif peut évoluer de manière plus significative. Cela peut entraîner des pertes supérieures à celles d'un investissement dans l'actif sous-jacent.

## Frais

Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement	
Frais d'entrée	5.00%
Frais de sortie	Aucun

Le pourcentage indiqué est le maximum pouvant être prélevé sur votre capital avant que celui-ci ne soit investi.

Frais prélevés par le fonds sur une année	
Frais courants	1.60%

Frais prélevés par le fonds dans certaines circonstances	
Commission de performance	Aucun

Les frais que vous acquittez servent à couvrir les coûts d'exploitation du fonds, y compris ses coûts de commercialisation et de distribution. Ces frais réduisent la croissance potentielle de votre investissement.

Les frais d'entrée et de sortie affichés correspondent à des maximums et dans certains cas, vous pouvez payer moins. Vous pouvez obtenir le montant effectif des frais d'entrée et de sortie auprès de votre conseiller financier.

Le montant des frais courants se fonde sur les frais de l'exercice précédent clos en décembre 2019 et peut varier d'un exercice à l'autre.

De plus amples informations sur les frais figurent à la Section 3 du prospectus du fonds.

## Performances passées



Les performances passées ne constituent pas une indication fiable des performances futures et peuvent ne pas se reproduire. La valeur des investissements peut fluctuer à la baisse comme à la hausse et il est possible que vous ne récupériez pas le montant que vous avez initialement investi.

Le diagramme montre les performances en euro après paiement des frais courants et des coûts des opérations de portefeuille. Les frais d'entrée sont exclus des calculs des performances passées.

Le fonds a été lancé le 17 octobre 2007.

La catégorie d'actions a été lancée le 17 octobre 2007.

La performance réalisée entre 2010 et 2019 s'est concrétisée dans des circonstances qui ne s'appliquent plus. La politique d'investissement du fonds a été modifiée le 19 février 2020.

■ A Capitalisation EUR (LU0323591833)  
■ MSCI AC World Net TR Index  
■ MSCI World (Net TR) Index

## Informations pratiques

**Dépositaire :** J. P. Morgan Bank Luxembourg S.A.

**Informations complémentaires :** Vous pouvez obtenir des informations complémentaires concernant ce fonds, y compris le prospectus, le dernier rapport annuel, tout éventuel rapport semestriel ultérieur et le dernier cours des actions auprès de la société de gestion du fonds sise 5, rue Höhenhof, L-1736 Senningerberg, Luxembourg et sur le site Internet [www.schroders.lu/kiids](http://www.schroders.lu/kiids). Ces documents sont disponibles gratuitement en bulgare, en anglais, en français, en allemand, en grec, en hongrois, en italien, en polonais, en flamand, en néerlandais, en finnois, en portugais et en espagnol.

**Législation fiscale :** Le fonds est assujéti à l'impôt au Luxembourg, ce qui peut avoir une incidence sur votre situation fiscale personnelle.

**Responsabilité :** La responsabilité de Schroders Investment Management (Europe) S.A. ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus du fonds.

**Fonds à compartiments multiples :** Ce fonds est un compartiment d'un fonds à compartiments multiples, dont le nom figure en haut du présent document. Le prospectus et les rapports périodiques sont préparés pour le fonds à compartiments multiples dans son ensemble. Pour protéger les investisseurs, l'actif et le passif de chaque compartiment sont ségrégués en vertu de dispositions légales de ceux des autres compartiments.

**Échanges :** Sous conditions, vous pouvez demander d'échanger votre investissement contre une autre catégorie d'actions au sein de ce fonds ou d'un autre fonds Schroder. Veuillez vous reporter au prospectus pour de plus amples informations.

**Politique de rémunération :** Un résumé de la politique de rémunération de Schroders ainsi que les publications associées figurent sur le site [www.schroders.com/remuneration-disclosures](http://www.schroders.com/remuneration-disclosures). Des exemplaires papier sont disponibles gratuitement sur demande.

La politique comprend une description de la façon dont la rémunération et les avantages sont calculés et mentionne l'identité des personnes responsables de l'attribution de la rémunération et des avantages.

**Glossaire :** Vous pouvez trouver une explication de certains des termes utilisés dans le présent document sur le site [www.schroders.lu/kid/glossary](http://www.schroders.lu/kid/glossary).

**Indice de référence :** L'indice de référence cible a été sélectionné parce qu'il est représentatif du type d'investissements dans lesquels le fonds est susceptible d'investir et qu'il constitue, par conséquent, un objectif approprié par rapport au rendement que le fonds vise à générer. L'indice de référence de comparaison a été retenu parce que le gestionnaire d'investissement estime qu'il représente une comparaison appropriée de la performance au vu de l'objectif et de la politique d'investissement du fonds.

**Coûts de distribution :** Le niveau des coûts de distribution dans certaines juridictions peut avoir une incidence sur la capacité du gestionnaire de placements à atteindre l'objectif de placement du fonds dans toutes les catégories d'actions après déduction des frais.

Ce fonds est agréé au Luxembourg où il est réglementé par la Commission de Surveillance du Secteur Financier (CSSF). Schroder Investment Management (Luxembourg) S.A. est agréé au Luxembourg et réglementé par la CSSF. Les informations clés pour l'investisseur ici fournies sont exactes et à jour au 28/07/2020.

## INFORMATIONS CLÉS POUR L'INVESTISSEUR

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de ce Fonds. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce Fonds et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

### UBAM - 30 Global Leaders Equity, un compartiment d'UBAM

**Classe : AHC EUR (Capitalisation) LU0877608710**

UBAM est une SICAV gérée par UBP Asset Management (Europe) S.A.

### Objectifs et politique d'investissement

Le Fonds cherche à accroître le capital et à générer un revenu, principalement par le biais d'investissements dans des titres de sociétés du monde entier, y compris celles des marchés émergents.

Le Fonds est activement géré et concentré (autour de 30 positions habituellement).

Le Fonds investit dans des titres de sociétés qui détiennent une position prééminente dans leur secteur d'activité particulier, qui assurent une croissance régulière et qui ont une valorisation attrayante.

Le Fonds se concentre principalement sur des sociétés présentant des perspectives de croissance et des taux de rentabilité interne des investissements parmi les meilleurs du marché (c'est-à-dire durablement de haute qualité). Il est tourné vers le long terme et ne nécessite qu'un faible taux de rotation.

Une commission de performance fixée par rapport à l'indice MSCI AC World Net Return est appliquée à certaines classes d'actions (l'« Indice de référence »). L'Indice de référence n'est pas représentatif du profil de risque du Fonds et les positions du portefeuille s'éloigneront sensiblement de l'Indice de référence.

La valeur du Fonds est calculée et exprimée en Dollars américains. Le risque de change entre les devises des sous-jacents du compartiment et la devise de l'action est principalement couvert.

Les investisseurs du Fonds peuvent souscrire des parts et demander leur rachat chaque jour ouvrable au Luxembourg.

Les jours de fermeture sont disponibles sur ce lien :

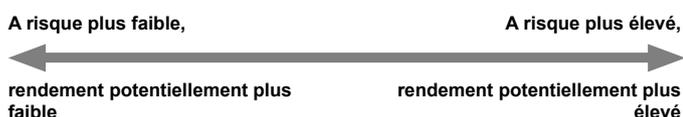
<https://www.ubp.com/fr/our-offices/ubp-asset-management-europe-sa>.

La période de détention recommandée est au moins de cinq ans.

En tant que fonds d'action, ses positions peuvent évoluer au gré des fluctuations des marchés boursiers ou dégager des rendements inférieurs à ceux-ci. Les investisseurs doivent donc être conscients que la valeur de leur participation peut baisser et qu'il se peut qu'ils ne recouvrent pas les sommes initialement investies.

Tous les revenus perçus par le Fonds sont réinvestis (action de capitalisation).

### Profil de risque et de rendement



Cet indicateur représente la volatilité historique annuelle du Fonds sur une période de 5 ans.

La catégorie de risque 6 reflète un gain et/ou une pertes potentiels très élevés pour le portefeuille.

Ceci est dû à des investissements dans des actions du marché mondial.

Les données historiques telles que celles utilisées pour calculer l'indicateur synthétique pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur du Fonds.

La catégorie de risque associée à ce Fonds n'est pas garantie et est susceptible d'évoluer dans le temps.

La catégorie la plus basse ne signifie pas « sans risque ».

Le capital investi initialement n'est pas garanti.

Risque(s) important(s) pour le Fonds non pris en compte dans cet indicateur :

**Risque de contrepartie** : Comme le Fonds utilise des dérivés de gré à gré, le Fonds est exposé à un défaut partiel ou total de la contrepartie à honorer ses engagements. Ceci pourrait causer une perte financière pour le Fonds.

**Risque de change** : Le Fonds investit dans des marchés étrangers. Il pourrait être impacté par des variations des cours de change donnant lieu à une augmentation ou à une diminution de la valeur des investissements.

**Risque de liquidité** : Le risque de liquidité survient lorsque des investissements particuliers sont difficiles à acheter ou à vendre. Ceci pourrait réduire les rendements du Fonds en cas d'incapacité par ce dernier de conclure des transactions à des périodes opportunes ou des conditions tarifaires favorables.

Tous les risques sont détaillés dans le chapitre « Facteurs de risque » du prospectus.

## Frais

Les frais et commissions acquittés servent à couvrir les coûts d'exploitation du Fonds, y compris les coûts de commercialisation et de distribution des actions. Ces frais réduisent la croissance potentielle de vos investissements.

### Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement

Frais d'entrée	3.00%
Frais de sortie	Néant

Le pourcentage indiqué est le maximum pouvant être prélevé sur votre capital avant que celui-ci ne soit investi / avant que le revenu de votre investissement ne vous soit distribué.

### Frais prélevés par le Fonds sur une année

Frais courants	2.10%
----------------	-------

### Frais prélevés par le fonds dans certaines circonstances

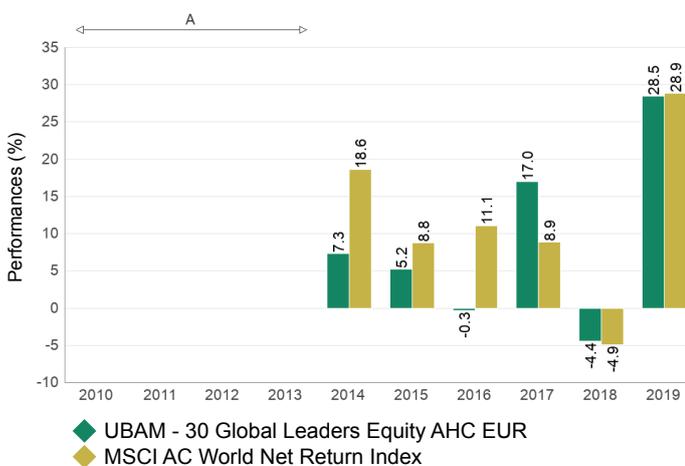
Commission de performance	Néant
---------------------------	-------

Les frais d'entrée et de sortie affichés sont des taux maximum. Dans certains cas, les frais payés peuvent être inférieurs. L'investisseur peut obtenir de son conseiller financier ou de son distributeur le montant effectif des frais d'entrée et de sortie.

Le pourcentage des frais courants se fonde sur les frais de l'exercice précédent, clos au 31 décembre 2019. Ce pourcentage peut varier d'une année sur l'autre. Il exclut les commissions de surperformance et les frais d'intermédiation, à l'exception des frais d'entrée et de sortie payés par le Fonds lorsqu'il achète ou vend des actions d'un autre Fonds.

**Pour plus d'informations sur les frais du Fonds, veuillez vous reporter aux parties du prospectus, disponible à l'adresse [www.ubp.com](http://www.ubp.com).**

## Performances passées



A: Politique d'investissement modifiée le 17/01/2013

Les performances affichées dans le diagramme en bâtons ne constituent pas une indication fiable des performances futures.

Les performances annualisées sont calculées après déduction de tous les frais prélevés par le Fonds.

Date de création du Fonds : 12/12/2006

Date de lancement de la classe d'action : 18/01/2013

Devise de la classe d'action : EUR

Veillez noter que la devise de l'indice de référence peut être différente de celle de la classe d'actions.

## Informations pratiques

Dépositaire : BNP Paribas Securities Services Luxembourg, succursale de Luxembourg, 60, avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg, Grand Duché de Luxembourg.

UBAM est une SICAV à compartiments multiples qui applique le principe de séparation des actifs et des passifs conformément à la loi.

Des exemplaires du prospectus et des derniers documents d'informations périodiques réglementaires, ainsi que toutes autres informations pratiques peuvent être obtenues gratuitement en anglais auprès d'UBP Asset Management (Europe) S.A., 287, 289 route d'Arlon, L-1150 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg.

Le Fonds propose d'autres classes d'actions, comme défini plus en détail dans le prospectus. Les conversions en actions d'une autre catégorie au sein de ce Fonds ou en actions d'un autre Fonds sont possibles selon les modalités décrites dans le chapitre « Conversion d'actions » du prospectus.

La valeur liquidative est disponible sur demande auprès du siège social du Fonds ainsi que sur le site Internet [www.ubp.com](http://www.ubp.com).

Selon votre régime fiscal, les plus-values et revenus éventuels liés à la détention d'actions du Fonds peuvent être soumis à taxation. Nous vous conseillons de vous renseigner à ce sujet auprès de votre conseiller financier.

Le Fonds ne peut être engagé que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus du Fonds.

Les informations relatives à la politique de rémunération de UBP Asset Management (Europe) S.A., dont, entre autres, une description de la manière dont sont calculés les rémunérations et les avantages, des personnes responsables de leur attribution et, le cas échéant, de la composition du comité de rémunération, sont disponibles sur <https://www.ubp.com/fr/nos-bureaux/ubp-asset-management-europe-sa>. Un exemplaire papier peut être obtenu gratuitement sur demande au siège social du Fonds.

UBP Asset Management (Europe) S.A. et UBAM sont domiciliées au Luxembourg et supervisées par la Commission de Surveillance du Secteur Financier (CSSF).

Les informations clés pour l'investisseur ici fournies sont exactes et à jour au 10/07/2020.

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs du FIA. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce FIA et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

## FRAMLINGTON EQUITIES

# AGIPI Régions Solidaire

Catégorie d'actions : AGIPI Régions A Capitalisation EUR (ISIN : FR0013218302)

Ce FIA est géré par AXA IM Paris, filiale du Groupe AXA IM

Fonds d'investissement à vocation générale - FIA soumis au droit français

## Objectif et politique d'investissement

### Objectif de gestion

L'objectif de l'OPC est la recherche de croissance à long terme du capital, sur une durée minimum recommandée supérieure à 8 ans, mesurée en euros, en investissant sur les marchés des actions et des obligations des pays de la zone euro. L'équipe de gestion s'intéresse notamment aux marchés français et privilégie, selon sa propre analyse, pour les actions, les valeurs de petites et micro capitalisations, leader sur leur métier et ayant une présence en France et, pour les titres obligataires, les marchés de taux englobant le haut rendement spéculatif et les émissions non notées. L'OPC investit accessoirement dans des OPC dits solidaires.

### Politique d'investissement

L'OPC est activement géré afin de capturer les éventuelles opportunités sur les marchés des actions de pays de la zone euro uniquement (dont notamment la France) et des obligations. Les actions dans lesquelles investit l'OPC, directement ou indirectement, de 50% minimum à 80% maximum de son actif net, sont des actions de petites et micro capitalisations notamment françaises et qui visent tous les secteurs économiques et d'activités. L'OPC intervient notamment sur les marchés réglementés ou organisés (y compris sur le marché de l'Alternext).

Les décisions d'investissement se fondent sur une combinaison d'analyses spécifiques macroéconomique, sectorielle et d'entreprise. Le processus de sélection des actions se base principalement sur une analyse rigoureuse du modèle économique des sociétés, de la qualité de gestion, des perspectives de croissance et du profil général rendement/risque.

L'OPC peut investir directement ou détenir via des parts ou actions d'OPC, sans répartition préalablement définie entre les différentes classes d'actifs, des titres de créance négociables, libellés en euros uniquement, jusqu'à 50% maximum de son actif net :

- d'émetteurs publics ou privés, notamment français, correspondant à la catégorie du haut rendement (ou « High Yield ») de type spéculatif de notation inférieure à BBB- sur l'échelle Standard & Poor's (ou de notation équivalente chez toute autre agence de notation ou jugés équivalents à ladite notation par la société de gestion) ou non notés ;

- émis par des Etats, des entreprises publiques ou privées, avec ou sans garantie, notamment français, correspondant à la catégorie « Investment grade » dont la notation est comprise entre AAA et BBB- sur l'échelle Standard & Poor's (ou de notation équivalente chez toute autre agence de notation ou jugés équivalents à ladite notation par la société de gestion) ;

- d'émetteurs appartenant à la zone euro, notamment français,

correspondant à des instruments du marché monétaire, titres de créance négociables avec ou sans garantie d'Etat, Bons du Trésor ou instruments équivalents, libellés en euros uniquement, négociés sur des marchés réglementés ou non.

La poche taux sera gérée dans une fourchette de sensibilité aux taux d'intérêt pouvant évoluer entre 0 et +5.

Il est précisé que le gérant mène sa propre analyse de crédit pour sélectionner ces titres. Ainsi, la décision d'acquiescer ou de céder un titre ne se fonde pas mécaniquement et exclusivement sur le critère de leur notation et repose sur une analyse interne du gérant.

L'OPC peut investir jusqu'à 100% de son actif net en parts et actions d'autres OPC. Le risque de change, via la détention de parts ou actions d'OPC, sera limité à 10%.

L'OPC investit entre 5% (minimum) et 10% en OPC spécialisés dans les investissements en instruments financiers émis par des entreprises solidaires au sens de l'article L. 3332-17-1 du Code du travail (« OPC solidaires »).

Dans la limite de 100% de l'actif net de l'OPC, la stratégie d'investissement peut être réalisée par des investissements en direct ou via des dérivés. L'OPC utilise les dérivés pour se couvrir.

L'OPC réinvestit ses sommes distribuables (résultat net et plus - valeurs réalisées).

### Devise de l'OPC

Devise de référence de l'OPC : Euro

### Durée de placement recommandée

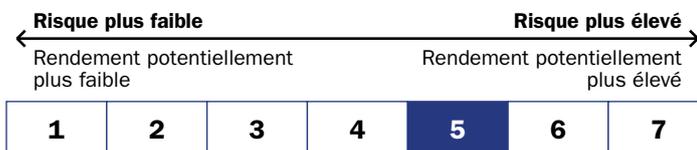
Cet OPC pourrait ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leur apport avant 8 ans.

### Modalités de souscription/rachat

Les ordres de souscription et de rachat doivent parvenir auprès du dépositaire, chaque jour ouvré avant 12h00 (heure de Paris) et sont exécutés sur la base de la prochaine valeur liquidative. L'attention des actionnaires est attirée sur l'existence potentielle de délais de traitement supplémentaires du fait de l'existence d'intermédiaires tels que le conseiller financier ou le distributeur.

La valeur liquidative de cet OPC est calculée sur une base quotidienne.

## Profil de risque et de rendement



Les données historiques, telles que celles utilisées pour calculer l'indicateur synthétique, pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur du FIA.

La catégorie de risque associée à ce FIA n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps.

La catégorie la plus faible ne signifie pas « sans risque ».

### Pourquoi le FIA est-il dans cette catégorie ?

Le FIA n'est pas garanti en capital. Il est investi sur des marchés et/ou utilise des techniques ou instruments, soumis à des variations à la hausse comme à la baisse pouvant engendrer des gains ou des pertes.

L'indicateur de risque du FIA est représentatif de son exposition diversifiée aux marchés actions, obligataires et monétaires.

### Risques importants non pris en compte par l'indicateur de risque

Risque de contrepartie : risque d'insolvabilité ou de défaillance d'une contrepartie du FIA, pouvant conduire à un défaut de paiement ou de livraison.

Risque de liquidité : risque de rencontrer des difficultés à acheter ou vendre les actifs du FIA.

Risque de crédit : risque que les émetteurs des instruments de dette détenus par le FIA puissent faire défaut ou voir leur qualité de crédit se dégrader, pouvant entraîner une baisse de la valeur liquidative.

## FRAMLINGTON EQUITIES AGIPI Régions Solidaire

### Frais

Les frais et commissions acquittés servent à couvrir les coûts d'exploitation du FIA y compris les coûts de commercialisation et de distribution des actions, ces frais réduisent la croissance potentielle des investissements.

#### Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement

Frais d'entrée	5.00%
Frais de sortie	Aucun

Le pourcentage indiqué est le maximum pouvant être prélevé sur votre capital avant que celui-ci ne soit investi.

#### Frais prélevés par l'OPC sur une année

Frais courants	1.53%
----------------	-------

#### Frais prélevés par l'OPC dans certaines circonstances

Commission de performance	Aucune
---------------------------	--------

Les frais d'entrée et de sortie affichés sont des frais maximum. Dans certains cas, les frais payés peuvent être inférieurs. L'investisseur peut obtenir de son conseil ou de son distributeur le montant effectif des frais d'entrée et de sortie.

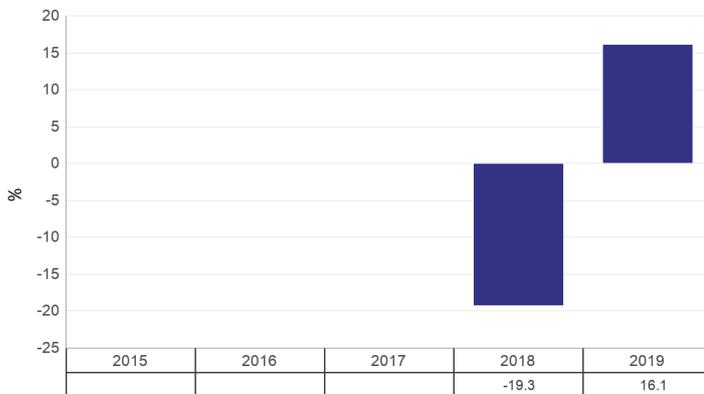
Les frais courants sont fondés sur les dépenses de la période des 12 derniers mois se terminant en décembre 2019. Ce pourcentage peut varier d'une année sur l'autre. Il exclut :

- les commissions de performance
- les frais d'intermédiation, à l'exception des frais d'entrée et de sortie payés par le FIA lorsqu'il achète ou vend des parts d'un autre OPC. Certaines stratégies d'investissement entraînant une rotation du portefeuille régulière génèrent des coûts supplémentaires de transaction

Pour plus d'informations sur les frais, veuillez vous référer à la section « frais » du prospectus de ce FIA, disponible sur le site internet [www.axa-im.com](http://www.axa-im.com).

### Performances passées

■ AGIPI Régions A Capitalisation EUR (ISIN : FR0013218302)



Les performances passées ne préjugent pas des performances futures.

Les performances présentées sont nettes de frais. Les frais d'entrée et de sortie ne sont pas inclus dans les performances.

Le FIA a été créé le 03/04/2017.

Les performances passées sont calculées en Euro et sont exprimées en pourcentage de la valeur liquidative du FIA à chaque fin d'année.

### Informations pratiques

#### Dépositaire :

BNP-Paribas Securities Services, Grands Moulins de Pantin  
9, rue du Débarcadère - 93500 Pantin

#### Informations supplémentaires :

Plus d'informations concernant le FIA, tels que le dernier prospectus, ainsi que le rapport annuel ou semi-annuel sont disponibles gratuitement auprès de la société de gestion.

#### Lieu et modalités d'obtention des derniers documents réglementaire :

Le prospectus en vigueur ainsi que le dernier rapport annuel et/ou le dernier état périodique sont disponibles sur simple demande auprès d'AXA Investment Managers Paris à l'adresse suivante : AXA Investment Managers Paris - Tour Majunga - 6, place de la Pyramide - 92908 PARIS - La Défense Cedex.

#### Lieu et modalités d'obtention de la valeur liquidative :

La dernière valeur liquidative du FIA est disponible sur simple demande auprès d'AXA Investment Managers Paris ou sur son site [www.axa-im.com](http://www.axa-im.com).

#### Fiscalité :

Le FIA est soumis au régime fiscal de la France. Selon votre régime fiscal, les plus-values et revenus éventuels liés à la détention de titres du FIA peuvent être soumis à taxation. Nous vous conseillons de vous renseigner à ce sujet auprès du commercialisateur du FIA ou de votre conseiller habituel.

#### Déclaration de responsabilité :

La responsabilité d'AXA Investment Managers Paris ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus du FIA. Le FIA n'est pas ouvert aux Investisseurs US visés dans le prospectus.

## REAL ASSETS

## Informations Clés pour l'Investisseur

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de cet organisme de placement collectif immobilier (OPCI). Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans cet OPCI et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

### AXA SELECTIV' IMMO

Actions A (CODE ISIN : FR0011129717)

Société de placement à prépondérance immobilière à capital variable (SPPICAV) soumise au droit français

Cet OPCI est géré par AXA REIM SGP, une société du groupe AXA Investment Managers

### Objectifs et politique d'investissement

L'OPCI AXA SELECTIV' IMMO a pour objectif de gestion de proposer aux investisseurs une distribution régulière de dividendes en procédant à la constitution d'un portefeuille immobilier. Cet objectif de gestion se réalisera au travers d'investissements dans des Actifs Immobiliers Non Cotés, des Actifs Financiers et des Liquidités. Chaque poche d'actifs sera gérée, de façon discrétionnaire, avec une approche patrimoniale long terme.

La stratégie d'investissement globale de l'OPCI vise à constituer un portefeuille dont l'allocation stratégique sera la suivante :

**Une poche d'Actifs Immobiliers Non Cotés (51 % minimum et une cible à 60 % maximum de l'actif de l'OPCI) :** l'OPCI investira en actifs Immobiliers Non Cotés, directement ou par l'intermédiaire de participations immobilières, majoritairement dans des immeubles à usage de bureaux, de commerce et/ou résidentiel et, de manière complémentaire, dans des immeubles notamment du secteur industriel, logistique, des services, et/ou des loisirs. Les investissements privilégieront une situation géographique dans les capitales et les métropoles régionales situées en Europe. En cas de marché défavorable ou de forte décollecte, les Actifs Immobiliers Non Cotés pourront représenter 95% de l'actif.

**Actifs financiers (de 0% à 44% maximum de l'actif de l'OPCI) :** l'OPCI investira en actions de sociétés internationales cotées négociées sur les marchés réglementés, principalement du secteur immobilier, en obligations (d'Etat, émises par des établissements/entreprises du secteur public ou privé et/ou indexées sur l'inflation et, de façon accessoire, hybrides y compris les obligations convertibles ou échangeables, les obligations perpétuelles, les preferred shares émises par des entreprises internationales), majoritairement de qualité « investment grade » à l'achat. L'OPCI pourra détenir des OPCVM, des fonds d'investissement alternatifs (« FIA ») et des fonds d'investissement étrangers autorisés à la commercialisation en France investis en titres financiers mentionnés ci-dessus et/ou, à titre accessoire, des actions internationales cotées sur un des pays du MSCI World Index. Ces OPCVM et les FIA pourront être gérés par la Société de gestion de portefeuille de l'OPCI ou une société de gestion de portefeuille liée.

**Liquidités : 5% minimum de l'actif de l'OPCI** sera investi notamment dans des bons du trésor, des instruments du marché monétaire, des obligations émises ou garanties par un état de l'OCDE, des OPCVM et/ou FIA investis et exposés dans des actifs liquides et des dépôts.

L'OPCI pourra avoir recours à l'endettement bancaire, l'endettement au travers du crédit-bail et l'endettement non bancaire, direct et indirect dans la limite de 40% de la valeur des Actifs Immobiliers Non Cotés. Par ailleurs, l'OPCI pourra utiliser des emprunts d'espèces dans la limite de 10% de la valeur des Actifs Financiers.

L'OPCI peut utiliser des instruments financiers à terme à titre de couverture et avoir recours à des acquisitions-cessions temporaires de titres.

La devise de référence de l'OPCI est l'euro.

La durée de placement recommandée est de 8 ans.

La valeur liquidative sera bi-mensuelle, datée du 15 de chaque mois et du dernier jour calendaire de chaque mois.

Les demandes de souscription/rachat des Actions A sont centralisées par le Centralisateur des ordres de souscription et de rachat au plus tard avant 11 heures (heure de Paris) un (1) jour ouvré précédant la date d'établissement de la valeur liquidative.

Le délai de règlement des rachats sera de 2 mois calendaires maximum, il pourra être réduit dans des conditions normales de marché à 8 jours ouvrés. Par exception, la Société de gestion de portefeuille pourra suspendre à tout moment les souscriptions dans les conditions précisées par le prospectus.

L'OPCI distribuera au minimum 85% de la quote-part des revenus nets d'exploitation perçus au titre des recettes locatives, au minimum 50% de la quote-part des plus-values immobilières nettes de frais et 100 % de la quote-part des dividendes provenant des filiales régimes « SIIC ».

### Profil de risque et de rendement



1	2	3	4	5	6	7
---	---	---	---	---	---	---

L'OPCI majoritairement investi en actifs immobiliers présente un risque modéré de perte en capital, soit un risque de niveau 4.

La catégorie de risque associée à l'OPCI n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps.

La catégorie la plus faible ne signifie pas « sans risque ».

L'OPCI n'est pas garanti en capital. Il peut en résulter pour l'actionnaire une perte en capital.

#### Risques importants non pris en compte dans l'indicateur :

- Risques liés à des investissements dans des Actifs Immobiliers Non Cotés : les variations du marché immobilier, l'évolution du marché locatif et le niveau de prestations techniques des immeubles peuvent entraîner des variations importantes de la valeur des immeubles, ce qui pourrait impacter la valeur liquidative de l'OPCI. La cession des Actifs Immobiliers Non Cotés peut également être difficile et pourrait avoir un impact sur la valeur liquidative de l'OPCI.
- Risques liés à l'effet de levier : le recours à l'endettement dans les limites réglementaires permet à l'OPCI de procéder à des investissements immobiliers pour des montants supérieurs à sa collecte. Une baisse éventuelle de la valorisation des Actifs Immobiliers Non Cotés pourrait produire un effet amplificateur sur la valeur liquidative de l'OPCI.

## Frais

Frais ponctuels maximum prélevés avant ou après investissement	
<b>Frais d'entrée pour les Actions A</b> - dont frais d'entrée acquis à l'OPCI*	<b>23,5 % maximum</b> 3,5% maximum
<b>Frais de sortie pour les Actions A</b> - dont frais de sortie acquis à l'OPCI*	<b>Néant</b> Néant
Le pourcentage indiqué est le maximum pouvant être prélevé sur votre capital avant que celui-ci ne soit investi. L'investisseur peut obtenir de son conseil ou de son distributeur le montant effectif des frais d'entrée et de sortie.	
Frais estimatifs maximum prélevés par le fonds sur une année pour les Actions A	
<b>Frais courants **</b> - frais de gestion et de fonctionnement - frais d'exploitation immobilière	<b>1,09 % actif net (1,09 % = 0,72% + 0,37 %)</b> 0,72 % actif net (0,62 % sur la valeur globale des actifs gérés) 0,37 % actif net (0,53% sur la valeur globale des Actifs Immobiliers Non Cotés gérés)
Frais prélevés par le fonds dans certaines circonstances	
<b>Commission de performance</b>	Néant

\* ayant pour objet de couvrir les frais et taxes relatifs à l'acquisition ou la cession d'actifs. Les sociétés d'assurances du groupe AXA et leurs affiliés ne sont soumises qu'aux frais d'entrée acquis à l'OPCI.

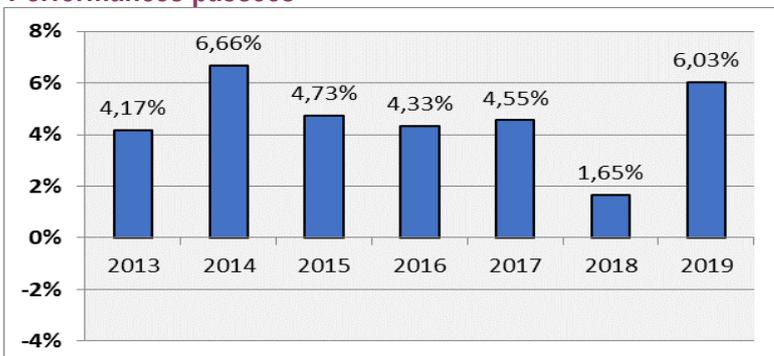
\*\* Les frais courants sont fondés sur les chiffres de l'exercice précédent clos au 31 décembre 2019 et peuvent varier d'un exercice à l'autre.

Les frais courants ne comprennent pas les commissions de surperformance et les frais d'intermédiation excepté dans le cas de frais d'entrée et/ou de sortie payés par l'OPCI lorsqu'il achète ou vend des parts d'un autre véhicule de gestion collective.

Les frais et commissions acquittés servent à couvrir les coûts d'exploitation de l'OPCI y compris les coûts de commercialisation et de distribution des parts, ces frais réduisent la croissance potentielle des investissements.

Pour plus d'information sur les frais, veuillez-vous référer à la section frais du prospectus de cet OPCI, page 26, disponible sur le site internet [www.axa-reimsgp.fr](http://www.axa-reimsgp.fr). Le rapport annuel de l'OPCI donnera le montant exact des frais encourus.

## Performances passées



Les performances ne sont pas constantes dans le temps et les performances passées ne préjugent pas des performances futures.

Les performances présentées sont nettes de frais. Les frais d'entrée et de sortie non acquis à l'OPCI ne sont pas inclus dans les performances.

Les performances affichées sont des performances calculées avec dividendes réinvestis.

Les performances passées sont calculées en euro.

L'OPCI a été créé le 14 mai 2012 par transformation de la société civile immobilière AXA Selectiv' Immo en SPPICAV.

## Informations pratiques

**Dépositaire :** BNP Paribas Securities Services – 3, rue d'Antin – 75002 Paris.

**Informations supplémentaires :** Le prospectus, le dernier rapport annuel et le document d'information périodique (rapport semestriel) sont disponibles gratuitement auprès de la société de gestion sur son site internet ([www.axa-reimsgp.fr](http://www.axa-reimsgp.fr)).

**Lieu et modalités d'obtention de la valeur liquidative :** La dernière valeur liquidative est disponible sur simple demande auprès d'AXA REIM SGP ou sur son site internet ([www.axa-reimsgp.fr](http://www.axa-reimsgp.fr)).

**Fiscalité :**

Selon votre régime fiscal, les plus-values et revenus éventuels liés à la détention de titres de l'OPCI peuvent être soumis à taxation. Nous vous conseillons de vous renseigner à ce sujet auprès de votre conseiller fiscal habituel.

**Déclaration de responsabilité :**

La responsabilité d'AXA REIM SGP ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus de l'OPCI.

**Gouvernance :**

L'OPCI est constitué sous la forme d'une société par actions simplifiée. La Présidence de l'OPCI est assumée par la Société de gestion de portefeuille à laquelle est adjoint un conseil de surveillance qui détermine les orientations de l'activité d'OPCI et veille à leur mise en œuvre.

L'OPCI propose d'autres actions pour des catégories d'investisseurs définies dans son prospectus, disponibles selon des modalités précisées dans le prospectus.

Cet OPCI est agréé et réglementé par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF).

AXA REIM SGP est agréée par l'Etat français et réglementé par l'AMF.

Les informations clés pour l'investisseur ici fournies sont exactes et à jour au 7 mai 2020.

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de cet OPCI. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans cet OPCI et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

**AXA SELECTIV' IMMOSERVICE**

CODE ISIN : FR0013076031

Société de placement à prépondérance immobilière à capital variable (SPPICAV) soumise au droit français  
Action A

Cet OPCI est géré par AXA REIM SGP, une société du groupe AXA IM Real Assets.

**Objectifs et politique d'investissement**

L'OPCI AXA SELECTIV' IMMOSERVICE a pour objectif de proposer aux investisseurs une distribution régulière de dividendes ainsi qu'une revalorisation de la valeur de ses titres sur un horizon long terme en procédant à la constitution d'un patrimoine majoritairement investi en biens immobiliers construits ou à construire. Ces investissements seront complétés par des instruments financiers et des Liquidités.

L'actif de l'OPCI sera géré, de façon discrétionnaire.

La stratégie d'investissement globale de l'OPCI vise à constituer un portefeuille dont l'allocation stratégique sera la suivante :

**Une poche d'Actifs Immobiliers Physiques représentant 51 % minimum et une cible à 60 % de l'actif de l'OPCI**, détenus directement ou indirectement via des sociétés foncières non cotées. L'OPCI investira principalement dans des actifs immobiliers des secteurs tertiaire et résidentiel (immeubles de services, de santé et de loisirs tels que des hôtels, des résidences étudiantes, des crèches, des maisons de retraite, cliniques ainsi que des immeubles résidentiels) et accessoirement dans de l'immobilier de bureaux et de commerces. Ces actifs seront situés en France et dans le reste de l'Europe. En cas de conditions défavorables du marché ou de forte décollecte, la part d'actifs immobiliers pourra atteindre 95 % de l'actif de l'OPCI. En cas de forte collecte, l'allocation immobilière pourrait être inférieure à l'allocation immobilière cible du fait des délais inhérents à l'investissement des capitaux collectés.

**Une poche financière représentant 44 % maximum de l'actif de l'OPCI investie** dans des actions cotées, obligations et titres de créances, majoritairement émis par des sociétés immobilières internationales, négociés sur un marché réglementé et régulé. L'OPCI pourra également investir dans des obligations d'Etat ou émises par des établissements/entreprises du secteur public ou privé. Les obligations et autres titres de créances seront majoritairement de qualité « investment grade » à l'achat. L'OPCI pourra accessoirement détenir des OPCVM, des FIA et des fonds d'investissements étrangers autorisés à commercialisation et notamment des OPCI et des OPPCI gérés par la Société de gestion de portefeuille de l'OPCI.

**Une poche de liquidité représentant 5 % minimum de l'actif** qui est investie notamment dans des dépôts, des bons du trésor, des instruments du marché monétaire, des obligations émises ou garanties par un état de l'OCDE et des OPCVM Monétaires.

L'objectif de l'OPCI est de respecter l'allocation stratégique à l'issue de la troisième année suivant la création de celui-ci.

Durant les trois premières années d'existence de l'OPCI, un écart temporaire par rapport à cette allocation pourra être constaté du fait des acquisitions, d'une faible ou forte collecte ou décollecte. En cas de forte collecte, notamment, la poche financière pourra être supérieure à l'allocation cible envisagée compte tenu des délais inhérents à l'investissement des capitaux collectés.

L'OPCI pourra avoir recours à l'endettement bancaire et non bancaire, direct et indirect dans la limite de 40% de la valeur des Actifs Immobiliers. Par ailleurs, l'OPCI pourra utiliser des emprunts d'espèces dans la limite de 10% de la valeur des Actifs Financiers et de Liquidité.

L'OPCI peut utiliser des instruments financiers à terme à titre de couverture et avoir recours à des opérations d'acquisitions-cessions temporaires de titres dans la limite de 30% des actifs de la SPPICAV et notamment à des mises en pension de titres dans la limite de 10 % de l'actif de la SPPICAV.

La devise de référence de l'OPCI est l'euro.

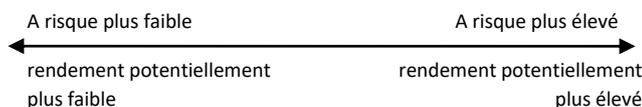
La durée de placement recommandée est de 8 ans.

**La valeur liquidative sera bi-mensuelle**, datée du 15 de chaque mois et du dernier jour calendaire de chaque mois. Les demandes de souscription/rachat sont centralisées par le Dépositaire au plus tard avant 11 heures (heure de Paris) un (1) jour ouvré précédant la date d'établissement de la valeur liquidative. Le délai de règlement des rachats sera de 2 mois calendaires maximum, il pourra être réduit dans des conditions normales de marché à 9 jours ouvrés.

Par exception, la Société de gestion de portefeuille pourra suspendre à tout moment les souscriptions dans les conditions précisées par le prospectus.

L'OPCI distribuera au minimum 85% de la quote-part des revenus nets d'exploitation perçus au titre des recettes locatives, au minimum 50% de la quote-part des plus-values immobilières nettes de frais et 100 % de la quote-part des dividendes provenant des filiales régimes « SIIC ».

**Profil de risque et de rendement**



1	2	3	4	5	6	7
---	---	---	---	---	---	---

L'OPCI majoritairement investi en actifs immobiliers présente un risque modéré de perte en capital, soit un niveau de 4. La catégorie de risque associée à l'OPCI n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps. La catégorie la plus faible ne signifie pas « sans risque ».

Le capital investi par l'actionnaire dans l'OPCI n'est pas garanti. Il peut en résulter pour l'actionnaire une perte en capital.

L'OPCI est gérée de façon discrétionnaire en fonction de l'anticipation de l'évolution des différents marchés immobiliers et financiers. Il existe un risque que l'OPCI ne soit pas investi à tout moment sur les marchés ou les immeubles les plus performants. Aucune assurance ne peut être donnée quant à la performance des actifs immobiliers et financiers détenus par l'OPCI.

**Risques importants non pris en compte dans l'indicateur :**

- **Risque de liquidité** : il est lié à la difficulté de céder rapidement les Actifs Immobiliers Physiques, le marché de l'immobilier pouvant offrir une liquidité plus restreinte dans certaines circonstances.
- **Risques liés à des investissements dans des Actifs Immobiliers Physiques** : de nombreux facteurs peuvent entraîner des variations importantes de la valeur des immeubles et avoir un impact négatif sur la valeur liquidative de l'OPCI.
- **Risques liés au recours à l'endettement** : le recours à l'endettement dans les limites réglementaires permet à l'OPCI de procéder à des investissements immobiliers pour des montants supérieurs à sa collecte. Une baisse éventuelle de la valorisation des actifs immobiliers pourrait produire un effet négatif amplificateur sur la valeur liquidative de l'OPCI.
- **Risque de crédit** : Il représente le risque de dégradation de la qualité de signature d'un émetteur ou de celui de sa défaillance. Ces événements sont susceptibles d'impacter la valeur des actifs de l'OPCI.

## Frais

Frais ponctuels maximum prélevés avant ou après investissement	
<b>Frais d'entrée</b> - dont frais d'entrée acquis à l'OPCI*	24,5 % maximum 4,5% maximum
<b>Frais de sortie</b> - dont frais sortie acquis à l'OPCI*	Néant Néant
Le pourcentage indiqué est le maximum pouvant être prélevé sur votre capital avant que celui-ci ne soit investi. L'investisseur peut obtenir de son conseil ou de son distributeur le montant effectif des frais d'entrée et de sortie.	
Frais estimatifs maximum prélevés par le fonds sur une année	
<b>Frais courants</b> - frais de gestion et de fonctionnement - frais d'exploitation immobilière	1,85 % actif net (1,85% = 1,38 % + 0,47 %)** 1,38 % actif net (1,20 % sur la valeur globale des actifs gérés) 0,47 % actif net (0,68 % sur la valeur globale des actifs immobiliers gérés)
Frais prélevés par le fonds dans certaines circonstances	
<b>Commission de performance</b>	Néant

\* ayant pour objet de couvrir les frais et taxes relatifs à l'acquisition ou la cession d'actifs. Les sociétés d'assurances du groupe AXA et leurs affiliés ne sont soumises qu'aux frais d'entrée acquis à l'OPCI.

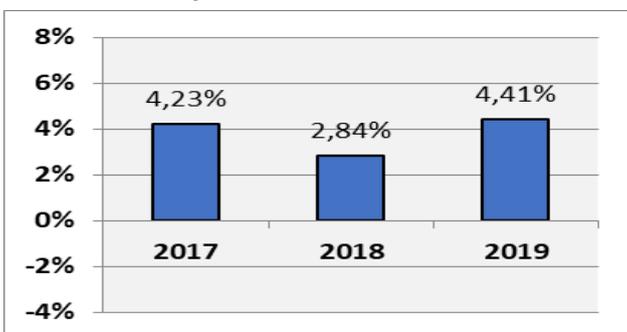
\*\* Les frais courants sont fondés sur les chiffres de l'exercice précédent clos au 31 décembre 2019 et peuvent varier d'un exercice à l'autre.

Pour plus d'information sur les frais, veuillez-vous référer à la section frais du prospectus de cet OPCI, page 29, disponible sur le site internet [www.axa-reimsgp.fr](http://www.axa-reimsgp.fr). Le rapport annuel de l'OPCI donnera le montant exact des frais encourus.

Les frais courants ne comprennent pas les commissions de surperformance et les frais d'intermédiation excepté dans le cas de frais d'entrée et/ou de sortie payés par l'OPCI lorsqu'il achète ou vend des parts d'un autre véhicule de gestion collective.

Les frais et commissions acquittés servent à couvrir les coûts d'exploitation de l'OPCI y compris les coûts de commercialisation et de distribution des parts, ces frais réduisent la croissance potentielle des investissements.

## Performances passées



La Société de gestion de portefeuille rappelle que les performances passées ne préjugent pas des performances futures. Elles ne sont pas constantes dans le temps.

Les performances présentées sont nettes de frais. Les frais d'entrée et de sortie non acquis à l'OPCI ne sont pas inclus dans les performances.

Les performances affichées sont des performances calculées avec dividendes réinvestis.

Les performances passées sont calculées en euro.

L'Action A de l'OPCI a été créée le 27 mai 2016.

## Informations pratiques

**Dépositaire et Teneur de compte conservateur :** BNP Paribas Securities Services – 3, rue d'Antin – 75002 Paris.

**Informations supplémentaires :** Le prospectus, le dernier rapport annuel et le rapport semestriel sont disponibles gratuitement auprès de la Société de gestion de portefeuille sur son site internet ([www.axa-reimsgp.fr](http://www.axa-reimsgp.fr)).

**Lieu et modalités d'obtention de la valeur liquidative :** La dernière valeur liquidative est disponible sur simple demande auprès d'AXA REIM SGP ou sur son site internet ([www.axa-reimsgp.fr](http://www.axa-reimsgp.fr)).

**Fiscalité :**

Selon votre régime fiscal, les plus-values et revenus éventuels liés à la détention de titres de l'OPCI peuvent être soumis à taxation. Nous vous conseillons de vous renseigner à ce sujet auprès de votre conseiller fiscal habituel.

**Déclaration de responsabilité :**

La responsabilité d'AXA REIM SGP ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus de l'OPCI.

**Gouvernance :**

L'OPCI est constitué sous la forme d'une société par actions simplifiée. La Présidence de l'OPCI est assumée par la Société de gestion de portefeuille à laquelle est adjoint un conseil de surveillance qui détermine les orientations de l'activité d'OPCI et veille à leur mise en œuvre.

L'OPCI propose d'autres actions pour des catégories d'investisseurs définies dans son prospectus, disponibles selon des modalités précisées dans le prospectus.

Cet OPCI est agréé et réglementé par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF).

AXA REIM SGP est agréée par l'Etat français et réglementé par l'AMF.

Les informations clés pour l'investisseur ici fournies sont exactes et à jour au 31 juillet 2020

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de ce FCPR. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce fonds et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

## FCPR AXA Avenir Entrepreneurs

CODES ISIN : PARTS A : FR0013473543

FONDS COMMUN DE PLACEMENT A RISQUE (FCPR)

SOCIÉTÉ DE GESTION : AXA INVESTMENT MANAGERS PARIS GP-92008 - Tour Majunga La Défense 9, 6, place de la Pyramide, 92800 Puteaux

FCPR soumis au droit français

### Objectif et politique d'investissement

Le Fonds a pour objectif principal d'investir dans des actifs de capital investissement de l'OCDE tout en favorisant la liquidité au travers d'investissements en instruments financiers cotés, notamment des actions, obligations et liquidités.

Le Fonds vise à constituer un portefeuille diversifié respectant le quota relatif aux actifs non cotés décrit à l'article 214-28 du Code Monétaire et Financier (le Quota Juridique FCPR) en investissant dans :

- une poche de capital investissement déléguée à Ardian France entrant dans le Quota Juridique FCPR et investie en fonds de capital investissement et autres instruments financiers de capital investissement. Selon une allocation cible cette poche représentera 70% (en ce compris les engagements) de l'actif du Fonds. Les fonds de capital investissement pourront être gérés ou conseillés par la société Ardian France ou une entité liée à Ardian France.
- des instruments financiers éligible au Quota Juridique FCPR,
- une poche d'actifs financiers dont l'objectif est de favoriser la liquidité du Fonds à hauteur d'une allocation cible de 30% de son actif et composée notamment :
  - o d'actions de sociétés de petites et moyennes capitalisations cotées sur un ou plusieurs marchés de la zone euro ; et de façon opportuniste des actions internationales ;
  - o d'obligations émises par des entreprises publiques ou privées de pays membres de l'OCDE, libellés en euros, majoritairement de qualité « Investment Grade » à l'achat (dont la notation est supérieure ou égale à « BBB- » chez Standard & Poor's et/ou à « Baa3 » chez Moody's). La sélection des instruments crédit ne repose pas exclusivement et mécaniquement sur leur notation de crédit rendue publique, mais également sur une analyse indépendante des risques de crédit et de marché ;
  - o de parts ou actions d'OPC gérés des sociétés du Groupe AXA et
- A hauteur de 5% minimum en instruments financiers à caractère liquide qui pourront représenter temporairement jusqu'à 100% de l'actif du Fonds notamment en phase de lancement, de réinvestissements et/ou en proportion des engagements et/ou en cas de souscriptions ou de rachats significatifs.

La répartition au sein des différentes poches pourra s'écarter des allocations cibles. En cas de conditions défavorables du marché ou de décollecte, la part des actifs investis directement ou indirectement en actifs non cotés pourra être supérieure à l'allocation stratégique cible de 70% de l'actif du Fonds visée ci-dessus.

Le Fonds pourra utiliser des instruments financiers à terme à des fins de couverture, le cas échéant, aux risques action, taux, crédit ou change.

Le Fonds a une durée de vie de 99 ans.

**Devise du Fonds :** Devise de référence du Fonds : Euro.

**Durée de placement recommandée :** Ce Fonds pourrait ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leur apport avant 8 ans.

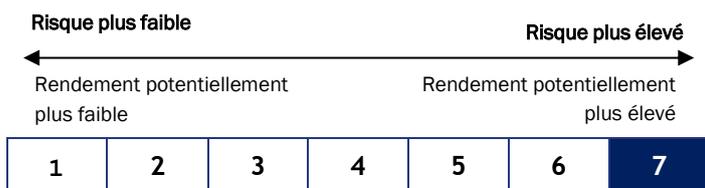
**Modalités de souscription/rachat :** Les ordres de souscription et de rachat doivent parvenir auprès du dépositaire, chaque jour ouvré avant 11h00 (heure de Paris) et sont exécutés sur la base de la prochaine valeur liquidative. L'attention des porteurs de parts est attirée sur l'existence potentielle de délais de traitement supplémentaires du fait de l'existence d'intermédiaires tels que le conseiller financier ou le distributeur. La valeur liquidative du FCPR est calculée sur une base bi mensuelle tous les 15 et dernier jour calendaire de chaque mois. La Société de Gestion pourra, , plafonner ou suspendre provisoirement les rachats conformément à l'article 10.2 et 10.3 du Règlement du FCPR.

Montant minimum d'investissement initial de la part A: 75 000 euros

Pour les parts A, les sommes distribuables sont capitalisées.

## FCPR AXA Avenir Entrepreneurs

## Profil de risque et de rendement



Les Fonds de capital investissement tels que les FCPR présentent un risque élevé de perte en capital, notamment du fait de l'investissement en titres non cotés. Par conséquent, la case 7 semble la plus pertinente pour matérialiser le degré de ce risque.

## Répartition des taux de frais annuels moyens (« TFAM ») maximaux gestionnaire et distributeur par catégorie agrégée de frais

Le taux de frais annuel moyen (TFAM) gestionnaire et distributeur supporté par le souscripteur est égal au ratio, calculé en moyenne annuelle, entre le total des frais et commissions prélevés au cours d'une période glissante de huit (8) ans et le montant total des souscriptions au cours de cette période. Ce tableau présente les valeurs maximales que peuvent atteindre les décompositions, entre gestionnaire et distributeur, de ce TFAM

Catégorie agrégée de frais	Taux maximaux de frais annuels moyens (TFAM maximum)	
	TFAM gestionnaire et distributeur maximum	dont TFAM distributeur maximum
Droits d'entrée et de sortie <sup>1</sup>	0,625%	0%
Frais récurrents de gestion et de fonctionnement <sup>2</sup>	1,80%	1%
Frais de constitution <sup>3</sup>	0,0375%	0%
Frais de fonctionnement non récurrents liés à l'acquisition, au suivi et la cession des participations <sup>4</sup>	0,25%	0%
Frais de gestion indirects <sup>5</sup>	2,50%	0%
Total (TFAM maximal)	5,2125%	1%

(1) Les droits d'entrée sont payés par le souscripteur. Il n'y a pas de droits de sortie

(2) Les frais récurrents de gestion et de fonctionnement du Fonds comprennent notamment la rémunération de la Société de Gestion, du Dépositaire, des intermédiaires chargés de la commercialisation, des Commissaires aux Comptes, etc.

(3) Les frais de constitution du Fonds correspondent aux frais et charges supportés par la Société de Gestion pour la création du Fonds (frais juridiques, etc....).

(4) Les frais non récurrents de fonctionnement liés à l'acquisition, au suivi et à la cession des participations sont tous les frais liés aux activités d'investissement du Fonds. Ces frais recouvrent les frais et honoraires d'audit, d'études et de conseils relatifs à l'acquisition, la cession de titres et au suivi des participations, etc.

(5) Les frais de gestion indirects sont les frais de gestion liés aux investissements dans d'autres fonds d'investissement.

Pour plus d'informations sur les frais, veuillez-vous référer au Titre IV du règlement du Fonds, disponible sur simple demande écrite auprès de la Société de Gestion.

## Risques importants pour le FCPR non pris en compte dans cet indicateur

**Risque lié à la liquidité des actifs non cotés éligibles au Quota Juridique FCPR :** Compte tenu que le FCPR a vocation à majoritairement être investi directement ou indirectement dans des actifs non cotés qui ne feront généralement pas l'objet de cessions et offrent une faible liquidité, leur concentration augmentera mécaniquement en cas de rachat net. Le FCPR peut être amené à plafonner les demandes de rachats et suspendre sa liquidité au-delà de 90% de concentration en actifs de capital investissement dans les conditions des articles 10.2 et 10.3 de son Règlement.

Les autres facteurs de risque sont présentés à l'article 3 du règlement du Fonds, disponible sur simple demande écrite auprès de la Société de Gestion.

## Modalités spécifiques de partage de la plus-value (« carried interest »)

Le FCPR n'émettra pas de parts de carried interest. La plus-value sera donc partagée proportionnellement au nombre de parts du FCPR. De plus, la Société de Gestion ne percevra pas de commission de surperformance.

Description des principales règles de partage de la plus-value (« carried interest »)	Abréviation ou formule de calcul	Valeur
Pourcentage des produits et plus-values nets de charges du fonds dotés de droits différenciés dès lors que le nominal des parts ou titres de capital ou donnant accès au capital ordinaires aura été remboursé au souscripteur	Non applicable	Néant
Pourcentage minimal du montant des souscriptions initiales totales que les titulaires de parts dotés de droits différenciés doivent souscrire pour bénéficier du pourcentage (PVD)	Non applicable	Néant
Pourcentage de rentabilité du fonds qui doit être atteint pour que les titulaires de parts dotés de droits différenciés puissent bénéficier du pourcentage (PVD)	Non applicable	Néant

## FCPR AXA Avenir Entrepreneurs

Commission normalisée, selon trois scénarios de performance, entre le montant des parts ordinaires souscrites par le souscripteur, les frais de gestion et de distribution et le coût pour le souscripteur du « carried interest »

Rappel de l'horizon temporel utilisé pour la simulation : 8 ans

Evolution du montant des parts ordinaires souscrites depuis la souscription, en % de la valeur initiale	Montants totaux, sur 8 ans pour le souscripteur, pour un montant initial de parts ordinaires souscrites de 1000 dans le Fonds			
	Montant initial des parts ordinaires souscrites	Frais de constitution, de gestion et de distribution (hors droits d'entrée)	Impact du « carried interest »	Valeur des parts A du souscripteur (nettes de frais)
Scénario pessimiste : 50 %	1000	181	Néant	319
Scénario moyen : 150 %	1000	253	Néant	1247
Scénario optimiste : 250 %	1000	272	Néant	2175

Attention, les scénarios ne sont donnés qu'à titre indicatif et leur présentation ne constitue en aucun cas une garantie sur leur réalisation effective.

Pour plus d'informations sur les frais, veuillez-vous référer au Titre IV du règlement du Fonds, disponible sur simple demande écrite auprès de la Société de Gestion.

## Informations pratiques

**Nom du dépositaire :** BNP-Paribas Securities Services, Grands Moulins de Pantin - 9, rue du Débarcadère - 93500 Pantin

**Lieu et modalités d'obtention d'information sur le Fonds :**

Plus d'informations concernant ce FCPR, tels que le dernier règlement, ainsi que le rapport annuel ou semi-annuel sont disponibles gratuitement auprès de la société de gestion ou bien sur le site [www.axa-im.com](http://www.axa-im.com).

Des détails sur la politique de rémunération actuelle de la société de gestion sont disponibles à l'adresse <https://www.axa-im.com/en/remuneration>. Ils incluent la description du mode d'attribution de la rémunération et des avantages aux employés ainsi que le comité de rémunération. La société de gestion peut en fournir une copie papier sur demande.

**Lieu et modalités d'obtention de la valeur liquidative :**

La dernière valeur liquidative du FCPR est disponible sur simple demande auprès d'AXA Investment Managers Paris ou sur son site [www.axa-im.com](http://www.axa-im.com).

**Fiscalité :**

Le Fonds est soumis au régime fiscal de la France. Selon votre régime fiscal, les plus-values et revenus éventuels liés à la détention de titres

de l'OPC peuvent être soumis à taxation. Nous vous conseillons de vous renseigner à ce sujet auprès du commercialisateur de l'OPC ou de votre conseiller habituel.

**Informations contenues dans le DICI :**

La responsabilité de la Société de Gestion ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du règlement du Fonds.

Ce FCPR est agréé en France et réglementé par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF). AXA IM Paris est agréée en France et réglementée par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF).

**Politique de vote :**

Les Souscripteurs peuvent consulter le document sur la politique de vote de la Société de Gestion ainsi que le rapport annuel retraçant les conditions d'exercice des droits de vote sur simple demande écrite faite auprès de la Société de Gestion.

« Ce document fournit des informations essentielles aux Investisseurs de ce Fonds Commun de Placement à Risque (FCPR). Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce Fonds et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non. »

**AXA Avenir Infrastructure**

CODES ISIN : PARTS A : FR0013466562 – PARTS AX : FR0013466588

FONDS COMMUN DE PLACEMENT À RISQUE (FCPR)

SOCIÉTÉ DE GESTION : AXA REIM SGP GP-08000023 - SA AU CAPITAL DE 1.117.090 € - RCS NANTERRE n°500 838 214

Tour Majunga La Défense 9, 6, place de la Pyramide, 92800 Puteaux

FCPR soumis au droit français

**I. OBJECTIFS ET POLITIQUE D'INVESTISSEMENT**

L'objectif du FCPR AXA Avenir Infrastructure (le "**Fonds**") est de faire bénéficier ses souscripteurs (les "**Souscripteurs**") d'une perspective de rentabilité sur capitaux investis, en engageant principalement le Fonds dans des acquisitions et prises de participations, directes ou indirectes, dans des titres d'entreprises non admis aux négociations sur un marché d'instruments financiers français ou étranger, investies dans des projets d'infrastructures ou autres actifs réels localisés au sein de pays de l'Organisation de Coopération et de Développement Économique ("**OCDE**"), dont notamment des infrastructures de transport, infrastructures sociales, réseaux de transports et de distribution d'énergie, infrastructures liées à l'eau et aux déchets, installations de production d'énergie conventionnelle ou renouvelable, stockage d'énergie, projet de gazéification, liquéfaction de gaz naturel... Ces investissements pourront être réalisés directement par le Fonds ("**Poche Directe**") ou indirectement ("**Poche Indirecte**"), via la souscription ou l'acquisition de parts ou actions de fonds d'investissement de pays de l'OCDE ayant une thématique infrastructure générale et spécialisée (énergies renouvelables, transports, économie digitale...).

Le Fonds investira au minimum 50% de son actif dans des titres associatifs, des titres participatifs, des titres de capital ou donnant accès au capital de sociétés qui ne sont pas admis aux négociations sur un marché d'instruments financiers, ou de parts de sociétés à responsabilité limitée (ou de sociétés étrangères dotés d'un statut équivalent) (le "**Quota Juridique**").

Concernant la partie de l'actif qui n'est pas éligible au Quota Juridique, le Fonds pourra investir en "**Actifs Liquides**" comprenant notamment :

- actifs monétaires comme (i) des parts ou actions d'OPC monétaires court terme ou standard, (ii) des comptes à vue, (iii) des dépôts à terme de moins de douze mois ouverts auprès d'établissements de crédit dont le siège est établi au sein de l'Union Européenne ou des pays de l'OCDE, (iv) des certificats de dépôts auprès d'établissements de crédit dont le siège est établi au sein de l'Union Européenne ou des pays de l'OCDE, (v) des bons du Trésor à taux fixe et intérêt précompté (BTF) et (vi) des billets de trésorerie d'entreprises de premier rang ;
- des parts ou actions d'OPC, pouvant être gérés par la Société de Gestion ou des sociétés affiliées, investissant principalement dans des actions cotées, des titres assimilés à des actions et des titres de créance négociables émis par des sociétés localisées sur une base mondiale qui font partie de l'univers des infrastructures. Le Fonds investira principalement dans des OPC à valeur liquidative fréquente (i.e., liquidité quotidienne) ;
- directement ou indirectement, des produits de taux, notamment des obligations à moyen et long terme cotées sur le marché, pouvant être cédées de manière anticipée avant leur terme sur le marché, afin d'assurer la liquidité du Fonds en cas de rachats de parts ;
- des actifs cotés : majoritairement des titres émis par des sociétés ayant une capitalisation supérieure à 150m€ et de façon accessoire des titres émis par des sociétés ayant une petite capitalisation, des titres émis par des sociétés ayant leur siège social dans des pays émergents, ainsi que des obligations spéculatives, directement ou à travers de fonds OPCVM à valorisation et liquidité fréquente

L'allocation cible du portefeuille du Fonds sera la suivante : (i) 30% à 50% de son actif net dans la Poche Directe, (ii) 20% à 40% de son actif net dans la Poche Indirecte et (iii) 30% de son actif net dans des Actifs Liquides, étant précisé que 5% de son actif net sera à tout moment composé de liquidités.

Le Fonds pourra conclure des contrats d'échange à terme (*swaps*), ou investir en devises, ou conclure des contrats en devises à terme (*futures*) ou options sur devises ou tout autre instrument dans un objectif de couverture (risques de change ou de taux, étant précisé que la Société de Gestion s'engage à ce que le Fonds couvre au minimum 80% du risque de change) ou d'exposition, sous réserve que ces derniers soient des instruments financiers à terme simples. Le fonds respectera un niveau d'engagement net maximal de deux cent dix pour cent (210%) et un niveau d'engagement brut maximal de trois cents pour cent (300%), selon les règles de calcul prévues par la réglementation applicable au Fonds.

Le Fonds pourra procéder à des emprunts d'espèces dans la limite de dix pour cent (10%) de ses actifs, étant précisé que ce seuil pourra être augmenté à trente pour cent (30%) afin de permettre au Fonds de faire face aux demandes de rachat.

Le Fonds a une durée de vie de 99 ans au cours de laquelle les rachats sont autorisés dans les conditions détaillées par le règlement du Fonds. La Société de Gestion pourra, conformément au règlement du Fonds, mettre en place un préavis pour les demandes de rachats des parts AX ne dépassant pas 6 mois et/ou plafonner les rachats des parts A et AX sur une période ne dépassant pas 18 mois. Dans certaines situations exceptionnelles décrites dans le règlement du Fonds, la Société de Gestion pourra suspendre provisoirement les rachats.

La Société de Gestion pourra décider librement des sommes affectées à la distribution, dans la limite du montant distribuable du Fonds, ce montant distribuable devant permettre au Fonds, étant précisé que le Fonds aura le droit de conserver des sommes suffisantes aux fins, notamment, de faire face à ses engagements, de réinvestir ces montants conformément à la politique d'investissement du Fonds ou de payer toute somme pouvant être mise à la charge du Fonds résultant de procédures contentieuses ou précontentieuses.

La durée de placement recommandée est de 8 ans.

**II. PROFIL DE RISQUE ET RENDEMENT****1. INDICATEUR DE RISQUE DU FONDS**

À risque plus faible Rendement potentiellement plus faible			À risque plus élevé Rendement potentiellement plus élevé			
1	2	3	4	5	6	7

Les Fonds de capital investissement tels que les FCPR présentent un risque élevé de perte en capital, notamment du fait de l'investissement en titres non cotés. Par conséquent, la case 7 semble la plus pertinente pour matérialiser le degré de ce risque.

**2. RISQUE IMPORTANT NON PRIS EN COMPTE DANS CET INDICATEUR**

**RISQUE LIE À LA LIQUIDITÉ** : Compte tenu du fait que le Fonds a vocation à majoritairement prendre des participations dans des actifs non cotés sur un marché règlementé, il pourra éprouver des difficultés à céder ses participations dans les délais et aux niveaux de prix souhaités.

Les autres facteurs de risque sont présentés à l'article 3.2 du règlement du Fonds, disponible sur simple demande écrite auprès de la Société de Gestion.

**III. FRAIS, COMMISSIONS ET PARTAGE DES PLUS-VALUES**

Les frais et commissions acquittés servent à couvrir les coûts d'exploitation du Fonds, y compris les coûts de commercialisation et de distribution des parts. Ces frais réduisent la croissance potentielle des investissements.

**1. RÉPARTITION DES TAUX DE FRAIS ANNUELS MOYENS (TFAM) MAXIMAUX GESTIONNAIRE ET DISTRIBUTEUR PAR CATÉGORIE AGRÉGÉE DE FRAIS**

Le Taux de Frais Annuel Moyen (TFAM) gestionnaire et distributeur supporté par le souscripteur est égal au ratio, calculé en moyenne annuelle, entre le total des frais et commissions prélevés au cours d'une période glissante de huit (8) ans et le montant total des souscriptions au cours de cette période.

Ce tableau présente les valeurs maximales que peuvent atteindre les décompositions, entre gestionnaire et distributeur, de ce TFAM. Les frais ci-contre sont calculés sur la base d'une période de huit (8) ans, en prenant pour hypothèse un montant total des souscriptions visé de deux cent cinquante millions (250.000.000) d'euros.

Répartition des taux de frais annuels moyens (TFAM) maximaux gestionnaire et distributeur par catégorie agrégée de frais		
Catégorie agrégée de frais	Taux maximaux de frais annuels moyens (TFAM maximaux)	
	TFAM gestionnaire et distributeur maximal	Dont TFAM distributeur maximal
Droits d'entrée et de sortie	Part A : 3,125% Part AX : 3,125%	0%
Frais récurrents de gestion et de fonctionnement	2,85%	
Frais de constitution	0,0375%	
Frais de fonctionnement non-récurrents liés à l'acquisition, au suivi et à la cession des participations	2%	
Frais de gestion indirects	1,2%	
<b>Total</b>	Part A:9,2125% Part AX : 9,2125%	

Pour plus d'informations sur les frais, veuillez-vous référer au Titre IV du règlement du Fonds, disponible sur simple demande écrite auprès de la Société de Gestion.

**2. MODALITÉS SPÉCIFIQUES DE PARTAGE DE LA PLUS-VALUE (« CARRIED-INTEREST »)**

Le FCPR n'émettra pas de parts de *carried interest*. La plus-value sera donc partagée proportionnellement au nombre de parts du FCPR. De plus, la Société de Gestion ne percevra pas de commission de surperformance.

Description des principales règles de partage de la plus-value ("carried interest")	Abréviation ou formule de calcul	Valeur
Pourcentage des produits et plus-values nets de charges du Fonds attribué à des parts dotées de droits différenciés dès lors que le nominal aura été remboursé au souscripteur	Non applicable	Néant
Pourcentage minimal du montant des souscriptions initiales totales que les titulaires de parts dotés de droits différenciés doivent souscrire pour bénéficier du pourcentage (PVD)	Non applicable	Néant
Pourcentage de rentabilité du Fonds qui doit être atteint pour que les titulaires de parts dotés de droits différenciés puissent bénéficier du pourcentage (PVD)	Non applicable	Néant

### 3. COMPARAISON NORMALISÉE, SELON TROIS SCÉNARIOS DE PERFORMANCE, ENTRE LE MONTANT DES PARTS ORDINAIRES SOUSCRITES PAR LE SOUSCRIPTEUR, LES FRAIS DE GESTION ET DE DISTRIBUTION ET LE COÛT POUR LE SOUSCRIPTEUR DU « CARRIED INTEREST »

Rappel de l'horizon temporel utilisé pour la simulation : 8 ans

Evolution du montant des parts ordinaires souscrites depuis la souscription en % de la valeur initiale	Montants totaux, sur 8 ans pour le souscripteur, pour un montant initial de parts ordinaires souscrites de 100 dans le Fonds			
	Montant initial des Parts ordinaires souscrites	Frais de constitution, de gestion et de Distribution (hors droits d'entrée)	Impact du "carried interest"	Valeurs des parts ordinaires du souscripteur (nettes de frais)
Scénario pessimiste (50 %)	1000	203	Néant	298
Scénario moyen (150 %)	1000	203	Néant	1297
Scénario optimiste (250 %)	1000	203	Néant	2297

Attention, les scénarios ne sont donnés qu'à titre indicatif et leur présentation ne constitue en aucun cas une garantie sur leur réalisation effective. Ils résultent d'une simulation réalisée selon les normes réglementaires prévues à l'article 5 de l'arrêté du 10 avril 2012 pris pour l'application du décret n° 2012-465 du 10 avril 2012 relatif à l'encadrement et à la transparence des frais et commissions prélevés directement ou indirectement par les fonds et sociétés mentionnés aux articles 199 terdecies-0 A et 885-0 V bis du code général des impôts.

Pour plus d'informations sur les frais, veuillez-vous référer au Titre IV du règlement du Fonds, disponible sur simple demande écrite auprès de la Société de Gestion.

#### IV. INFORMATIONS PRATIQUES

**NOM DU DÉPOSITAIRE :** BNP PARIBAS SECURITIES SERVICES

**LIEU ET MODALITÉS D'OBTENTION D'INFORMATIONS SUR LE FONDS :** Le Document d'Information Clé pour l'Investisseur (DICI), le règlement du Fonds, le dernier rapport annuel et la lettre d'information semestrielle du souscripteur seront disponibles sur le site internet de la Société de Gestion à l'adresse suivante : [www.axa-reimsgp.fr](http://www.axa-reimsgp.fr). Ces documents peuvent aussi être obtenus sur simple demande écrite du Souscripteur au siège social de la Société de Gestion. Ces documents pourront lui être adressés sous forme électronique.

**LIEU ET MODALITÉS D'OBTENTION DE LA VALEUR LIQUIDATIVE :** La Société de Gestion établit les valeurs liquidatives du Fonds. Les Valeurs Liquidatives des parts sont communiquées à l'AMF et disponibles sur le site internet de la Société de Gestion : [www.axa-reimsgp.fr](http://www.axa-reimsgp.fr). Elles peuvent aussi être obtenus sur simple demande écrite du Souscripteur au siège social de la Société de Gestion.

**FISCALITÉ :** Néant.

**INFORMATIONS CONTENUES DANS LE DICI :** La responsabilité de la Société de Gestion ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du règlement du Fonds.

Le Fonds est agréé par l'AMF et réglementé par l'AMF.

AXA REIM SGP est une Société de Gestion de Portefeuille agréée le 5 mai 2008 par l'Autorité des Marchés Financiers sous le numéro GP-08000023.

Les informations clés pour l'investisseur ici fournies sont exactes et à jour à la date d'édition du présent document.

**POLITIQUE DE VOTE :** Les Souscripteurs peuvent consulter le document sur la politique de vote de la Société de Gestion ainsi que le rapport annuel retraçant les conditions d'exercice des droits de vote sur simple demande écrite faite auprès de la Société de Gestion.

**TRAITEMENT DES RÉCLAMATIONS :** Conformément aux dispositions légales et réglementaires, AXA REIM SGP a établi une procédure de traitement gratuite, efficace et harmonisée des réclamations de ses clients, consultable sur le site internet de la Société de Gestion.

Toute réclamation peut être adressée à la Société de Gestion :

Par courrier postal à l'adresse suivante : Relations Investisseurs  
 AXA REIM SGP  
 Tour Majunga - La Défense 9  
 6, Place de la Pyramide  
 92908 Paris La Défense Cedex  
 France.

- Par courrier électronique à l'adresse suivante : [contact-axa-reimsgp@axa-im.com](mailto:contact-axa-reimsgp@axa-im.com)

La Société de Gestion s'engage d'une part, à accuser réception de la réclamation dans un délai de dix jours ouvrables, sauf si la réponse elle-même est apportée dans ce délai et d'autre part, à répondre à la réclamation dans un délai maximum de deux mois à compter de la réception de celle-ci, sauf circonstances particulières dûment justifiées.

La Société de Gestion répondra à toutes demandes d'information des clients sur le déroulement du traitement de leurs réclamations. Parallèlement à cette procédure de traitement interne des réclamations par la Société de Gestion, et en cas d'insatisfaction des réponses apportées à leurs réclamations, les clients peuvent saisir le Médiateur de l'AMF :

- Par courrier postal à l'adresse suivante : Médiateur de l'AMF – Autorité des marchés financiers – 17 place de la Bourse – 75082 PARIS Cedex 02
- Par courrier électronique en remplissant directement sur le site de l'AMF le formulaire de demande de médiation figurant à l'adresse suivante : <http://www.amf-france.org>, rubrique « Médiateur ».

Avant toute réclamation au médiateur, nous vous invitons à prendre connaissance de la charte de la médiation.

Le choix du médiateur, pour les litiges entrant dans le champ de compétence de l'AMF (Médiateur de l'AMF ou autre médiateur) est définitif.

## Information relative à la performance et les frais des actifs

(conformément à l'article 2 de l'Arrêté du 7 août 2019 portant application de la réforme de l'épargne retraite)

Code ISIN	Nom du support	Société de gestion	Performance brute de l'actif 2020	Frais de gestion de l'actif	Performance nette de l'actif 2020	Frais de gestion du plan	Performance finale pour le titulaire du plan	Quotité des rétrocessions de commissions (1)
FR0010606681	AGIPI Obligations Inflation	AXA INVESTMENT MANAGERS	0,22%	0,44%	-0,22%	1,00%	-1,22%	0,22%
FR0012749893	AGIPI Obligations Monde	AXA INVESTMENT MANAGERS	5,70%	1,19%	4,44%	1,00%	3,40%	0,68%
FR0000299240	AGIPI Ambition	AXA INVESTMENT MANAGERS	4,10%	1,64%	2,40%	1,00%	1,37%	0,18%
FR0011355510	AGIPI Convictions	ARCHITAS	0,67%	2,08%	-1,43%	1,00%	-2,41%	0,00%
FR0011545680	AGIPI Immobilier	AXA INVESTMENT MANAGERS	-4,90%	1,68%	-6,50%	1,00%	-7,43%	0,78%
FR0010996611	AGIPI Actions Emergents	BFT INVESTMENT MANAGERS	5,86%	1,73%	4,03%	1,00%	2,99%	0,93%
FR0010606673	AGIPI Actions Europe	AXA INVESTMENT MANAGERS	1,55%	1,38%	0,15%	1,00%	-0,86%	0,45%
FR0000283749	AGIPI Actions Monde	AXA INVESTMENT MANAGERS	16,91%	1,08%	15,65%	1,00%	14,49%	0,24%
FR0010492405	AGIPI Grandes Tendances	BFT INVESTMENT MANAGERS	19,18%	2,28%	16,47%	1,00%	15,30%	1,23%
FR0007024245	AGIPI Innovation	EQUITIS	-1,54%	1,77%	-3,29%	1,00%	-4,25%	1,50%
FR0010500603	AGIPI Monde Durable	BNP PARIBAS ASSET MANAGEMENT	14,56%	1,92%	12,36%	1,00%	11,24%	1,51%
LU1914342263	AXAWF Fram Clean Economy AH	AXA INVESTMENT MANAGERS	*	1,81%	*	1,00%	*	1,00%
LU1684369710	AXAWF Fram Digital Economy AH	AXA INVESTMENT MANAGERS	*	1,78%	*	1,00%	*	1,00%
LU1830285299	AXAWF Fram Evolving Trends A	AXA INVESTMENT MANAGERS	**	1,81%	**	1,00%	**	1,00%
LU1830283831	AXAWF Fram Longevity Eco A H	AXA INVESTMENT MANAGERS	**	2,03%	**	1,00%	**	1,17%
LU1644517127	AXAWF Fram Robotech A H	AXA INVESTMENT MANAGERS	**	1,78%	**	1,00%	**	1,00%
LU0503631714	Pictet-Global Env Opp P	PICTET ASSET MANAGEMENT	*	2,02%	*	1,00%	*	0,94%
LU0306804302	Schroder ISF Glb Clmt Chg AH	SCHRODERS	**	1,87%	**	1,00%	**	0,81%
FR0013188745	Amundi Rspnb Invest Imp Gr Bds	AMUNDI ASSET MANAGEMENT	**	0,53%	**	1,00%	**	0,23%
FR0010979922	AXA Label Euro Oblig A	AXA INVESTMENT MANAGERS	5,45%	1,00%	4,39%	1,00%	3,35%	0,67%
FR0050000969	AXA Oblig Rendement Resp	AXA INVESTMENT MANAGERS	**	1,55%	**	1,00%	**	0,00%
LU0800573858	AXA WF Europe HY Bd A-C EUR	AXA INVESTMENT MANAGERS	-0,58%	1,45%	-2,02%	1,00%	-3,00%	0,80%
LU1280195881	AXA WF Planet Bonds A C	AXA INVESTMENT MANAGERS	6,34%	1,00%	5,28%	1,00%	4,23%	0,50%
LU1670744215	AXAWF Euro Buy Maintain Cdt A	AXA INVESTMENT MANAGERS	*	0,51%	*	1,00%	*	0,23%
LU0251658026	AXAWF Global Emerg Mkts Bds AH	AXA INVESTMENT MANAGERS	**	1,53%	**	1,00%	**	0,83%
LU0125750504	AXAWF Global High Yield Bd AH	AXA INVESTMENT MANAGERS	*	1,52%	*	1,00%	*	0,83%
LU1313770452	Candriam SRI bd EU Corp C-C	CANDRIAM INVESTORS GROUP	2,83%	0,81%	2,00%	1,00%	0,98%	0,35%
LU1644441120	Candriam SRI Bd Gbl Hih Yld C	CANDRIAM INVESTORS GROUP	*	1,26%	*	1,00%	*	0,59%
LU1797946248	Candriam SRI Bond Em Mkts R H	CANDRIAM INVESTORS GROUP	**	0,77%	**	1,00%	**	0,00%
LU1472740767	Mirova Global Green Bd R A	NATIXIS INVESTMENT MANAGERS INTERNATIONAL	**	1,02%	**	1,00%	**	0,37%
LU1586216068	NN (L) Green Bond P	NN INVESTMENT PARTNERS	*	0,60%	*	1,00%	*	0,20%
LU0084302339	Robeco QI Gbl Dc Dur DH EUR	ROBECO	1,67%	0,91%	0,75%	1,00%	-0,26%	0,38%
LU1834054899	AB International HC A	ALLIANCEBERNSTEIN	**	2,01%	**	1,00%	**	0,78%
LU0511383332	AB Sust Gbl Thematic A H	ALLIANCEBERNSTEIN	**	2,00%	**	1,00%	**	1,09%
LU0520233601	AB Sust US Thematic AH	ALLIANCEBERNSTEIN	*	1,75%	*	1,00%	*	0,96%

Code ISIN	Nom du support	Société de gestion	Performance brute de l'actif 2020	Frais de gestion de l'actif	Performance nette de l'actif 2020	Frais de gestion du plan	Performance finale pour le titulaire du plan	Quotité des rétrocessions de commissions (1)
LU0868490466	AXA WF Frm Gbl Small Cap AC H	AXA INVESTMENT MANAGERS	**	2,04%	**	1,00%	**	0,00%
LU1737505872	AXAWF Fram Women Empwrmnt AH	AXA INVESTMENT MANAGERS	**	1,79%	**	1,00%	**	1,00%
LU1822773807	BGF Sustainable Energy AH	BLACKROCK	**	1,99%	**	1,00%	**	0,69%
LU1822773716	BGF World Technology A2 H	BLACKROCK	**	1,81%	**	1,00%	**	0,59%
LU1844093135	BNP Paribas Disrpt Tech CI HC	BNP PARIBAS ASSET MANAGEMENT	**	1,95%	**	1,00%	**	0,84%
LU2155810471	BNP Paribas SMaRT Food	BNP PARIBAS ASSET MANAGEMENT	**	2,20%	**	1,00%	**	1,03%
LU1864484214	Candriam Eq Oncology Impact C	CANDRIAM INVESTORS GROUP	*	1,84%	*	1,00%	*	0,88%
LU1806526718	Candriam Eq Rbtc&Innov Tech CH	CANDRIAM INVESTORS GROUP	**	1,94%	**	1,00%	**	0,94%
LU1434527435	Candriam SRI Eq World C-C	CANDRIAM INVESTORS GROUP	9,26%	1,86%	7,23%	1,00%	6,15%	0,88%
LU1434523954	Candriam SRI Eqty Emg Mkt C	CANDRIAM INVESTORS GROUP	26,84%	1,89%	24,44%	1,00%	23,20%	0,88%
FR0010863688	Echiquier Positive Impact A	LA FINANCIÈRE DE L'ECHIQUEUR	*	1,82%	*	1,00%	*	0,58%
FR0010592022	Ecofi Enjeux Futurs C	ECOFI INVESTISSEMENTS	*	2,10%	*	1,00%	*	1,00%
LU0528228074	Fidelity Gbl Demographics AH	FIDELITY	*	1,94%	*	1,00%	*	0,88%
LU1892830248	Fidelity Sust Water & Waste AH	FIDELITY	**	1,91%	**	1,00%	**	0,88%
LU1712237095	Mirova Global Sustainable	NATIXIS INVESTMENT MANAGERS INTERNATIONAL	**	2,05%	**	1,00%	**	0,49%
LU1209226023	OFI RS Europ Eq Pos Eco RC	OFI ASSET MANAGEMENT	*	1,98%	*	1,00%	*	0,88%
FR0013267150	OFI RS Europ Gth Clim Chg RC	OFI ASSET MANAGEMENT	*	1,81%	*	1,00%	*	0,86%
LU0650147779	Pictet-Clean Energy HP EUR	PICTET ASSET MANAGEMENT	**	2,05%	**	1,00%	**	0,94%
LU1834769124	Robeco Gbl Consumer Trends DH	ROBECO	**	1,71%	**	1,00%	**	0,81%
LU2145458969	RobecoSAM Gender Equ Impact D	ROBECO	*	1,61%	*	1,00%	*	0,78%
LU2145461757	RobecoSAM Smart Energy D	ROBECO	*	1,71%	*	1,00%	*	0,85%
LU2016064201	Schroder ISF Gbl Engy Tnsth AH	SCHRODERS	**	1,89%	**	1,00%	**	0,75%
LU0323591833	Schroders QEP Gbl Quality	SCHRODERS	-0,70%	1,60%	-2,28%	1,00%	-3,26%	0,74%
LU0877608710	UBAM 30 Gbl Leaders Equity ACH	UBP ASSET MANAGEMENT	**	2,10%	**	1,00%	**	0,74%
FR0013218302	AGIPI Régions Solidaire	AXA INVESTMENT MANAGERS	9,70%	1,53%	8,02%	1,00%	6,94%	1,02%
FR0011129717	AXA Selectiv' Immo	AXA REAL ESTATE	0,36%	1,09%	-0,74%	1,50%	-2,23%	0,00%
FR0013076031	AXA Selectiv' Immoservice	AXA REAL ESTATE	**	1,85%	**	1,50%	**	0,40%
FR0013466562	AXA Avenir Infrastructure	AXA REAL ESTATE	**	1,60%	**	1,50%	**	0,00%
FR0013473543	AXA Avenir Entrepreneurs	AXA INVESTMENT MANAGERS	**	1,80%	**	1,00%	**	0,00%
	FONDS Agipi CLER CLEF		0,55%	0,00%	0,55%	0,75%	1,30%	0,00%
	FONDS Agipi FAR		0,55%	0,00%	0,50%	0,75%	1,25%	0,00%
	FONDS Agipi Euro Croissance		2,21%	0,00%	2,21%	0,89%	3,10%	0,00%

\* Support disponible sur le contrat depuis le 01/06/2020

\*\* Support disponible sur le contrat depuis le 23/03/2021

(1) Commission liée à la distribution des titres financiers, intégrée dans les frais de gestion de l'actif et versée au gestionnaire du produit.

**Assureur du contrat**



**AXA France Vie**

S.A. au capital de 487 725 073,50 €  
310 499 959 RCS Nanterre

**AXA Assurances Vie Mutuelle**

Société d'Assurance Mutuelle sur la vie et de  
capitalisation à cotisations fixes  
Siren 353 457 245

**Sièges Sociaux :** 313 Terrasses de l'Arche -  
92727 Nanterre Cedex

Entreprises régies par le Code des assurances

**Centre de gestion  
des contrats d'assurance AGIPI**



**Siège Social**

12 avenue Pierre Mendès France -  
CS 10144 - 67312 Schiltigheim Cedex  
tél. 03 90 23 90 00

Société anonyme de courtage  
d'assurances au capital de 480 000 €  
Filiale d'AXA France Vie

306 843 731 RCS Strasbourg  
Orias 07 029 368

**Association  
souscriptrice du contrat**



**Siège Social**

12 avenue Pierre Mendès France -  
CS 10144 - 67312 Schiltigheim Cedex  
tél. 03 90 23 90 00

**Bureau parisien**

52 rue de la Victoire - 75009 Paris  
tél. 01 40 08 93 00

Registre des Associations du tribunal  
d'instance de Schiltigheim -  
volume 21 - n° 1049

Siren 307 146 308

**Association  
souscriptrice du contrat**



Retraite

**Siège Social**

12 avenue Pierre Mendès France -  
CS 10144 - 67312 Schiltigheim Cedex  
tél. 03 90 23 90 00

**Bureau parisien**

52 rue de la Victoire - 75009 Paris  
tél. 01 40 08 93 00

GERP n° 480 465 244 / GP31  
Registre des Associations du tribunal  
d'instance de Schiltigheim -  
volume 36 - n° 41

Siren 480 465 244